



HAL
open science

Le facteur communautaire dans l'analyse des espaces syrien et libanais

Fabrice Balanche

► **To cite this version:**

Fabrice Balanche. Le facteur communautaire dans l'analyse des espaces syrien et libanais. Sciences de l'Homme et Société. Université Lyon 2, 2013. tel-03178842

HAL Id: tel-03178842

<https://shs.hal.science/tel-03178842>

Submitted on 24 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diplôme d'habilitation à diriger des recherches

Texte de synthèse

Le facteur communautaire dans l'analyse des espaces syrien et libanais

Soutenance le 15 novembre 2013



Fabrice Balanche

Diplôme d'habilitation à diriger des recherches

Texte de synthèse

Le facteur communautaire dans l'analyse des espaces syrien et libanais



Fabrice Balanche

Remerciements

Il faudrait un quatrième volume pour remercier tous ceux qui m'ont aidé dans ce parcours. Je pense à toutes les personnes croisées lors de mes nombreuses enquêtes au Levant, qui m'ont offert l'hospitalité, et grâce à qui j'ai pu comprendre la complexité des espaces syriens et libanais. Parmi eux, Jaafar Al Charif, fin connaisseur de l'Orient proche, Ahmad Hanouneh, Oubaï Kinjou, Mustapha Mansour, Mahmoud Azzouri, Natalia Atfee et bien d'autres.

Je dois rendre hommage aux maîtres scientifiques qui m'ont accompagné depuis la maîtrise. Ma première pensée va naturellement à Pierre Signoles, mon véritable directeur de thèse, qui m'a sauvé des eaux dans lesquelles je me noyais. Sans son aide et son dévouement, j'aurais sans doute abandonné la recherche. Ensuite, ma gratitude va à Marc Lavergne, grâce à qui j'ai pu faire mes premiers pas au Proche-Orient, et qui depuis m'a toujours soutenu dans mes projets jusqu'à cette HDR.

De Besançon, où Jacques Fontaine m'a donné le virus de l'Orient, au GREMMO en passant par URBAMA, j'ai eu la chance de profiter de l'expérience des acteurs de la recherche française sur le Moyen-Orient. Je remercie particulièrement, Thierry et Anne-Marie Bianquis, Jean et France Métral, Jean-Claude David, Jean-François Troin, Georges Mutin, Alain Batteguay, Mohamed Al Dbiyat, Elizabeth Picard, Pierre Beckouche et Hamit Borzaslan dont les conseils me furent précieux.

Au Proche-Orient, je dois souligner le rôle de Jacques Langhade, directeur de l'IFEAD, et de Youssef Courbage, directeur scientifique de l'IFPO, tous deux dévoués à l'institution et qui ne faisaient aucune différence entre le jeune novice et le professeur émérite. Enfin, il me faut remercier Michel Seurat, que je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de connaître, mais dont les écrits me furent d'un grand secours pour voir clair dans l'apparente confusion.

Mes deux ouvrages n'auraient jamais vu le jour sans le travail extraordinaire de Laetitia Desmarais, qui s'est chargé de l'édition de *La région alaouite et le pouvoir syrien*, et de Florence Bonneaud qui a réalisé les cartes de l'*Atlas du Proche-Orient arabe*. Il faut aussi ajouter la pugnacité de Brigitte Dumortier et de Philippe Cadène qui m'ont encouragé dans ce projet et introduit dans le monde des éditeurs parisiens.

Enfin, un grand merci à Christophe Bourgoïn et Nicolas Jacob pour la relecture du manuscrit et la précision de leurs corrections.

Une dernière pensée pour Cécile et sa patience depuis deux ans.

Introduction

Lorsque j'ai commencé à préparer mon HDR, je me suis basé sur l'exemple de collègues de Lyon 2 qui avaient soutenu leur HDR depuis quelques années. Entre temps, les recommandations ont changé, mais puisqu'il est indiqué que l'ancienne formule (en trois volumes) demeure parfaitement recevable, mon travail conserve cette forme en trois volumes :

Le volume 1 ou « l'inédit » présente une réflexion sur « Le facteur communautaire dans les espaces syrien et libanais », à partir de mes travaux sur le Proche-Orient. Au fil du texte, je renvoie le lecteur aux planches de l'*Atlas du Proche-Orient arabe*, pour localiser les lieux et surtout pour illustrer les processus. J'aurais pu réintroduire les cartes dans le corps du texte, mais elles auraient perdu en qualité.

Le volume 2 constitue le parcours professionnel et scientifique. Il est assez long, car j'ai tenu à décrire le contexte particulier du Proche-Orient et des conditions de recherche à l'Institut Français du Proche-Orient. Il contient également mes activités pédagogiques, les expertises et l'expérience de directeur de laboratoire. Le volume 3 regroupe les publications : production scientifique, articles de vulgarisation et rapports d'expertises.

Je conseillerais au lecteur de commencer la lecture de cette HDR par le volume 2, dans lequel j'ai inscrit mon cheminement scientifique, à travers mes expériences de terrain au Proche-Orient et les multiples difficultés auxquelles j'ai été confronté pour réaliser mes recherches. Le vécu a largement contribué à mettre le communautarisme au centre de mes préoccupations scientifiques, dès les premières années de thèse, pour culminer aujourd'hui avec l'analyse de la crise syrienne.

L'entrée par le communautarisme en Syrie et au Liban était systématique pour les géographes de la première moitié du XX^{ème} siècle. Ensuite, la géographie française a privilégié d'autres approches. Le communautarisme, en tant que facteur d'organisation de l'espace, a été relégué au rang de forme d'explication passéiste, comparable au déterminisme physique. L'objet de ce travail est donc de réhabiliter cette forme d'organisation sociale en tant que facteur d'organisation de l'espace. Cette réflexion s'inscrit dans le champ de la géographie politique, mais elle concerne toutes les disciplines de la géographie humaine, car c'est dans le cadre d'études de géographie urbaine, d'aménagement du territoire, de démographie et autres, que j'ai mis en évidence le facteur communautaire. Je n'en ai jamais fait mon entrée principale pour comprendre l'espace en Syrie et au Liban, mais il s'est imposé de lui-même.

Syrie et Liban

La démonstration s'appuie sur l'exemple de la Syrie et du Liban, deux pays sur lesquels portent l'essentiel de mes publications, mais je pourrais l'étendre à l'ensemble du Proche-Orient. Ces deux pays sont nés du partage du Proche-Orient par la France et la Grande-Bretagne en 1920. Les accords Sykes-Picot sont l'aboutissement des impérialismes européens du grand dix-neuvième siècle. Le partage interne des territoires sous mandat français, notamment la dissociation entre l'Etat de Syrie et l'Etat du Grand Liban relève de l'application du principe « diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités » et non du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette partition coloniale fut entérinée par les indépendances séparées des deux pays en 1945. Les relations entre les deux Etats furent toujours tumultueuses et imbriquées. La Syrie n'a jamais véritablement reconnu l'indépendance du Liban, elle n'a accepté un échange d'ambassadeurs qu'en 2010. Puissance occupante de 1976 à 2005, il a fallu une résolution du conseil de sécurité de l'ONU en septembre 2004 et surtout la menace d'une intervention militaire pour que Bachar el Assad se décide à retirer ses troupes du Liban en avril 2005. Cependant cela ne signifiait pas que la Syrie avait renoncé à jouer un rôle au Liban.

Dans les années 1990, Beyrouth était couverte d'affiches d'Hafez el Assad qui proclamait : « Un même peuple, deux Etats », ce qui ressemblait à la formule de Deng Xia Ping à propos de la Chine populaire et de Hong Kong, lors de la réunification : « Un Etat, deux systèmes ». Effectivement, de 1990 à 2005, les deux pays ne constituaient qu'un seul Etat, puisque le Liban était considéré par le régime syrien comme la quinzième province, mais les systèmes économiques et politiques étaient différents, notamment à l'égard des identités communautaires : niées dans la République Arabe Syrienne et institutionnalisées au pays du Cèdre. En pratique, le communautarisme existe des deux côtés de la frontière et l'évolution de la crise syrienne prouve que l'identité arabe syrienne officielle est tout aussi fragile que l'unité « nationale » libanaise.

La Syrie et le Liban, comme tous les pays du Proche-Orient se sont construits avec le conflit israélo-arabe qui continue d'influencer l'organisation spatiale de la région. C'est sur ce processus majeur de la production de l'espace au Proche-Orient que j'ai construit la problématique de l'Atlas du Proche-Orient arabe. Cela permet de nuancer l'importance du communautarisme en Syrie et au Liban, car nous sommes dans une région particulièrement marquée par la géopolitique. Dès leur indépendance ces deux Etats furent engagés dans la Guerre froide. Puis, après une période où l'opposition entre l'Iran et l'Arabie Saoudite s'est imposée, ils sont de nouveau rattrapés par une nouvelle confrontation entre les Etats Unis et la Russie. Dans la mondialisation, la Syrie fut longtemps un isolat, tandis que le Liban, malgré la guerre civile, était largement ouvert sur le monde. Depuis les années 1990, les deux pays sont devenus des périphéries économiques des pays du Golfe, le véritable centre du Moyen-Orient, avec ce que cela comporte comme mutations spatiales.

Le communautarisme ou le non-dit des rapports sociaux

Cette réflexion s'appuie sur une connaissance intime d'un terrain que je pratique depuis plus de vingt ans dont dix années de résidence en Syrie et au Liban. Car pour traiter du communautarisme en tant que facteur d'organisation de l'espace, sans en donner une vision superficielle ou caricaturale, il s'avère indispensable d'avoir vécu plusieurs années sur son terrain de recherche en partageant le quotidien des populations et non celui des expatriés. C'est une différence majeure entre les chercheurs en sciences sociales qui pratiquent le Proche-Orient, qui rejailit sur leur approche scientifique et leur explication des phénomènes sociaux.

Le sociologue palestino-américain, Hisham Sharabi¹ démontre que l'autoritarisme patriarcal qui règne au Proche-Orient est le véritable responsable du maintien des systèmes politiques autoritaires. Seule une évolution des structures familiales qui offrirait plus d'égalité entre les hommes et les femmes et atténuerait la hiérarchie entre les ascendants et les descendants permettra d'en finir avec la dictature. Effectivement les pouvoirs autoritaires en place ne sont que l'émanation de ces sociétés bloquées, pour paraphraser le titre de l'ouvrage de Philippe Droz-Vincent². Le conservatisme de la société entretient celui du régime et vice versa. Dans ce contexte, le communautarisme ne peut que perdurer car il est constitutif de la société et d'un système de pouvoir. Il constitue le non-dit des rapports sociaux et des rapports de pouvoir. Difficile à appréhender dans le discours ou dans les pratiques, il se repère par contre plus facile dans l'espace. En tant que produit du système de pouvoir et de l'organisation sociale, l'espace nous révèle la force du communautarisme.

La révolution syrienne se heurte au communautarisme

La rédaction de cette HDR se déroule dans un contexte particulier. Mon principal terrain de recherche, la Syrie, est entrée dans une crise politique d'une rare violence au XXI^{ème} siècle. Cette situation ne me surprend guère car j'avais senti durant mes recherches doctorales que le régime des Assad allait finir par entrer en crise et la Syrie connaître une guerre civile sur le modèle de la Yougoslavie des années 1990. La conclusion de notre thèse n'était guère optimiste :

« Nous nous trouvons donc dans un schéma comparable à celui de la Yougoslavie de l'après Tito. Le système mis en place par Hafez el Assad est en équilibre instable, mais il reste contrôlé de l'intérieur malgré des décennies de frustrations accumulées par la population. Il aurait cependant du mal à résister à des pressions extérieures conjuguées avec une crise économique interne »³.

Le régime de Bachar el Assad ne s'est pas écroulé comme un château de cartes, alors que ceux de Ben Ali et Moubarak sont tombés en quelques semaines. Le régime de Khadafi a été emporté par une rébellion soutenue par les forces de l'OTAN. Le président yéménite Saleh a dû céder le pouvoir lui

¹ Sharabi Hisham, *Neopatriarchy, A Theory of Distorted Change in Arab Society*, New York, Oxford University Press, 1988, 207 p.

² Droz-Vincent Philippe, *Moyen-Orient : pouvoirs autoritaires, sociétés bloquées*, Paris PUF, 2004, 305 p.

³ Balanche Fabrice, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Paris, Karthala, 2006, p. 287.

aussi sous les pressions intérieures et extérieures. Mais Bachar el Assad demeure, et aucun signe ne prouve son départ au cours de l'année 2013. Pour le roi de Jordanie, il peut tenir encore 6 mois (discours en février 2013) et pour le premier ministre irakien, il pourrait perdurer encore deux ans (déclaration en février 2013). Même si la moitié nord de la Syrie lui échappe en grande partie, Bachar el Assad demeure bien installé à Damas et l'appareil d'Etat et l'armée fonctionnent quasi normalement.

Cette situation nous interroge. La révolte syrienne repose sur un mécontentement social et politique comparable à celui de l'Egypte et de la Tunisie. La situation syrienne était même pire si on en juge par l'étendue des manifestations dans les premiers mois de la révolte, et la détermination des Syriens face à la violence de la répression. Mais aujourd'hui, nous sommes passés d'une révolution à une guerre civile, que la chute du régime ne suffira pas à interrompre⁴. Un risque de fragmentation du pays est à craindre malgré les dénégations des deux camps (régime et opposition), qui affirment leur attachement à une Syrie unie et multicommunautaire. Mais nous devons sortir du discours convenu pour analyser les différentes causes de la révolte et les fractures au sein de la société syrienne. Alors, il apparaît nettement que le facteur communautaire à base confessionnelle, ethnique et tribal ne peut être négligé⁵.

Le communautarisme n'est pas le seul facteur du conflit, mais à mesure que la crise se prolonge, les populations se réfèrent de plus en plus à ses identités premières pour leur protection. A la faveur de la crise, le communautarisme se révèle au grand jour, tout comme il l'a fait au Liban durant la guerre civile. Car le communautarisme est un facteur constitutif de la société au Proche-Orient. Mais est-il un facteur majeur ou secondaire ? Cette question mérite d'être posée car nous sommes toujours gênés, en particulier les géographes français, devant cet objet. Ce n'est pas le cas des géographes anglo-saxons beaucoup plus décomplexés devant cette question⁶. Il est vrai que nous avons eu une géographie coloniale qui utilisait à outrance le communautarisme. Par réaction, la nouvelle géographie marxiste, puis marxienne et ensuite simplement modélisatrice, n'analysait plus la société qu'en termes de classes ou de groupes sociaux, sans référence à l'ethnie ou la religion, jugées au mieux comme des identités en voie de disparition. Avec la chute de l'URSS, il semble que la géographie ait de nouveau les yeux ouverts sur le réel. La montée en puissance de la notion de territoire, au détriment de celle d'espace, nous oblige à nous pencher davantage sur les questions d'identités. Les travaux de Guy Di Méo⁷, sur les identités locales ont ouvert à la voie à toute une réflexion sur l'identité culturelle des territoires, et ses diverses conséquences politiques et économiques. La mondialisation conquérante des années 1990 en Europe a largement contribué à cette prise de conscience.

⁴ Balanche Fabrice, « La crise syrienne : itinéraire de la transformation d'une révolution en guerre civile », *Diplomatie*, n°58, septembre 2012.

⁵ Balanche Fabrice, « Géographie de la révolte syrienne », *Outre Terre*, Octobre 2011, n°29.

⁶ Collignon Béatrice, « La géographie et les minorités », in *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Belin, 2001, pp.23-56.

⁷ Di Méo Guy, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 208 p. et *Géographie sociale et territoire*, Nathan Université, Paris, 1998, 317 p

La mondialisation déstabilise les Etats multicommunautaires

La mondialisation et son corolaire, l'affaiblissement de l'Etat-nation, ont favorisé la renaissance des identités régionales en Europe. Dans les pays du Sud, où les Etats nations sont à peine formés, ne constituant que des Etats territoires, le processus mondialisation/déconstruction de l'Etat peut conduire à des oppositions territoriales violentes. Le Moyen-Orient est un cas d'école. Les Etats nés des accords Sykes Picots ne sont pas parvenus à forger une véritable unité nationale. Dès que la chape de plomb du baathisme s'est soulevée sur l'Irak, le pays s'est divisé en trois entités majeures (Kurdes, Arabes sunnites et Arabes chiïtes) avec de multiples territorialités basées sur le clanisme au niveau local sans oublier les autres minorités ethnico-confessionnelles qui constituent leurs propres enclaves (Turkmènes à Kirkouk, yezidis autour de Dohuk et dans le Sindjar, Chrétiens à l'est de Mossoul, etc.). La Syrie semble prendre le même chemin que l'Irak⁸. Le Liban a échappé à l'explosion à la fin de la guerre civile, car il a été placé sous le protectorat syrien, mais depuis le départ des troupes syriennes en 2005, les affrontements internes ont repris et la crise syrienne fait craindre le pire pour le pays du Cèdre. En fait l'Etat le plus stable de la région est paradoxalement la Jordanie, celui qui était le plus artificiel à l'origine. Le pays est dirigé depuis sa création par une dynastie étrangère : les hachémites venus du Hedjaz. La population jordanienne est désormais à majorité palestinienne avec les deux grandes vagues de réfugiés de 1948-1949 et 1967, ce qui a complètement modifié ses structures sociales et provoqué une guerre civile en 1970, lorsque l'OLP tenta de s'emparer du pouvoir. Mais, la Jordanie a résisté à la contestation, beaucoup plus que le Liban, qui a subi le contre-coup de Septembre noir. Le fait que la Jordanie est un pays homogène sur le plan ethnique : 99% d'Arabes et 1% de Tcherkesses, et confessionnel : 97% de musulmans sunnites et 3% de chrétiens me paraît expliquer sa relative stabilité comparée aux Etats arabes du Proche-Orient⁹.

D'après mes analyses passées et présentes, la crise syrienne peut déboucher sur la chute du régime de Bachar el Assad et une guerre civile communautaire. Cela pourrait fortement contaminer le Liban en ouvrant les blessures non refermées de la guerre civile. Par ailleurs les oppositions géopolitiques régionales et internationales trouvent un terrain d'affrontement dans ce Liban multicommunautaire où les structures étatiques sont déficientes. La force de l'Etat et le nationalisme arabe ont longtemps protégés la Syrie du syndrome libanais, mais aujourd'hui l'édifice institutionnel et idéologique s'écroule, révélant au grand jour la force des oppositions communautaires au sein de la société syrienne.

⁸ Balanche Fabrice, « Syrie : un Etat en déconstruction », *Revue Carto*, janvier-février 2013, n°15.

⁹ Balanche Fabrice, « L'Etat au Proche-Orient arabe : entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen-Orient », *L'Espace politique*, 2010-2, n°11.

Qu'est-ce que le communautarisme ?

« Qu'est-ce qu'une communauté religieuse libanaise ? », dans ce chapitre tiré d'*Islam, politique et croyance*¹⁰ Maxime Rodinson définit très clairement le concept de communauté tel que nous l'abordons dans ce travail, qu'il s'agisse du Liban ou de la Syrie. Il revient sur l'étymologie du terme « communauté » en arabe : *taïfa* qui signifie « groupement » et qui n'a aucune connotation religieuse. Ainsi les maronites et les grecs catholiques sont-ils proches sur le plan de la doctrine ainsi que de la fidélité à la papauté, pourtant il s'agit de deux communautés très différentes dans leur histoire et leur intégration sociale. Les maronites sont d'origine rurale, de culture montagnarde et tribale tandis que les Grecs catholiques appartiennent aux couches citadines les plus aisées depuis des siècles. Les deux communautés nourrissaient d'ailleurs une certaine défiance l'une pour l'autre, les Grecs catholiques ont d'ailleurs un certain mépris à l'égard des maronites, plus que pour les communautés sunnites citadines.

Pour Maxime Rodinson, il ne s'agit ni d'une invention de l'impérialisme occidental, ni le produit d'une ardeur religieuse, mais d'une construction sociale qui a émergé au fil des siècles dans le contexte particulier de l'Empire ottoman. Les communautés étaient des groupements idéologiques d'activistes ouverts à l'origine qui se sont progressivement fermés et ont évolué vers des formations de type ethnico-national. Les plus puissantes aspirent à devenir un Etat, les autres une caste idéologique dominant l'Etat. La fermeture des communautés et l'endogamie qui les caractérise aujourd'hui est le résultat de l'intégration des générations successives et pour certaines de l'interdiction du prosélytisme. Stephan Winter¹¹ montre que, durant la période médiévale, les sectes chiites avaient proliféré en Syrie centrale (alaouites, ismaéliens, druzes, chiites duodécimains). A partir de Homs, Hama et Alep, les missionnaires chiites convertissaient les populations rurales. Mais la réaction sunnite du XIII^{ème} siècle a interrompu leur prosélytisme en raison des persécutions. Les minorités chiites subsistèrent dans des endroits isolés, notamment les montagnes côtières où le relief constituait une défense « naturelle ». Ces communautés se fermèrent par la force et développèrent une forte solidarité face à l'adversité de la part du pouvoir sunnite.

La décadence de l'Empire ottoman, à partir du XVIII^{ème} siècle, et la montée en puissance de l'Europe provoqua une attirance des chrétiens pour cette dernière. Grâce à une série de traités, dont les Capitulations avec la France, les missionnaires catholiques furent autorisés à ouvrir des institutions religieuses, éducatives et sanitaires dans l'Empire. Cela conduisit de nombreux chrétiens de rite oriental à se convertir au catholicisme, provoquant des scissions au sein des Eglises d'Orient. Dans une certaine mesure les chiites d'Irak eurent la même aspiration à l'égard de la Perse Safavide. Les mêmes phénomènes se retrouvent aujourd'hui, puisque les Sunnites sont tournés vers le Golfe et sa prospérité économique, tandis que l'Iran devient la puissance protectrice des chiites. La communauté

¹⁰ Rodinson Maxime, *Islam Politique et croyance*, Paris, Fayard, 1993, 333 p.

¹¹ Winter Stefan. « Pour une histoire séculière des alaouites », communication à la Journée d'étude *La Syrie : Genèse, dynamique et enjeux du mouvement de révolte*, Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman, EHESS, Paris (France), 10 mai 2012.

s'accommode très bien du changement idéologique de la puissance protectrice, ainsi les grecs orthodoxes ont-ils conservé leur fidélité à la Russie après la révolution bolchevik. La république française laïque a continué à s'appuyer sur les catholiques alors qu'elle n'était plus la fille ainée de l'Eglise.

Pour Fawaz Traboulsi¹² : « *Dans une économie de marché, les confessions jouent des rôles multifonctionnels. Réseaux de clientélisme en temps de paix civile, leurs fonctions principales sont d'opérer des détournements divers des lois du marché. En temps de crise, les attraites et services rendus par le système de patronage deviennent de plus en plus faibles. Le clientélisme cède la place à la communauté armée qui emprunte ses codes, ses valeurs et ses effets solidarissant à des formations sociales plus organiques – la famille, la tribu. De plus la communauté fait de plus en plus appel au sacré et au religieux dans ses efforts pour mobiliser ses membres.* »¹³

Dans la suite de sa contribution, « Liban, société violente ou logique de guerre », Fawaz Traboulsi développe les caractéristiques de la communauté en guerre : la tribalisation de la violence, la sacralisation du territoire et sa purification, le sacré religieux des chefs disparus, etc. Cette analyse tout à fait d'actualité pour comprendre les processus actuels dans la guerre civile syrienne, qui se trouve par bien des aspects être une guerre civile communautaire. Cependant, à la différence du Liban où l'Etat avait disparu durant la guerre civile, ce n'est pas le cas en Syrie, même s'il se réduit à l'adhésion volontaire des minorités non sunnites et à l'adhésion par la peur des autres. Il ne s'agit pourtant pas d'une guerre de religion, mais d'une guerre communautaire. Revenons à Maxime Rodinson qui prend soin de distinguer les deux faces d'un mouvement religieux :

« *D'une part, il y a le message, avec ses doctrines spécifiques, ses prescriptions pratiques, son enseignement éthique qui comporte le plus souvent des appels à la bienveillance, à la bienfaisance, à l'amour des êtres (mais à côté de sentences qui incitent à la haine ou la suggèrent). D'autre part, il y a aussi l'organisation, avec ses structures, ses cadres, ses intérêts forcément tournés vers l'affirmation dans le monde et éventuellement la lutte.* »¹⁴

En période de conflit, le message religieux est utilisé pour mobiliser la communauté. Dans une guerre civile communautaire, comme c'était le cas au Liban et comme c'est le cas en Syrie actuellement, le fanatisme religieux finit par l'emporter sur la bienveillance qui émane du message doctrinal. Les individus appartiennent à une communauté religieuse par naissance, ils partagent le destin de leur groupe, qu'ils soient ou non religieux ou solidaires à l'origine.

Que cela soit en temps de paix ou de guerre, les communautés constituent des acteurs collectifs, que les géographes peuvent prendre en compte dans leur analyse de l'espace :

¹² Traboulsi Fawaz : « Liban, société violente ou logique de guerre », *Guerres civiles*, Jean Hannoyer, Paris, Karthala-CERMOC, 1999, pp. 139-150.

¹³ Traboulsi Fawaz, *opus cité*, p. 140.

¹⁴ Rodinson Maxime, *opus cité*, 1993, p. 175.

« Le communautarisme est naturellement inséparable des rapports de pouvoir et de domination. Il peut se reproduire pacifiquement, sans pour autant que disparaissent les mécanismes de domination ou de subordination (le statut des communautés chrétiennes et juives dans l'Empire Ottoman). Il peut aussi asseoir un pouvoir qui, sans se réduire à une dynamique communautaire, marque la domination d'une communauté sur une autre »¹⁵

Pour comprendre le fonctionnement de cet acteur, il nous faut nous référer à la sociologie politique et à la science politique qui ont davantage étudié le communautarisme que la géographie. Xavier de Planhol, dans l'introduction de *Minorités en Islam*¹⁶, donne une définition succincte de « l'ethnie », ce qui correspond à la « communauté », mais il ne s'interroge pas sur sa construction. Celle-ci apparaît comme une donnée essentialiste qui transcende les différents régimes politiques. Le géographe étudie l'inscription de la communauté dans l'espace et la considère comme une strate supplémentaire, ce qui explique sans doute la définition quelque peu rigide que nous lui donnons, à moins que nous refusions tout simplement de la prendre en compte, au profit d'autres acteurs plus conventionnels : Etats, partis politiques, associations professionnelles, etc. Nous développerons les difficultés de la géographie avec la notion de communauté dans le premier chapitre.

La politologue Elizabeth Picard traite du communautarisme au Proche-Orient dans une multitude d'articles, qui m'ont inspiré durant toutes ces années de recherche. Il serait trop long de les citer tous parmi eux, mais je tiens à signaler : « Existe-t-il un problème communautaire en Syrie »¹⁷, rédigé durant la guerre civile libanaise ou « Les habits neufs du communautarisme libanais » écrit dans les premières années de la reconstruction du Liban.. La synthèse de ces écrits sur le communautarisme se trouve dans un chapitre de *La politique dans le monde arabe* : « Les liens primordiaux, vecteurs de dynamiques politiques »¹⁸. En conclusion de ce chapitre, on peut conclure que communauté et tribalisme sont synonymes, car le fonctionnement d'une communauté s'apparente à celui d'une tribu. Pour Elizabeth Picard, la notion de tribalisme est une manière de rendre compte de la pluralité des marqueurs identitaires : parentèle, ethnie, confession ou tribu. Certaines communautés, lorsqu'elles se confondent avec une confession ou une ethnie, disposent d'institutions qui leur donnent une dimension et une efficacité supérieure à celle de la tribu au sens d'association lignagère. Elles peuvent également déboucher sur une construction nationale, ce qui n'est pas le cas de la tribu, mais en interne et vis-à-vis des autres groupes, la communauté possède un fonctionnement tribal. L'attachement à la tribu a empêché l'émergence de l'Etat-nation, tout comme l'écrivait Michel Seurat dans « Caste, confession et société en Syrie : Ibn Khaldoun au chevet du progressisme arabe »¹⁹. Cet article me paraît aujourd'hui toujours fondamental pour comprendre le fonctionnement des jeux d'acteurs en Syrie. Car Michel Seurat, en 1981, reprend le cadre d'analyse d'Ibn Khaldoun, le Machiavel du monde arabe, dans sa réflexion sur l'Etat en Syrie sous Hafez el Assad :

¹⁵ Borzaslan Hamit, *100 mots pour dire la violence dans le monde musulman*, Paris, Maisonneuve, 2005.

¹⁶ Planhol Xavier de, *Minorités en Islam. Géographie politique et sociale*, Flammarion, Paris, 1997, 524 p

¹⁷ Picard Elizabeth, « Existe-t-il un problème communautaire en Syrie », *Maghreb-Machrek*, 1979.

¹⁸ Picard Elizabeth, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006, 335 p.

¹⁹ Seurat Michel, *L'Etat de Barbarie*, Paris, Le Seuil, 2012, pp.61-74.

« Cette « nouvelle » approche reprend un cadre d'analyse mis en place il y a quelque six cents ans par Ibn Khaldoun, quand il montre comment, à un endroit historique donné, une communauté ('asabiyya), soudée par des liens du sang ou simplement une similitude de destin, use d'une prédication (da'wa) religieuse/politique – en islam, les deux sont indissolublement liés – comme d'un tremplin pour accéder au pouvoir total (mulk) »²⁰.

La notion de 'asabiyya est indispensable pour comprendre le fonctionnement d'une communauté, la 'asabiyya est la clé de voute de ce « groupe acteur », comme la définit par Maxime Rodinson²¹. Pour parvenir à comprendre cette notion dans le cadre de la Syrie contemporaine, je me suis référé bien sûr à Michel Seurat, mais surtout à Olivier Roy, dont une publication fut particulièrement éclairante : « Groupe de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale ». Pour Olivier Roy une « 'asabiyya est un groupe de solidarité fondé sur des relations personnelles (généalogiques, clientélistes ou d'allégeance, etc.) dont la finalité est précisément cette solidarité et non la mise en œuvre d'un objectif justifiant la création du groupe. »²²

Comme tout réseau social, une 'asabiyya est un système relationnel informel à effet politique ou économique. Mais, contrairement à d'autres réseaux sociaux, comme les partis politiques ou les syndicats professionnels, la solidarité entre les membres est préexistante à la mise en œuvre d'un objectif justifiant la création du groupe. Les liens sociaux sont largement surdéterminés par l'appartenance familiale, clanique ou communautaire.

« L'entrée dans le jeu politique amène les 'asabiyya à tenir un discours de l'universel qui modifie en retour le fondement de leur légitimité, mais introduit un décalage entre leur mode de recrutement et de perpétuation qui demeure interne et leur discours politique »²³

Cette remarque d'Olivier Roy définit parfaitement le régime des Assad. Il possède un discours panarabe, laïc et socialiste. Et, dans le même temps, il attribue les postes clés du régime aux membres alaouites de la 'asabiyya, reléguant les non-alaouites à des postes subalternes ou de façade. Nous en avons eu une encore une illustration en juillet 2012, lorsque le premier ministre Ryad Hijab, musulman sunnite, a fait défection : cela n'a nullement perturbé le régime.

Pour les esprits cartésiens et républicains à la française, les rapports entre Etat, 'asabiyya et communauté sont difficiles à comprendre, car très éloignés de nos représentations du mode d'organisation sociale et politique occidental. Même devant l'évidence des faits, les convictions idéologiques résistent obstinément. Or, il faut nous placer dans un autre contexte politique et cesser de plaquer nos représentations sur le Proche-Orient. Si les identités communautaires prennent un sens politique c'est parce que la prospérité du groupe exige son branchement sur l'appareil d'Etat par l'intermédiaire de réseau clientéliste. Cela provoque des tensions entre communautés dans la mesure

²⁰ Seurat Michel, *opus cité*, 2012, p. 61.

²¹ Maxime Rodinson, *opus cité*, 1993.

²² Roy Olivier, « Groupe de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale », *Cahier du CERI*, 1997, n°16, 48 p.

²³ Roy Olivier, *opus cité*, 1997.

où le champ politique définit des communautés et les place en situation conflictuelle pour l'accès aux ressources. Il n'existe donc pas un antagonisme de naissance, tout comme il existerait une solidarité naturelle entre les membres d'un groupe religieux ou ethnique. Tout ceci doit s'analyser dans le cadre d'un champ politique précis.

« *La compréhension des faits communautaires et minoritaires au Moyen-Orient - dont l'Atlas du Liban (...) révèle, il est vrai toute la complexité - implique que la recherche sorte d'un certain ascétisme intellectuel consistant à rappeler à l'envi que les "traditions" sont inventées, les "nations" imaginées* », ainsi Hamit Borzaslan débute-t-il son chapitre consacré aux « Processus de communautarisation et de minorisation » dans sa *Sociologie politique du Moyen-Orient*²⁴. La culture structure la société, les fondamentaux sont anciens : Youssef Courbage et Emmanuel Todd dans le *Rendez-Vous des civilisations*²⁵, remontent à la période préislamique, et au souvenir d'une tradition matriarcale préexistante à l'arrivée de la tradition patriarcale arabe, pour expliquer la rapide réduction de la natalité des alaouites, druzes et chiites, par rapport aux sunnites au cours des trente dernières années, lorsque les conditions socio-économiques de ces groupes sociaux sont devenues équivalentes. La tradition du mariage entre cousins germains, tradition arabe et non musulmane, perdure jusqu'à nos jours. La « révolution » islamique de Mohamad n'est pas parvenue à éradiquer « *le sacré plus ancien qui s'investissait dans la consanguinité et les réseaux qu'elle définissait : famille, clan, tribu, ethnie* »²⁶.

La tolérance de l'Islam à l'égard des religions du Livre, l'institutionnalisation du communautarisme à base confessionnelle avec le système du *millet* ottoman puis leur reconnaissance politique sous le mandat français ont ajouté le confessionnalisme aux différences ethniques et claniques. La propagation du nationalisme européen au Proche-Orient, dont la définition repose avant tout sur une langue commune, a introduit un autre puissant facteur de regroupement des clans mais aussi de fragmentation. Le communautarisme se définit par un trait linguistique ou confessionnel selon Hamit Borzaslan :

« *Par communauté, on entend un groupe humain qui se distingue par un trait –linguistique ou confessionnel- « essentialisable », à savoir que le groupe considère comme « spécifique » et qu'il entend ériger en « frontière » la démarquant des « autres » en périodes de conflit. L'usage du terme « communauté » ne se justifie qu'en situation d'interaction et de coexistence, pacifiques ou conflictuelles, de plusieurs groupes disposant de traits « distinctifs »*²⁷.

Les autres divisions segmentaires, telles que le clan ou la tribu, les « communautés locales », selon l'expression de Burhan Ghalioun²⁸, ne peuvent être qualifiées de « communautarisme ». Elles sont

²⁴ Borzaslan Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La découverte, 128 p.

²⁵ Courbage Youssef et Todd Emanuel, *Le Rendez-vous des civilisations*, Paris, Le Seuil, 2007, 180 p.

²⁶ Chabry Laurent et Chabry Annie, *Identités et stratégies politiques dans le monde arabo-musulman*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 440.

²⁷ Borzaslan Hamit, *100 mots pour dire la violence dans le monde musulman*, Paris, Maisonneuve, 2005

²⁸ Ghalioun Burhan, *La question communautaire et le problème des minorités*, Beyrouth, Dâr Talîa, 1979.

indispensables pour comprendre la complexité sociale et le fonctionnement interne des communautés ethniques et confessionnelles, elles sont pertinentes pour comprendre l'organisation de l'espace à grande échelle (le quartier, le village, le canton), mais à petite échelle (la région et le pays) elles le deviennent beaucoup moins car elles ne débouchent pas sur des constructions territoriales institutionnelles. Un clan ou une tribu ne peuvent prétendre à la construction d'un Etat et ériger des frontières car il leur manque une définition identitaire qui dépasse les simples liens du sang ou du voisinage.

Mon but dans ce mémoire n'est pas de discuter de l'origine et des modes de segmentation des sociétés au Proche-Orient. Par mon expérience de terrain, je me suis rendu compte qu'il existait une segmentation du territoire en phase avec celle qui constitue la société, ce qui est logique puisque l'espace est un construit social. Il convient donc de réhabiliter de façon raisonnée et raisonnable le communautarisme au sens large (ethnie, confession et clans), ce que les politologues et les sociologues nomment l'ethnicité dans l'analyse de l'espace.

L'ethnicité n'est pas primordiale pour les chercheurs français

Sociologues et politologues français n'accordent pas une importance primordiale à l'ethnicité dans leurs analyses du monde arabe. Si Elizabeth Picard y consacre un chapitre fort complet, « Les liens primordiaux, vecteurs de dynamiques politiques », dans l'ouvrage collectif qu'elle a dirigé, *La politique dans le monde arabe*²⁹, en revanche les autres auteurs traitent de formes de mobilisations politiques différentes. Ce déséquilibre tend à minorer le recours aux solidarités primaires dans le monde arabe, alors qu'elles me paraissent primordiales. Pour François Burgat, les identités communautaires en Syrie sont manipulées par le pouvoir pour diviser la société tout comme le fit la France lors du Mandat français³⁰ :

« Marginal en Tunisie, plus important en Egypte, le potentiel de division de la société sur des lignes ethno-confessionnelles est central dans le paysage protestataire syrien. S'il est dangereux de ne lire la crise que par ce prisme diviseur que le pouvoir cherche à imposer depuis la première heure pour occulter la portée citoyenne et politique de la révolte, il serait tout autant irréaliste de l'ignorer : il éclaire indiscutablement, autant que celles du régime, les motivations de certains des acteurs ».

L'auteur de *L'Islamisme en face*³¹, même s'il est obligé de nuancer ses propos, conserve une analyse opposant l'Etat et la société, déniait la responsabilité de la société elle-même dans cette fragmentation. Il s'agit d'une posture idéologique assumée caractéristique chez de nombreux chercheurs, que Gilles Kepel a parfaitement décrite dans l'introduction de *Jihad : expansion et déclin de l'islamisme* :

²⁹ Picard Elisabeth, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006, 335 p.

³⁰ Burgat François, « Le printemps syrien au prisme de ses prédécesseurs », à paraître in *Un printemps arabe ? Géopolitiques de Brest-Presses de l'Université de Rennes (Réseau des Universités de l'Atlantique)*, 2013, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/75/86/08/PDF/FranA_ois_BURGAT_Le_printemps_syrien_au_prisme_de_ses_prA_dA_cesseurs.pdf

³¹ Burgat François, *L'Islamisme en face*, Paris, La découverte, 2007, 350 p.

« Puis, à mesure que ces mouvements (islamistes) gagnèrent en importance, le désarroi toucha bon nombre de leurs critiques. A gauche, on se mit à découvrir qu'ils avaient une base populaire. Des marxistes, anciens ou récents, espérant trouver là l'implantation de masse qui leur avait fait défaut, parèrent les islamistes de vertus sociales, recherchèrent le dialogue politique, parfois se convertirent »³².

Que ce soit à propos de l'islamisme ou des communautés, nous avons ici la raison majeure pour laquelle beaucoup de politologues rencontrent des difficultés à traiter du communautarisme. Le prisme idéologique est tout aussi prégnant dans la sociologie à moins d'avoir rompu avec une vision marxienne de la société comme le fit Michel Seurat :

« Sa réflexion sur l'Etat et la société en Syrie, d'abord redevable aux catégories du marxisme enseigné dans les universités françaises, s'employa bientôt à réactiver un concept majeur construit au XIV^{ème} siècle par Ibn Khaldoun, la 'asabiyya, qui fait des « solidarités communautaires » (de quartier, de tribu, de région ...) le facteur explicatif primordial de l'évolution des sociétés arabes ». Réintégrer dans la syntaxe des sciences sociales des notions construites dans la culture arabe représentait pour lui une nécessité épistémologique pour parvenir à analyser la situation moyen-orientale. Cela lui permit de dégager les premières lignes d'une réflexion originale sur l'Etat et la société civile en Syrie, qui se démarquait du marxisme dont il venait »³³.

La plupart des chercheurs, sociologues, politologues, anthropologues et malheureusement géographes, que j'ai lus ou côtoyés au Proche-Orient n'ont pas effectué cette rupture idéologique ; sans doute n'ont-ils pas plongé suffisamment dans la société orientale pour en comprendre les véritables fondements. Ce n'était pas le cas de Michel Seurat qui « était, au milieu des années 1970, l'un des très rares sociologues arabisants vivant sur le terrain même de ses recherches. A l'époque, beaucoup de spécialistes universitaires du Maghreb et du Moyen-Orient contemporain avaient délaissé l'étude de la langue, et les orientalistes versés dans l'exégèse des textes n'étaient guère attirés par le travail d'enquête et de contact avec la société »³⁴. Mais il ne suffit pas de vivre sur le terrain de ses recherches, il faut aussi pratiquer le terrain et sortir de la bibliothèque de l'Institut Français du Proche Orient. Michel Seurat, par ses enquêtes à Tripoli par exemple : « Le quartier de Bâb-Tebbâné à Tripoli (Liban) : Etude d'une 'asabiyya urbaine »³⁵ est un modèle d'investissement sur le terrain. Après lui, on peut citer Bernard Rougier avec ses deux ouvrages : *Le Jihad au quotidien*³⁶ sur le camp palestinien d'Ain Heloue et *L'Oumma en fragments*³⁷ sur Tripoli.

³² Kepel Gilles, *Jihad : expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2001, p. 13.

³³ Kepel Gilles, « Avant-propos », in Syrie, *L'Etat de barbarie*, Paris, PUF, 2012, p. 13.

³⁴ Kepel Gilles, *opus cité*, 2012, p. 12.

³⁵ Seurat Michel, « Le quartier de Bâb-Tebbâné à Tripoli (Liban) : Etude d'une 'asabiyya urbaine », *L'Etat de barbarie*, Paris, PUF, 2012, pp. 235-284.

³⁶ Rougier Bernard, *Le Jihad au quotidien*, Paris, PUF, 2004.

³⁷ Rougier Bernard, *L'Oumma en fragments. Contrôler le sunnisme au Liban*, Paris, PUF, 2011.

Les chercheurs anglo-saxons sont beaucoup pragmatiques et ouverts aux questions de communautarisme. Au Canada, en Angleterre et aux Etats Unis, les communautés sont reconnues dans l'espace public. Dans le chapitre consacré aux guerres civiles identitaires dans *Les guerres civiles*³⁸, Jean Pierre Derriennic, professeur franco-canadien, s'appuie davantage sur les auteurs anglo-saxons que les français, qui se sont beaucoup moins penchés sur le sujet des conflits ethniques. Nous pouvons citer l'ouvrage du politologue Donald L. Horowitz : *Ethnic Groups in Conflict*³⁹ et celui du sociologue Michael Banton : *Racial and ethnic competition*⁴⁰. Les Anglo-Saxons n'hésitent pas à utiliser les concepts d'ethnicité dans les relations internationales, ce qui peut déboucher sur *Clash of civilization*, mais aussi sur des ouvrages plus raisonnés tel que celui de Daniel Patrick Moynihan : *Pandaemonium: Ethnicity in International Politics*⁴¹. A titre d'exemple depuis le début de la crise syrienne, les médias anglo-saxons n'hésitent pas à parler de « *sectarianism* » et d'« *ethnic cleansing* » alors que les termes de communautarisme et nettoyage ethnique sont beaucoup plus rares en France. Le conflit syrien est au mieux une révolution et au pire une guerre civile, mais à laquelle on hésite à accoler le terme communautaire.

Il existe une abondante littérature anglo-saxonne sur le sujet dans toutes les disciplines qui constituent les sciences sociales, y compris la géographie. L'intérêt de l'ouvrage de Jean Pierre Derriennic, professeur à Montréal, est précisément de nous faire connaître ces auteurs anglo-saxons qui ont nourri sa réflexion tout autant que son séjour au Québec, où il vit au quotidien le concept de « *community* ». J'ai noté une réflexion des plus pertinentes dans son livre :

« *Les conflits entre groupes identitaires ont rarement pour enjeu l'identité elle-même, mais des préoccupations plus terre à terre : les modalités de la cohabitation de ces groupes sur le même territoire ou au sein du même Etat ; celles de leur séparation ; leur existence physique elle-même, quand ils sont menacés d'extermination. L'utilisation du mot "identité" est apparue dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, et il est devenu fréquent que l'identité elle-même soit présentée comme l'enjeu des conflits entre groupes identitaires* »⁴²

La recrudescence des conflits identitaires, ou perçus comme tels depuis la fin de la guerre froide, a fini par inspirer des chercheurs français. Xavier Bougarel dans *Bosnie : anatomie d'un conflit*⁴³, dénonce plusieurs idées reçues sur la manipulation et la fabrication des identités communautaire de l'extérieur ainsi que le mythe de Sarejevo ville tolérante depuis des générations. La mosquée de Sarajevo à côté de la cathédrale n'est pas un symbole de cohabitation mais de domination, puisqu'il fallait que le minaret domine l'église. On retrouve cette situation à Beyrouth où la mosquée Rafic Hariri, construite

³⁸ Derriennic Jean-Pierre, *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Science Po, 2001, 281 p.

³⁹ Horowitz.Donald, *Ethnic groups in conflict*, Berkeley: University of California Press, 1985

⁴⁰ Banton Michael, *Racial and ethnic competition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

⁴¹ Moynihan Patrick, *Pandaemonium: Ethnicity in International Politics*, New York, Oxford University Press, 1993

⁴² Derriennic Jean-Pierre, *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Science Po, 2001, p. 106

⁴³ Bougarel Xavier, *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La découverte, 1996, 173 p.

à côté de la cathédrale Saint Georges, domine cette dernière également⁴⁴. François Thual⁴⁵ a très tôt évoqué dans ses publications les conflits identitaires, mais il était un peu marginal au sein des sciences sociales. Il faut aussi rendre hommage à Hélène Carrère d'Encausse pour *L'Empire éclaté. La révolte des nations en URSS*⁴⁶, ouvrage précurseur, reçu avec suspicion lors de sa publication en 1978.

Comprendre le Proche-Orient exige de comprendre le communautarisme

L'espace est une production sociale ; par conséquent si la société est fortement influencée par le communautarisme, l'espace l'est également. Toute la question est de savoir si le communautarisme est bien réel ou s'il s'agit d'une invention occidentale, comme nous le renvoient les « orientaux », destinée à diviser les arabes pour mieux les dominer. Certes, il est admis que le colonialisme a utilisé les divisions communautaires pour s'imposer, mais puisqu'il était si facile pour les colonisateurs de manipuler les populations, c'est donc bien qu'il s'agissait d'un facteur pertinent de l'organisation sociale et de structuration des pouvoirs précédents ? Bien sûr, on peut se demander si le communautarisme est toujours un instrument de mobilisation sociale et politique pertinent au Proche-Orient. Ma réponse est positive malheureusement, car ce n'est pas le type de société dont je rêve, mais il faut s'incliner devant les faits en espérant que ces identités finiront par se dissoudre avec le temps et dans un climat géopolitique apaisé. Ni les constructions nationales du XX^{ème} siècle, ni la mondialisation ne sont parvenues à dissoudre le communautarisme des sociétés proche-orientales. L'organisation sociale résiste à la « modernité », elle s'est adaptée, détournant de leur finalité les politiques et les processus qui menaçaient son existence. Le cas du Liban, abondamment décrit par Elizabeth Picard est des plus symptomatiques⁴⁷ et montre parfaitement qu'il n'est pas une production de l'Occident.

Le colonialisme a instrumentalisé les communautés

Dans le cas de la Syrie, la France a découpé le pays en plusieurs Etats communautaires : Liban, Alaouites, Druzes, Damas, Alep, Alexandrette, car elle manipulait aussi sur la base des différences territoriales (figure 1). A l'intérieur de ces Etats, elle reproduisait le même système consistant à s'appuyer sur les minorités : les grecs catholiques au Liban face aux maronites, les chrétiens dans l'Etat des Alaouites face aux alaouites, les Tcherkesses et les chrétiens dans l'Etat du Jebel Druze face à la majorité druze, etc. : « diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités », tel était l'adage. Mais les colonisateurs utilisaient aussi les oppositions entre groupes sociaux : ils maintenaient le pouvoir entre les mains des élites traditionnelles (grands propriétaires, bourgeoisie commerçante) car

⁴⁴ A l'origine la nouvelle mosquée devait être de la même taille que la cathédrale maronite, mais au fil des travaux, on s'est aperçu que le chantier ne correspondait pas aux plans initiaux. Rafic Hariri avait tout simplement menti au patriarche maronite et avait décidé d'imposer la marque des sunnites sur le centre-ville de Beyrouth.

⁴⁵ Thual François, *Les conflits identitaires*, Paris, Ellipses, 1995, 191 p.

⁴⁶ Carrère d'Encausse Hélène, *La révolte des nations en URSS*, Paris, Flammarion, 1978, 314 p.

⁴⁷ Picard Elizabeth, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures et Conflits*, n°15-16, 1994, pp. 49-70.

il n'était pas question de bouleverser fondamentalement l'ordre social. Cependant, la France a assuré la promotion d'une classe intermédiaire, à travers la petite bourgeoisie, rurale et citadine, grâce à

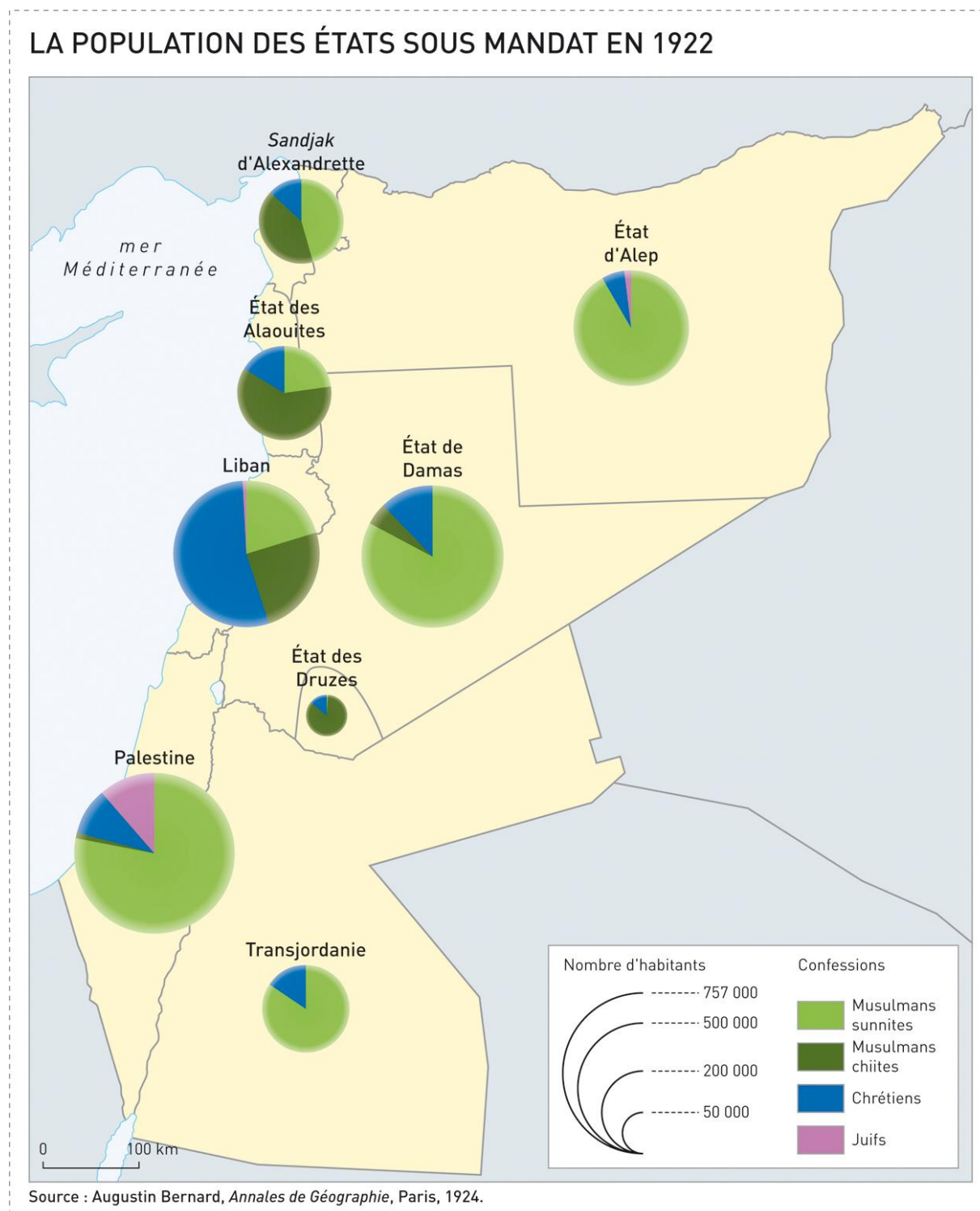


Figure 1 : Planche « Le partage franco-britannique », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 26-27

l'école et à l'armée, ce qui visait à stabiliser le système politique mandataire. La promotion des petits propriétaires terriens en Syrie et au Liban correspondait à une vision républicaine, issue de la

révolution française, car les petits propriétaires avaient été les plus fidèles soutiens de la première république et plus généralement des partis de l'ordre. Mais il est difficile de transposer un modèle et les mêmes processus aboutissent souvent à des résultats divergents lorsqu'on change d'aire culturelle et surtout lorsque la « modernité » est imposée par l'extérieur. C'est parmi ces nouvelles classes moyennes que le nationalisme arabe trouvait le plus d'échos. Ainsi lorsque la France voulut préserver l'indépendance de l'Etat des Alaouites ou le rattacher au Liban en 1936, les chefferies traditionnelles et les grands propriétaires terriens se montrèrent favorables à ce projet, alors que la nouvelle petite bourgeoisie rurale préféra l'intégration dans l'Etat de Syrie.

La politique coloniale de la France a toujours oscillé entre la « mission civilisatrice » et la « domination politique » : il s'agissait de créer une concurrence à plusieurs niveaux pour empêcher l'unité contre la puissance occupante. Les deux objectifs pouvaient être complémentaires ou contradictoires et bien entendu la domination politique finissait par l'emporter, mais la stratégie développementaliste impulsée par la puissance occupante avait pu produire aussi sa propre contestation. La politique de la France coloniale à l'égard du communautarisme dans les Etats du Levant correspond exactement à cette ambiguïté. Cette ambiguïté ne semble toujours pas avoir été résolue aujourd'hui dans notre politique extérieure, mais aussi vis-à-vis de l'appréhension du phénomène dans la société française par les sciences humaines et sociales.

La géographie française est réticente à l'égard du concept de « communauté »

La géographie française n'apprécie pas le terme de « communauté », car il s'oppose à notre républicanisme assimilationniste, mais également en raison de l'influence marxiste, déclinante certes, qui a marqué la géographie comme l'ensemble des sciences sociales. Si nous hésitons aujourd'hui à parler « de classes sociales », justement en raison de la référence au marxisme, en revanche les géographes utilisent davantage le terme de « groupe social » ou de « classe socio-spatiale ». Dans les deux cas, les géographes insistent davantage sur les liens sociaux liés à la profession, au niveau de vie, à l'appartenance territoriale mais rarement à des solidarités de type religieuse et ethnique. Certes l'individu est multiforme, il possède des appartenances plurielles avec des liens forts et des liens faibles⁴⁸, et le fait de partager une même religion ne rapproche pas nécessairement, alors que partager le même style de vie peut jouer davantage. Or, dans de nombreuses régions du monde, il ne faut pas oublier que style de vie et religion se confondent souvent.

Pour la géographie spatiale quantitativiste, le communautarisme ne rentre pas dans l'équation, comme la plupart des déterminants sociaux. A l'exception de quelques départements universitaires où une tradition de géographie culturelle et sociale a perduré, c'est l'aménagement du territoire à partir de méthodes quantitativistes qui l'emporte. Lors de mes études à Besançon, j'ai donc été pétri par les nouvelles approches scientifiques destinées à faire de notre promotion des aménageurs. Nous étions au fait sur les modèles gravitaires, les fractales, les analyses factorielles des composantes, etc. mais, à l'exception d'un cours sur le monde arabe, les approches culturelles et sociales étaient marginales

⁴⁸ Degenne Alain et Forsé Maurice, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Paris, 1994.

pour ne pas dire marginalisées. Je me suis donc trouvé fort démuni lors de mes premières années de recherche en Syrie. Mais le fait d'être candide n'en fut que plus instructif et, surtout, je peux considérer que je n'ai donc pas été préconçu en France pour interpréter l'Orient, ce qui me permet de rejeter toute critique quant à un supposé prisme « orientaliste » que l'on pourrait déceler dans mes travaux.

Au début de mes recherches en Syrie, j'ai donc tenté une approche teintée de « nouvelle géographie », dans la droite ligne des thèses de Michel Brunet. Le choix de la région côtière syrienne, que je n'osais à l'époque qualifier de « région alaouite », était avec le recul des plus mal approprié. Si j'avais travaillé sur la région d'Alep ou de Damas, plus homogène sur le plan communautaire, sans doute aurais-je eu plus de facilité pour appliquer « les lois de l'espace », mais dans le cas de la région alaouite c'était impossible. Le hasard de la confrontation entre la « nouvelle géographie » et le « mauvais terrain » m'a donc conduit à me poser de profondes questions méthodologiques et épistémologiques dès la maîtrise. Progressivement je suis donc passé des approches quantitatives et modélisatrices propres à la géographie spatiale bisontine à une géographie politique, qu'il m'a fallu exhumer dans les réserves de la bibliothèque, en particulier l'ouvrage de Claude Raffestin : *Pour une géographie du pouvoir*⁴⁹. Puis le renouveau de la géographie politique avec Jacques Lévy, Michel Bussi et Stéphane Rosière m'a apporté les outils dont j'avais besoin pour analyser l'espace. Car, pour un laïc issu d'une famille déchristianisée depuis plusieurs générations et provenant par ailleurs d'une région homogène sur le plan religieux, le communautarisme était une donnée complètement inconnue sur le plan personnel également.

Une rencontre personnelle naïve avec le communautarisme

Lors de mon premier séjour en Syrie (1990-1991), à Lattaquié, j'ai étudié la mutation de l'agriculture de la région côtière syrienne. Un sujet en principe très éloigné des enjeux politiques et communautaires de la région. Il s'agissait d'expliquer le passage d'une agriculture méditerranéenne traditionnelle, basée sur le blé, l'olivier et le tabac en montagne, à une agriculture irriguée orientée vers le maraîchage et l'arboriculture en montagne : un sujet de géographie rurale et économique. En fait, des différences de développement apparaissaient nettement en fonction des communautés. Une analyse superficielle en serait restée à l'appartenance communautaire, mais il fallait aller plus loin et comprendre les réseaux⁵⁰ qui les unissaient aux centres économiques et politiques. A l'époque, n'étant pas arabisant, je m'étais focalisé sur l'enclave arménienne de Kessab (au nord de Lattaquié, à la frontière turco-syrienne) où je pouvais converser directement avec mes interlocuteurs, la plupart connaissant l'anglais ou le français, sans le filtre et la contrainte d'un interprète. La communauté arménienne de Kessab avait développé la culture des pommes grâce à une forte aide financière et technique de la diaspora arménienne américaine et grâce à ses réseaux arméniens à Alep pour la commercialisation de la production locale. Les connections entre les ruraux de Kessab et la bourgeoisie alépine s'étaient établis par l'intermédiaire de l'Eglise et grâce à la fonction d'estivage de

⁴⁹ Raffestin Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, 1978.

⁵⁰ Balanche Fabrice, « Clientélisme, communautarisme et fragmentation territoriale en Syrie », *A Contrario*, 2009, n°11.

Kessab. De nombreux citadins arméniens d'Alep passaient leurs étés à Kessab, ce qui créait des liens avec la population locale. L'identité arménienne est donc un facteur de rapprochement qui échappe aux explications économiques rationnelles. Par la suite, j'ai pu multiplier les exemples du même type grâce à ma connaissance de l'arabe, qui me permettait d'étudier d'autres villages sans que la langue ne soit un barrage.

Cette approche ne fut pas sans problème. Ma formation universitaire et philosophique a-communautaire rencontrait les dénégations de mes interlocuteurs à l'égard du communautarisme, dans le contexte de la dictature baathiste : « *nous sommes tous des arabes syriens* ». Il m'a fallu du temps pour avoir la certitude de n'être pas dans l'erreur en adoptant une lecture communautaire. Tel village avait été promu chef-lieu de district, alors que d'un point de vue objectif, il n'était pas le meilleur choix, par son faible potentiel et son rayonnement limité sur la campagne alentour. Son développement en tant que pôle structurant, quarante années après sa promotion, laissait d'ailleurs toujours à désirer. Mes interlocuteurs à la préfecture de Tartous ou dans les ministères damascènes m'affirmaient qu'il s'agissait d'une politique volontariste tout à fait justifiée par des études précises, dont on n'avait pas retrouvé la trace mais qui existaient quelque part. En fait, il s'agissait d'une politique délibérée de favoriser dans la région les villages alaouites et, qui plus est, ceux qui étaient proches du clan Assad. Cheikh Bader, le village en question, comptait de nombreux d'officiers supérieurs, lesquels se devaient par leur position d'aider leur clientèle au village en assurant une promotion administrative qui allait apporter des services et surtout des centaines d'emplois publics. Sur le plan stratégique il convenait également, pour le nouveau régime baathiste, de choisir avec attention les nouveaux lieux de pouvoir, destinés à encadrer le territoire rural et réduire l'influence des grandes villes, jugées hostiles au régime. Le communautarisme s'impose dans la stratégie politique d'un régime qui s'affirme pourtant laïc et a-communautaire. Mais le discours officiel ne résiste pas à une analyse spatiale un peu fouillée. Il m'a fallu en définitive six années de recherche sur le terrain et deux années de rédaction pour être véritablement convaincu de la force de mes hypothèses communautaristes. La suite des événements en Syrie n'a fait malheureusement que renforcer ma conviction d'avoir une lecture communautaire opérante de l'espace proche-oriental.

De Lattaquié à Beyrouth : changement de terrain et changement d'échelle

Un séjour de quatre années au Liban (2003-2007) et un changement d'échelle géographique de mes recherches, de la Syrie au Proche-Orient, m'ont permis de nuancer une approche influencée par la situation particulière de la Syrie. Au Liban le communautarisme est institutionnalisé dans la vie politique, il n'est pas nié comme en Syrie. Les travaux sur le communautarisme au Liban sont nombreux, mais ils restent plus souvent du domaine de la science politique que de la géographie. Dans les travaux d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain, le communautarisme est complètement nié. Le Schéma d'Aménagement du Territoire Libanais⁵¹, réalisé par l'IAURIF et Dar el Hendassa entre 2000 et 2005 n'évoque jamais les différentes communautés et leur territorialisation.

⁵¹ CNRS Liban et CDR, « Organisation du territoire », *Atlas du Liban*, Beyrouth, 2004, pp. 60-63

Mais dans les recommandations finales, on se rend bien compte que l'équilibre territorial préconisé par les aménageurs correspond à un équilibre communautaire non avoué. Le communautarisme est un « non-dit » présent dans tous les esprits ; de sa prise en compte dépendra l'adoption du plan d'aménagement du territoire. Aucun décideur n'osera avouer qu'il refuse le plan car sa communauté est négligée. Les politiciens libanais mettent l'intérêt général au-dessus des intérêts communautaires dans leurs discours, ce qui relève d'une suprême hypocrisie. L'intérêt public est totalement absent du système politique libanais. Ses rares défenseurs n'ont malheureusement aucun pouvoir de décision.

La reconstruction de Beyrouth, objet de recherche récurrent de l'IFPO, fut l'occasion de s'intéresser au moteur réel de la production de l'espace urbain et, par-delà, des forces extérieures qui influencent la production de l'espace au Proche-Orient. Dans les années 1990, la Syrie était un pays relativement fermé, son économie était toujours marquée par le mode de développement autocentré hérité du baathisme triomphant des années 1970-1980. La timide ouverture économique lancée en 1991 par Hafez el Assad n'avait entraîné que peu de changements et ce n'est qu'avec Bachar el Assad que le retournement de l'espace syrien⁵² s'est affirmé et que les Investissements Directs Etrangers ont commencé à affluer en Syrie⁵³. Le Liban et la Jordanie étaient des terrains d'investigation plus pertinents pour comprendre l'intégration économique du Proche-Orient dans le monde. Pour cela il était indispensable de faire le lien avec les pétromonarchies du Golfe, nouveau centre économique de la région. La Jordanie et le Liban sont devenus des périphéries dépendantes du Golfe, tandis que la Syrie demeure un isolat en cours d'intégration si nous reprenons l'approche d'Alain Reynaud⁵⁴. Cette approche centre-périphérie nous fournit un cadre superficiel, car il décrit la situation d'espaces alors que pour restituer la réalité, il faut aussi avoir une approche en termes de réseaux, c'est-à-dire de communautés. Une discussion avec Jean Bisson, spécialiste du Sahara, fut des plus éclairantes dans l'exercice de la remise en cause d'un découpage classique du territoire : « *Et si dans le cas de la Libye, le découpage Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan n'était qu'une illusion ? N'est-ce pas plutôt en termes de réseaux connectés à la manne pétrolière distribuée à Tripoli qu'il faut analyser l'espace libyen ?* ». N'est-ce pas en termes de connexion vis-à-vis des pétromonarchies du Golfe qu'il faut désormais analyser le Moyen-Orient ? Cela n'exclut pas de fortes identités territoriales locales, mais prises désormais dans une concurrence entre réseaux nationaux et régionaux.

La prégnance du communautarisme et des réseaux qu'il induit, ne doit pas nous faire négliger les potentialités intrinsèques de l'espace : une situation de carrefour géographique, la présence de richesses minérales ou des précipitations abondantes dans ce milieu marqué par l'aridité, cependant, comme nous l'avons exposé dans *l'Atlas du Proche-Orient arabe*, les conflits à différentes échelles contribuent à limiter le potentiel économique du Proche-Orient, et par conséquent à entretenir le communautarisme. Le Proche-Orient dispose d'une situation géographique exceptionnelle d'interface

⁵² Balanche Fabrice, « Le retournement de l'espace syrien », *Moyen-Orient*, Paris, octobre 2011

⁵³ Balanche Fabrice, « Une dépendance croissante des pétromonarchies du Golfe », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2011, pp. 80-81.

⁵⁴ Reynaud Alain, « Centre et périphérie », in Bailly Alain, *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 1995, p. 583-600.

entre la première réserve d'hydrocarbures au monde et l'Europe et, pourtant, les différents flux le contournent⁵⁵. Le Proche-Orient n'est donc plus la porte d'entrée du Moyen-Orient comme à l'époque des échelles du Levant. Cette région n'est pas pour autant un isolat, et elle est très bien intégrée dans la mondialisation. Mais précisément dans les métropoles les processus spatiaux issus de la mondialisation rencontrent une territorialité communautaire qui peut provoquer des conflits comme à Beyrouth⁵⁶. A l'échelle du pays, le différentiel de développement impulsé par la mondialisation rencontre lui aussi des lignes de failles communautaires, que les constructions nationales avaient modérées.

Les limites d'une approche communautaire

Le communautarisme n'explique pas tout, et il serait une erreur d'analyser le Proche-Orient à travers ce prisme unique. Pour saisir la complexité de la société proche-orientale, il convient de croiser différentes approches. Lorsque j'ai tenté une analyse des causes de la révolte syrienne dans la « Géographie de la révolte syrienne »⁵⁷, j'ai utilisé trois composantes principales : le communautaire, les classes sociales et la territorialité. Une analyse fondée uniquement sur le communautarisme serait insuffisante pour comprendre les ressorts de la révolution puisque les classes supérieures de toute confession ne prennent pas part à la contestation. Les classes populaires sunnites constituent le gros des troupes, mais toutes les régions, y compris dans les périphéries, n'ont pas rejoint la révolte, ce qui témoigne de fortes oppositions régionales (et par là-même augure mal de l'unité future de la Syrie). Ces phénomènes ont été davantage étudiés au Liban, en raison d'une plus grande liberté de travail pour les chercheurs. La différence de contexte politique entre la Syrie et le Liban explique les contrastes en termes d'organisation sociale et de compréhension de cette réalité par les chercheurs. J'ai pleinement conscience que le communautarisme n'est pas une donnée immanente mais un construit et qu'il peut se dissoudre. Selon Emile Durkheim les solidarités organiques doivent se dissoudre au profit de solidarités mécaniques. Le communautarisme représentait une forme d'organisation sociale issue du passé appelée à disparaître, ce qui était d'ailleurs un des dogmes de l'idéologie baathiste, du nationalisme arabe en général et du socialisme dans les Balkans. Mais force est de constater que ces identités, qualifiées de meurtrières pour Amin Maalouf⁵⁸, ont résisté et peuvent même se renforcer selon les circonstances ; elles peuvent aussi s'affaiblir au profit d'autres types de solidarité et n'être que des instruments de mobilisation, pour ne pas dire de manipulation politique, en vue de réaliser un objectif précis. La *assabiyya*⁵⁹ est l'exemple type. Elle est un groupe de solidarité construit en vue de prendre le pouvoir, reposant sur un noyau communautaire mobilisé

⁵⁵ Balanche Fabrice, « Les hydrocarbures contournent le Proche-Orient », *Atlas du Proche-Orient Arabe*, PUPS, Paris, 2011, pp. 74-75.

⁵⁶ Balanche Fabrice, «The reconstruction of Lebanon or the racketeering rule», in Knudsen Are and Kerr Michael, *Lebanon after the Cedar Revolution*, Hurst, London, 2012, pp.145-162.

⁵⁷ Balanche Fabrice, « Géographie de la révolte syrienne », *Outre Terre*, Septembre 2011, n°29.

⁵⁸ Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998, 192 p.

⁵⁹ Un groupe de solidarité. Pour plus de détail sur la 'assabiyya, il convient de lire l'article d'Olivier Roy : *Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale*, Cahiers du CERI 16, 1997, 48 p.

en ce sens mais pas seulement : des membres de la petite bourgeoisie sunnite s'étaient joints au clan alaouite des Assad pour prendre le pouvoir en 1970.

Une géographie française prisonnière d'une pensée universaliste

Je suis conscient que le sujet traité par cette HDR est délicat, qu'il rappelle une géographie coloniale révolue et que l'on peut me reprocher de souscrire aux théories de Samuel Huntington sur *Le choc des civilisations*⁶⁰. Or, cela nous renvoie précisément à un article très stimulant de Vincent Gouëset (Rennes II) et Odile Hoffmann (IRD) : « Communautés, communautarisme. Un concept qui semble poser problème dans la géographie française »⁶¹. Les auteurs s'interrogent sur : « *le discrédit, voire les préjugés qui planent sur elle [la notion de communauté], alors même qu'il s'agit à nos yeux [ceux des auteurs], d'un concept particulièrement riche pour interpréter de nombreux faits sociaux, tant en France que sur les terrains latino-américains que nous avons l'habitude de parcourir* ».

Il est difficile d'ajouter des arguments (supplémentaires) au propos de cet article. Car il cerne parfaitement l'embarras de la géographie française face à un concept qui n'en pose pas à la géographie anglo-saxonne, plus habituée au concept de « *community* » et par extension « *communitarianism* ». En premier lieu, on peut noter une réticence idéologique de la géographie française : « Ce discrédit à l'égard du communautarisme feint d'opposer, pour aller vite, un modèle d'universalisme « à la française » (celui des droits de l'homme) à une dérive vers un communautarisme « à l'américaine », cette accusation étant elle-même devenue (...) un procédé récurrent de stigmatisation dans la vie des idées en France »⁶²

Nous sommes prisonniers de nos propres représentations, qui nous empêchent de considérer un fait que nous ne comprenons pas ou que nous combattons du fait de la défense de nos valeurs républicaines. En ce sens nous ne sommes pas très différents du régime baathiste syrien qui nie officiellement toute identité autre que « arabe syrienne ». Certes, il faut éviter d'activer les différences identitaires qui pourraient les conduire à s'affronter, mais nier ces mêmes identités conduit à des frustrations qui conduisent elles-mêmes à la violence. Le communautarisme est porteur de menaces, l'exemple du Proche-Orient le prouve. Jean Pierre Derriennic a une phrase très juste pour qualifier l'attitude des Occidentaux à l'égard des conflits communautaires : « *pour nous autres Occidentaux modernes, individualistes et rationalistes, les conflits identitaires paraissent futiles ou absurdes* »⁶³. Il nous faut du temps pour admettre la réalité communautaire d'un conflit, et même lorsque l'évidence s'impose, nous nous évertuons à chercher des explications politiques, économiques et sociales. Une fois le conflit terminé, l'histoire est réécrite pour mettre en avant les déterminants politiques et géopolitiques. Nous concluons que les identités confessionnelles et ethniques sont manipulées par

⁶⁰ Huntington Samuel, *Le Choc des Civilisations*, Editions Odile Jacob, Paris, 2007

⁶¹ Gouëset Vincent et Hoffmann Odile, « Communautés, communautarisme : un concept qui semble poser problème dans la géographie française », in *Séminaire "communauté(s)"*. Rennes, CNRS, 2002, (17), p. 13-21

⁶² Gouëset Vincent et Hoffmann, *opus cité*, 2002, p.15

⁶³ Derriennic Jean-Pierre, *Les guerres civiles*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001, p.90.

des dirigeants sans scrupules. Certes, il est clair que l'ex Président serbe Slobadan Milosevic a utilisé le nationalisme serbe pour asseoir sa légitimité lors de la crise du modèle yougoslave des années 1980, mais si cela a fonctionné c'est bien que l'identité serbe orthodoxe avait un sens, tout comme les autres identités : croate catholique ou kosovar musulmane. Les identités confessionnelles ou ethniques sont toujours plus solides pour la majorité de la population que les identités idéologiques. Le socialisme titiste n'est pas parvenu à dissoudre les identités communautaires ou « nationales », car il s'agit aujourd'hui de nation au sens propre, dans une citoyenneté yougoslave fédératrice. Le socialisme titiste n'a fait que figer des conflits communautaires dans les Balkans, tout comme le soviétisme dans le Caucase. Lors de la dissolution de l'URSS, les conflits entre Azeris et Arméniens ont repris là où ils s'étaient interrompus en 1921. Le nationalisme arabe, dans sa tendance panarabe avec Nasser ou « régionale » avec le Baathisme, firent de même. L'écran de fumée idéologique a fini par se disperser et les querelles identitaires reprennent avec l'affaiblissement de l'autoritarisme à la faveur du « Printemps arabe ».

La domination idéologique du concept de classe sociale comme facteur unique d'organisation sociale et par conséquent d'explication des réalités socio-spatiales à largement contribué à ce que la Géographie française rejette le communautarisme aux oubliettes. Il en fut de même dans d'autres disciplines comme la science politique. Dans les années 1970, l'ouvrage d'Hélène Carrère d'Encausse : *L'empire éclaté*⁶⁴ fut très mal reçu par les milieux académiques. Pourtant la partition de Chypre et la guerre civile libanaise prouvaient que les clivages communautaires n'avaient pas disparu au profit des luttes coloniales et d'un simple affrontement idéologique entre l'Est et l'Ouest. Dans les années 1990, l'éclatement de l'URSS a fini par donner raison à Hélène Carrère d'Encausse, même si le mouvement est venu de l'ouest de l'Empire et non des républiques musulmanes comme elle l'avait supposé. La fin de la Yougoslavie, les tensions ethniques en Afrique subsaharienne, la division actuelle de l'Irak et la partition du Soudan ont fini par faire évoluer la position de la géographie française sur le sujet. Nous trouvons, dans le manuel de *Géographie humaine* de Jean Paul Charvet et Michel Sivignon, un chapitre dédié à cette question : « Aires culturelles et divisions politiques : le fractionnement du monde », avec une remarque des plus éloquentes : « A l'unification économique et technique de la planète s'oppose la mosaïque culturelle du monde, qui elle-même produit le morcellement politique »⁶⁵.

L'affaiblissement du marxisme a sans doute contribué à ce changement de position chez les anciennes et les jeunes générations, mais le modèle laïc et assimilationniste de la république française continue à influencer notre vision de la société, même celles qui n'ont pas été modelées par deux siècles de centralisme jacobin. *Le choc des civilisations* de Samuel Huntington se trouve donc rejeté par les intellectuels français comme une vision réactionnaire du monde, tout comme *L'empire éclaté* avait été rejeté dans les années 1970. L'ouvrage de Samuel Huntington contient certes des excès, notamment à l'égard du monde musulman, mais globalement il énonce des processus

⁶⁴ Carrère D'Encausse Hélène, *opus cité*, 1978.

⁶⁵ Charvet Jean-Paul et Sivignon Michel, *Géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 2008, p.98.

géopolitiques avérés depuis sa parution en 1996. Contrairement à la rumeur, Samuel Huntington ne défend pas le choc des civilisations, il met en évidence un risque de conflit identitaire à l'échelle mondiale après la fin de la guerre froide, dans le but de l'éviter. Cette hypothèse est confirmée par d'autres politistes moins sulfureux aux yeux de la critique, comme Jean Pierre Derriennic : « *l'obsession des identités qui semble se développer dans le monde d'aujourd'hui risque d'avoir le même type d'effet [que le conflit théologique du XVI^{ème} siècle sur la prédestination et qui a duré jusqu'à ce que la question cesse d'être prise au sérieux, c'est-à-dire plusieurs siècles plus tard]. L'avenir semble appartenir davantage aux guerres civiles identitaires qu'aux guerres partisans ou socio-économiques* »⁶⁶

Dans le *Rendez-vous des civilisations* de Youssef Courbage et d'Emmanuel Todd, nous trouvons un peu d'espoir quant à cette évolution dramatique illustrée notamment par le conflit syrien. Les auteurs montrent que les convergences démographiques entre les civilisations, notamment entre le monde musulman et le monde occidental, devraient rendre à terme les relations moins conflictuelles. Cela sera-t-il suffisant pour résorber les clivages communautaires ? Mes réflexions à partir des espaces syrien et libanais me rendent assez dubitatif sur la question. Il me semble au contraire que le Proche-Orient s'achemine vers une reprise des conflits sur des bases communautaires jusqu'à l'expulsion des plus minoritaires et la partition territoriale de ceux qui en ont la possibilité⁶⁷. Cela n'est certes pas en accord avec une idée moderne et rationnelle du monde, mais la géographie doit aussi intégrer l'irrationnel comme facteur de production de l'espace.

⁶⁶ Derriennic Jean Pierre, *opus cité*, p. 110.

⁶⁷ Balanche Fabrice, « L'Etat au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient », *L'Espace Politique*, n°11, 2010/2.

Chapitre 1

Définir et repérer le communautarisme dans l'espace

Le communautarisme est-il un facteur pertinent d'organisation de l'espace ? Il s'agit de la question naïve que je me suis posé dès les premiers mois de mes recherches en Syrie en 1990. Tout comme le général De Gaulle, je suis arrivé avec des idées simples dans cet Orient compliqué. En géographie, les problématiques simples ne doivent pas forcément être disqualifiées et, à partir de l'analyse naïve du terrain, il est possible d'appréhender toute la complexité de sa création, d'autant plus à l'égard du livre d'histoire à ciel ouvert qu'est le Proche-Orient¹. Les minorités religieuses et ethniques sont autant de buttes témoins de son histoire depuis l'Antiquité, métamorphosées pour certaines sous la pression de nouvelles strates religieuses, rehaussées pour certaines par le contre coup de l'impérialisme européen. Le territoire est parcouru par des lignes de failles et comporte des discontinuités liés à la coprésence de différentes communautés. L'espace est donc loin d'être homogène, les théories de Christaller relèvent de la parfaite utopie au Proche-Orient, comme plus généralement les théories d'une géographie spatiale qui donne la primauté aux lois de l'espace sur celle de la société.

Les géographes de la période mandataire, tels que Jacques Weulersse ou Etienne de Vaumas, avaient pour habitude, dans leurs monographies, de commencer par une présentation des populations en fonction de leur appartenance communautaire. Cette méthode a perduré au-delà du Mandat puisque dans la *Syrie d'Aujourd'hui*², nous avons également un chapitre d'introduction, rédigé par Michel Seurat sur la distribution de la population par communauté. Les critères confessionnels et ethniques sont mis en avant pour distinguer les populations dans une première grille, puis, dans une seconde grille, Michel Seurat distingue les différentes tribus et clans qui fragmentent les « communautés ». En définitive, on se rend compte que les « communautés » ethniques (kurde, arabe, turkmène, tcherkesse, arménienne) et confessionnelles sont loin d'être des monolithes, si ce n'est pour les plus faibles numériquement (assyro-chaldéens, syriaques, yézidis, etc.). Il faut descendre à l'échelle du clan pour rencontrer l'entité de base de la société. A partir du clan ou contre le clan, les constructions communautaires plus ambitieuses apparaissent, selon les principes segmentaires définis par l'anthropologue Guellner³.

Cependant notre démarche n'est pas la même que celle de l'anthropologue. Il nous faut trouver dans l'espace des preuves matérielles de cette fragmentation et de cette appropriation par des groupes sociaux qui forment des « communautés ». La communauté dont nous allons traiter se définit en tant que groupe de solidarité liée par une identité commune, héritée et non choisie, à la différence des identités politiques, territoriales ou sociales. Certes les identités « choisies » peuvent être imposées

¹ Balanche Fabrice, « la Syrie : un potentiel touristique peu développé pour le plaisir des initiés », *Teoros*, été 2006, n°26.

² Raymond André, *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1980, 340 p.

³ Guellner Ernest, *Saints of the Atlas*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1969, 317 p.

en partie, si l'on considère que l'individu n'est pas libre de ses choix professionnels, de résidence et matrimoniaux. Cependant les principes d'endogamie communautaire et sociale sont tels au Proche-Orient, que les mariages mixtes, vis-à-vis de ces deux critères, sont marginaux.

Dans le rôle de Candide en Syrie, mes premiers questionnements à propos du communautarisme sont venus de la confrontation au terrain, des blocages rencontrés dans les tentatives d'analyser les facteurs de production de l'espace, avec des outils conceptuels mal appropriés. Cette première partie est donc consacrée à l'identification conceptuelle des communautés au Proche-Orient, puis à leur inscription dans l'espace. Dans la pratique, mon approche méthodologique était inverse : brouillonne et hésitante comme on peut l'être lorsqu'on avance dans l'obscurité vers un but inconnu. Après vingt ans de pratique, j'ai pris un peu plus d'assurance et peut désormais afficher des hypothèses claires en préambule.

A-Différents types de communautés aux identités sécantes

Le chercheur est prisonnier de ses propres représentations conceptuelles et culturelles. En allant vers l'Orient, le jeune géographe français que j'étais s'est retrouvé confronté à une réalité tout à fait inconnue. La société syrienne était loin d'être organisée sur un principe de classes sociales. Même si ces classes existaient, elles faisaient moins sens que les identités communautaires. Cependant les discours sur le thème étaient complètement à l'opposé de ce que je pouvais percevoir : « nous sommes tous des arabes syriens », « nous sommes libanais et ils n'y a pas de différences entre chrétiens et musulmans », « les communautés, c'est une invention de l'Occident pour diviser les Arabes et faire le jeu d'Israël », « les Kurdes sont des étrangers venus de Turquie ». Ce n'est qu'après plusieurs années de profonde intimité avec la société syrienne que j'ai pu commencer à y voir clair, sortir de mes propres représentations occidentales et faire la part du discours convenu destiné à l'*ajnabi* (l'étranger). Le communautarisme est bien une réalité, le mode majeur d'organisation de la société en Syrie tout comme au Liban, et par conséquent d'organisation de l'espace. D'illustres géographes avant moi l'avaient bien compris, mais oubliés ou rejetés pour leurs sympathies avec le colonialisme, leurs écrits paraissaient tout aussi datés que les monographies rurales des élèves de Vidal de Lablache. *L'Orientalisme*⁴ d'Edward Saïd, publié en anglais en 1978, avait d'ailleurs frappé d'infamie toutes les recherches occidentales sur l'Orient⁵.

En Syrie et au Liban, le communautarisme se définit avant tout par la confession. Néanmoins il existe des groupes ethniques qui se différencient par l'usage d'une langue différente de l'arabe, mais ils sont minoritaires. Cela ajoute une complexité à la définition du communautarisme dans cet espace puisque religion et ethnie peuvent se croiser. Les Arméniens, de confession chrétienne, sont plus proche des

⁴ Saïd Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 2005. 422 p.

⁵ Brisson Thomas, « La critique arabe de l'orientalisme en France et aux États-Unis » in « Lieux, temporalités et modalités d'une relecture », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2008/3 Vol. 2, n° 3, p. 505-521. DOI : 10.3917/rac.005.0505

Arabes chrétiens que des autres minorités ethniques musulmanes Turkmènes et Kurdes. En revanche, les Kurdes, de confession musulmane sunnite, sont distants des Arabes musulmans même si l'appartenance confessionnelle commune favorise les mariages inter-ethniques. Il est difficile bien sûr de généraliser en fonction du niveau social et de la région considérée : à Damas les Kurdes et les Arabes musulmans se mélangent facilement, ce qui n'est pas le cas dans les territoires kurdes du Nord-Est par exemple. A Alep, les Arméniens sont très endogames, tandis qu'au Liban ils se marient davantage avec les autres chrétiens. Il faudrait ajouter également le facteur temps dans les pratiques endogames ou exogames, certaines périodes étant plus propices à l'exogamie en raison de l'ouverture des mœurs. Daniel Meier, dans son ouvrage sur les mariages entre Libanais et Palestiniens⁶, a ainsi montré que les années 1960-1970 étaient plus propices à ce type d'union que les années 1980 – 1990, pour des raisons institutionnelles mais aussi idéologiques. Les Palestiniens sont pourtant Arabes, chrétiens ou musulmans, ce qui favorise leur intégration dans les différentes communautés en Syrie et au Liban, mais leur situation politique leur confère une identité quasi ethnique.

1-Les communautés ethniques résistent à l'arabisation

Dans le nord de la Syrie les communautés turkmènes et kurdes, toutes deux sunnites, s'affirment en tant qu'ethnies et non religion (figure 2). Les langues turques et kurdes se sont maintenues dans la sphère familiale et depuis plusieurs années se trouvent renforcées par les télévisions satellitaires qui émettent en turc et en kurde.

Lors de la réalisation d'un atlas ethnographique de Syrie⁷ non publié, je me suis rendu compte de la difficulté de distinguer clairement entre les Kurdes, les Turkmènes et les Arabes. Le critère de différenciation est bien sûr la langue, mais officiellement il n'existe que la langue arabe, les autres sont proscrites. Des communautés kurdes et turkmènes se sont arabisées et aujourd'hui, elles n'ont du souvenir de leur origine non arabe que la toponymie et les patronymes. Ainsi le Jebel Akrad, au nord-est de Lattaquié, correspond au nord de la montagne alaouite ; il a été peuplé par des tribus kurdes amenées par le sultan Baïbar lorsqu'il a repris la région aux croisés durant le XIII^{ème} siècle. La population ne parle plus le kurde depuis des siècles et ne se sent pas du tout proche du mouvement nationaliste kurde. A Damas, les Kurdes du quartier de Rukken ed Din sont aussi très arabisés, installés depuis les années 1950. Les nouvelles générations ont coupé le lien qui les reliaient avec les villages de Jezireh ou du Kurgh Dagh, au nord d'Alep. La jeunesse de Rukken ed Din a d'ailleurs davantage rejoint la révolution syrienne plutôt que le PYD, la branche syrienne du PKK. En revanche les Kurdes venus plus récemment et installés dans les quartiers informels, comme au pied de Mashrou Doumar (le nouveau Damas) conservent l'usage de la langue kurde et défendent leur

⁶ Meier Daniel, *Mariages et identité nationale au Liban. Les relations libano-palestiniennes dans le Liban de Taëf (1989-2005)*, Collection Développements. Genève : Institut de hautes études internationales et du développement ; Paris, Karthala, 216 p.

⁷ Balanche Fabrice, *Syrie : ethnies et confession*, 2005, non publié.

identité kurde. L'identité ethnique ne constitue pas forcément un ciment communautaire naturel, car elle se dissout plus facilement que la confession. Dans le cas présent, l'ethnie ne constitue pas un code social qui permet de distinguer les Kurdes des autres syriens. Le particularisme kurde proviendrait plutôt des discriminations à leur rencontre par le nationalisme arabe⁸.

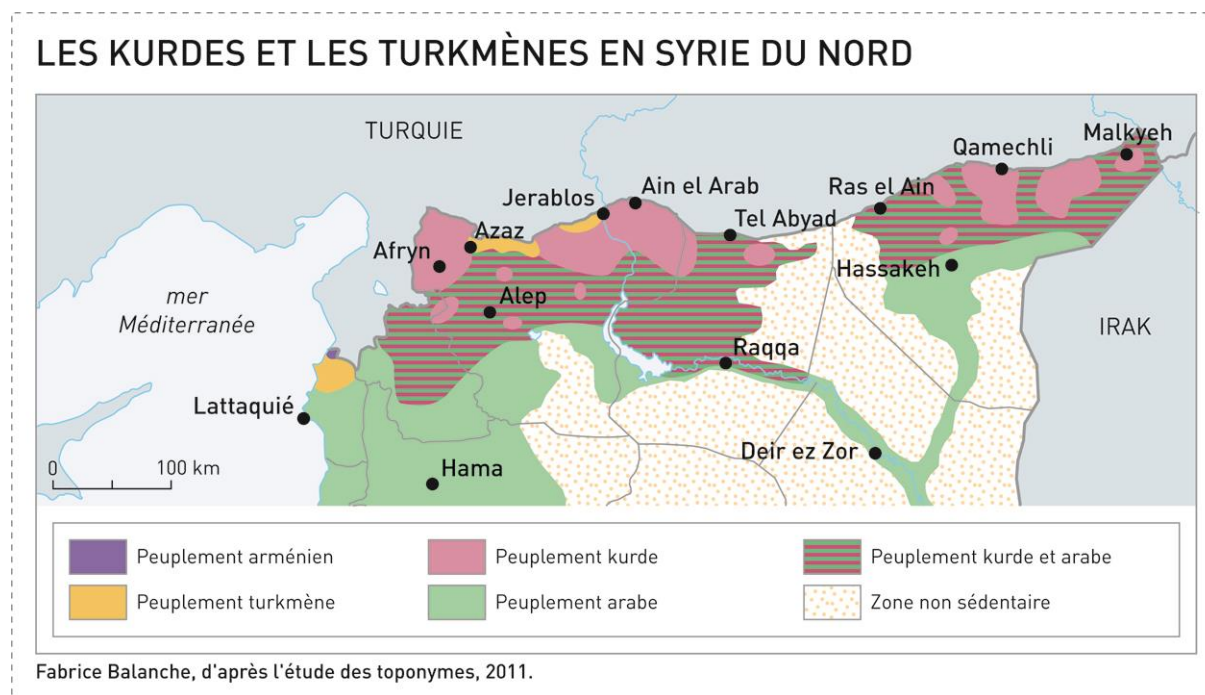


Figure 2 : Planche « Le nationalisme arabe et la lutte contre le communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 36-37

Le nationalisme arabe, dans sa version syrienne, a voulu éliminer les identités kurdes et turkmènes, pour des raisons idéologiques mais aussi géopolitiques. Ces deux groupes occupant de vastes territoires à la frontière turque, ce qui peut remettre en cause l'intégrité territoriale du pays, contrairement à d'autres minorités non arabes telle que les Arméniens et les Tcherkesses qui ne représentent aucun danger de ce type, car peu nombreuses et dispersées. La politique d'arabisation lancée dans les années 1950 fut intensifiée par le Baath en 1963 : création d'une ceinture de villages arabes à la frontière turque (Tell Abyad), interdiction de l'usage du turc et du kurde, retrait de la nationalité syrienne à une partie de la population kurde (les « *bidoun* » ou « sans-papiers ») et, surtout, abandon économique des zones de peuplement kurde et turkmène par le régime, entraînant l'exode de la population vers les villes où les autorités pensent qu'elles s'arabiseront plus vite. Cette situation provoque une révolte des Kurdes en 2004, faisant une centaine de morts. Les promesses de développement et de régularisation des « *bidoun* » ne furent pas suivies d'effets. Il a fallu attendre le printemps 2011 pour que le régime cède enfin sur la question des Kurdes « apatrides ».

Les Tcherkesses, population chassée du Caucase à la fin du XIX^{ème} siècle par l'avancée russe, sont aujourd'hui parfaitement intégrés au sein de la population arabe. Du fait de leur appartenance à l'Islam sunnite et de l'abandon de leur langue d'origine. Ils ne constituent pas comme en Jordanie,

⁸ Carré Olivier, *Le nationalisme arabe*, Fayard, Paris, 1993, 293 p.

une caste militaire avec des sièges réservés au Parlement, sur laquelle s'appuie la monarchie hashémite, ce qui a contribué à maintenir leur cohésion et leur existence en tant que communauté ethnique.

Les Arméniens constituent une véritable minorité ethnique, car ils ont conservé leur langue au Liban et en Syrie, grâce à des institutions scolaires propres et à une forte endogamie. Les écoles arméniennes s'inscrivent naturellement dans le système éducatif libanais puisque les écoles privées peuvent dispenser un enseignement en n'importe quelle langue. En revanche, les Arméniens bénéficient d'un véritable privilège en Syrie. Lors de la nationalisation et l'arabisation des écoles en 1970, Hafez el Assad a permis aux Arméniens de conserver leur langue dans leurs écoles devenues semi-privées.

Les Arméniens ne remettent pas en cause l'unité nationale comme les Kurdes et les Turkmènes en Syrie. Ils sont en majorité venus de Turquie après les massacres de 1915, peu nombreux et dispersés dans les grandes villes syriennes. Seul un groupe de villages autour de Kessab constitue une enclave rurale arménienne en Syrie. Pour le régime, le fait d'accorder des privilèges linguistiques aux Arméniens est une façon de reconnaître leur particularisme et de se les attacher. Cette communauté est ainsi parmi les plus fidèles au régime de Bachar el Assad ; à Alep, le parti Dahnag a organisé des manifestations pro-Assad dès mars 2011 et les notables arméniens ont immédiatement apporté leur soutien au régime. Les Arméniens de Syrie sont sortis de leur réserve politique, alors que d'habitude ils restent en retrait de la vie politique, se considérant comme des invités en Syrie et par conséquent refusant de prendre position dans les affaires intérieures. Au Liban, ils sont restés neutres durant la guerre civile, ce qui leur permettait de passer de l'Est à l'Ouest de Beyrouth sans difficulté. Mais en temps de paix, ils rentrent dans le jeu politique libanais puisqu'ils disposent de députés au parlement, évitant toutefois de prendre parti trop fermement pour l'un ou l'autre des camps : « 14 mars » ou « 8 mars », c'est-à-dire pour simplifier anti-syrien et pro-syrien.

En tant que minorité ethnique, les Arméniens sont divisés en différentes communautés religieuses : Arméniens orthodoxe, puisque l'Eglise arménienne est autocéphale, mais aussi Arméniens catholiques, une partie ayant rejoint Rome sous la pression des missionnaires catholiques, et enfin protestants. Les protestants sont ceux qui se mélangent le plus avec les non-Arméniens, en raison de leur faiblesse numérique. Les deux autres confessions possèdent leur propre clergé.

2-L'héritage du *millet* ottoman : le confessionnalisme

Le communautarisme au sens propre, tel que nous le connaissons au Proche-Orient, se définit par la confession. Cette définition est héritée du système du *millet* ottoman. Les différentes obédiences chrétiennes et les juifs disposaient d'une autonomie tandis que les musulmans appartenaient tous à l'*Umma* (la communauté des croyants musulmans). Théoriquement, il n'y avait donc pas de différences entre sunnites et chiites, mais en pratique, tous n'appartenaient pas à cette *Umma*. Les

groupes hétérodoxes : alaouites, druzes ismaéliens et yézidis n'étaient pas considérés comme musulmans. Ils étaient reclus dans les montagnes refuges et tolérés dans les plaines où ils servaient de main d'œuvre agricole et de remparts contre les attaques bédouines⁹.

Ces communautés musulmanes furent plus ou moins reconnues comme musulmanes pour des raisons politiques au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Les Ismaéliens se placèrent sous la protection des Ottomans au milieu du XIX^{ème} siècle, pour échapper à la persécution dont ils étaient victimes de la part des alaouites dans la montagne côtière, ce qui permit leur intégration à l'*Umma*. Le conflit entre ismaéliens et alaouites n'était pas une guerre de religion, mais simplement un conflit communautaire motivé par la pression démographique. Cette dernière poussait les plus nombreux, les alaouites, à vouloir s'emparer des terres des minoritaires : les Ismaéliens. En 1919, la révolte des alaouites de Cheikh Saleh Mansour, le premier révolutionnaire de la Syrie contemporaine, selon l'histoire officielle, était en fait motivée par le même conflit avec les Ismaéliens. Profitant de l'effondrement des Ottomans, ce chef de tribu alaouite de Cheikh Bader voulait s'emparer des terres de ses voisins ismaéliens, et lorsque l'armée française s'interposa, cela conduisit à une révolte généralisée du Sud de la Montagne alaouite¹⁰. En 2004, des conflits de voisinage provoquèrent un affrontement entre Ismaéliens et Alaouites à Qadmous, gros bourg de la montagne côtière. Les Ismaéliens de Qadmous appelèrent immédiatement à l'aide ceux de Massyaf et de Salamyeh, faisant jouer la solidarité communautaire. Les notables et les autorités calmèrent les esprits, mais il est clair que le conflit est toujours latent.

Les alaouites et les druzes furent reconnus comme musulmans par une fatwa de l'Imam de Jérusalem Al Hussaini en 1932. Il s'agissait d'unir les arabes contre le danger sioniste en Palestine et la colonisation franco-britannique. Cette fatwa était également motivée par le danger d'une conversion massive des alaouites au christianisme. Car des pères jésuites¹¹ avaient commencé à convertir des villages alaouites du Sud du Jebel Ansaryeh. Les alaouites n'étant pas considérés comme musulmans par les autorités sunnites et chiites, le pacte hérité des Capitulations, qui consistait à ne convertir au catholicisme que les chrétiens de rite oriental, ne s'appliquait pas aux alaouites. Cela provoqua un tollé dans les milieux sunnites et nationalistes arabes qui réagirent par cette fatwa intégratrice de circonstance.

La reconnaissance ou la défiance à l'égard d'une communauté est par conséquent plus réellement dépendante du politique que du dogme religieux. A l'heure actuelle, les communautés comptent des croyants, des pratiquants et des non-croyants mais ces derniers ne peuvent affirmer. En Syrie, tout comme au Liban, la catégorie athée est inconnue, chacun possède une religion par naissance,

⁹ Balanche Fabrice, « Un puissant communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, pp. 22-23.

¹⁰ Weulersse Jacques, *Le pays des Alaouites*, Tours, Arthaud, 1940, 418 p.

¹¹ Chantal Verdeil, « Une « révolution sociale » dans la montagne, la conversion des alaouites par les jésuite dans les années 1930 », B. Heyberger, R. Madinier (dir), *L'Islam des marges : mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman, XVIe-XXe siècles*, Paris, EHESS, 2010, pp. 81-105.

mariage ou conversion, mais il est impossible de n'avoir aucune appartenance religieuse¹². Il ne s'agit pas d'une simple obligation administrative. L'obligation est sociale, car proclamer son athéisme revient à être mis en marge de la société. Lorsque la France avait institutionnalisé le système confessionnel libanais, elle avait créé une communauté spéciale : celles des laïcs, à laquelle pouvaient appartenir ceux qui souhaitaient quitter le système confessionnel. Mais cette dix-neuvième communauté ne fut pas retenue par le Liban indépendant.

3- La tribu constitue l'échelon de base du communautarisme

L'ethnie et la confession sont constitutifs du communautarisme. Mais il ne faut pas négliger ce qui correspond, à mon sens, à l'échelon de base du communautarisme, le clan et la tribu. Par convenance nous pouvons assimiler le terme de clan à celui de tribu, même si en principe le clan est un groupement interne à la tribu. Pour définir la tribu, il convient de faire référence à Philippe Droz Vincent qui explique parfaitement le phénomène tribal contemporain au Proche-Orient :

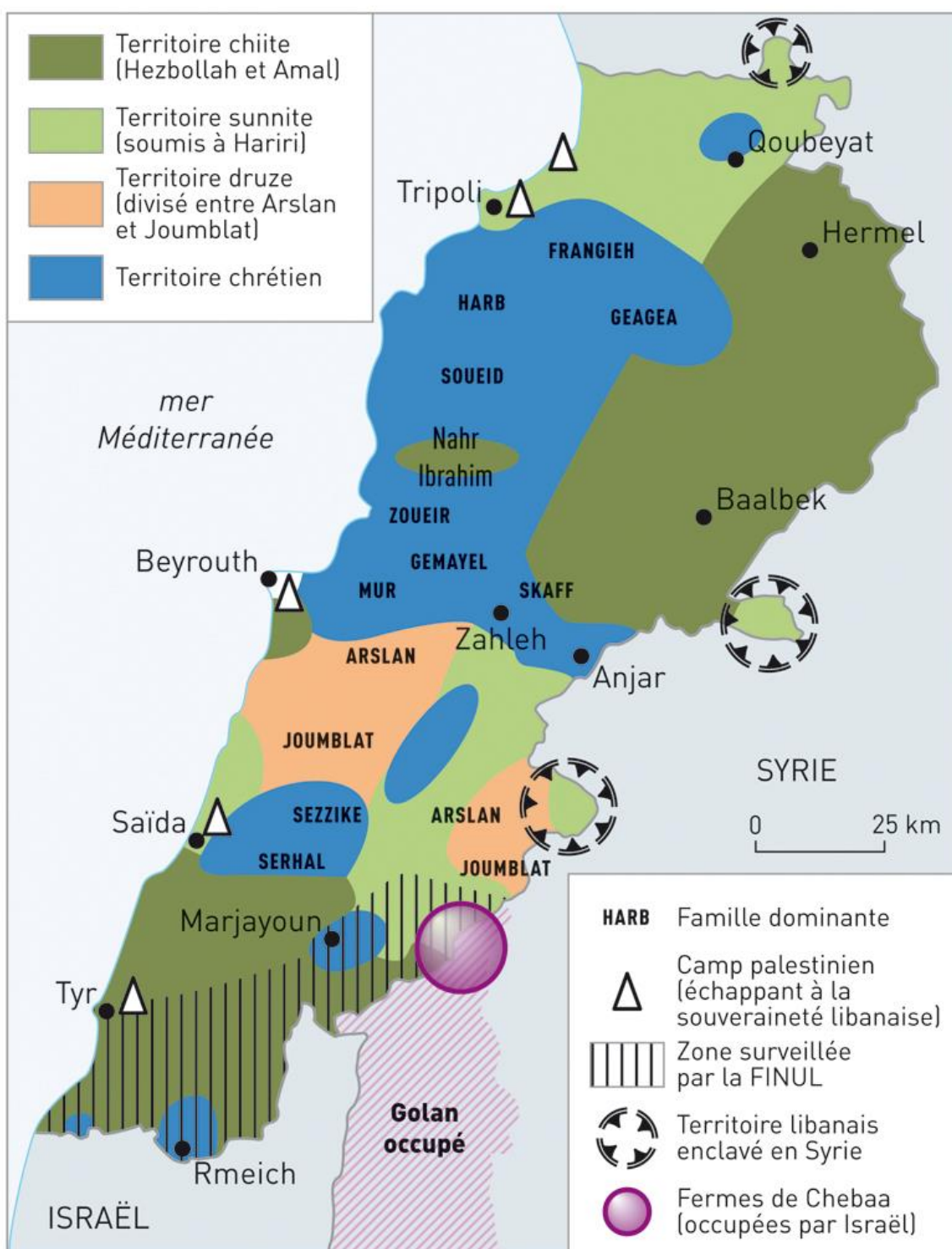
« Le mot « tribu » est donc plus stable que la réalité qu'il est censé décrire. Le monde « bédouin » a été détruit, sédentarisé et cadastré par les pouvoirs étatiques. Mais la culture tribale et ses références au sang ou à l'ancêtre, à une hiérarchie généalogique, à l'exercice du pouvoir au sein des groupes familiaux perdurent. (...) Elle a même retrouvé dans les Etats, par exemple l'Irak depuis les années 1990, une nouvelle force. En distinguant un tribalisme social diffus au sein d'une société qui trouve là des moyens de survivre dans des conditions difficiles (« ruralisation » des quartiers des villes par exode rural, importation de l'ethos tribal dans des réseaux de solidarité), d'un tribalisme politique dans des luttes pour le pouvoir entre les réseaux familiaux déployés autour des dirigeants. Le tribalisme « réinventé » ou redécouvert est alors le symptôme de l'affaiblissement ou des défauts de l'Etat (nation) dont il est le complémentaire dialectique »¹³

Le tribalisme est des plus répandus dans l'espace syro-libanais. Il ne faut pas le limiter aux régions reculées de la Jezireh, car il est tout aussi présent dans la montagne alaouite et dans le Mont Liban. Les tribus alaouites ne sont pas basées sur les liens du sang, comme chez les bédouins, mais sur des liens territoriaux ou de voisinage. La référence à un ancêtre commun existe, mais c'est le territoire qui est fondateur de la tribu chez les alaouites ou les maronites. Le village alaouite traditionnel se définit par une grande famille, un cheikh et la terre. Le cheikh est celui qui donne le nom à la tribu, il est le garant de l'unité du village ; la terre est le mode de reproduction de la communauté villageoise, et la grande famille la défendait politiquement. Nous retrouvons cette organisation chez les druzes et les maronites au Liban. Quant aux chiites, la montée en puissance des partis politiques Amal et Hezbollah a eu pour conséquence de réduire sensiblement l'influence des notables.

¹² Il existe une catégorie « sans religion » au Liban pour les épouses d'origine étrangère de Libanais qui n'ont déclaré aucune religion à l'Etat Civil. Mais elles sont rares car cela pose des problèmes d'héritage et de garde des enfants.

¹³ Droz Vincent Philippe : *Comprendre le Moyen-Orient*, Le Cavalier blanc, Paris, 2009, p. 31.

LA FRAGMENTATION TERRITORIALE AU LIBAN



Fabrice Balanche, 2011.

Figure 3 : Planche « Liban : triomphe du laisser-faire et du communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 44-45

Les grandes familles maronites et druzes sont des chefs de tribu qui ont constitué des partis politiques : la famille Gemayel de Bikfaya règnent sur le parti phalangiste, la famille Frangié de Zghorta sur les Maradas, la famille Joumblat du Chouf sur le Parti Socialiste Progressiste et la famille concurrente d'Arslan de Aley sur le Parti Démocratique (figure 3). Nous retrouvons cette fragmentation interne à la communauté chez les Kurdes où chaque grande tribu a constitué son parti politique (17 en Syrie). Les deux grands partis kurdes de Syrie, le PYD (branche syrienne du PKK) et le Parti Démocratique du Kurdistan (branche locale du PDK de Massoud Barzani), reposent sur un socle tribal. Mais du fait de leur idéologie, marxiste pour le premier et plutôt libérale pour le second, ils recrutent aussi dans des classes sociales différentes : populaires pour le PYD et la petite bourgeoisie citadine pour le PDK. Les Kurdes syriens sont unis pour obtenir une autonomie comparable à celle du Gouvernement Régional du Kurdistan du Nord-Irak. Par conséquent, des solidarités idéologiques au sein de la communauté kurde se constituent mais, en cas de conflit interne, il est clair que les solidarités tribales l'emporteront. Dans une guerre civile identitaire, la violence s'exerce entre communautés mais également au sein des communautés.

4-Des liens primaires entretenus par le système politique et économique

Si les liens primaires sont puissants, ils ne le sont pas naturellement. L'institution politique maintient leur force au Liban puisqu'elle oblige les citoyens à s'inscrire dans le confessionnalisme politique. Le système clientéliste en Syrie enferme les individus dans des réseaux communautaires pour l'accès aux ressources : les alaouites pris en otages par la famille Assad constituent un exemple caricatural¹⁴. Les difficultés économiques dans les deux pays empêchent les individus de s'émanciper de leurs familles et par conséquent de leurs communautés, car ils ont besoin des réseaux de solidarités primaires pour survivre.

Le potentiel d'émancipation est par conséquent plus fort dès que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Mais les notables sont alors rattrapés par leur communauté qui se rappelle à leur souvenir. Au Liban, les notables sont des chefs communautaires qui utilisent tous les ressorts du communautarisme pour s'imposer sur la scène politique nationale. En Syrie, la famille Assad compte avant tout sur les alaouites pour contrôler le pays, mais cela ne l'empêche pas d'étendre son réseau clientéliste à l'ensemble des communautés syriennes, à travers des relais non alaouites appartenant aux deuxième et troisième cercles du pouvoir¹⁵.

En temps de guerre, le repli sur la communauté est le plus sûr facteur de survie. La crise actuelle en Syrie et la guerre civile libanaise illustrent parfaitement ce phénomène. En temps de paix, la communauté est un réseau social mobilisable pour trouver un emploi, obtenir une dérogation dans l'administration, etc. Ce système clientéliste à base communautaire perdure depuis des siècles. Il fut

¹⁴ Balanche Fabrice, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Karthala, Paris, 2006, 311 p.

¹⁵ Chouet Alain, « L'espace alaouite à l'épreuve du pouvoir », *Maghreb-Machrek*, 1995.

parfaitement décrit par Jacques Weulersse dans *Le pays des Alaouites*¹⁶ et *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*¹⁷, deux ouvrages qui se lisent et relisent pour saisir le fond culturel de la société syrienne. Ceux qui dénoncent ce système clientéliste et communautaire, à moins de s'exiler, sont tout de même obligés de l'entretenir s'ils ne veulent pas être marginalisés. Le discours et les pratiques divergent constamment au Proche-Orient, notamment dans les milieux intellectuels. Il est difficile de jeter la pierre à nos collègues, car que ferions-nous dans une telle situation ? Cependant cela contribue à brouiller notre perception de la société locale.

B- Les géographes français et le communautarisme

Les géographes français de l'entre-deux guerres ont abondamment décrit le communautarisme en Syrie et au Liban. Il s'agissait d'une génération de chercheurs qui arpentaient le terrain et qui allaient au-devant des populations. La première étape de leur travail consistait à décrire le paysage et les populations. Le fait qu'ils aient mis en avant les caractéristiques communautaires ne provient donc pas d'un a priori idéologique mais de la simple observation. La distanciation du terrain, qui caractérise de plus en plus les recherches en géographie, conduit évidemment à ne plus comprendre le fonctionnement réel de l'espace. Un militaire me confiait que l'armée française était confrontée au même problème en Afrique Sub-saharienne qu'elle ne comprend plus, faute d'avoir des garnisons permanentes et des soldats mariés avec des Africaines, beaucoup plus en mesure de percevoir les processus à l'oeuvre que les drones.

La diminution des coûts et du temps de transport permet aux chercheurs de se rendre plus facilement et plus fréquemment au Proche-Orient, mais paradoxalement cela limite leur investissement dans les recherches de terrain, comme pouvait le faire Jacques Weulersse. L'Institut Français du Proche-Orient favorise les séjours de longue durée, mais il a tendance à concentrer les chercheurs dans ses murs au lieu de les inciter à s'insérer dans la société locale. Le système du Fullbright américain est beaucoup plus efficace, car il oblige les chercheurs à vivre et travailler dans le milieu local. Le communautarisme se repère et se comprend lorsqu'on participe à la société locale, sinon il échappe aux uns ou devient une caricature pour les autres. En définitive, la différenciation dans l'appréhension du communautarisme relève autant du parcours de recherche que des œillères idéologiques des géographes.

1-les géographes « coloniaux »

Je prendrai l'exemple des deux principaux géographes français qui ont étudié le Proche-Orient à partir du Mandat Français : Jacques Weulersse et Xavier de Phanhol. Ils représentent parfaitement cette

¹⁶ Weulersse Jacques, *Le pays des Alaouites*, Arthaud, Tours, 1940, 418 p.

¹⁷ Weulersse Jacques, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Gallimard, Tours, 1947, 329 p.

école de la géographie coloniale qui véhicule une certaine forme de paternalisme, notamment chez Xavier de Planhol, et d'essentialisme, comme en témoigne la conclusion du Pays des Alaouites de Jacques Weulersse :

« Dans de pareilles conditions, comment envisager l'avenir des populations alaouites, placées aujourd'hui par la destinée dans une situation aussi incertaine, et bien incapables par surcroît de décider elles-mêmes de leur propre sort ? Nous avons vu, en effet, combien amorphe était leur état social et combien décevants les espoirs que l'on pouvait concevoir sur une évolution rapide de leur part. Mais peut-on tenir rigueur à ces attardés de l'Histoire ? (...) Les formes politiques peuvent changer notre tutelle morale doit subsister »¹⁸

Avec le recul, cette conclusion sur les « attardés de l'Histoire » ne peut que nous faire sourire, mais comme tous les géographes de la première moitié du vingtième siècle, Jacques Weulersse avait tendance à reporter sur les sociétés humaines, l'immobilisme de la géomorphologie, la discipline mère de la géographie à l'époque.

Jacques Weulersse : le communautarisme est omniprésent dans ses écrits

Au cours de mes recherches doctorales, les écrits de Jacques Weulersse m'ont particulièrement aidé à comprendre la société syro-libanaise : *Le pays des Alaouites* et *Paysans de Syrie et du Proche-Orient* sont deux ouvrages fondamentaux, basés sur plusieurs années de travail sur le terrain, qui n'ont pas été égalés jusqu'à présent. Les descriptions faites par Weulersse sont toujours d'actualité. Tout comme dans *Noirs et Blancs*¹⁹, petit recueil de textes publié en 1995²⁰, Weulersse décrit et analyse sans concession ce qu'il voit. Certes, il est marqué par l'école française de géographie de l'époque, son travail est descriptif et peu problématisé, mais en définitive c'est grâce à cette description qu'il nous fait comprendre l'organisation sociale et les motivations des acteurs de l'espace. Jacques Weulersse se détache néanmoins des monographies sur les terroirs, qui fleurirent durant l'entre-deux guerres, l'école de géographie française ne retenant de Vidal de Lablache que le *Tableau géographique de la France* mais oubliant *La France de l'Est*. Dans cet ouvrage, Vidal de Lablache dépasse la problématique « La nature propose et l'homme dispose » pour une problématique résolument humaine de géographie politique : le conflit franco-allemand est clairement le moteur de la production de l'espace de cette France de l'Est. La thèse de Jacques Weulersse sur le Pays Alaouite commence selon le modèle des monographies sur l'espace rural français, mais rapidement il sort de la méthode imposée pour explorer les relations entre les alaouites, les autres communautés et l'Etat. La construction régionale qu'il analyse est marquée par la présence des Alaouites et la volonté du Mandat français de promouvoir leur identité, dans le but de constituer un véritable Etat des Alaouites.

¹⁸ Weulersse Jacques, *opus cité*, 1940, p. 377.

¹⁹ Weulersse Jacques, *Noirs et Blancs. À travers l'Afrique nouvelle: de Dakar au Cap*, Paris, Éditions du CTHS, 1993, 254 p

²⁰ Ces carnets de voyage en Afrique subsaharienne de Jacques Weulersse furent publiés à l'occasion de la préparation des agrégations d'histoire et de géographie, dont une des questions était : « L'Europe et l'Afrique du Congrès de Berlin à nos jours ».

Jacques Weulersse tente d'expliquer également les raisons de cet échec par l'absence de modernité politique :

« En occident, en effet, il nous est de plus en plus difficile de dissocier Etat et Nation ; l'un est devenue inconcevable sans l'autre et chaque individu se sent solidaire de la vie commune : c'est le sentiment que l'on appelle le patriotisme. Ici au contraire, l'Etat apparaît comme une puissance supérieure et lointaine et en fait étrangère au pays ; ce l'est resté sous le Mandat ; ce sera le même sous le gouvernement nationaliste de Damas »²¹

Les critiques de Weulersse à l'égard de la fonction publique en Syrie peuvent nous paraître caricaturales. Nous sommes aujourd'hui habitués à des formules bien plus empreintes de politiquement correct, mais malheureusement la situation n'a guère évolué, si ce n'est que les emplois de fonctionnaires sont moins prisés que par le passé car moins bien rémunérés pour ceux qui ne tirent profit de la corruption. En fait l'administration n'est pas au service du public, mais c'est le public qui est au service de l'administration.

« Le fonctionnarisme sévit, en effet, avec une intensité extraordinaire pour un pays qui par ailleurs est tout à l'opposé de l'étatisme. Etre fonctionnaire est le rêve de tout jeune garçon dès qu'il sait lire, écrire et porter un veston européen, dès qu'il est, en un mot, un « monsieur », un efendi. Peu importe dans quelle branche de l'administration, pourvu qu'on appartienne au « Gouvernement », mot de passe magique qui donne tous les droits. Car, si l'on se méfie de l'Etat par suite d'une expérience séculaire et si l'on s'efforce de le rejeter hors de la vie privée, rien n'empêche au contraire de l'utiliser et de l'accaparer pour soi-même d'abord, mais aussi pour sa famille et pour sa communauté. Népotisme et partialité confessionnelle sont la plaie du pays : la nomination d'un gendarme ou d'un instituteur est une affaire d'Etat. Ainsi se forme un véritable écran de fonctionnaires plus ou moins occidentalisés et qui peut faire illusion à l'Européen ; mais le pays réel, qu'il dissimule, reste aujourd'hui comme hier figé dans son archaïsme. »²²

Jacques Weulersse introduit le facteur communautaire pour définir les différents territoires qu'il étudie : la mer, le littoral, la montagne, l'intérieur ; ce qui différencie « La mer » de « la montagne » c'est évidemment le communautaire : La mer et le littoral constituent le monde sunnite et citadin tandis que la montagne et l'intérieur le monde alaouite. Durant ma thèse, je me suis efforcé d'établir des critères plus scientifiques pour définir les différents territoires : attraction urbaine, discontinuités spatiales, bassins d'emplois. Mais au final, cette organisation spatiale décrite avec des critères socio-économiques, tels que nous le faisons en Europe, n'est-elle pas une illusion ? La troisième partie de ma thèse remet en cause le découpage de la première partie au profit d'une organisation territoriale marquée par des discontinuités communautaires. Sans revenir au découpage de Jacques Weulersse, car depuis les alaouites ont avancé dans les plaines périphériques et les villes, j'observe une organisation territoriale reposant sur les mêmes principes communautaires. Les références que j'ai pu

²¹ Weulersse Jacques, *opus cité*, 1940, p. 123

²² Weulersse Jacques, *opus cité*, 1940, p. 123

réaliser dans le reste du Proche-Orient mettent en évidence les mêmes principes d'organisation territoriale. Comment pourrait-il en être autrement puisque le communautarisme demeure toujours aussi vivace ?

Jacques Weulersse rédige un chapitre spécial sur les communautés dans *Le pays des Alaouites*. Cela peut nous paraître aujourd'hui essentialiste, mais il faut nous replacer dans le contexte historique où effectivement les communautés sont des institutions, qui plus est reconnues par les autorités mandataires qui figent ainsi l'organisation sociale héritée de l'Empire Ottoman.

« C'est que la religion, dans le Proche-Orient, n'est point seulement une simple attitude de l'esprit, un crédo intérieur. Elle est essentiellement une autorité sociale qui règle tous les actes de la vie journalière ; elle joue encore tout un rôle séculier qui chez nous n'appartient plus qu'à l'Etat. La distinction entre loi civile et loi religieuse est toute récente ; c'est une importation de l'Occident, et elle n'est point passée dans les mœurs »²³

Jacques Weulersse n'en est pas moins critique et lucide sur la politique mandataire à l'égard des minorités. Dans une communication peu connue : « Aspects permanents du problème syrien : la question des minorités »²⁴, il nous donne le fond de sa pensée quant à l'institutionnalisation des communautés par l'Occident :

« Ainsi, là encore, on voit que le terminus normal du complexe minoritaire développé sous l'influence de l'Occident, c'est le massacre ou l'exode. Cela soulève, au point de vue politique et moral, une responsabilité que l'on ne saurait exagérer. C'est très beau de faire une politique de minorités. Mais il faut bien se dire que les éveiller à l'existence, c'est les éveiller au malheur et à la souffrance, et que les protéger, c'est risquer de les condamner ».

Cette réflexion de Jacques Weulersse n'était guère optimiste pour les minorités au Proche-Orient. Depuis, de nombreux événements lui ont donné raison au Liban, en Irak et aujourd'hui en Syrie. Lorsque nous analysons le Proche-Orient, il nous faut tenir compte de cette historicité que souligne Hamit Borzaslan dans sa *Sociologie du Moyen-Orient*²⁵:

« Cette constatation nous invite d'une part à résister à une démonstration déconstructiviste à outrance réduisant à l'artificialité les faits communautaires et/ou minoritaires qui se manifestent dans des contextes spécifiques, d'autre part à refuser leur essentialisation pour procéder à une démarche historicisante afin de saisir leur formation et leur ancrage dans la durée »²⁶

²³ Weulersse Jacques, *opus cité*, 1940, p. 48.

²⁴ Weulersse Jacques : « Aspects permanents du problème syrien : la question des minorités », *Politique étrangère*, n°1, 1936, pp. 29-38.

²⁵ Borzaslan Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, La Découverte, Paris 2011, 125 p.

²⁶ Borzaslan Hamit, 2011, *opus cité*, p.84.

L'intérêt de Jacques Weulersse et d'autres auteurs comme Xavier de Planhol ou Maurice Barrès dans *Enquête au pays du Levant*²⁷ et, avant eux, Volney ou Nerval est justement d'acquiescer cette démarche historicisante. La lecture de ces auteurs couplée à l'expérience personnelle du terrain se révèle indispensable pour confirmer ou infirmer nos impressions. Lorsque je vivais à Lattaquié dans un immeuble où mes voisins étaient des sunnites plutôt conservateurs, je me suis toujours demandé en croisant leur regard dans les escaliers, ce qui pourrait advenir de nos rapports en cas de guerre civile, d'autant que j'étais marié à l'époque avec une alaouite. En fait je ressentais clairement le même sentiment qu'exprimait Jacques Weulersse dans *Le Pays des Alaouites*, soixante-dix ans plus tôt :

« *Ce qui domine en tout cas, de part et d'autre, dans les minorités comme dans les majorités, car celles-ci sont parfois socialement inférieures – c'est la peur, une peur irréfléchie, irrésistible, toujours prête à se manifester par l'intolérance, les vexations et le cas échéant, le massacre* »²⁸.

Xavier de Planhol : une géographie marquée par Ibn Khaldoun

La problématique communautaire est au centre de l'œuvre de Xavier de Planhol. Son volumineux ouvrage : *Les Nations du Prophète*²⁹, commence par une définition du concept de nation dans le monde musulman, puis une étude des rapports entre « Nation et Islam ». Il s'appuie sur les travaux du géographe français Jacques Ancel sur les Balkans, en écornant au passage une partie de la communauté académique :

« *Cette œuvre monumentale, malheureusement quelque peu oubliée aujourd'hui, insolemment répudiée en particulier par les élucubrations pseudo-marxistes qui florissaient en France dans les années 1970* »³⁰.

Il est vrai que la guerre civile yougoslave remettait au goût du jour, lorsque Xavier de Planhol achevait son ouvrage monumental, les écrits d'Ancel et reléguait ceux qui célébraient les vertus intégratrices du socialisme autogestionnaire de Tito. Xavier de Planhol étant complètement imperméable aux idéologies, il a rapidement interprété la guerre civile libanaise à partir du prisme communautaire.

« *La revendication chiite et l'idéologie laïcisante pro-syrienne étaient à l'origine totalement distinctes. Un évènement extérieur vint les rapprocher. Le fait que le pouvoir fut tombé à Damas entre les mains des Alaouites, secte chiite extrémiste, alliés objectifs des Chiites duodécimains contre la majorité sunnite de la population musulmane du Levant, assura la convergence des forces qui visaient à détruire l'édifice du Liban sous-direction chrétienne. La guerre civile en fut l'expression* »³¹

L'analyse de Xavier de Planhol se révèle caricaturale, car il fait l'impasse sur les déterminants politiques et géopolitiques a-communautaires qui ont entraîné le Liban dans la guerre civile. On ne

²⁷ Barrès Maurice, *Enquête au pays du Levant*, Paris, Plon, 1923, 185 p.

²⁸ Weulersse Jacques, *opus cité*, 1940, p. 49.

²⁹ Planhol Xavier, *Les Nations du Prophète*, Paris, Fayard, 1993, 894 p.

³⁰ Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 33.

³¹ Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 179

peut cependant le qualifier d'essentialiste, car il est conscient des mutations de la société libanaise et du processus de dissolution des identités communautaires dans une nation en construction, mais il ne précise pas de quelle nation il s'agissait : Libanaise ou arabe ?

« Ainsi, par bien des aspects, à la veille de la guerre civile, Beyrouth, capitale du Liban, fonctionnait comme un creuset transcendant les sectes, et préfigurait déjà une nation »³².

Pour Xavier de Planhol, le système communautaire issu de l'Empire ottoman s'est transformé avec la domination française, puis les constructions étatiques qui lui ont succédé. Un chapitre est entièrement consacré à cette question dans les *Nations du Prophète* qu'il résume à un affrontement entre la montagne et la plaine : deux territoires occupés par des communautés différentes. Une particularité que j'ai schématisée dans un essai de modélisation de la répartition des communautés au Proche-Orient : « Centres et périphéries au Proche-Orient »³³. Ce système de répartition des communautés dans l'espace a évolué au cours du XX^{ème} siècle, en raison de l'urbanisation massive et des constructions étatiques, mais les clivages issus de l'ancien système se retrouvent dans les agglomérations urbaines.

« Si ces villes ont étendu sans peine leur emprise sur les plats pays environnants, elles ont contrôlé d'autant plus difficilement les paysans montagnards que l'individualisation sectaire poussait ceux-ci à la révolte. C'est à ces deux forces sociales, citadins propriétaires des bas pays, d'une part, gens des hautes terres, à l'indépendance toujours farouche, d'autre part, que se limite aujourd'hui, les nomades ayant cessé de constituer un élément capable d'y interférer, le jeu des luttes politiques. Le Liban et la Syrie, à l'intérieur de leurs frontières telles qu'elles ont été découpées après la dislocation de l'Empire Ottoman, donnent deux exemples de cette situation hautement conflictuelle, et de ces combinaisons territoriales menacées ».³⁴

Xavier de Planhol oppose les villes aux montagnes. Il est vrai que cette opposition s'est maintenue jusqu'à présent entre les populations citadines et les populations d'origine montagnarde qui dominent les villes à travers la possession du pouvoir : les maronites, les druzes et les chiïtes au Liban et les alaouites en Syrie.

« Face à des sociétés urbaines raffinées, brillantes, et souvent actives, initiatrices de développements économiques dont la Djeziré est une éclatante manifestation, les humanités montagnardes syriennes apparaissent traditionnellement misérables, frustrées, empêtrées dans les structures mentales et sociales archaïques inhibitrices de tout progrès. Il ne semblait y avoir aucune force susceptible de menacer, voire d'inquiéter, la suprématie des citadins³⁵ (...) N'ayant pu trouver une issue dans une sécession territoriale, les minorités montagnardes en quête de reconnaissance et de dignité prirent

³² Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 176

³³ Balanche Fabrice, « Un puissant communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, Paris, PUPS, pp. 22-23.

³⁴ Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 157

³⁵ Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 204

une autre voie, celle de la conquête du pouvoir central. Ce fut par le biais de la promotion sociale et politique au sein de la caste militaire, qu'avait dédaignée la bourgeoisie urbaine »³⁶.

Xavier de Planhol explique la revanche des minorités persécutées par l'Islam sunnite et victimes de l'Empire ottoman, que la France utilisa pour dominer le Liban et la Syrie. Au Liban elles conservèrent le pouvoir après l'indépendance, tandis qu'en Syrie elles furent reléguées jusqu'à la victoire du Baath. Cette vision de Xavier de Planhol apparaît aujourd'hui comme datée, car le régime de Bachar el Assad n'a plus rien d'un clan montagnard au pouvoir. Il s'appuie tout autant sur la bourgeoisie citadine sunnite que sur les alaouites. La communauté alaouite s'est urbanisée et du fait des rapides progrès de l'éducation, la jeunesse alaouite préfère des emplois civils et intellectuels à la carrière militaire. Cela pose d'ailleurs un problème de recrutement des forces de répression loyales au régime qui explique en partie ses difficultés à se rétablir et à terme peut conduire à la perte du pouvoir.

Le processus de prise du pouvoir par les minorités montagnardes correspond au schéma d'Ibn Khaldoun, repris par Michel Seurat dans *L'Etat de Barbarie*³⁷ pour expliquer le fonctionnement du régime d'Hafez el Assad. Une 'assabiyya (groupe de solidarité) venue de la steppe ou de la montagne s'empare du *mulk* (le pouvoir), mais au contact de la ville (*al hadara* : la civilisation), elle perd sa force et finit à la troisième génération par être remplacée par une autre 'assabiyya venue du *rif* (campagne ou sauvagerie). Nous n'attendons sans doute pas la troisième génération pour voir la 'assabiyya des Assad s'effacer au profit d'une nouvelle 'assabiyya provenant des zones rurales du nord de la Syrie et des périphéries urbaines.

Au Liban, nous avons un processus comparable avec la montée en puissance du Hezbollah. Ne recrute-t-il pas ses troupes dans les zones périphériques du Sud Liban, de la Bekaa et dans la banlieue pauvre de Beyrouth ? Il possède certes une idéologie qui dépasse la simple conquête du pouvoir, mais les généraux baathistes n'avaient-ils pas eux aussi une idéologie universaliste ? Hamit Borzaslan souligne qu'une *assabiyya* n'est en mesure de prendre le pouvoir que lorsqu'elle dispose d'une *dawa* (idéologie) mobilisatrice, mais au final c'est la conquête du *mulk* qui compte. La *assabiyya* maronite au pouvoir depuis l'indépendance a perdu sa supériorité lors de la guerre civile. Les chiites auraient dû s'emparer du pouvoir en 1991, si l'armée syrienne n'avait pas figée la situation dans un condominium syro-saoudien. Certes, la situation est plus compliquée qu'à l'époque d'Ibn Khaldoun, en raison des ingérences étrangères, mais le processus interne demeure cette lutte pour le pouvoir entre les différentes 'assabiyya qui prennent l'apparence de partis politiques.

2-La géographie contemporaine, le Proche-Orient et les communautés

L'école française de géographie a formé de nombreux universitaires du Proche-Orient, mais ils se sont davantage spécialisés en aménagement du territoire et urbanisme dans des versions très

³⁶ Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 213

³⁷ Seurat Michel, *L'Etat de barbarie*, le Seuil, Paris, 1988, 280 p.

techniques, en géographie physique et en SIG, car ces thématiques leur causent moins de problèmes politiques que la géographie sociale et bien sûr la géographie politique. Le phénomène communautaire en géographie a donc davantage été appréhendé par des géographes européens que par des géographes locaux.

Georges Mutin souligne la diversité ethnico-confessionnelle

Dans l'introduction du volume *Afrique du Nord-Moyen-Orient*, de *La Nouvelle Géographie universelle*, Georges Mutin écrit :

« Les éléments culturels et religieux confèrent incontestablement une tonalité particulière. Cette partie du monde a vu naître le monothéisme, elle a été le berceau des trois religions du Livre (judaïsme, christianisme, islam). Elle constitue de nos jours le « bloc dur », le « centre » de l'islam. La civilisation islamique, qui ne s'identifie pas au seul monde arabe, a profondément façonné les peuples et leurs mentalités. La région tout entière peut être définie comme une aire culturelle : celle de l'arabo-islamisme qui correspond, avec l'Asie centrale ex-soviétique, à la première extension de l'islam. »³⁸

Le premier chapitre de l'ouvrage rédigé par Georges Mutin s'intitule : « Unité culturelle et fragmentation politique » ; l'auteur insiste sur le rôle de l'Islam dans le façonnement de l'espace. La diversité ethnique et confessionnelle est décrite dans le détail. Dans le deuxième chapitre « Rivalités et enjeux territoriaux », l'introduction exprime clairement la problématique majeure de la région :

« Maghreb et Moyen-Orient sont la région du globe où les conflits ont été les plus nombreux et les plus meurtriers depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Enjeux en Méditerranée pour la maîtrise de routes vitales, rivalités d'hégémonies, tracés frontaliers contestés, oppositions ethniques et religieuses, tout contribue à alimenter ces affrontements »³⁹

La diversité ethnico-religieuse est donc pour Georges Mutin un facteur évident de conflit :

« Ainsi, les données stratégiques de la région, enjeu majeur à l'échelle mondiale, se combinent à des éléments plus étroitement régionaux ou nationaux comme le tracé des frontières et les minorités, pour faire du Maghreb et du Moyen-Orient un espace « belligène », la partie du monde où l'on a enregistré le plus grand nombre de conflits depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Plus de 30 guerres ont été déclarées ; la majorité sont des guerres religieuses ou tribales. ».

Le ton est donné : l'affrontement entre puissances durant la guerre froide s'appuie sur un substrat favorable au conflit en raison de la fragmentation de la société sur des bases ethniques, religieuses et tribales. Dans les autres chapitres consacrés aux différents pays, Georges Mutin revient plus en détail sur le facteur communautaire.

³⁸ Mutin Georges, *Afrique du Nord, Moyen-Orient*, in *Nouvelle Géographie Universelle*, Belin-Reclus, Paris, 1995, p. 6

³⁹ Mutin Georges, *opus cité*, 1995, p. 20

« Comme dans les autres pays du Croissant fertile, le fait communautaire structure la société syrienne »⁴⁰. Il s'ensuit une description des différentes communautés, leur poids démographique et leur localisation. Dans le chapitre sur le Liban, il consacre de longs développements sur le communautarisme. Il est vrai que lorsque Georges Mutin rédige le chapitre la guerre civile s'est achevée seulement quatre ans auparavant et a marqué les esprits pendant quinze ans.

Bouziane Semmoud : la mondialisation n'exclut pas de mentionner le fait communautaire

L'ouvrage récent de Bouziane Semmoud : *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*⁴¹ débute par un chapitre « Des identités emboîtées : Islam, nations, peuples » qui insiste sur les différences communautaires. Etudier les effets et l'intégration de la mondialisation au Maghreb et au Moyen-Orient n'interdit donc pas de se poser la question du communautarisme, ce que je fais dans le chapitre quatrième de cette HDR :

*« L'identification religieuse n'a cessé de s'affirmer dans toute la région et à l'échelle du monde musulman, en particulier à la faveur de la crise des idéologies qui a entraîné ici, comme ailleurs, une quête de valeurs morales, et à mesure que se cristallisent les tensions avec le monde « occidental ». La ranimation de ce que G. Corm appelle les « mémoires collectives » (Corm 2007) a pu être instrumentalisée, depuis plus d'un siècle, par les puissances impériales dans le but d'asseoir leur hégémonie. Les tentatives passées de création d'Etats identitaires (Etats alaouite, druze), comme le projet actuel de fédération sur une base identitaire en Iraq l'attestent. »*⁴²

Le deuxième chapitre de l'ouvrage de Bouziane Semmoud : « Tensions et conflits géopolitiques : entre nationalismes, communautarismes et enjeux internationaux » place les conflits internes dans le cadre de la géopolitique et des nouveaux rapports de force liés à la mondialisation. Pour Bouziane Semmoud les conflits sont tout de même surdéterminés par les rapports de force internationaux. Le communautarisme est réactivé dans ce sens :

*« Les conflits n'ont cessé également de favoriser les clivages confessionnels et le développement de l'esprit communautaire, et d'estomper le caractère multiculturel des sociétés du Moyen-Orient »*⁴³

Pour l'auteur, la diminution du poids des chrétiens au Moyen-Orient serait davantage le fait d'une fécondité en berne plutôt qu'à une réelle hostilité locale, ou alors provoquée par un rejet lié à une intervention étrangère comme en Irak. Si nous prenons le cas des communautés juives du monde arabe, il est clair que la création de l'Etat d'Israël et les guerres israélo-arabes qui ont suivi ont provoqué un exode massif de la population juive, alors que le monde musulman était une terre d'accueil lorsque l'Europe de la Renaissance la persécutait. Le conflit entre l'Europe chrétienne et le monde musulman, l'impérialisme européen puis américain ont certes influencé la perception des

⁴⁰ Mutin Georges, *opus cité*, 1995, p. 173

⁴¹ Semmoud Bouziane, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2010, 320 p.

⁴² Semmoud Bouziane, *opus cité*, 2010 p. 19

⁴³ Semmoud Bouziane, *opus cité*, 2010 p. 71

minorités par la majorité musulmane, cependant il ne faut pas négliger les rivalités locales indépendantes du contexte géopolitique et surtout le processus de construction politique de l'Etat musulman, qui a besoin d'une historicité puisée dans la confession, et par conséquent érige l'Islam en frontière nationale⁴⁴. L'ouvrage de Youssef Courbage et de Philippe Fargues : *Juifs et Chrétiens dans l'Islam arabe et turc*⁴⁵, montre parfaitement qu'à chaque période de troubles politiques, les chrétiens et les juifs sont les premières victimes et n'ont d'autre choix que l'exil ou la conversion.

Le communautarisme embarrasse les géographes

Dans un numéro de la *Revue de Géographie de l'Est* de 1997⁴⁶, Marcel Bazin souligne l'importance des « clivages ethnico-religieux » dans l'organisation du système urbain au Proche-Orient :

« *Les clivages ethnico-religieux et les séquelles des nombreux conflits qui ont affecté le Proche-Orient sont venus introduire d'importantes distorsions dans ces systèmes urbains* »

Le fait d'introduire le facteur communautaire dans une analyse spatiale est assez novateur et pour tout dire audacieux dans une discipline, dominée à l'époque par la nouvelle géographie de Michel Brunet. Dans les années 1990, période durant laquelle j'étais doctorant, les thèses de géographie sur le Moyen-Orient faisaient l'impasse sur le communautarisme. A la domination de la nouvelle géographie s'ajoutait les critiques anti-orientalistes. La plupart des doctorants de ma connaissance évitaient donc le sujet du communautarisme. C'était surtout le cas des doctorants venus du Proche-Orient, notamment de Syrie, car la censure des travaux scientifiques exercée par le régime baathiste les obligeait à évacuer cette question. Ainsi la thèse de Mohamed Al Dbiyat sur Homs et Hama⁴⁷, soutenue en 1991 à Tours, ne tient pas compte de la diversité communautaire de la Syrie centrale. Mohamed Al Dbiyat évite les sujets trop politiques comme la destruction de Hama en 1982 par le régime baathiste, un évènement pourtant fondamental pour comprendre l'organisation de l'espace de la Syrie centrale et le différentiel de développement entre Homs et Hama.

La plupart des thèses de géographie sur le Proche-Orient entre 1960 et 2000 ressemblent à celles menés en France, du point de vue de la méthode. Le communautarisme est un facteur du passé, les classes sociales remplacent l'organisation traditionnelle au sein des Etat nations. Les constructions nationales et l'aménagement du territoire, l'urbanisation et les effets de la mondialisation constituent les principaux sujets de thèse. Une inflexion s'opère à la fin des années 1990 parmi les jeunes doctorants français qui investissent le terrain syrien. Peu après ma thèse : *Les alaouites, l'espace et le pouvoir dans la région côtière syrienne : une intégration nationale ambiguë*, Cyril Roussel soutient la sienne sur l'espace migratoire druze en 2008⁴⁸, puis Myriam Ababsa sur la province de Raqqa⁴⁹ en

⁴⁴ Borzaslan Hamit, 2011, *opus cité*, p. 88.

⁴⁵ Courbage Youssef, Fargues Philippe, *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc*, Payot, Paris, 1997, 346 p

⁴⁶ Bazin Marcel, « Urbanisation et systèmes urbains au Proche-Orient », *Revue de Géographie de l'Est*, n°2-3/1997, Nancy, septembre 1997, pp. 115-139.

⁴⁷ Al Dbiyat Mohamed, *Homs et Hama en Syrie centrale*, IFEAD, Damas, 1995, 370 p.

⁴⁸ Roussel Cyril, *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*, IFPO, Beyrouth, 2011, 263 p.

mettant en valeur une fragmentation sur des bases tribales et ethniques qui jouent un rôle clé dans l'organisation de l'espace régional.

Les géographes qui travaillent sur le Liban ont moins de complexe à l'égard du communautarisme puisqu'il est inscrit dans la constitution libanaise. Dans *l'Atlas du Liban*, Eric Verdeil présente toute une série de cartes sur les communautés confessionnelles accompagnées d'analyses sur leur rôle dans l'organisation de l'espace :

« L'urbanisation et la littoralisation, conjuguées à l'homogénéisation des comportements démographiques, touchent le Liban à l'instar d'autres pays au niveau de développement voisin. Il ne faudrait pourtant pas sous-estimer la permanence, où plutôt la recomposition des appartenances locales et confessionnelles revendiquées. (...) Dans cette perspective, la question confessionnelle est cruciale pour comprendre le Liban, même si faute de données, elle représente pour la recherche une planche extrêmement savonneuse »⁵⁰.

La dernière phrase témoigne de la difficulté d'utiliser ce facteur à bon escient. Sans doute est-ce pour cela que dans le reste de *l'Atlas du Liban* le facteur communautaire n'est plus présent. Il est expliqué et étudié dans les premiers chapitres consacrés à l'histoire et à l'organisation politique, mais ensuite il disparaît dans l'attraction urbaine et l'organisation du territoire. Certes, un atlas réalisé en collaboration avec le CNRS libanais se doit de rester politiquement et surtout confessionnellement neutre. Il manque donc la profondeur des analyses d'un Ute Spieker, géographe d'Erlangen, cité par Marcel Bazin :

« L'émiettement beaucoup plus poussé de la carte ethnique en fait essentiellement confessionnelle, au Liban, peut être interprété à la fois comme facteur aggravant de la domination beyrouthine, la capitale étant la seule agglomération à additionner (sinon à mêler) tous les groupes confessionnels, et comme explication de la coexistence de villes sous-dimensionnées, car chacune dessert un groupe différent »⁵¹

3 – L'Orientalisme ou le poids de la culpabilité

Les critiques d'Edward Saïd contenues dans *l'Orientalisme* à l'encontre des chercheurs occidentaux contribuent toujours à une censure et une autocensure des recherches sur le communautarisme au Proche-Orient :

⁴⁹ Ababsa Myriam, *Raqqa : territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, IFPO, Beyrouth, 2009, 363 p.

⁵⁰ Verdeil Eric, Faour Ghaleb et Velut Sébastien, *Atlas du Liban*, IFPO, Beyrouth, 2007, 207 p.

⁵¹ Bazin Marcel, *opus cité*, 1997, p. 134.

« *Le spécialiste en en aires culturelles (« area specialist », comme on l'appelle aujourd'hui) revendique la compétence d'un expert régional, mise au service du gouvernement ou des affaires, ou de l'un et des autres* »⁵².

Nous ne serions pour Edward Saïd que l'avant-garde de l'impérialisme occidental : volontairement pour les chantres de la géographie coloniale ; involontairement par le simple fait que nos financements proviennent d'offices dont le but est la domination du monde arabe et musulman :

« *Nulle part je ne prétends que l'orientalisme est malfaisant, ou superficiel, et identique dans le travail de chaque orientaliste. Mais je dis bien que la guilde des orientalistes a été historiquement la complice du pouvoir impérial, et ce serait faire preuve d'une bienveillance béate que de soutenir que cette complicité est sans incidence* »⁵³

L'ouvrage d'Yves Lacoste, *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre*, a eu également le don de me mettre mal à l'aise lors de mes premières recherches en Syrie. Et si mes données étaient utilisées par les militaires ? Les paysans alaouites, avec qui je partage le repas, se doutent-ils que leurs confidences vont servir à préparer la prochaine invasion occidentale ? Jacques Weulersse n'a-t-il pas contribué au système de contrôle de la France au Levant, par sa connaissance de la région ? En fait, les militaires disposent d'agents de renseignements beaucoup plus efficaces et dotés de réels moyens, ce qui n'est pas le cas des chercheurs, que l'on écoute rarement du reste. Avant Jacques Weulersse, les officiers de renseignement français avaient déjà parcouru le pays alaouite, tel le colonel De La Roche⁵⁴ qui en novembre 1918 prépare le terrain pour l'occupation française. Ce sont les militaires qui ont procédé aux dénombrements systématiques des populations, à partir desquels ils ont établi de magnifiques cartes ethnographiques de la Syrie et du Liban, qui servirent de base au découpage de la région en Etats communautaires.

Une autre critique d'Edward Saïd à l'égard des chercheurs occidentaux consiste à remettre en cause leur niveau de connaissance disciplinaire :

« *Je suis en train de décrire quelque chose qui caractérise l'orientalisme islamisant aujourd'hui : sa position réactionnaire quand on le compare aux autres sciences de l'homme (et même à d'autres branches de l'orientalisme), son retard général du point de vue méthodologique et idéologique, et sa relative insularité vis-à-vis des développements qui se produisent à la fois dans les autres sciences humaines et dans le monde réel des conditions historiques, économiques, sociales et politiques* »⁵⁵

Il est vrai que se spécialiser sur une aire culturelle telle que le Proche-Orient nous éloigne des avancées conceptuelles de la discipline, car il est difficile de les appliquer sur cet espace. En géographie nous sommes confrontés à plusieurs problèmes méthodologiques liés à l'absence de

⁵² Saïd Edward : *L'orientalisme*, Paris Seuil, 2003, p.318

⁵³ Saïd Edward, *opus cité*, 2003, p.369

⁵⁴ De La Roche Jean, « Notes sur les débuts de notre occupation du territoire des Alaouites ». *L'Asie Française*, pp. 366-377.

⁵⁵ Saïd Edward, *opus cité*, p.293

statistiques fiables et la difficulté de se procurer des cartes. Depuis quelques années, grâce à google earth, nous avons pu pallier un certain nombre de carences. Les enquêtes empiriques sur lesquelles nous nous basons n'ont plus cours en France grâce à la déferlante des enquêtes l'INSEE et des bases de données disponibles sur internet. En Syrie et au Liban, le chercheur doit créer sa propre base de données, alors qu'il suffit de les télécharger sur internet dans les pays « développés ». J'ai personnellement passé des semaines en Syrie et au Liban à tenter d'arracher des données à la direction des statistiques locales pour réaliser quelques cartes qui faisaient sourire par leur simplicité. Le temps et l'énergie perdus ralentissent les travaux de recherche ce qui explique notamment que la réalisation des thèses soit plus longue, à quoi s'ajoute une difficulté supplémentaire : le nécessaire apprentissage de la langue arabe.

Edward Saïd aurait dû s'interroger sur l'investissement des chercheurs occidentaux, au lieu de se lancer dans une critique systématique de leurs travaux. Néanmoins dans une postface de 1995, soit 18 ans après la parution de l'ouvrage, il reconnaît une certaine exagération dans ces propos en commentant la critique d'Albert Hourani :

*« En 1979, dans son compte rendu généralement équilibré de L'Orientalisme, Hourani formulait une de ses objections qui suggérait qu'à force d'épingler les exagérations, le racisme et l'hostilité d'une grande partie des études islamiques, je négligeais de mentionner ses nombreuses réussites au point de vue de l'humanisme et de la science. »*⁵⁶

Briser un tabou académique

Il n'est pas simple de traiter du communautarisme dans la géographie française. D'une part le contexte académique français ne s'y prête pas, d'autre part les « orientaux » n'acceptent pas cette vision de l'Orient venue de l'Occident. Pendant plusieurs années j'ai donc culpabilisé, douté et tenté de trouver d'autres explications plus « scientifiques » quant à l'organisation spatiale de la région côtière syrienne, que j'hésitais de qualifier d'alaouite. Il a fallu que Pierre Signoles me décomplexe face à ces états d'âmes, pour me donner le fil conducteur de ma thèse : *« tu pourrais considérer que le moteur de la production de l'espace dans ta région est tout simplement les transferts publics liés au clientélisme entre les alaouites locaux et les alaouites au pouvoir à Damas »*. Venant de l'auteur de *l'Espace tunisien : Capitale et Etat-région*⁵⁷, thèse peu susceptible d'être taxée d'orientalisante par Edward Saïd, je ne pouvais que défendre mon point de vue sur le communautarisme et l'espace. La soutenance de la thèse ne fut pas des plus aisées : *« vous n'allez tout de même pas me dire que tout ce qui est blanc sur la carte est alaouite et que les autres zones sont strictement sunnites ou chrétiennes »* me demanda incrédule Denis Retaillé. Et bien si justement, toute la clé de la compréhension de mon terrain de thèse, que nous pouvons désormais appeler « la région alaouite » et peut être dans un futur proche « l'Etat alaouite », réside dans cette ségrégation communautaire, que nous retrouvons à l'échelle du Proche-Orient.

⁵⁶ Saïd Edward, *opus cité*, 2003, p.368

⁵⁷ Signoles Pierre, *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région*, Fascicules de Recherches n°14 et 15, URBAMA, Tours, 1041 p.

C- La matérialisation de la strate communautaire dans l'espace

Comme tout territoire, nous pouvons différencier plusieurs strates spatiales au Proche-Orient. Tout d'abord la strate des fondamentaux : la géographie physique, les ressources naturelles, l'organisation sociale, la distribution de la population et les constructions politiques. Dans le cas du Proche-Orient, il s'agit de l'espace modelé par les constructions nationales. Ce processus s'essouffle aujourd'hui avec la mondialisation et le désengagement des Etats à l'égard de leurs territoires. Il fut néanmoins dominant jusqu'au début des années 1990. Nous avons ensuite la strate de la libéralisation et de la mondialisation économique. Le nouveau processus ne détruit pas le précédent. Il touche d'ailleurs inégalement les territoires : les métropoles sont privilégiées tandis que les périphéries, les petites villes sont marginalisées et demeurent liées à un secteur public déclinant. Le Proche-Orient renoue avec l'ancienne logique ottomane d'un espace ouvert sur le monde. Elle fut mise entre parenthèse lors de la phase de construction des Etats nations mais elle revient en force depuis une vingtaine d'années. Enfin nous avons la strate de l'espace politique marqué par le communautarisme et sur lequel la strate de la géopolitique va s'appliquer, accentuant la fragmentation territoriale. La strate communautaire, à base confessionnelle, ethnique et locale, pour reprendre la terminologie empruntée à Burhan Ghalioun⁵⁸, est à mon sens la plus fondamentale pour comprendre l'organisation territoriale. Toute la difficulté consiste à établir une cartographie précise de cette strate avec les différentes communautés, et cela à plusieurs échelles.

1-La répartition des communautés dans l'espace

Pour appréhender correctement la relation entre le communautarisme et l'espace, il est indispensable d'avoir une vision correcte de la distribution des communautés sur le territoire et leurs interactions. Les services statistiques du Liban et de Syrie ne fournissent bien entendu pas ce genre de données, même si les services de renseignements (*mukhabarat*) disposent d'informations très précises sur le sujet. Pour cela le chercheur doit mener ses propres investigations, ce qui se révèle long et peut prêter à caution aux yeux de la communauté scientifique, car elles se basent tout d'abord sur l'observation directe et non sur des recensements.

Une simple promenade à Beyrouth ou à Lattaquié suffit à un observateur avisé pour se rendre compte de l'ambiance différente qui règne d'un quartier à l'autre. Le contraste n'est pas du aux différences de niveau social, mais bien à la confession de la population qui y réside. A Beyrouth, il suffit de quitter le quartier chrétien d'Achrafyeh et de se rendre dans le quartier musulman voisin de Basta pour comprendre rapidement que nous avons changé de territoire. Au Liban, les symboles religieux et politiques nous aident à identifier l'endroit où nous nous trouvons. En Syrie, il est plus difficile de repérer des signes extérieurs de religiosité. Mais les avis de décès placardés sur les murs remplacent

⁵⁸ Ghalioun Burhan, *La question communautaire et le problème des minorités*, Beyrouth, Dâr Talîa, 1979

les affiches du Hezbollah, des Forces Libanaises ou du Parti Socialiste Progressiste, pour exprimer l'identité communautaire du quartier.

Le leg de l'histoire et le poids du politique

Le service de cartographie du Mandat Français nous a laissé pour l'espace rural, de magnifiques cartes ethnographiques d'une précision extrême. Les dénombrements en Syrie et le recensement de 1932 au Liban constituent une base de données que nous avons pu mettre à jour facilement. Sous le Mandat français des cartes très précises de la localisation des communautés ont été réalisées. Toute étude sociale commençait par une partie démographique où les différentes communautés étaient recensées et localisées de façon très précise. Le système électoral était basé sur la confession en Syrie tout comme au Liban et ce type de recensement avait donc une utilité très précise. Bien sûr cela participait à la stratégie de diviser pour régner du Mandat Français. Nous avons donc une image figée de la distribution communautaire héritée de cette période (figure 4).

Les territoires ruraux n'ont pratiquement pas changé de population. Cependant, j'ai pu remarquer que les villages chrétiens se sont souvent dépeuplés par rapport à l'époque mandataire. Ils accueillent aujourd'hui des populations musulmanes, qui peuvent être majoritaires, c'est notamment le cas à Maaloula, dans le Qalamoun. Au Liban, les chrétiens ont été chassés de plusieurs régions rurales durant la guerre civile, tel que le Chouf. Un SIG à l'échelle des villes et villages couplé aux recensements syriens et libanais nous fournit une excellente cartographie de la répartition des communautés confessionnelles. Celle-ci demeure plus difficile à réaliser pour la communauté kurde, car il est difficile de distinguer entre les Kurdes kurdophones et les Kurdes arabisés.

Les cartes urbaines (figure 5) dressées à l'époque mandataire qui définissent des quartiers chrétiens, musulmans et juifs bien identifiés sont aujourd'hui obsolètes en raison des mouvements internes et de l'exode rural. Une certaine mixité s'est opérée au fil des années, même si elle est remise en question lors des périodes de troubles. On ne peut pas s'appuyer sur des recensements officiels pour définir l'identité communautaire d'un quartier. Il faut se déplacer dans le quartier, repérer les signes extérieurs de religiosité et effectuer des entretiens, ce qui n'est pas très facile, car le sujet est bien sûr tabou. Néanmoins, il est aisé de se rendre compte que le communautarisme marque l'espace urbain, mais il est tempéré par le style de vie. Les classes moyennes sunnites, qui consomment de l'alcool et adhèrent à un mode de vie occidental, préfèrent résider dans des quartiers mixtes, avec des chrétiens et des alaouites, plutôt qu'avec des sunnites rigoristes. Dans les villes libanaises, notamment Beyrouth, les quinze années de guerre civile ont contribué à casser la mixité communautaire, le fameux « creuset national »⁵⁹ évoqué par Xavier de Planhol. Dans les campagnes libanaises, il s'est produit de puissants mouvements de population⁶⁰ pour des raisons sécuritaires, qui confèrent au nettoyage ethnique.

⁵⁹ Planhol Xavier, *opus cité*, p. 176

⁶⁰ Labaki Boutros et Abou Rjely Khalil, *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, Paris, L'Harmattan, 1993, 210 p.

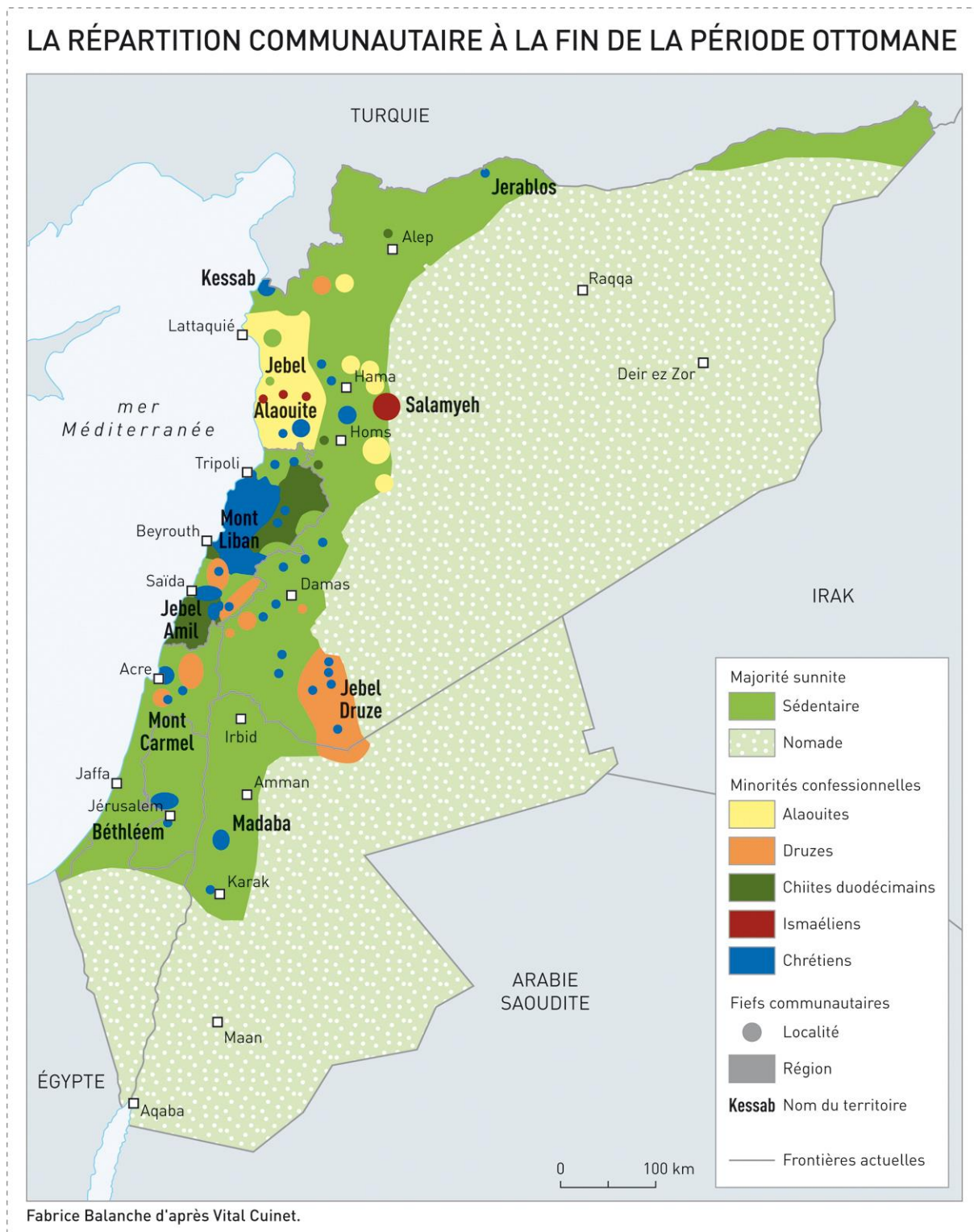


Figure 4 Planche : « Un puissant communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 22-23

La Syrie commence à connaître le nettoyage ethnique avec la guerre civile communautaire qui sévit. Les minorités confessionnelles dispersées en territoire sunnite sont menacées et ont tendance à se réfugier dans leurs fiefs communautaires : la région côtière pour les alaouites, le Jebel Druze pour les druzes, le Wadi Nassara (« *La vallée des Chrétiens* ») pour les Chrétiens, etc. Même si la paix revient

en Syrie, la crise aura fait jurisprudence. Il faudra attendre au moins une décennie avant qu'un mouvement de retour vers la mixité ne reprenne. Le processus de ségrégation communautaire a débuté à la suite de la crise de 1979-1982. Il s'est accentué ces dernières années, comme signe précurseur de la crise actuelle⁶¹.

Le travail sur les aires de peuplement kurdes, effectué dans le cadre de la préparation d'un atlas de Syrie, a suscité pour nous des interrogations quant à la définition de l'identité ethnique. Il est simple de définir les gens par leur religion en Orient, même si tous ne sont pas religieux et rivaux à leur communauté, en revanche l'identité ethnique est plus floue. Qui est kurde en Syrie ? Les kurdophones ? Par extension les Kurdes arabisés ? Comment se positionnent les Kurdes mariés à des Arabes et résidant à Alep ou Damas ? Quelle est la réalité du territoire kurde ? Nous pouvons établir les mêmes remarques à l'égard des Turkmènes.

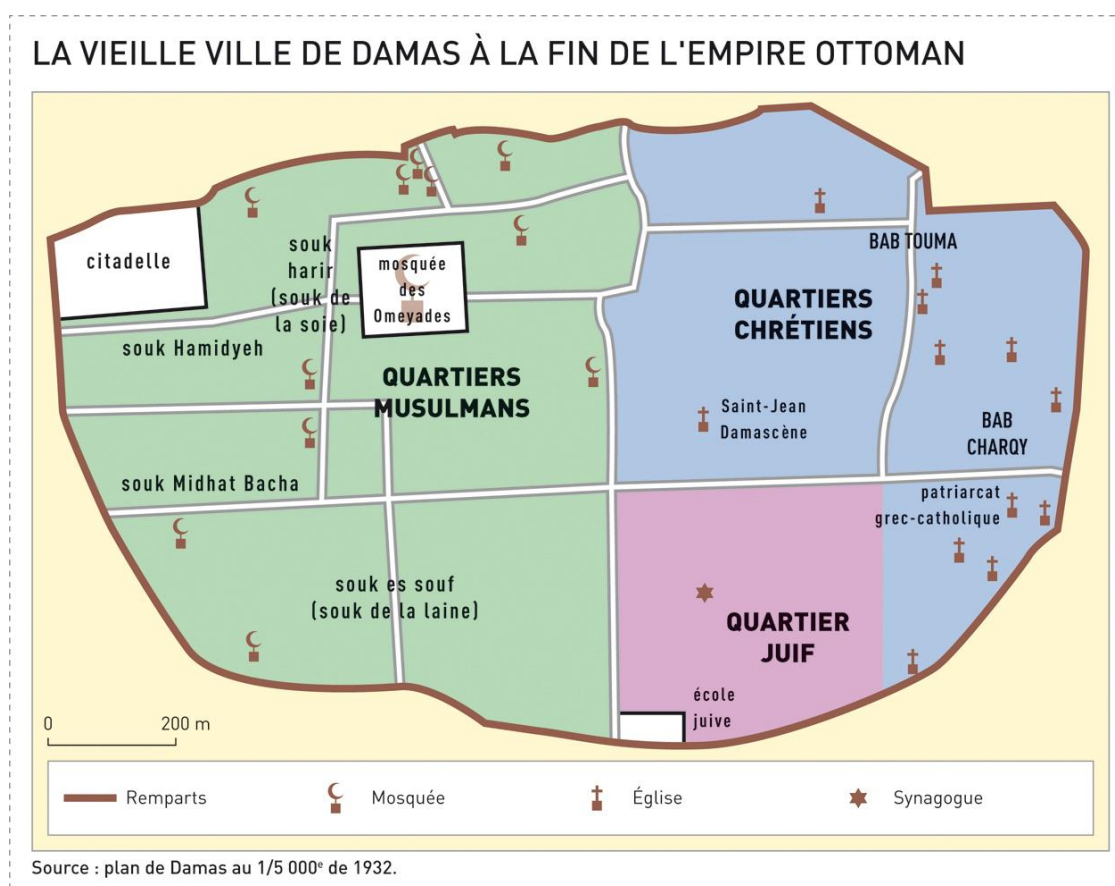


Figure 5 : Planche : « Un puissant communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 22-23

La compréhension de la localisation des communautés en fonction de leur proximité avec le pouvoir politique est un thème important. Je l'ai expliqué dans ma thèse et dans plusieurs articles. A l'échelle régionale, le principe centre-périphérie hérité de l'empire ottoman constitue la base de la répartition communautaire actuelle. Au cours du XX^{ème} siècle, l'inversion des pouvoirs passant de la majorité

⁶¹ Balanche Fabrice, « La fragmentation spatiale en Syrie : entre patrimonialisme et communautarisme rampant », *Revue de l'Economie Méridionale*, juin 2005, p. 203-210.

sunnite aux minorités en Syrie et au Liban a entraîné des déplacements de population plus puissants que le simple exode rural. La majorité de la population se concentre désormais en ville, mais le processus de conquête ou de reconquête par les communautés n'est pas terminé. L'espace rural devient moins un enjeu que les villes. A Beyrouth, la montée politique de la communauté chiite se traduit par sa volonté de conquête du centre mais elle est bloquée par les sunnites, communauté urbaine historique de Beyrouth ouest soutenu par les capitaux du Golfe. La prise de Beyrouth par le Hezbollah en mai 2008 constitue le dernier épisode de cette pression chiite sur Beyrouth si bien décrite par Salim Nasr : « La transition des chiites vers Beyrouth : mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975 »⁶².*

Le communautarisme crée des discontinuités spatiales

Roger Brunet avait, dans une interview publiée dans *L'Espace Géographique*⁶³, proposé une réflexion très stimulante sur la notion de discontinuité à partir de sa thèse secondaire de géographie physique. Cela m'a beaucoup inspiré pour comprendre l'organisation spatiale du Proche-Orient. La présence des communautés, aux modes de vie différents et entretenant une méfiance réciproque, introduit des discontinuités dans l'espace. Les populations locales évitent certains lieux, se rendent dans une ville plutôt qu'une autre pour leurs affaires, parce qu'elles y sont mieux accueillies et parce qu'elles y possèdent leurs réseaux en fonction de leur appartenance communautaire. Nous pouvons analyser le phénomène à l'échelle du village, du quartier, de la région et du pays lui-même.

Il suffit de traverser une place à Lattaquié ou Beyrouth pour changer de monde. Il est des quartiers qu'on ne fréquente pas, car on appartient à une autre communauté et il serait malvenu de s'y rendre. Pour quelle raison du reste ? Une femme se sentira beaucoup plus mal à l'aise qu'un homme car son attitude et sa tenue vestimentaire la feront tout de suite remarquer. Le seul endroit neutre, le véritable espace public est le souk où tous se mélangent. Mais là encore, il peut exister plusieurs souks pour les différentes communautés. A Lattaquié, les alaouites possèdent leur propre souk : « *Afamia* » tandis que les sunnites fréquentent celui d'« *Ugarit* »⁶⁴. Les centres commerciaux, les « *malls* », sont représentatifs de nouvelles formes de consommation et de la nouvelle mixité qui opère dans ces lieux. Mais à la différence des souks traditionnels, on se rend dans le *mall* en voiture, ce qui provoque un effet tunnel entre son quartier et le lieu de consommation. Il s'agit également d'un espace privatif et non public. La mixité communautaire est donc encadrée par le secteur privé et non plus par la puissance publique.

Les centres commerciaux sont d'autant plus attractifs que la mixité règne chez les commerçants. C'est le même principe dans une banque ou un commerce. On s'efforce d'avoir un représentant de toutes

⁶² Nasser Selim, « La transition des chiites vers Beyrouth : mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975 », *Cahier du CERMOC*, Beyrouth, 1985.

⁶³ Roger Brunet, Jean-Christophe François et Claude Grasland, 1997, « la discontinuité en géographie: origines et problèmes de recherche », in *L'Espace Géographique* n°4, p 297-308

⁶⁴ Balanche Fabrice, *opus cité*, 2006.

les communautés pour attirer une large clientèle. Les villes les plus dynamiques sont les villes mixtes également. En Syrie centrale, Mohamed Al Dbiyat⁶⁵ a montré que le différentiel d'attraction entre Homs et Hama était lié à la plus grande ouverture de Homs, jusqu'à une date récente, tandis que Hama la rigoriste faisait fuir les non-sunnites. Au Liban, les populations chrétiennes de la périphérie de Tripoli ou de Saïda se rendent à Beyrouth car les deux villes sunnites sont devenues répulsives avec la montée du fondamentalisme. On peut penser que l'attraction de Beyrouth est liée à la métropolisation croissant alors qu'en fait il faut corréliser cela avec la guerre civile au Liban, qui a provoqué un nettoyage ethnique dans Saïda et Tripoli.

Dans les villages qualifiés de « mixtes », nous pouvons constater que les différents clans ou confessions vivent séparés les uns des autres dans différents quartiers ou hameaux. Peut-être les enfants fréquentent-ils la même école, les parents utilisent-ils les mêmes services, empruntent-ils les mêmes routes ou travaillent-ils le même terroir, mais les espaces privés sont clairement séparés. A l'échelle d'une région rurale, la mixité communautaire est synonyme de dispersion de l'habitat, et ce indépendamment des structures foncières ou des conditions physiques qui influencent habituellement le mode de peuplement d'une région rurale ; car le vieil adage mis en valeur par Ernest Guellner : « moi contre mon frère, mon frère et moi contre mon cousin, etc. » incite à la dispersion, tant il est préférable pour éviter les conflits de s'éloigner de ceux avec qui on ne partage pas de liens du sang. En revanche, lorsqu'une population est minoritaire au sein d'une vaste zone homogène sur le plan communautaire, il est préférable de se regrouper pour mieux résister à la dilution. C'est notamment le cas au sud Liban des villages chrétiens Marjayoun et Rmeich au milieu de la campagne chiite, le cas de Safita, petite ville chrétienne de la montagne alaouite, de Mehardeh et Squalbyeh, villes chrétiennes des plateaux de Hama.

Ainsi la distance permet-elle aux communautés d'éviter les heurts et d'assurer leur reproduction sociale. Dans les campagnes, il existe une quasi-adéquation entre distance physique et distance sociale, mais dans les espaces urbains, le principe d'agglomération rend leur gestion plus complexe.

2- Le concept de « ville orientale » doit être revu

La ville orientale traditionnelle se caractérisait par une occupation ségrégative de l'espace par les différentes communautés. Chaque communauté vivait dans son quartier, souvent protégée par des portes que l'on pouvait fermer en cas de problème, structurée par des réseaux clientélistes et représentée auprès des autorités par ses notables. Certains géographes occidentaux, tel Jacques Weulersse, déniaient alors le qualificatif de ville à ce type d'agglomération, puisque cette diversité communautaire conduisait à un fonctionnement ségrégatif de l'espace urbain et à une absence

⁶⁵ Al Dbiyat Mohammed, *Homs et Hama en Syrie centrale : concurrence urbaine et développement régional*, Damas : Institut Français de Damas, 1995.

d'unité. Dans la conclusion d'un article sur Antioche⁶⁶, Jacques Weulersse affirmait que cette agglomération était plus une juxtaposition de villes qu'une ville. Certes, la diversité communautaire était un facteur de division qui remettait en cause l'unité politique et territoriale des villes, ce qui est fondamental dans une conception européenne de la ville. Mais il était abusif d'affirmer qu'il s'agissait d'une juxtaposition de villes, car la cohésion de la ville était tout de même assurée par le souk (ou bazar), lieu d'échanges matériels mais aussi de sociabilité, ouvert à toutes les communautés, et par la férule du gouverneur ottoman puis français.

Après plus d'un demi-siècle, il est nécessaire de revoir cette conception de la ville orientale, à la lumière des évolutions disciplinaires de la géographie urbaine et des mutations socio-économiques. Les catégories socio-spatiales, c'est-à-dire les communautés, ne sont plus aussi strictement définies qu'avant la deuxième guerre mondiale. Les territoires du quotidien ne sont plus des cellules construites autour des quartiers, mais ils se bâtissent un réseau complexe de lieux et de territoires disséminés. Certes, cela ne remet pas en cause le fait que, dans le cadre de l'espace vécu, la ville orientale multicommunautaire ne constitue pas un territoire, mais une juxtaposition de territoires, parfois sécants, en raison de la permanence des structures communautaires dans la société urbaine.

La territorialisation communautaire demeure dans les villes contemporaines

Si, dans le choix d'une résidence, les critères sociaux pèsent davantage que par le passé, la distance sociale en fonction de critères communautaires demeure entière. Les communautés s'inscrivent de moins en moins dans des territoires continus, mais beaucoup plus dans des territoires en réseau, qui correspondent à leur degré d'intégration ou d'appropriation des fonctions économiques urbaines. Les logiques communautaires dans le choix de la résidence continuent cependant d'orienter les personnes dont les moyens financiers sont limités, c'est-à-dire la grande majorité de la population.

La propriété d'un appartement est la condition *sine qua non* pour qu'un homme puisse se marier au Proche-Orient. La location est rare et aléatoire. Par ailleurs, les femmes refusent aujourd'hui de résider dans leur belle famille : la famille nucléaire l'emporte sur la famille communautaire. En raison de la structure patriarcale de la société et des difficultés économiques, un jeune couple ne peut espérer acquérir un appartement sans l'aide des parents du mari. Le choix de la localisation de l'appartement est donc largement celui des parents. Ces derniers prévoient souvent un appartement pour leurs fils, à proximité de chez eux et dans un quartier où ils peuvent compter sur les solidarités familiales, claniques et communautaires. Dans le cas où les familles changent de localités, elles s'installent dans des quartiers où elles sont susceptibles de retrouver ces solidarités. Car la proximité familiale et communautaire est une condition essentielle de la survie pour la majorité de la population, ce que nous retrouvons dans le proverbe arabe : « Choisis d'abord tes voisins avant de choisir ta maison ». Par ailleurs, le voisinage fixe les règles de vie. Il est donc indispensable de résider dans son

⁶⁶ Weulersse Jacques, « Antioche : essai de géographie urbaine », Damas, Institut Français d'Etudes Arabes de Damas, *Bulletin d'Etudes Orientales*, 1935.

milieu social. En l'absence d'un véritable Etat de droit, de services publics viables et d'une situation économique convenable, les réseaux de solidarités sont la clé de la survie d'une famille.

L'absence d'Etat de droit dans la gestion des immeubles collectifs, le mode d'habitat le plus répandu en ville, incite les individus à vivre au sein de leur propre communauté. En Syrie et au Liban, les immeubles ne sont pas régis par un syndic selon des règles de copropriété qui s'imposent naturellement. Les propriétaires organisent comme ils le peuvent l'entretien du bâtiment. Il est fréquent que des propriétaires refusent de participer à l'entretien de l'ascenseur ou à la réfection des façades, par manque de financement ou parce qu'ils sont en conflit avec leurs voisins. Puisqu'il n'existe aucun moyen de les faire participer aux charges collectives, l'ascenseur ne s'arrêtera pas à leur étage et leur façade restera délabrée alors que le reste de l'immeuble aura fait peau neuve. En vertu du principe qui consiste à ne s'intéresser qu'à son espace privé et à négliger l'espace public ou celui du voisin, il est indispensable d'entretenir de bonnes relations avec vos voisins. Dans le cas contraire vous subirez les fuites d'eau continues de votre voisin du dessus ou trouverez ses ordures dans votre jardin. La déficience des services publics vous oblige à partager un générateur d'électricité, une citerne d'eau, etc. des pratiques qui ne peuvent guère exister autrement que sur une base familiale et néo-patriarcale. Les échanges de service, électricien contre couturier, pièces de voitures contre produits agricoles, permettent à la majorité des familles de survivre, malgré la faiblesse des salaires. Là encore, les solidarités familiales et communautaires sont indispensables.

Les styles de vie diffèrent d'une communauté à l'autre : tenue vestimentaire, consommation d'alcool, comportement dans la rue, pratique du jeûne pendant le ramadan, etc. Celui qui ne se conforme pas à la règle de vie du quartier ou de l'immeuble connaîtra toute une série de pressions destinées à le faire quitter les lieux. Ainsi, dans un quartier musulman pratiquant n'est-il pas possible de manger en public durant le Ramadan. Dans les quartiers chrétiens au Liban, les femmes voilées ne sont guère appréciées, tout comme les jupes courtes dans la banlieue chiite de Beyrouth. Dans un espace où le contrôle social est omniprésent, où l'espace public se réduit aux rues commerçantes, tant la privatisation et la territorialisation est forte, vous ne pouvez que vivre dans un milieu conforme à votre style de vie, par ses caractéristiques communautaires et sociales. Les classes aisées ont un choix de résidence ouvert, ce qui explique que les quartiers aisés soient les plus mixtes, car le style de vie est semblable que l'on soit musulman ou chrétien. La question est plus délicate pour ceux qui sont limités financièrement.

L'absence de régulation étatique favorise la territorialisation communautaire de Beyrouth

A Beyrouth, où les clivages communautaires sont des plus tranchés à la suite de la guerre civile, nous trouvons peu de quartiers mixtes. La guerre civile a provoqué une homogénéisation communautaire des différents quartiers (figure 6). Depuis les années 1990 quelques familles chrétiennes retournent vivre à Beyrouth-Ouest, notamment dans les appartements qu'elles ont pu récupérer après le départ des squatteurs. Le centre-ville, meurtri par les combats est redevenu attractif, en raison de la réussite urbanistique de la reconstruction et des embouteillages croissants qui encouragent les beyrouthins

fortunés à résider au centre-ville plutôt dans les lointaines banlieues. De vastes terrains situés sur l'ex-zone de démarcation : « la ligne verte » (durant les quinze années de guerre civile, la végétation a envahi le no-man's land qui séparait la Beyrouth musulmane de la Beyrouth chrétienne) sont depuis une dizaine d'années la cible des promoteurs immobiliers. La coupure entre Beyrouth-Ouest et Beyrouth-Est n'est pratiquement plus matérialisée dans l'espace, mais elle demeure dans les esprits. Les difficultés économiques de la majorité de la population limitent sa mobilité résidentielle et par conséquent la mixité communautaire. Le marché foncier possède donc ses règles propres liées à la communautarisation de l'espace. Cette communautarisation permet également aux plus démunis de se défendre face aux menaces d'expulsion économique en l'absence d'une régulation publique du marché foncier. Au Liban, l'attribution des services urbains repose sur le clientéliste. Les carences des pouvoirs publics sont utilisées par les partis politiques : la thèse de Mona Harb⁶⁷ sur le Hezbollah dans la banlieue sud de Beyrouth est des plus révélatrice :

« Les organisations satellites du Hezbollah fournissent les mêmes services que l'Etat : éducation, santé, crédit, services urbains, etc. pour un coût inférieur et une qualité supérieure. Il peut ainsi fidéliser sa clientèle sur le long terme car, face aux carences de l'Etat libanais, le Hezbollah assure à la population chiite le minimum de services sociaux »

La gestion héritée de la guerre civile est difficile à remettre en cause. Le premier ministre Rafik Hariri se désintéressait globalement de rétablir les services publics⁶⁸ sur l'ensemble du territoire. Les partis politiques, héritiers du système milicien, ne souhaitaient pas que l'Etat retrouve ses prérogatives pour conserver leur emprise sur la population. Un modus vivendi s'est donc opéré depuis la fin des hostilités.

La tradition de laisser faire du Liban et les blocages politiques limitent ou paralysent l'action de la puissance publique, qui abandonne au secteur privé toutes ses prérogatives, y compris la fourniture d'eau et l'électricité. Le rapport des Etats avec leur capitale est profondément sécuritaire. Syrie et Liban sont des Etats qui reposent sur le clientélisme politico-communautaire. Toute intervention de l'Etat remet en cause les relations clientélistes entre la population et les dirigeants et l'équilibre communautaire. La construction des autoroutes urbaines de Beyrouth à la fin des années 1990 fut perçue, à tort ou à raison, par les acteurs communautaires comme une volonté de Rafik Hariri, et par conséquent du parti sunnite, de vouloir détruire l'unité communautaire de certains quartiers.

⁶⁷Harb Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth (1985 – 2005). De la banlieue à la ville*, Paris/Beyrouth, Karthala/IFPO, 2010, 300 p.

⁶⁸ Balanche Fabrice, « The Reconstruction of Lebanon or the Racketeering Rule » in Are Knudsen and Michael Kerr (editors), *Lebanon After the Cedar Revolution*, C Hurst & Co Publishers Ltd, London, 2012, 256 p.

SUNNITES, CHIITES ET CHRÉTIENS



Figure 6 : Planche « Beyrouth : ville éclatée », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 88-89

Pour décongestionner le centre-ville de Beyrouth, Rafik Hariri avait lancé la construction de plusieurs autoroutes urbaines, vers l'Est et le Sud. La première devait traverser le quartier arménien de Borj Hamoud. Cela provoqua de vives protestations de la part du parti Dachnak qui accusait Rafik Hariri de vouloir briser l'unité du territoire arménien. Face à cette obstruction et parce qu'il avait besoin des voix arméniennes dans la circonscription de Beyrouth ville, Rafik Hariri modifia le projet au profit d'un pont autoroutier. Cela n'a pas empêché la destruction de nombreux bâtiments et les nuisances puisque l'autoroute se trouve au niveau du deuxième étage des immeubles, mais le principal résultat était que l'autoroute ne crée pas une rupture au milieu du quartier.

Dans la banlieue sud de Beyrouth, le but non avoué des autoroutes étaient de détruire les quartiers illégaux du bord de mer. Le Premier ministre bâtisseur comptait se débarrasser des habitants moyennant quelques modestes indemnités et construire un ensemble immobilier de luxe : Elyssar. La population chiite du quartier, dont la plupart était des réfugiés du Sud Liban, firent bloc derrière le Hezbollah pour empêcher les travaux. Rafik Hariri dû renoncer provisoirement à poursuivre le projet en espérant que le Hezbollah s'affaiblisse pour reprendre son offensive immobilière. Mais ce fut le contraire qui se produisit, puisqu'il décéda dans un attentat le 14 février 2005 et que désormais le Hezbollah contrôle le gouvernement libanais.

La précarité économique ne peut être comblée que par un recours croissant aux solidarités primaires qui conduit à un repli communautaire et territorial. L'espace urbain se fragmente d'autant plus que la puissance publique l'encourage par ses interventions ou son laissez faire. L'Etat n'intervient quasiment pas dans la régulation du marché foncier, par conséquent ce sont les communautés qui le régulent à leur manière en défendant leur territoire par les armes s'il le faut. Cette pratique permet aux couches populaires de résister aux forces du marché pour se loger, mais en échange elles abdiquent leurs droits politiques au profit des partis politiques protecteurs : Hezbollah et Amal (partis chiïtes) mais également les Forces Libanaises (parti chrétien) et le parti arménien Dachnak, ou de puissants patrons tel que la famille Hariri (leader de la communauté sunnite) ou Michel Murr, l'inamovible député du Meten.

3-L'urbanisation ne signifie pas la dissolution du communautarisme

La ville orientale traditionnelle est divisée en quartiers communautaires. Les voyageurs européens avaient été intrigués par cette organisation contraire à la cité antique. Ceux qui avaient voulu prendre une résidence dans un quartier musulman avaient connu rapidement des problèmes. Dans le *Voyage en Orient*, Gérard de Nerval raconte avec beaucoup d'humour ses déboires lorsqu'il eut la mauvaise idée de louer une maison dans le quartier musulman au lieu du quartier *franj*⁶⁹. Le regroupement communautaire est lié à la volonté de préserver son style de vie : consommation d'alcool, tenue vestimentaire, expression de la foi à l'extérieur lors des processions etc. Il s'agit aussi de se protéger en se regroupant. La protection de la famille, du clan et par extension de la communauté est une garantie contre les abus de pouvoir et les éventuelles émeutes. En période de trouble les habitants du quartier se protègent eux-mêmes, constituant des milices chargées de défendre le quartier contre les intrus.

Ce phénomène s'est produit régulièrement dans l'histoire, il a connu son paroxysme durant la guerre du Liban. L'agglomération de Beyrouth s'est fragmentée sur des bases communautaires. Les mouvements de population ont rapidement rendu homogènes du point de vue communautaire les différents quartiers de la ville. Certes, des Chrétiens sont venus se réfugier à Beyrouth Ouest dans un

⁶⁹ Européen

premier temps. Appartenant à la gauche libanaise, ils fuyaient les zones tenues par les partis chrétiens de droite tel que le Parti Phalangiste; mais la plupart revinrent s'installer côté est lorsque la guerre prit un caractère communautaire ou émigrèrent. En période de guerre, la ville se fragmente rapidement, nous le constatons aujourd'hui à Homs avec un fort clivage entre les quartiers alaouites et sunnites. En temps de paix, la mixité communautaire progresse, notamment dans les classes moyennes et les classes supérieures. La paix et la prospérité économique réduisent lentement les clivages, tandis que les difficultés économiques et la guerre provoquent rapidement un repli communautaire, réduisant à néant en quelques mois et pour des décennies la convivialité intercommunautaire.

En Syrie, la communautarisation de l'espace urbain est rampante depuis les années 1980, date à laquelle la révolte des Frères Musulmans et l'échec du mode de développement baathiste a brisé la construction nationale issue de l'indépendance. Les quartiers mixtes nés entre 1940 et 1980 se sont progressivement homogénéisés sur le plan communautaire. La crise récente en Syrie provoque un nettoyage ethnique urbain sans précédent qui risque de s'accélérer en cas de partition communautaire du pays.

Espérer en l'homme tout en gardant les yeux ouverts sur le réel

Appréhender le communautarisme en géographie n'est pas une chose aisée pour des raisons objectives et subjectives. J'ai détaillé dans le chapitre deuxième des difficultés pour cartographier et identifier les différentes communautés. Mais il me semble que la principale difficulté provienne plutôt du blocage idéologique à l'égard du communautarisme qu'éprouvent la majorité des géographes français. Le passif colonial pèse toujours sur la discipline, et l'espérance moderniste pousse à la dissolution des identités communautaires ou meurtrières comme les qualifie Amin Maalouf⁷⁰. La plupart de nos collègues du Proche-Orient nous confortent dans cette idée que le communautarisme est en voie de disparition, car ils sont eux-mêmes le produit de ce modernisme occidental, ce qui les conduit à un certain déni de la réalité.

Cependant, après une vingtaine d'années de recherche au Proche-Orient, un triste constat s'impose à mes yeux : l'organisation territoriale se fonde sur le rejet du sociétal par les différents groupes communautaires qui y résident. Ces derniers considèrent « que leur capital spatial est mieux valorisé par une association sélective à des objets sociaux particuliers (certaines activités, certains groupes sociaux, certains équipements ...) plutôt qu'à la société comme totalité indifférenciée »⁷¹. Les logiques communautaires aboutissent à une fragmentation du territoire national en une multitude de sous-systèmes spatiaux (quartiers, villages, pays ou régions identitaires) reliés entre eux par des réseaux sociaux.

⁷⁰ Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998, 189 p.

⁷¹ Balanche Fabrice, « L'optimisation des pouvoirs en Syrie : pouvoir et communautarisme », *Geopoint 2008*, Avignon, 2010.

L'utilisation du facteur communautaire, à bon escient, dans l'analyse spatiale implique donc une connaissance intime du terrain et une approche pluridisciplinaire. Nous nous trouvons au cœur des problématiques inhérentes à l'étude des aires culturelles. Elle invite les chercheurs occidentaux à remettre en cause leur formation intellectuelle pétrie de cartésianisme afin de dépasser l'apparente incohérence des phénomènes qui les entourent. Cela permettrait de mieux appréhender le processus de construction « nationale » au Proche-Orient.

Chapitre 2

Le communautarisme et la construction nationale

Le communautarisme et la construction nationale sont-ils compatibles ? Au lendemain des indépendances les nouveaux Etats se lancent dans une politique de construction nationale soutenue par une idéologie destinée à transcender le communautarisme ambiant, officiellement considéré comme un avatar de l'impérialisme. Le développement est conçu comme un moyen de réaliser cette unité nationale, plus qu'un but en lui-même. Les plans de développement ne sont donc pas intégrateurs car considérés avant tout comme des instruments de pouvoir. Dans quelle mesure les politiques de développement sont-elles rattrapées par le communautarisme ?

La crise syrienne nous incite à réfléchir sur la construction nationale dans un contexte multicommunautaire. La guerre civile libanaise avait donné lieu à de nombreuses publications sur ce thème, les ouvrages de Laurent et Annie Chabry sur les minorités¹ et les identités² au Proche-Orient sont particulièrement éclairant. Les travaux d'Hamit Borzaslan sur la sociologie politique du Moyen-Orient³, plus récents, se situent dans le même courant. Enfin, les travaux de la géographie politique anglo-saxonne nous donnent un cadre conceptuel pour analyser la place des minorités dans un contexte de construction nationale.

Cette réflexion est fondamentale pour comprendre les processus spatiaux au Proche-Orient, car nous sommes dans le cadre de constructions étatiques récentes et inachevées. La cohésion territoriale, je n'ose parler de cohésion nationale, est la priorité des régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance. La géographie humaine ne peut donc faire l'impasse sur cette problématique que nous avons un peu oubliée en Europe Occidentale, en raison de l'ancienneté de nos constructions nationales. La fragilité et la jeunesse des Etats du Proche-Orient nous imposent de prendre plus en compte les processus historiques que dans les pays développés. La dissociation croissante entre histoire et géographie au cours du XX^{ème} siècle ne provient-elle pas notamment de la solidité des Etats-nations en Europe, qui nous fait oublier ce grand principe énoncé par Elisée Reclus : « *La Géographie n'est autre chose que l'Histoire dans l'Espace, de même que l'Histoire est la Géographie dans le Temps* »⁴.

¹ Chabry Laurent et Chabry Annie, *Politique et minorités au Proche-Orient : les raisons d'une explosion*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1984, 358 p.

² Chabry Laurent et Chabry Annie, *Identités et stratégies politiques dans le monde arabo-musulman*, L'Harmattan, Paris, 2001, 462 p.

³ Borzaslan Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, La découverte, Paris, 2011, 125 p.

⁴ Reclus Elisée, *L'homme et la terre*, Paris, Bibliothèque Universelle.

A - Comment concilier communautés et construction nationale ?

La construction nationale a besoin d'une idéologie mobilisatrice. Certes on peut se construire contre un ennemi extérieur, et en ce sens Israël contribue à l'unité nationale au Liban et en Syrie, mais ce n'est pas suffisant. Les régimes ont besoin d'une idéologie nationaliste. Mais en Syrie et au Liban, l'existence de différentes communautés et leur appartenance au monde arabe contribue à créer une identité nationale ambiguë dont l'archétype est le pacte national libanais de 1943 : « un pays arabe d'inspiration chrétienne ». La définition de la nation est écartelée entre une idéologie nationaliste arabe qui transcende les frontières issues de la colonisation, le nationalisme local et le communautarisme. Il faut ajouter que l'idéologie nationaliste arabe, de caractère laïc, est concurrencée par l'unité religieuse musulmane : le sunnisme politique qui inspire les Frères Musulmans et les salafistes qui veulent le retour au *Khalifa*. La prégnance de ces idéologies transnationales affaiblit le nationalisme traditionnel en provenance d'Europe.

1 - Un processus commun de construction territoriale au XX^{ème} siècle

Sous l'Empire Ottoman, le communautarisme à base religieuse était le fondement de l'organisation institutionnelle à travers le système du *Millet*. Les tribus étaient-elles mêmes reconnues puisque, tout comme l'évêque, le chef de tribu était le représentant d'un groupe social auprès des autorités. Sa fonction principale consistait à collecter l'impôt. Lorsque l'Empire ottoman décida de cadastrer les terres, avec la réforme des *Tanzimat*, les chefs de tribu inscrivent le domaine tribal à leur nom, institutionnalisant leur pouvoir et créant de véritables dynasties terriennes. Le passage de l'administration indirecte à l'administration directe au milieu du XIX^{ème} siècle renforça les structures communautaires en les institutionnalisant. L'Empire ottoman souhaitait-il vraiment la destruction des communautés au profit d'une citoyenneté ottomane ? Sur le plan stratégique, face à la montée du nationalisme arabe, il avait intérêt à s'appuyer sur les structures traditionnelles pour éviter l'union des Arabes contre lui, et perdre le Proche-Orient comme il avait perdu les Balkans.

Le Mandat français a reproduit la politique ottomane au Levant en la modernisant. Tandis que les Ottomans s'appuyaient sur les Arabes sunnites, la France chercha dans les minorités les alliés dont elle avait besoin pour contrôler le pays : « diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités ». Sous prétexte du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, un des principes fondamentaux énoncé par le président américain Wilson au lendemain de la première guerre mondiale, la France divisa le territoire dont elle avait reçu la charge par la SDN en plusieurs Etats : L'Etat d'Alep, l'Etat de Damas, l'Etat du Grand Liban (figure 7), l'Etat des Alaouites (figure 8), l'Etat du Jebel Druze et le Sandjak d'Alexandrette (comportant une forte minorité turque). En outre, les zones steppiques de l'Est syrien disposaient d'un statut particulier. La France voulait se concilier les tribus bédouines. Dès 1924, l'Etat d'Alep et celui de Damas fusionnèrent, car cette différenciation n'avait guère de sens. L'opposition

entre Damas et Alep n'était pas si sensible que la France le pensait. En fait la présence française avait plutôt tendance à rapprocher les deux villes dans un rejet commun de l'impérialisme. Ce rejet de l'occupant fut la cause de la Grande révolution syrienne : partie du Jebel Druze en 1924, elle causa bien des déboires aux troupes françaises jusqu'en 1927, car elle s'était généralisée à l'ensemble de la Syrie intérieure, les trois Etats littoraux (l'Etat des Alaouites, le Sandjak d'Alexandrette et l'Etat du Grand Liban) n'ayant pas pris à part à la révolte. Cependant, l'Etat des Alaouites, comme celui des Druzes, va rejoindre la Syrie en 1936, les autorités françaises cédant aux pressions des nationalistes syriens et les alaouites ne montrant pas une franche volonté de défendre leur particularisme. Ce ne fut pas le cas du Liban qui opta pour une indépendance séparée après que les principales communautés du pays aient trouvées un compromis sur l'identité du pays à travers le Pacte National de 1943 : « un Liban arabe d'influence chrétienne ». Mais s'agissait-il d'un compromis durable ou temporaire dans l'esprit des partisans libanais du rattachement à la Syrie ?



Figure 7 : Planche « L'Etat du Grand Liban », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 28-29

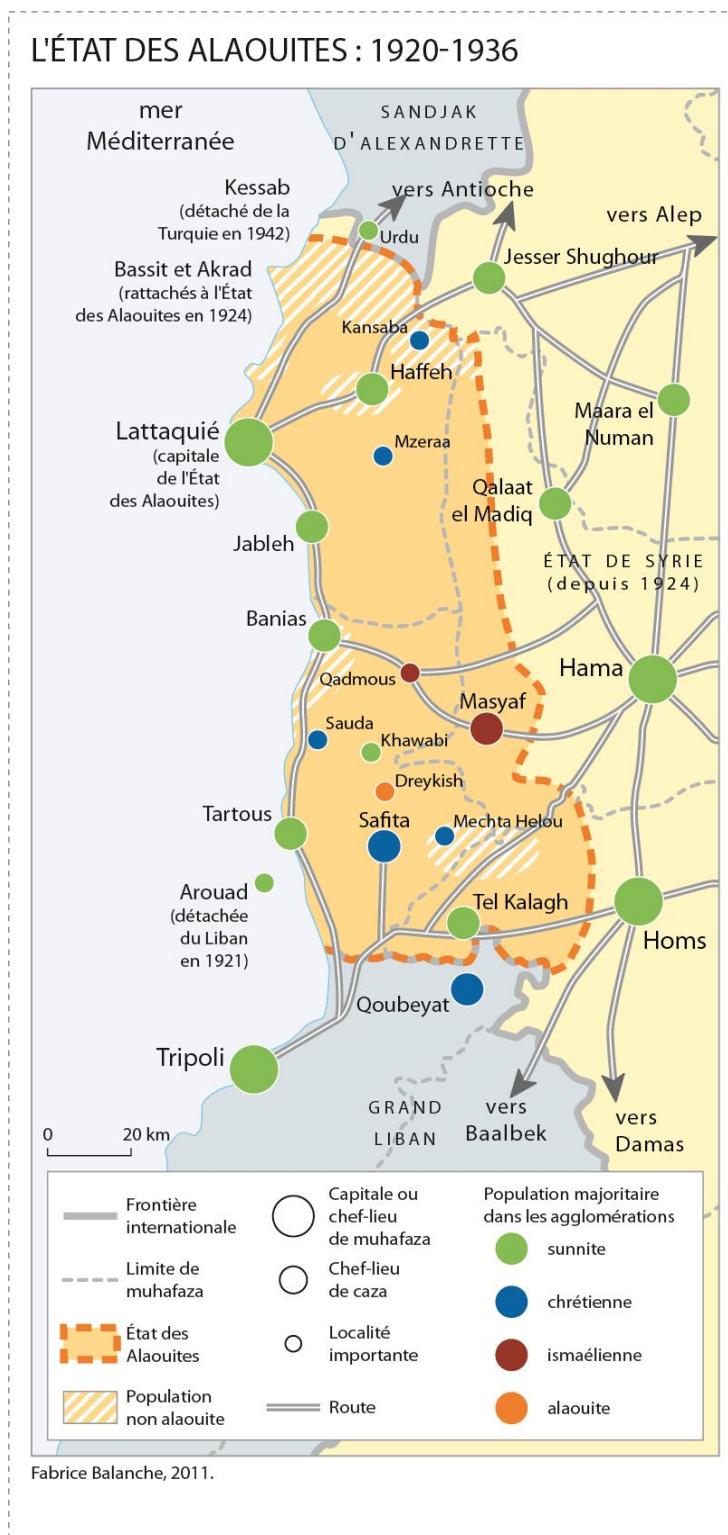


Figure 8 : Planche « Les Etats éphémères », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 32-33

Après les indépendances la Syrie et le Liban s'attellent à l'unité nationale. La méfiance entre le Liban chrétien et la Syrie musulmane est renforcée par la rivalité entre les élites économiques, toute confession confondue, des deux pays. La bourgeoisie beyrouthine commerçante n'a pas les mêmes

intérêts que les bourgeoisies damascènes et alépine plus versées dans l'industrie. Le divorce sera consommé en 1950, lorsque la Syrie rompra l'Union économique avec le Liban. A partir de cette date, la Syrie développe sa propre infrastructure portuaire avec le port de Lattaquié, pour éviter d'utiliser Beyrouth ou Tripoli. Elle exige de l'Irak Petroleum Company, dont l'oléoduc se contente de traverser le territoire syrien, un terminal à Banias, qui finira par marginaliser celui de Tripoli et son industrie pétrochimique (figure 10). La rivalité entre la Syrie et le Liban ne fera que s'accroître après l'Union avec l'Égypte en 1958, puis le coup d'Etat baathiste de 1963 : les deux pays divergeant complètement sur le plan idéologique et géopolitique. La Syrie choisit un mode de développement autocentré et devient un allié stratégique de l'URSS, tandis que le Liban est le champion du libéralisme économique dans la région et échappe à une union forcée avec la République Arabe Unie grâce à une intervention américaine.

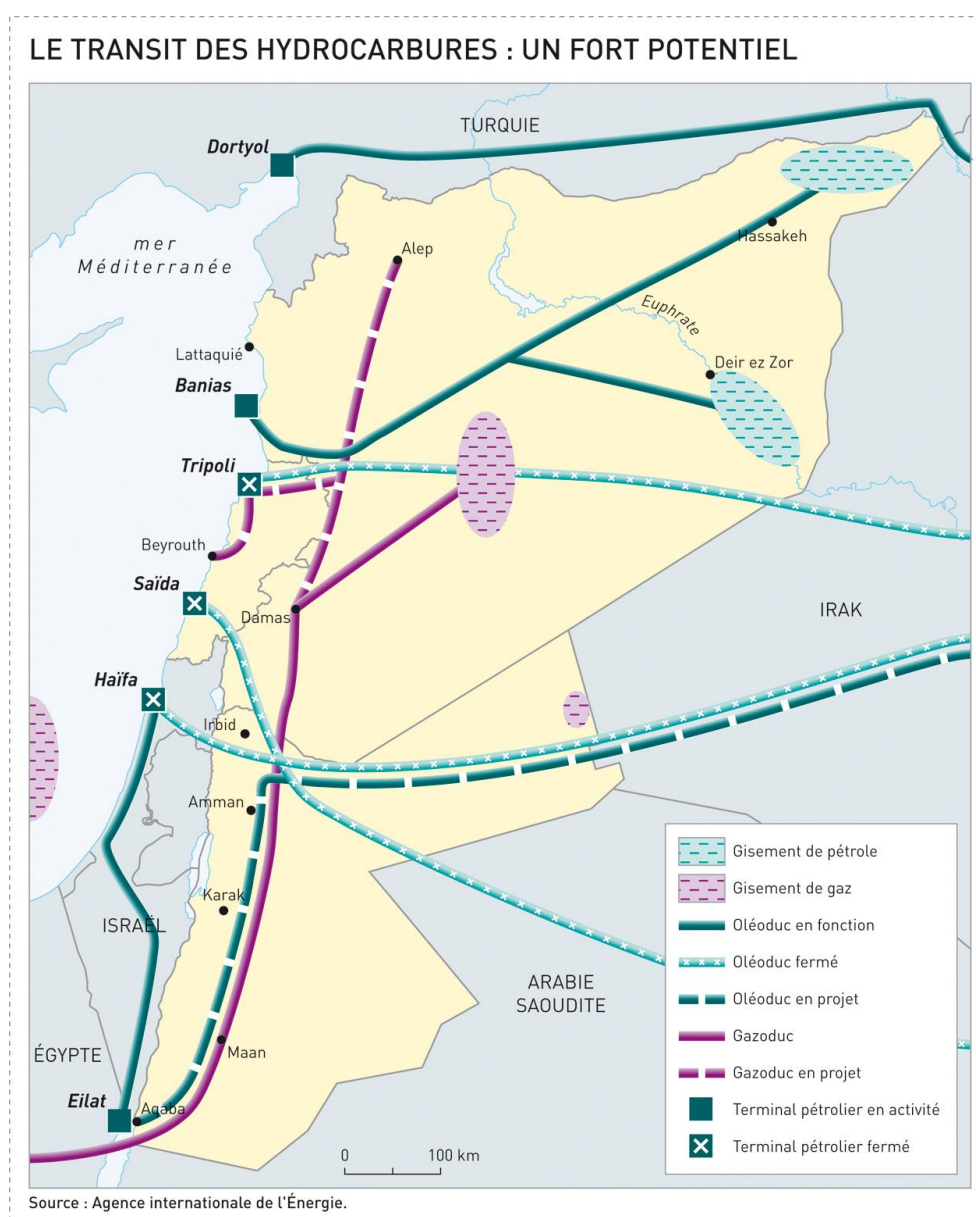


Figure 9 : Planche « les hydrocarbures contournent le Proche-Orient », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 74-75

Les années 1960 marquent le début de véritables politiques de construction nationale, en Syrie comme au Liban, avec l'arrivée simultanée au pouvoir de constructeurs nationaux qui rompent avec le laissez faire des premiers dirigeants de l'indépendance : les chéhabistes au Liban et les baathistes en Syrie. Le président libanais Fouad Chehab ne parviendra pas à accomplir son dessein de moderniser les structures politiques libanaises et renoncera au pouvoir en 1964, déclarant que les élites libanaises ne sont pas prêtes à accepter un Etat moderne. Quant à Hafez el Assad, il s'est maintenu au pouvoir jusqu'à sa mort en 2000, mais sans pour autant réaliser le projet baathiste original qu'il a dévoyé en installant une dictature militaire appuyée sur son clan alaouite. La guerre civile libanaise a montré les limites de l'intégration nationale libanaise, puis la paix de Taef et la *pax syriana* ont gelé les antagonismes politiques et communautaires, qui resurgissent depuis l'évacuation des troupes syriennes en 2005.

La Syrie était plus stable en apparence que le Liban : le communautarisme institutionnel avait été éliminé dès 1950, et, sous le régime baathiste, toute mention d'identité communautaire ou ethnique était proscrite au profit de l'identité arabe syrienne, y compris pour les Kurdes et les Turkmènes, les Arméniens bénéficiant d'un statut particulier. Cependant, il ne faut pas être dupe, les mécanismes communautaires sont constitutifs du système politique. La crise syrienne remet fortement en cause aujourd'hui l'unité du pays sur des bases communautaires. Les Kurdes sont les premiers à exiger un statut d'autonomie, qui pourra évoluer vers l'indépendance à terme, tout comme leurs coreligionnaires irakiens. Quant aux alaouites, leur destin au sein de la Syrie semble de plus en plus compromis à mesure que la crise se prolonge et que le radicalisme sunnite les prend pour cible en tant que complices du régime (attentats à Jeramana, Mezzeh 86, Aqraba, etc). La présence dans la futur Syrie des autres minorités confessionnelles : druze, chiites et chrétiens paraît également remise en cause.

2 - Le rapport complexe des minorités à l'égard des nationalismes

Dans le monde musulman, l'idée de nation est écartelée entre la communauté des croyants (*Umma*), la nation arabe (*al ouatan al arabiyya*) et la nation, dans le sens occidental qui correspond à un pays (*qaoumîyya*). Xavier de Planhol, dans les Nations du Prophète⁵, définit parfaitement ces notions fondamentales pour comprendre l'ambiguïté des constructions nationales dans le monde arabe, qui ne sont pas non plus parvenues à dissoudre les communautés (*tayfiyya*). Au final Xavier de Planhol n'a guère d'illusion sur la capacité intégratrice des identités supra-communautaires, notamment l'arabisme, et dessine une nouvelle fragmentation de la région sur des identités de type communautaire. La critique de l'Arabité sur laquelle se fondent les constructions nationales

⁵ Planhol Xavier, *opus cité*, 1993, p. 24.

contemporaines au Proche-Orient est partagée par Laurent et Annie Chabry, dans leur ouvrage : *Politiques et minorités au Proche-Orient*⁶ :

« L'Arabité et l'Arabisme étaient entrés dans les mœurs au point de supplanter totalement les conceptions arabes traditionnelles, un côté essentiel du fait minoritaire aurait disparu depuis longtemps ; il n'y aurait plus ni « Arabes », ni « arabisé », l'appartenance ethnique (...) s'étant estompée et effacée devant leur « Arabité ».

Je ne peux que souscrire à leur remarque sur l'Arabisme, ainsi que celle concernant la méthode scientifique à adopter dans un Proche-Orient où le discours politique n'a jamais été aussi éloigné de la réalité sociale :

« L'observation de la vie sociale et politique inflige un démenti à ce qui n'est qu'une affirmation de principe lénifiante, un stéréotype qui anticipe abusivement sur la résolution d'un problème. Le rôle de l'observateur scientifique étant de considérer le réel tel qu'il est, et non pas tel que les acteurs voudraient qu'il soit, il se doit de bien distinguer ce qui relève du discours et de qui s'inscrit dans les pratiques effectives ».

La notion d'*Umma* est en concurrence avec celle de *outan* (la patrie). Le terme de *ouatan* lui-même prête à ambiguïté puisqu'il peut signifier « pays » et « monde arabe ». Au sein du parti Baath, le combat entre les arabistes (défenseurs de la nation arabe) et les régionalistes (défenseurs de la patrie syrienne) s'est soldé par la victoire des régionalistes à la fin des années 1960. Or, si dans le camp des arabistes, se trouvaient surtout des sunnites, en revanche, dans le camp régionaliste les minorités (alaouites, chrétiens, druzes et ismaéliens) étaient majoritaires. Hafez el Assad était le représentant de ce courant politique, dont le but consiste avant tout à construire la Syrie et non à se dissoudre dans une nation arabe dont l'échec fut patent en 1961, lors de l'Union avec l'Égypte. Certes, Hafez el Assad conservait officiellement le dogme de l'unité arabe, le parti Baath syrien n'étant que le commandement régional, avec au-dessus de lui un théorique commandement « national arabe », mais cela n'était que pure fiction destinée à réunir les deux courants politiques. Le panarabisme officiel du régime baathiste syrien ne constituait pas une menace pour les pays voisins, mais pourrait constituer un outil de déstabilisation potentiel à l'égard de l'Irak, dont la Syrie accueillait de nombreux opposants, mais aussi du Liban et de la Jordanie où le régime syrien entretenait des officines baathistes.

3 - Du clan au parti politique

La thèse de Nadine Meouchy sur les partis politiques au Liban dans l'entre-deux guerres est révélatrice du passage des clans et communautés confessionnelles au statut de parti politique. Il s'agit de la modernisation de la politique libanaise qui endosse des habits neufs, mais dont les pratiques

⁶ Chabry Laurent et Chabry Annie, *Politique et minorités au Proche-Orient : les raisons d'une explosion*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1984, 358 p.

demeurent les mêmes avec quelques évolutions mineures. Certains partis politiques sont l'émanation directe de la notabilité et le leadership se transmet de génération en génération, même si le parti en question repose officiellement sur une puissante idéologie. Le Parti Socialiste Progressiste est l'émanation du clan Joumblatt : Walid Joumblatt a succédé à son père Kamal Joumblatt, et son fils Timour reprendra le flambeau à sa mort. Il s'agit d'un parti druze, mais qui en raison de la complexité du scrutin parlementaire libanais, inclut quelques chrétiens et sunnites vassalisés. Le parti Phalangiste, fondé par Pierre Gemayel sur le modèle des partis fascistes européens, recrute au-delà du fief kesrouanais de la famille Gemayel, mais uniquement dans les milieux chrétiens. Il était très présent dans les classes populaires et les nouvelles classes moyennes durant les années 1950-1960, au détriment des notables chrétiens traditionnels. Durant la guerre civile, il a été débordé par sa milice, les Forces Libanaises, dirigée par Samir Geagea, qui contestait la domination de la famille Gemayel sur le parti phalangiste. Les phalangistes et les Forces Libanaises constituent aujourd'hui deux partis politiques irréconciliables, le premier toujours dirigé par un membre de la famille Gemayel et le deuxième par son fondateur. Le parti Maradas est l'expression politique de la famille Frangié, la puissante famille maronite de Zghorta. Le Courant Patriotique Libre fondé en 2005 par Michel Aoun, à l'occasion de son retour au Liban après 15 ans d'exil, n'était pas à son origine l'émanation d'une famille. Il apparaissait comme un véritable courant politique, basé sur le refus de l'occupation syrienne et la volonté de construire un Etat libanais dans la continuité du chehabisme. Cependant, la famille du général Aoun a désormais tendance à dominer de plus en plus les structures du parti. Le général Michel Aoun n'ayant pas de fils, ce sont ses gendres qui occupent les places stratégiques au sein du parti. Cela engendre des dissensions, indépendamment de l'alliance stratégique de ce parti avec le Hezbollah et, par-delà avec le régime syrien, ce qui peut paraître contre nature sur le plan politique mais qui ne l'est pas sur le plan communautaire.

En Syrie, depuis le coup d'Etat baathiste de 1963, la vie politique est nettement moins libre qu'au Liban. Pourtant, entre 1945 et 1963, nous avons une vie politique assez semblable dans les deux pays. A partir de 1963, le Baath est devenu le parti unique en Syrie. En 1971, Hafez el Assad a assoupli cette règle, en autorisant certains partis politiques « frères » pour les intégrer dans le Front National Progressiste. Grâce à leurs allégeances, ils obtiennent quelques places au parlement et des postes ministériels. La Loi sur les partis politiques s'est de nouveau assouplie à la faveur de la crise syrienne en 2011, autorisant de nouveaux partis politiques, en dehors du Front National Progressiste. Depuis 2012, le parti Baath n'est plus officiellement le parti dirigeant de la Syrie, la compétition électorale est ouverte en théorie, mais en pratique, rien n'a vraiment changé. Une des dispositions de la nouvelle constitution⁷ autorise tout nouveau parti politique, à condition qu'il soit représenté dans toute la Syrie et qu'il ne revendique pas une identité religieuse ou ethnique. Il s'agit officiellement de prévenir la création de partis communautaires ou régionaux qui remettraient en cause l'unité du pays. Le but est surtout d'exclure les Frères Musulmans, l'appartenance à la confrérie étant punie de mort en Syrie.

⁷ Une nouvelle constitution a été adoptée par référendum en février 2012, mais les résultats électoraux sont sujets à caution.

Cependant le communautarisme existe au sein du Baath. Certains partis tels le Parti Socialiste National Syrien⁸ ne regroupent que des minoritaires. A Hassakeh le siège du PSNS se trouve au centre du quartier chrétien et apparaît clairement comme le parti des chrétiens de la ville. Historiquement le PSNS est le parti concurrent du parti Baath. Tous les deux étaient des partis dominés par les non sunnites dont les stratégies communautaires divergeaient. Les minorités au sein du parti Baath revendiquent l'unité arabe, dans le but de se prémunir contre le sunnisme politique des Frères Musulmans. La stratégie des membres du PSNS consiste à réaliser une Grande Syrie (Liban, Syrie, Jordanie, Palestine et Chypre) où ils seraient dominants face aux sunnites. Une autre façon de se protéger en rompant avec les deux idéologies transnationales : *Umma* et *watan*, le terme de *qaoumîyya* pour désigner la patrie est employé au détriment de *watan* dans l'appellation du PSNS (*Hezb ishtiraqi al qaoumi souri*). Le PSNS, interdit en Syrie en 1955, fut autorisé de nouveau en Syrie en 2005. Le parti Baath et le PSNS ne sont plus vraiment antagonistes sur le plan idéologique, le parti Baath étant lui-même devenu régionaliste.

Le facteur ethnique peut être aussi à la base de partis politiques. Les Kurdes syriens, mal à l'aise vis-à-vis d'un parti Baath à l'identité nationaliste arabe affirmée, ont ainsi préféré le Parti Communiste Syrien, membre du Front National Progressiste. En 1991, le Parti Communiste Syrien a éclaté à la suite de la chute de l'URSS entre les prosoviétiques et les nationalistes. Si la motivation politique est mise en avant pour justifier la fracture, en fait celle-ci provient plutôt sur le clivage communautaire puisque l'ancien PCS est dominé par les Kurdes tandis que les chrétiens sont majoritaires dans l'autre parti communiste. Depuis la révolte de 2004, les Kurdes ont créé de nouveaux partis politiques, non reconnus mais tolérés, abandonnant ceux du Front National Progressiste, qui représentent les divers clans kurdes de Syrie et non de véritables divergences idéologiques, à l'exception du PYD, branche syrienne du PKK.

Les identités primaires servent de substrat aux partis politiques. Les alliances politiques sont moins guidées par l'idéologie que par les intérêts communautaires. Au Liban, l'alliance du général Aoun avec le Hezbollah et Amal, partis chiites, doit être interprétée comme une alliance des minorités face aux sunnites. L'alliance entre ces partis et le régime de Damas est là encore une alliance des minorités contre le sunnisme dominant à l'échelle du Moyen-Orient. Je traiterai ce thème dans le chapitre quatrième consacré à la géopolitique. C'est en effet à l'échelle du Moyen-Orient que les jeux politiques syrien et libanais doivent être interprétés. Pour les musulmans sunnites et les puissances sunnites du Golfe, il n'est pas tolérable que des non-sunnites puissent diriger un pays musulman. Les fonctions d'autorité (*wilaya al ama*) doivent être détenues par un sunnite. Tout comme dans l'Iran chiite, ces mêmes fonctions d'autorités doivent être données à un chiite. Des ministres peuvent être chrétiens ou juifs, car le poste de ministre (*wazir*) n'est pas une fonction d'autorité, c'est une fonction d'exécutant sous les ordres du Président (*Raïs*) ou du *Khalife*. A l'échelle locale, un *muhafez* (gouverneur) doit forcément être musulman (chiite en Iran et sunnite ailleurs) car il possède l'autorité.

⁸ Fondé par Anton Saadé en 1932, un chrétien libanais.

L'appartenance confessionnelle et ethnique détermine votre place dans la société en fonction des rapports de pouvoir entre les communautés. Elle peut être un accélérateur de carrière tout comme un frein puissant.

4- Le communautarisme n'est pas le seul facteur de structuration politique

D'après l'ouvrage⁹ de Laurent et Annie Chabry les minorités utilisent l'idéologie qui leur permet de s'intégrer et de se protéger face à la majorité. Hamit Borzaslan fait la même remarque à propos de la Turquie, notant que les Alévis étaient dans les années 1970-1980 dans les partis d'extrême gauche face au kémalisme, certes laïc, mais apanage des Turcs d'origine sunnite¹⁰. Aujourd'hui la ligne de partage a changé : les Turcs sunnites se retrouvant davantage dans l'AKP d'Erdogan tandis que les Alévis soutiennent le parti kémaliste, dont un Alevi est devenu le président. La campagne législative de 2011 fut particulièrement violente sur le plan communautaire, le premier ministre turc Erdogan traitant d'alevi le chef du Parti Républicain du Peuple pour mobiliser le vote sunnite¹¹.

Au Liban, les clans se déchirent au sein d'une même communauté

Au Liban, l'institutionnalisation du communautarisme rend difficile l'émergence de partis politiques non communautaires : comme le parti communiste ou le parti socialiste national syrien, ces derniers comptent peu de membres et sont marginalisés sur la scène politique. Ce n'était pas le cas avant la guerre civile où le parti communiste libanais recrutait largement dans toutes les couches sociales et confessionnelles de la population. Le déchaînement de la violence communautaire durant la guerre civile et la chute de l'URSS ont eu raison de son pouvoir d'attraction.

Malgré l'occupation syrienne, le Liban a conservé une certaine liberté politique après la guerre civile. Certes, les élections étaient influencées par le parrain syrien, qui choisissait en amont les candidats, mais ensuite le scrutin se déroulait normalement. Après l'évacuation de l'armée syrienne, les élections libanaises sont redevenues transparentes, dans la limite du système libanais : achats des voix, manipulations des inscriptions d'électeurs, etc. Les élections législatives, dont les résultats sont publiés, nous permettent de relativiser le facteur communautaire dans la politique libanaise. Chaque communauté dispose d'un nombre de députés fixé à l'avance, cependant dans le cadre des circonscriptions électorales, le scrutin de liste à un tour oblige les partis politiques à présenter des membres de différentes communautés¹².

⁹ Chabry Laurent et Chabry Annie, *opus cité*, 1984.

¹⁰ Borzaslan Hamit, « Alévisme ou l'impossible équation du nationalisme turc », in A. Dieckhof et R. Kastoryano (dir.), *Nationalisme en mutation en Méditerranée orientale*, Paris, CNRS Editions, 2006, pp. 132-152.

¹¹ *Al Hurriyet daily news*, 18 mai, 2011, « Erdogan et les origines alevi du chef du CHP ».

¹² Ce mode de scrutin hérité du Mandat français, reconduit par les accords de Taëf en 1989 est remis en cause par la nouvelle loi électorale de 2013. Désormais les communautés devraient choisir directement leurs représentants dans le cadre d'une circonscription unique et à la proportionnelle. La parité entre chrétiens et musulmans au Parlement n'est pas modifiée.

Les deux principales coalitions libanaises : le 8 mars et le 14 mars comptent une grande diversité communautaire. Certes les chiites forment la majorité des électeurs du 8 mars, et les sunnites la majorité du 14 mars, alors que druzes et chrétiens sont partagés entre les deux blocs. Ce partage se fait en raison d'allégeances familiales : les clients de Walid Joumblat, réunis dans le Parti Socialiste Progressiste, se trouvaient aux dernières élections de 2009 dans l'alliance « anti-syrienne » du 14 mars dominée par le parti sunnite (Moustaqal) de Saad Hariri, tandis que ceux la famille Arslan étaient réunis dans le Parti Démocratique, appartiennent au 8 mars : l'alliance pro-syrienne dominée par le Hezbollah.

Les familles concurrentes au sein de la même communauté s'allient avec une force communautaire adverse pour l'emporter, ce qui remet en cause l'unité communautaire. En fait, l'unité politique de base n'est pas la communauté mais le clan au Liban.

L'appartenance à une catégorie sociale influence également le vote. Nous sommes dans une société dépendante, pour reprendre l'expression d'Alain Touraine¹³. La majorité des Libanais sont dans une situation économique précaire, ce qui les oblige à se mettre sous la protection d'un patron pour l'accès aux services « publics » que l'Etat n'assure pas. Le patron assure à ses clients des emplois et une assistance en cas de problèmes juridiques, car nous n'avons pas non plus affaire à un état de droit. Les classes populaires n'ont pas d'autre choix que de rentrer dans le système clientéliste et d'abdiquer leurs droits politiques au profit d'un féodal ou d'un parti. Le Hezbollah assure à la population chiite, la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité¹⁴, etc. ce qui lui vaut sa fidélité. Walid Joumblatt reçoit chaque matin, dans son palais de Moukhtara, les druzes qui viennent demander des services, auquel il doit répondre s'il veut conserver son pouvoir sur le Chouf. En échange les populations répondent favorablement lorsque le chef les mobilise. Les classes moyennes et supérieures sont plus indépendantes théoriquement dans leurs choix politiques ; cependant il est curieux de constater leur attachement au clientélisme : la tradition familiale, le souvenir de la guerre civile, l'insécurité chronique dans lequel se trouve le pays, font que les déplacements de voix d'un camp à un autre sont assez mineurs.

La crise syrienne révèle la permanence d'une opposition ville-campagne

En Syrie, il n'existe plus d'élections libres depuis 1958. Les scrutins électoraux sont manipulés par les services de renseignement, qui cooptent les membres des assemblées locales et du parlement. Il est donc difficile de se baser sur les élections pour déterminer la force du communautarisme et l'existence d'autres facteurs de mobilisation politique. En revanche les événements récents sont des plus éclairants pour appréhender le phénomène.

Dans les premiers mois de la révolte, toute la population syrienne manifestait contre le régime, indépendamment de ses appartenances religieuses. Nous avons plutôt l'impression d'un clivage

¹³ Touraine Alain, *Les sociétés dépendantes : essai sur l'Amérique Latine*, Duculot, Paris, 1976, 266 p.

¹⁴ Harb Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth (1985-2005) : de la banlieue à la ville*, Karthala, Paris, 2010, 300 p.

social entre des classes populaires qui criaient leur colère face à la dégradation de leurs conditions de vie, et des classes supérieures et une bourgeoisie qui prenaient peur face à cette révolte. Lors d'une mission en Syrie en mai 2011, j'ai pu constater que la bourgeoisie sunnite ne soutenait pas du tout le mouvement et qu'elle espérait une répression plus ferme de la part du régime¹⁵. A ce titre la ville d'Alep demeurait calme alors qu'elle avait été dans les années 1980, un centre de la révolte contre le régime d'Hafez el Assad. Le basculement d'Alep dans le conflit en juillet 2012, ne s'est pas fait par la volonté de ses habitants, mais par l'intrusion de groupes rebelles venus de la région, notamment des villages et des petites villes défavorisés. Ces groupes ont rapidement pris possession des quartiers informels, peuplés par des néo-citadins, mais les quartiers citadins du centre et de l'ouest leurs sont restés fermés¹⁶, faute de soutien de la population locale qui préfère la protection de l'armée régulière. Le vieux clivage ville-campagne est donc toujours opératoire. Dans les années 1980, les Frères Musulmans, qui recrutaient dans la petite bourgeoisie citadine, avaient soulevé Alep et Hama contre ceux qu'ils accusaient d'*inryfyer* (« ruraliser ») la ville : les alaouites et autres ruraux. Aujourd'hui les citadins d'Alep rejettent toujours les ruraux alors qu'ils sont opposés au régime. En revanche, à Homs durant l'été 2011, la révolte est venue de la ville elle-même. Mais rapidement des heurts ont éclaté à la frontière entre les quartiers alaouites et sunnites, les rebelles sunnites considérant les alaouites comme des intrus à Homs à la solde du régime.

Il est clair que tous les alaouites ne soutiennent pas le régime de Bachar el Assad et tous les sunnites ne sont pas systématiquement dans l'opposition. Cependant, à l'heure actuelle, nous n'observons plus une stricte confrontation pro-régime et pro-opposition, mais tout simplement un phénomène de défense du territoire, de sa communauté et tout simplement de sa vie. Ce phénomène aboutit à la formation de milices et de groupes d'auto-défenses qui peuvent faire le jeu du régime ou de l'opposition, en fonction du rapport de force local. En ce sens nous avons affaire à une véritable guerre civile, et non plus seulement à un conflit entre un régime et une partie de la population (figure 10).

Ce n'est pas parce que la population n'a pas la conscience d'appartenir à une classe sociale que les classes sociales n'existent pas, d'autant plus dans une société hiérarchisée comme la Syrie. L'analyse en termes de classes sociales peut nous aider à comprendre les déterminants socio-économiques de la révolte syrienne, mais non la mobilisation politique actuelle, car la mobilisation ne se produit presque pas au nom des intérêts de classe. Quelques intellectuels marxistes, tel Michel Kilo et Georges Sabra, expliquent la révolte grâce au « mouvement populaire », mais leur analyse nous paraît erronée. Leur discours trouve bien sûr un écho parmi des intellectuels français, qui plaquent sur la révolte syrienne les schémas de 1789 et de 1848, voire altermondialistes, susceptibles de parler à

¹⁵ Entretien avec des entrepreneurs sunnites de Lattaquié, mai 2011.

¹⁶ Balanche Fabrice, « Alep, une ville cernée par les quartiers informels », in *Atlas du Proche-Orient arabe*, Paris, PUPS, pp. 91-92.

l'opinion publique¹⁷. Le communautarisme ambiant¹⁸ est passé sous silence ou nié, ce qui aboutit à une vision largement tronquée de la crise syrienne.

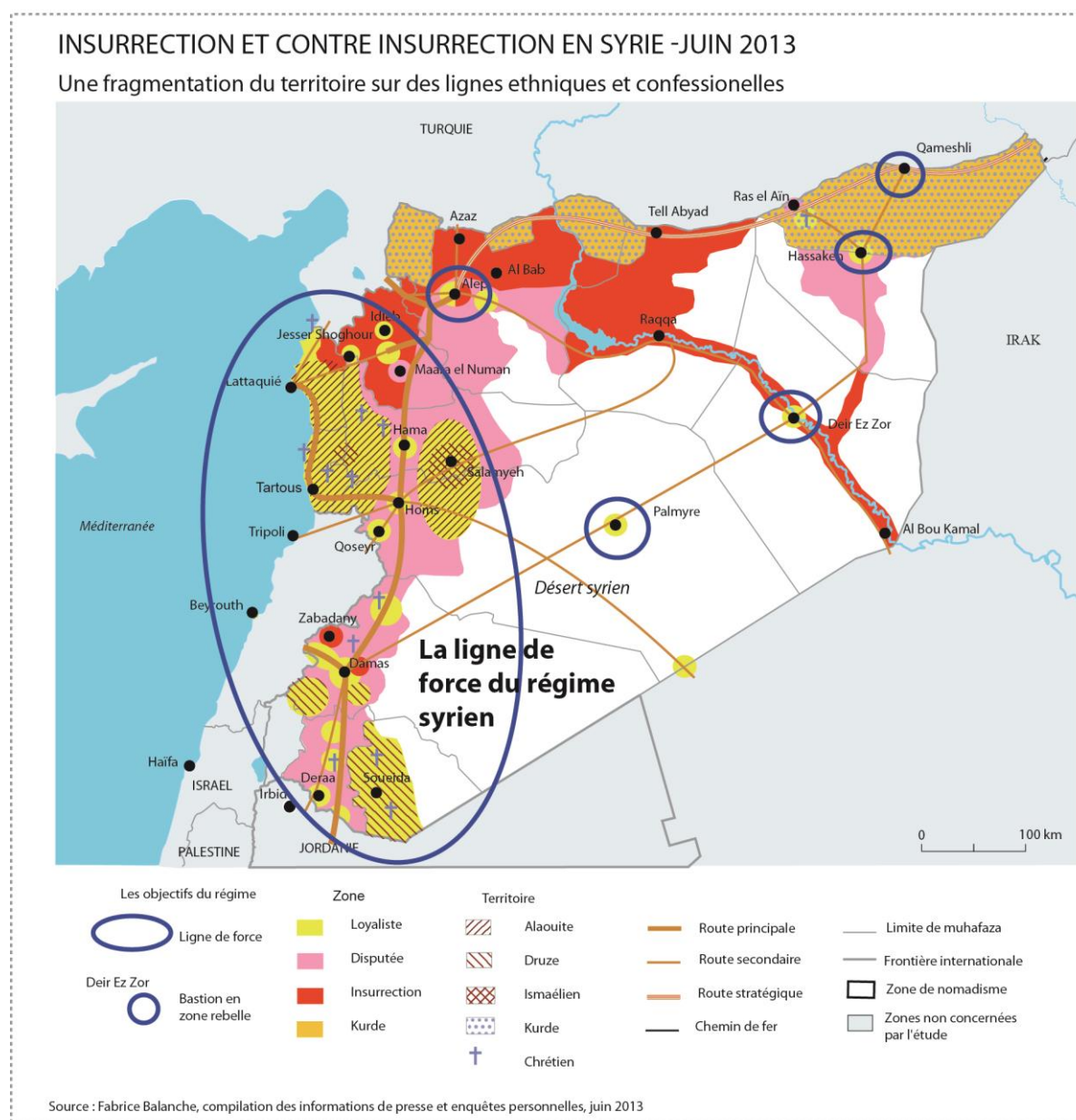


Figure 10 : Insurrection et contre insurrection en Syrie. Une fragmentation du territoire sur des lignes ethniques et confessionnelles.

Il est en revanche possible d'utiliser une analyse en termes de classes sociales pour décrire partiellement le rapport des individus à l'insurrection. Ainsi l'archétype de l'insurgé syrien type est

¹⁷ *Jeune Afrique*, « Syrie : les experts divisés sur l'évolution du conflit », 5 février 2013.

¹⁸ Balanche Fabrice : « La prise en compte du facteur communautaire dans l'analyse de l'espace syrien », *Géographie et Culture*, mai 2005, p. 5-22

d'origine populaire, issu des périphéries urbaines et des campagnes ; mais il est avant tout arabe sunnite. Un alaouite dans la même situation sociale rejoindra les paramilitaires du régime ; quant aux Kurdes ils se tourneront vers le PKK. La petite bourgeoisie citadine arabe sunnite aura plutôt tendance à soutenir l'opposition, parce qu'elle est bloquée dans son ascension sociale par la grande bourgeoisie (sunnite ou chrétienne) alliée du régime et oligopolistique. Les classes moyennes qui travaillent pour l'Etat contestent la domination des alaouites dans la bureaucratie et l'appareil militaire, qui là aussi les bloquent dans les promotions. A contrario, les classes moyennes alaouites soutiennent le régime parce qu'il leur garantit leur place dans la société et permet leur ascension sociale. Les classes moyennes citadines kurdes, quant à elles rejoindront le PDK (Parti Démocratique du Kurdistan)¹⁹. Quant à la grande bourgeoisie commerçante et industrielle, à moins d'avoir connu une confrontation grave avec l'homme de paille de Bachar el Assad, Rami Makhlouf²⁰ et d'avoir été obligée de s'exiler, elle soutient globalement le régime, seul garant à ses yeux de la stabilité politique du pays jusqu'à présent.

Plus le conflit syrien se prolonge et plus les populations se replient sur leur famille, clan et communauté. La défense de la communauté et de son territoire prime peu à peu sur tout autre facteur. Le soutien au régime ou à l'insurrection sera conditionné à l'intérêt du clan ou de la communauté locale. La liberté, la démocratie, les droits de l'homme ne sont plus que des slogans creux. En revanche, la mobilisation au nom de l'Islam (sunnite) contre un régime (alaouite) impie progresse dans les classes populaires sunnites. L'organisation de la société syrienne et le processus de communautarisation justifie donc notre approche en termes communautaires (ou claniques, mais nous prenons le terme de communauté au sens large) de la société syrienne, tout en introduisant des nuances sociales et territoriales²¹.

« *Un même peuple et deux Etats* » avait lancé Hafez el Assad lors de la signature du traité d'amitié syro-libanais en 1992, qui faisait du Liban une simple province syrienne. Il avait raison au moins sur le premier point : les sociétés libanaise et syrienne fonctionnent sur le même modèle culturel, la différence de système politique et de la répartition communautaire en ayant simplement modifié le comportement. Le communautarisme est institutionnalisé au Liban, il est nié en Syrie, mais les pratiques sont les mêmes.

¹⁹ Le PDK syrien est l'équivalent de celui du Kurdistan irakien. Il recrute dans les classes moyennes citadines kurdes, tandis que le PKK est un parti plus populaire.

²⁰ Le cousin du président est honni par la plupart des entrepreneurs pour la prédation systématique qu'il exerce grâce à ses puissants appuis au sein du pouvoir. En fait, il semble n'être que l'homme de paille du clan Assad.

²¹ Balanche Fabrice, « Syrie : un Etat en déconstruction », *Revue Carto*, n°15, janvier-février 2013.

B - Le fonctionnement de l'Etat renforce le communautarisme

L'Etat au Proche-Orient n'est pas indépendant des communautés mais étroitement lié à cette forme d'organisation sociétale et politique. En Syrie, un des buts de l'Etat est officiellement de dissoudre les communautés dans une identité arabe syrienne, mais cela ne relève plus que du discours depuis plusieurs décennies, car le communautarisme est omniprésent dans les structures mêmes de cet Etat. Au Liban, les dirigeants politiques n'ont pas la prétention de supprimer le confessionnalisme institutionnel, malgré les quelques discours résolument laïcs qui ne sont prononcés que pour embarrasser la communauté adverse ou par calcul politique. Dans les deux pays, la démarche administrative quotidienne au fonctionnement institutionnel, tout vous renvoie à vos appartenances communautaires.

1-Les réseaux communautaires s'épanouissent dans l'administration

Dans *Le pays des alaouites*, Jacques Weulersse notait que le choix d'un fonctionnaire au Proche-Orient avait une importance considérable, car il devenait le représentant de sa communauté au sein de son administration²². A mon humble niveau, pendant les dix années passées au Proche-Orient, où je devais me rendre fréquemment dans les administrations pour mes recherches et les besoins de la vie courante, j'ai rapidement compris qu'il était préférable de connaître un interlocuteur de précis au sein de l'administration avant de se confronter à ses rouages. Certes, un étranger a plus de facilités pour obtenir un document administratif, car l'hospitalité orientale le place au-dessus de la population locale, ce qui lui évite en partie diverses tracasseries et bakchichs. Néanmoins, entreprendre une démarche administrative relève souvent du parcours du combattant pour celui qui ne dispose pas de *wasta* (piston). Le lien communautaire se révèle le plus efficace pour obtenir le *wasta*, car il crée une solidarité automatique. La solidarité communautaire n'exclut pas la corruption mercantile, la Syrie et le Liban étant d'ailleurs sur ce plan dans le dernier tiers du classement mondial²³. Au Liban, depuis 2004, les postes de directeurs administratifs sont gelés en attendant la grande répartition entre les partis politiques, c'est-à-dire communautés. Si officiellement, les administrations libanaises ne sont pas soumises à des quotas confessionnels, en pratique, chaque communauté est attentive au renouvellement des postes.

Au Liban, le pouvoir est partagé entre les trois principales communautés du pays (chrétiens maronites, chiites et sunnites), lesquelles se partagent les postes de direction politiques, administratives et militaires les plus sensibles, tout en laissant quelques prébendes à leurs alliés. Les membres des petites communautés ne peuvent pas espérer une forte ascension dans la hiérarchie étatique, comme me le faisait remarquer un universitaire libanais, devenu directeur d'un département

²² Weulersse Jacques, *opus cité*, 1940, p. 123

²³ Le Liban est 128^{ème} et la Syrie 144^{ème} sur 176 pays, au classement mondial de la corruption établi par Transparency International en 2012 <http://www.transparency.org/cpi2012/results>

à l'Université Libanaise : « *En tant qu'Arménien, je ne peux pas espérer monter plus haut dans la hiérarchie* ». Une des conséquences de ce blocage est que certaines communautés auront davantage tendance à s'investir dans le secteur privé que dans le secteur public. C'est également le cas en Syrie où l'on note la sur-représentation des alaouites dans le secteur étatique.

Dans le secteur privé, il existe une double stratégie à l'égard du communautarisme. Tout d'abord, les postes de direction sont réservés à des membres de la famille pour plus de sécurité. Nous avons affaire à une économie de dissimulation des comptes vis-à-vis de l'Etat, ce qui génère une grande méfiance à l'égard des personnes étrangères au cercle familial, puis communautaire. Cependant, dans le secteur des services, les entreprises doivent compter des employés de toutes les confessions pour attirer un maximum de clientèle. Dans les banques libanaises, toutes les communautés sont ainsi représentées. Les associations d'entrepreneurs sont aussi multicommunautaires, car on maximise ainsi ses réseaux dans une société fragmentée. En Syrie, le meilleur réseau est celui qui associe un chrétien, pour ses relations à l'étranger, un sunnite, pour son capital et savoir-faire local, et un alaouite, car il a des relations dans l'administration et le pouvoir.

Le fonctionnement de l'Etat au Proche-Orient est assez semblable à celui des entreprises privées. Le pouvoir exécutif place aux postes de direction ses proches, mais les employés proviennent de toutes les communautés, clans et régions. Cependant, les tendances à l'accaparement du pouvoir et des ressources par une communauté au sein du secteur étatique sont fortes. Il faut que le Président en Syrie ou le Premier ministre au Liban contrebalance ces tendances hégémoniques, sans quoi le ressentiment peut déboucher sur un violent conflit. Car les communautés lésées, ou s'estimant lésées, remettent en cause le régime.

La guerre civile libanaise est en partie le fruit d'un déséquilibre de la répartition des pouvoirs entre chrétiens et musulmans, hérité du Mandat Français, alors que le poids démographique des communautés chrétiennes s'était nettement réduit depuis le Pacte National de 1943. Les accords de Taef en 1989 marquent la fin de la prééminence chrétienne au Liban au profit des sunnites, puisque les principaux pouvoirs sont passés des mains du Président maronite à celui du premier ministre sunnite. Les accords de Taef sont aujourd'hui de nouveau remis en cause, mais cette fois par les chiites, qui sont devenus la première communauté libanaise sur le plan démographique (35% de la population)²⁴, alors que leur représentation au parlement n'est que de 20%. De même l'accaparement des postes de direction et des emplois étatiques par les alaouites en Syrie provoque un fort ressentiment dans la population, qui est un des facteurs majeur de la révolte actuelle²⁵

²⁴ Courbage Youssef et Todd Emanuel, *opus cité*, 2007.

²⁵ Balanche Fabrice, *opus cité*, 2011.

2- Les territorialités communautaires sont prises en compte par le découpage administratif

L'utilisation du découpage administratif par les Etats (figure 11) témoigne de leur politique réelle à l'égard du communautarisme. Il peut être utilisé pour renforcer les structures traditionnelles ou bien les détruire. Les acteurs au sein de l'Etat ne sont pas neutres et le clientélisme fonctionne à plein régime car la promotion administrative signifie, outre la création d'un lieu de pouvoir, la création d'emplois, l'arrivée de services, etc. La Syrie et le Liban ont hérité en 1945 d'un découpage administratif globalement issu de l'empire ottoman puisque la France n'a pas cherché à le modifier fondamentalement. Au Levant la période d'occupation française ne fut ainsi qu'une parenthèse si on la compare aux 130 années de politique coloniale en Algérie²⁶ ; en conséquence son impact spatiale fut donc bien moindre.

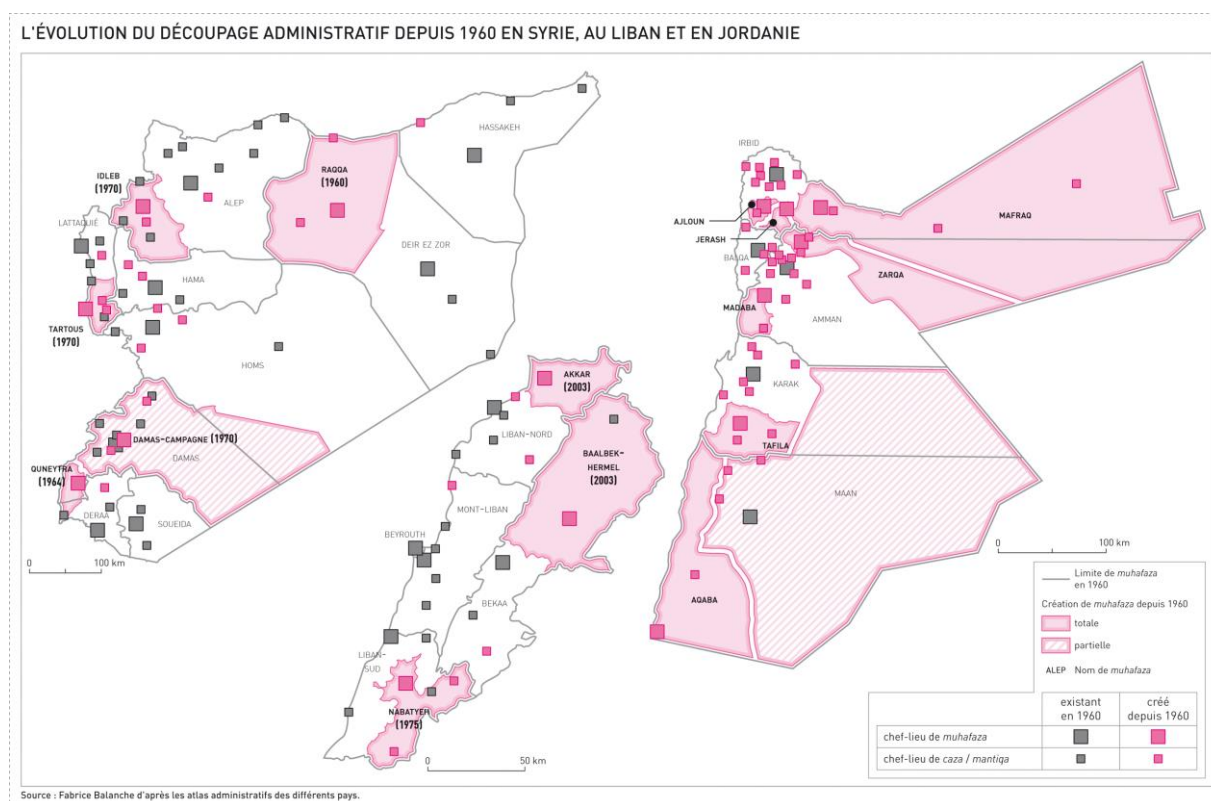


Figure 11 : Planche « Le maillage administratif au service de la centralisation », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 40-41

Des limites administratives qui matérialisent des frontières communautaires

Lorsque le Mandat Français a divisé le territoire du Levant pour créer des Etats communautaires, il a matérialisé dans l'espace des limites communautaires. La *mohafaza* de Soueida est l'héritière du Jebel Druze²⁷. La Bekaa Chiite a été retirée de la *mohafaza* de Damas pour être intégrée au Liban, la

²⁶ Côte Marc, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 1989.

²⁷ Balanche Fabrice, « Les Etats éphémères », *Atlas du Proche-Orient arabe*, Paris, PUPS, 2012, pp. 32-33.

frontière libano-syrienne sépare un territoire à majorité chiite des sunnites. La création de l'Etat alaouite a défini la frontière libano-syrienne en distinguant le Akkar sunnite de la partie alaouite, avec certes quelques exceptions de part et d'autre de la frontière. Mais le Nahr el Kebir Janoubi est devenu une frontière communautaire²⁸.

A l'indépendance, les Etats ne sont pas revenus sur ce découpage, l'Etat des Alaouites est devenu la *mohafaza* de Lattaquié, dont deux *mantiqa*, Tel Kalagh et Masyaf, furent détachées en 1952 pour lui faire perdre cette cohérence identitaire. Puis en 1970, la création de la *mohafaza* de Tartous a divisé en deux parties cette *mohafaza* ; pourtant il ne s'agissait plus d'affaiblir le territoire alaouite mais de le renforcer en créant un deuxième chef-lieu alaouite. Cette promotion administrative se justifiait pour de multiples raisons objectives (population, aménagement du territoire, éloignement du chef-lieu, etc.) mais à contrario les mêmes raisons n'ont pas été retenues pour promouvoir d'autres villes et renforcer l'encadrement des Arabes sunnites et des Kurdes. Al Bab ou Manbej, deux villes de la *mohafaza* d'Alep, auraient mérité d'être chefs-lieux de *mohafaza* depuis vingt ans, déconcentrant ainsi la vaste *mohafaza* d'Alep. Mais cela revenait à créer de nouveaux pôles de pouvoirs sunnites dans cette zone hostile au régime. Enfin, l'absence de promotion de Qameshlieh au rang de chef-lieu de *mohafaza* est révélatrice de la volonté de ne pas renforcer une entité territoriale kurde dans le Nord-Est.

Au Liban, la *mohafaza* de Saïda fut divisé en 1974 pour créer celle de Nabatyeh. Cette mesure fut prise davantage dans le but de renforcer le contrôle étatique sur le Sud Liban, dominé par les Palestiniens, que dans celui de créer une *mohafaza* chiite. Après la guerre civile en revanche, deux nouveaux *mohafaza* ont vu le jour : Halba, ville sunnite du Akkar et, parce qu'il fallait bien donner une compensation aux chiites, Baalbek dans la Bekaa. Le découpage administratif est surveillé de près au Liban par les différents partis politiques, pour les avantages matériels que peuvent en tirer leur clientèle à travers les emplois administratifs, mais surtout parce que la victoire ou la défaite aux élections parlementaires dépend de ce découpage²⁹. La *mohafaza* et la *caza* (*mantiqa* en Syrie) constituent les circonscriptions législatives de référence, même si la loi électorale est modifiée avant chaque élection. En 2005, le Mont Liban votait par *caza* alors que le reste du pays par *mohafaza*. En 2009, l'ensemble du Liban votait par *caza*. Pour les élections de 2013, les discussions sont en cours.

Dans la Syrie baathiste, les petites mailles administratives ont été favorisées plutôt que les grandes mailles. Car c'est à cette échelle que le clientélisme d'Etat fonctionne le mieux. Les notables, anciens ou nouveaux, peuvent redistribuer à cette échelle dans le cadre d'un échange personnalisé plus qu'à celle des grandes mailles du type des *mohafaza*. Les petites mailles sont représentatives des structures locales. Dans ma thèse, j'ai mis en évidence précisément comment les *nahyeh* correspondaient à des clans alaouites ou des communautés chrétiennes rurales³⁰. Cyril Roussel a

²⁸ Balanche Fabrice, « L'Etat du Grand Liban », *Atlas du Proche-Orient arabe*, Paris, PUPS, 2012, pp. 28-29.

²⁹ Si la nouvelle loi électorale instaurant une circonscription unique, le découpage administratif sera plus le cadre du mode de scrutin

³⁰ Balanche Fabrice, *opus cité*, 2000, p. 147

identifié le même phénomène dans le Jebel Druze³¹, tout comme Myriam Ababsa dans la *mohafaza* de Raqqa en ce qui concerne les tribus³²

Au Liban, les *nahyeh* (canton) n'existent pas, les *caza* (district) sont quasiment l'équivalent territorial des *nahyeh* en raison de la petite taille du pays. Mais c'est à cette échelle que nous pouvons noter une adéquation entre l'identité communautaire et le territoire. A titre d'exemple, la frontière entre les deux *caza* maronites de Bechareh et Zghorta correspond à la limite des clans Geagea et Frangié. La frontière entre les *caza* d'Amioun et les deux précédentes marque la limite entre les grecs-orthodoxes et les maronites. Dans la Bekaa Sud, Rachaya (druzo-chrétienne) s'oppose à Jeb Janine (sunnite), dans la Bekaa Nord, Zahleh (chrétienne) est face à Baalbek (chiite). Je pourrais multiplier les exemples. Certes la guerre civile a modifié la répartition des populations tandis que les frontières des *caza* n'ont pas été modifiées, ni de nouvelles *caza* créées, mais c'est bien le même esprit clanique et confessionnel qui domine le découpage administratif libanais, notamment parce qu'il est la base de la représentation parlementaire, c'est-à-dire du système clientéliste³³.

Ce système est bien adapté aux territoires ruraux, mais il l'est moins aux grandes villes. Notamment les métropoles, où un brassage de population s'effectue. Les municipalités et les autres institutions tenues par les partis politiques au Liban et le Baath en Syrie sont alors les intermédiaires entre la population et l'Etat ; la perspective est simplement différente au Liban puisque plusieurs groupes politiques sont en compétition tandis que nous n'en avons pas jusqu'à présent en Syrie. Il est notable de constater que le développement des municipalités, dotées d'un réel pouvoir, fut tardif en Syrie (après la révolte des Frères Musulmans dans les années 1980) car le régime a compris qu'il devait étoffer son clientélisme, en créant une strate de notables baathistes³⁴. Au Liban, la réactivation des municipalités avec les élections de 1998, les premières depuis 1972, ont redonné du pouvoir à cet échelon local³⁵. Les municipalités intéressent moins les notables que les élections législatives, car le poste de député procure davantage de pouvoir ; par ailleurs le scrutin de liste en vigueur ne favorise pas les « députés-maires », comme cela pourrait être le cas dans le cas d'un scrutin uninominal. Néanmoins l'échelon municipal a repris de la valeur dans le système politique libanais, certains partis politiques comme le Hezbollah ont fait des municipalités le cadre majeur de leur action sociale³⁶ et, par-delà, clientéliste.

³¹ Roussel Cyril, *opus cité*, 2007, p 171.

³² Ababsa Myriam, *Raqqa : territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, 2009, Beyrouth, Ifpo,

³³ El Samad Ali, « Le découpage électoral au Liban : une lecture géopolitique de la loi de 2000 », *L'Espace Politique*, 2007-3, <http://espacepolitique.revues.org/index568.html>

³⁴ Balanche Fabrice, « Les municipalités dans la Syrie Baathiste », *Revue Tiers Monde*, n°193, janvier-mars 2008, p. 169-187.

³⁵ Favier Agnès, *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban, Les cahiers du CERMOC*, n°24, 2001.

³⁶ Mona Harb, *opus cité*, 2012.

C – Les territorialités communautaires face à l'Etat aménageur

Les politologues possèdent leurs propres outils pour analyser une construction nationale. Mon but n'est pas de faire ici une synthèse de leurs travaux, à propos de la Syrie et du Liban. Dans une démarche de géographie du pouvoir, pour reprendre le vocabulaire de Claude Raffestein³⁷, il nous faut chercher dans l'espace les manifestations concrètes du pouvoir pour comprendre ses véritables logiques, appliquées ou contrariées. Dans le cas de la construction « nationale », leitmotiv de la plupart des Etats du Sud, nous pouvons constater sa réalité dans l'aménagement du territoire. Même les Etats qui ont adopté une politique économique libérale ne peuvent se passer de construire des routes et d'apporter des services à la population. Dans le paragraphe précédent, j'ai mis en valeur le lien entre découpage administratif et communautarisme. A travers le réseau routier et les divers aménagements il est également de possible de comprendre l'influence du communautarisme dans la construction ou déconstruction nationale.

1 - Le réseau routier entre stratégie nationale et communautaire

Le réseau routier principal, routes nationales et autoroutes, obéit à une logique réelle de construction nationale (figure 12). Nous pouvons discuter sur le bien-fondé de cette logique : concentration sur l'axe côtier au détriment de l'arrière-pays au Liban et centralisme exacerbé en Syrie. Mais le détournement des tracés au profit d'intérêts communautaires n'est pas évident, ce sont plutôt les intérêts stratégiques de l'Etat, qui veut contrôler l'ensemble du territoire, et ceux de la bourgeoisie économique qui priment. Cependant, le choix du tracé à grande échelle et surtout le calendrier de réalisation n'échappe pas à l'influence du communautarisme³⁸.

Le réseau national exprime la stratégie de l'Etat

Dans ma thèse, j'ai développé l'exemple de l'autoroute Alep-Lattaquié dont les travaux avaient été interrompus en 1982, lors de la révolte des Frères Musulmans, pour ne reprendre qu'en 1995. Le ministre des communications a invoqué des raisons financières pour justifier l'interruption des travaux, mais tous savaient qu'il s'agissait de punir la bourgeoisie Alep, qui devait profiter pleinement de cette liaison avec le premier port syrien, de son soutien à la confrérie. Hafez el Assad craignait que la construction de cette autoroute ne renforce un axe sunnite entre Lattaquié, dont la population est à moitié sunnite, les territoires sunnites du nord du Jebel Ansaryeh, le Jebel Akrad, et Alep. Cette crainte d'Hafez el Assad se révèle fondée aujourd'hui : les territoires sunnites, Jebel Turkmène et Akrad, échappent à l'autorité du régime. A partir de ces foyers les rebelles menacent Lattaquié et par-delà le réduit alaouite³⁹ qui pourrait accueillir le régime et ses partisans, en cas de prise de Damas par

³⁷ Raffestein Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, 1978.

³⁸ Balanche Fabrice, « La prise en compte du facteur communautaire dans l'analyse de l'espace syrien », *Géographie et Culture*, mai 2005, p. 5-22.

³⁹ Balanche Fabrice, « Il feudo alaouti », *LIMES*, mars 2013.

les rebelles. L'autoroute Lattaquié-Alep donne à cette zone une importance stratégique pour la Syrie intérieure, sunnite ; si les alaouites venaient à faire sécession, nous aurions des conditions propices à la formation d'un « corridor de Lattaquié » tout comme il existait un corridor de Dantzig⁴⁰.

Tandis que les travaux autoroutiers étaient suspendus entre Lattaquié et Alep, le ministère des communications lançait la construction d'une autoroute entre Jableh et Hama, mais qui en fait s'arrête à Tell Salhab, petite ville alaouite de la vallée du Ghab. L'autoroute possède une pente forte qui rend difficile le passage des camions, d'autant que les tronçons entre l'autoroute côtière et l'autoroute Alep-Damas n'ont jamais été réalisés depuis l'achèvement de la voie en 1993. En fait, cette autoroute a seulement pour vocation de relier les alaouites de la côte avec ceux de la plaine du Ghab. L'abrupt oriental du Jebel Ansaryeh crée une rupture dans le réseau routier qui limite les communications entre les deux versants de la montagne et par conséquent au sein du territoire alaouite. Cette autoroute a donc pour but de renforcer l'unité du territoire alaouite et éventuellement de pouvoir envoyer des blindés dans la région de Hama, si l'axe nord-sud était coupé. L'intérêt stratégique de cet axe n'est plus aujourd'hui à démontrer, il constitue une artère vitale pour la défense des territoires alaouites du Ghab.

Durant la guerre civile libanaise les principaux axes routiers furent coupés par des barrages, car ils traversaient des territoires communautaires différents. La route Beyrouth – Chtaura – Damas était coupée par les milices du PSP druze entre Aley et Bhamdoun, puis par des milices chrétiennes. Les chrétiens ont développé un axe parallèle pour relier Zahleh à Beyrouth-Est via Bikfaiya tandis que les druzes développaient les routes du Chouf⁴¹. Avec le retour de la paix, les deux axes parallèles ont perdu leur attraction mais ils demeurent bien entretenus, car ils sont devenus des axes stratégiques qui renforcent les solidarités communautaires. La « route des Cèdres » entre Bcharré et Deir el Ahmar, enclave maronite dans la Bekaa nord, constitue elle-aussi une route communautaire, percée dans le but de désenclaver un territoire chrétien isolé dans une zone musulmane.

⁴⁰ Balanche Fabrice, « Syrie : la Montagne des Kurdes : prochaine zone martyre de la révolte ? », *Libération*, 13 juin 2012.

⁴¹ Bourgey André, « La guerre et ses conséquences géographiques au Liban », *Annales de Géographie*, 1985, Volume 94, n°521, pp. 1-37.

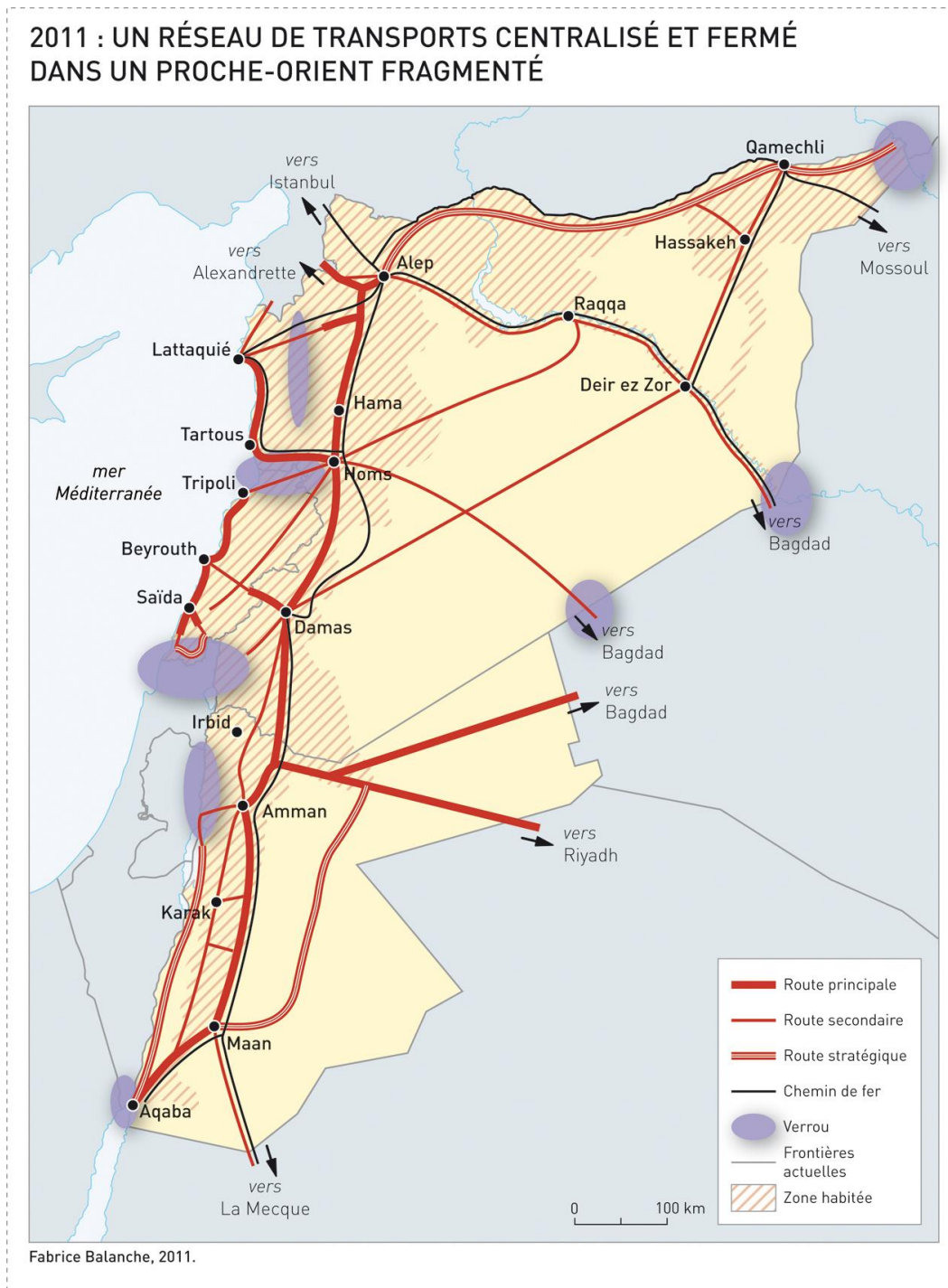


Figure 12 : Planche « La réorganisation du réseau de transport après l'indépendance », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 38-39

Le réseau secondaire est privatisé par les communautés

Le réseau secondaire est véritablement la matérialisation au sol des réseaux sociaux, ainsi que de la relation entre un groupe social et l'Etat. La construction du réseau routier secondaire ne s'impose pas naturellement : il est le fruit d'âpres négociations entre la population et l'Etat. Le fait d'être correctement desservi n'est pas un droit, mais un avantage lié au bon vouloir du Prince, qui échange

ce service contre l'allégeance politique. Dans la montagne alaouite, les villages merchédites⁴² ne furent accessibles par des voies asphaltées que le jour où la communauté entra clairement dans la clientèle du clan Assad, au début des années 1990. Al Khawabi, village sunnite isolé dans l'arrière-pays de Tartous, ne fut relié au réseau routier que dix années après les villages alaouites environnants. Je pourrais multiplier les exemples en Syrie tout comme au Liban.

A l'échelle de la *mohafaza* de Hama, le réseau routier est clairement organisé pour relier directement les petites villes avec la campagne en court-circuitant Hama. D'une part les populations alaouites, chrétiennes et ismaéliennes de la région ont développé leurs propres centres de services - Masyaf, Tell Salhab, Mehardeh et Salamyeh - pour éviter de se rendre à Hama, la cité rigoriste, fief des Frères Musulmans. D'autre part, le régime syrien a voulu punir Hama, la ville des latifundiaires, et surtout la ville frondeuse qui s'est révoltée contre lui en 1982. La comparaison avec la *mohafaza* de Homs, dont le réseau routier est centralisé sur le chef-lieu, est caractéristique de l'attraction qu'exerce Homs, ville multicommunautaire, sur une vaste région, au contraire de Hama, ville sunnite répulsive. Une carte des flux routiers exprime parfaitement le différentiel d'attraction des deux villes⁴³. La carte des flux routiers au Liban témoigne du même phénomène d'attraction et de répulsion des lieux en fonction de leur identité communautaire. Les chrétiens du Nord Liban évitent Tripoli, les chiites du Sud Liban ne fréquentent pas beaucoup Saïda. L'agglomération de Beyrouth attire donc au-delà de son aire de chalandises « naturelle », car il s'agit d'une ville multicommunautaire, même si les communautés vivent séparées (figure 13).

Au niveau local, le réseau routier est un excellent révélateur de la territorialisation communautaire. Certes, c'est l'Etat qui construit les routes, mais ce dernier n'est pas neutre, ses rouages administratifs sont pénétrés par le communautarisme et il va produire un certain type d'aménagement routier, notamment parce qu'il répond à une demande sociale qui est l'expression de ce même communautarisme.

Au Liban, Ehden est parfaitement relié à Zghorta, dont il constitue la station d'estivage, mais la route qui relie Ehden à Bcharré est étroite, mal entretenue et comporte toujours un barrage de l'armée libanaise pour éviter les heurts entre les deux clans maronites⁴⁴. Le massacre de la famille Frangié à Ehden par les Forces Libanaises de Samir Geagea, venues de Bcharré, est toujours dans les mémoires depuis 35 ans. La route entre Zghorta et Tripoli est tout aussi étroite et mal entretenue, car les Maronites de Zghorta évitent la métropole sunnite du Nord-Liban, préférant se rendre à Beyrouth à laquelle ils sont correctement reliés par l'autoroute, tout comme les villages orthodoxes du plateau d'Amioun.

⁴² Les merchédites sont un groupe alaouite distinct du reste de la communauté par leur croyance en l'essence divine de Sleiman Merched, leur prophète et Dieu.

⁴³ Balanche Fabrice, « Transports et espace syrien », *Annales de Géographie*, n°630, mars-avril 2003, pp. 146-166.

⁴⁴ Labévière Richard, *La tuerie d'Ehden ou la malédiction des Chrétiens du Liban*, Paris, Fayard, 2009, 385 p.

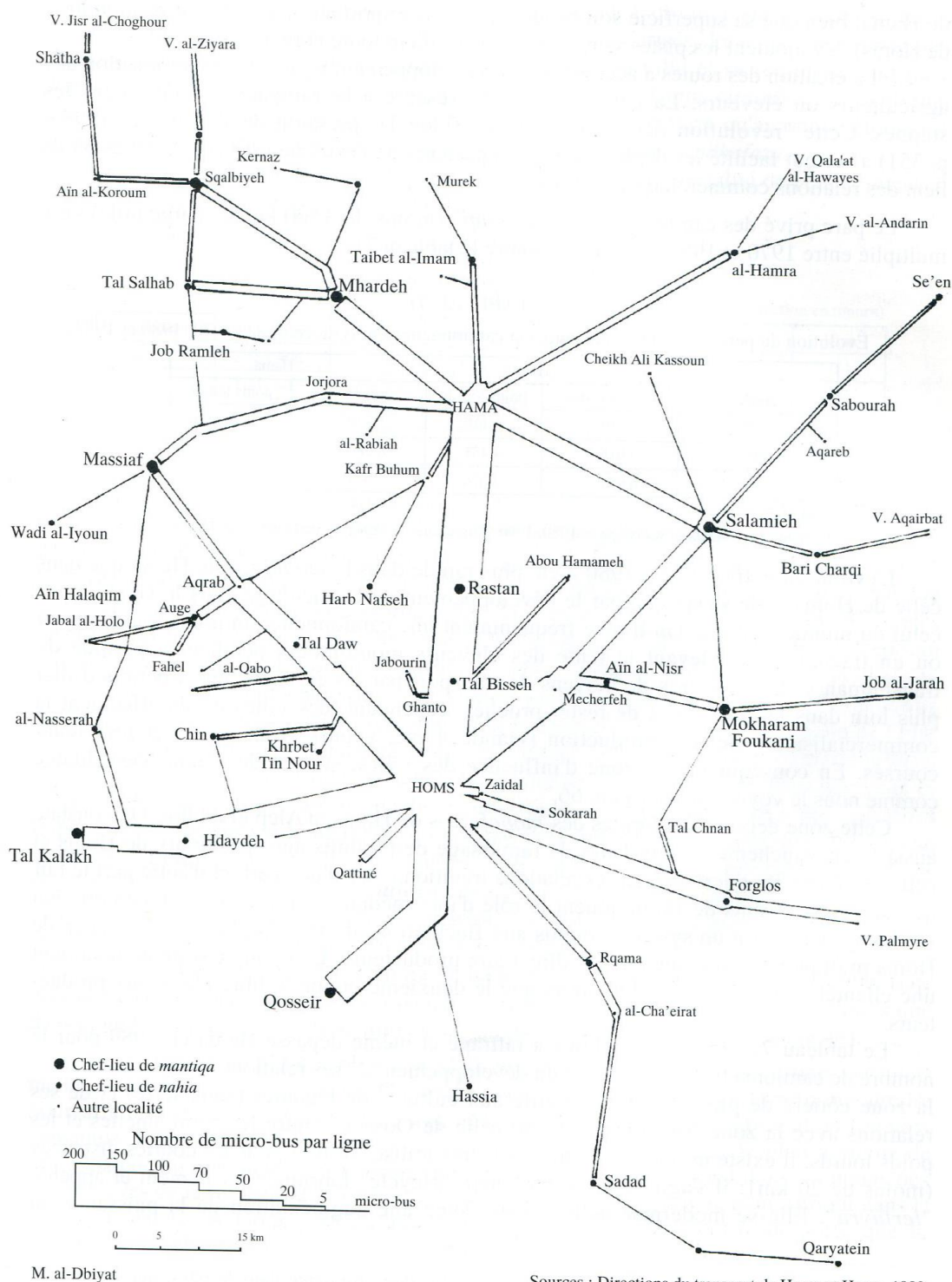


Fig. 65 — Nombre de micro-bus par ligne de transport en Syrie centrale en 1989

Figure 13 : Le diff rentiel d'attraction urbaine entre Homs et Hama, d'apr s Mohamed Al Dbiyat, *Homs et Hama en Syrie centrale*, Th se de Doctorat, Tours, 1991, p. 241

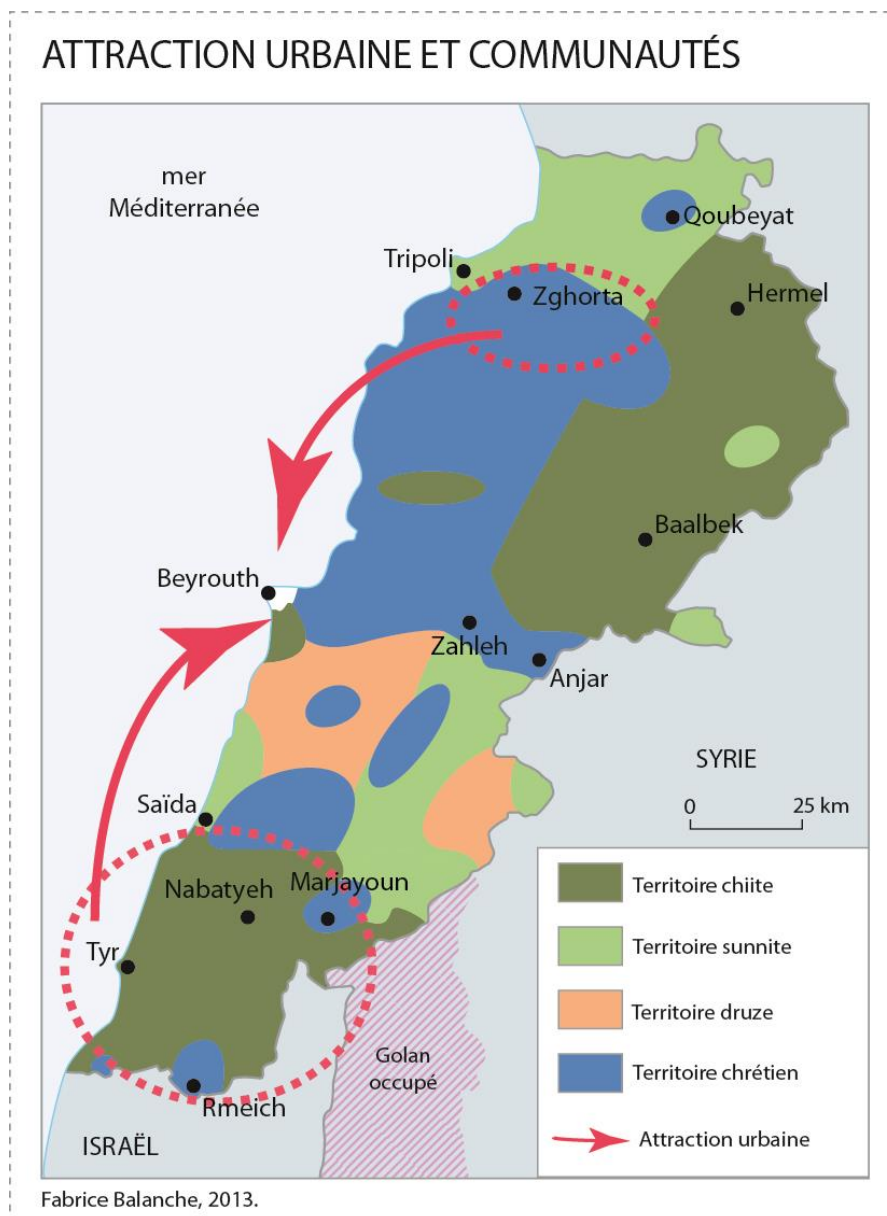


Figure 14 : Le différentiel d'attraction urbaine est fonction de la répartition des communautés.

2- Pas de construction nationale sans justice territoriale

Dans un système clientéliste généralisé, les structures traditionnelles constituent des réseaux de redistribution des fonds publics. Les communautés étant territorialisées, elles vont influencer la répartition des investissements publics. Une politique nationale est décidée mais ensuite, elle est détournée de sa vocation par les rouages bureaucratiques qui orientent les investissements en fonction de leurs intérêts communautaires. Le développement ou le non développement est également une arme à l'égard des communautés récalcitrantes. J'ai mis en valeur, dans plusieurs

articles et expertises, le maintien délibéré dans le sous-développement des zones turkmènes⁴⁵ et kurdes⁴⁶ par le régime syrien. D'une part, l'absence de ces minorités ethniques au sein de la machine bureaucratique les prive de défenseurs. D'autre part, Il s'agit pour le régime syrien d'encourager leur migration en ville, pour favoriser leur arabisation et la diminution de leur poids démographique dans les zones frontalières sensibles.

Au Liban, le Sud et la Bekaa, c'est-à-dire les zones chiites, furent durant des décennies abandonnées par l'Etat. Les grands féodaux qui régnaient sur ces régions ne tenaient pas nécessairement à voir se développer leurs fiefs. Ahmad Asaad, grand féodal chiite, député inamovible et longtemps chef du département, répondait ainsi aux paysans chiites venus lui demander des écoles pour leurs enfants : « Pourquoi voulez-vous des écoles, Kamal (son propre fils) étudie pour vous ». Ce n'est donc pas un hasard si le mouvement Amal – le mouvement des déshérités - de Moussa es Sader est né dans cette zone de grande inégalité sociale. Aujourd'hui, c'est plutôt le Nord Liban sunnite qui est laissé à l'abandon : les politiciens du Nord ont perdu leur poids politique et Tripoli a décliné irrémédiablement du fait du contrôle syrien jusqu'en 2005, des mouvements islamistes⁴⁷ et de l'hégémonie de Beyrouth. Le communautarisme n'est donc pas responsable de tout. Dans le Liban de la reconstruction, les grands projets d'investissements se résument au centre-ville de Beyrouth. Hariri a associé divers partenaires pour parvenir à ses fins, ce qui transcende les communautés au profit d'une classe d'affaires multicommunautaire.

La Syrie et le Liban ont été marqués par une politique de développement : le chehabisme et le baathisme. Au Liban, le chehabisme s'est imposé à la classe politique libanaise conservatrice après la guerre civile de 1958. Quelques réalisations témoignent de cette politique de rééquilibrage territorial telle que la création de la foire internationale de Tripoli. Mais le volontarisme de Fouad Chehab fut entravé par les « fromagistes » : la bourgeoisie et les grands féodaux qui refusaient d'abandonner leur pouvoir au profit de l'Etat. En Syrie, une politique beaucoup plus volontariste et centralisatrice s'est imposée durant trente années, mais elle ne fut pas exempte de détournements. La région côtière syrienne, parce qu'alaouite, bénéficiait du soutien de l'Etat⁴⁸. Cyril Roussel dans sa thèse sur le Jebel Druze⁴⁹ montre à l'inverse comment cette zone est délaissée suite à la révolte des druzes contre le régime baathiste entre 1965 et 1967.

Avec Bachar el Assad, l'aménagement du territoire est abandonné car jugé trop coûteux et non stratégique. Le nouveau président syrien préfère faire appel aux capitaux du Golfe pour développer l'immobilier de luxe dans les grandes métropoles et les zones touristiques. Cela fait le bonheur d'une classe d'affaires multicommunautaire qui bénéficie de la croissance économique. En période de paix et

⁴⁵ Balanche Fabrice, « Clientélisme et fragmentation territoriale en Syrie », *A Contrario*, n°11, 2009.

⁴⁶ Balanche Fabrice, « La modernisation des systèmes d'irrigation dans le Nord-Est syrien : la bureaucratie au cœur de la relation eau et pouvoir », *Revue Méditerranée*, 2013-1.

⁴⁷ Rougier Bernard, *L'oumma en fragments*, Paris, PUF, 2011, 245 p.

⁴⁸ Fabrice Balanche, *opus cité*, 2000.

⁴⁹ Roussel Cyril, *opus cité*, 2011.

de prospérité économique, dans un environnement économique ouvert, le communautarisme s'efface devant les intérêts de la bourgeoisie. Cependant, le régime de Bachar el Assad ne s'est pas préoccupé de résoudre les défis majeurs de l'espace syrien, qui remettaient en cause son système clientéliste et réactivait les conflits communautaires. Au Liban également, la politique de reconstruction haririenne⁵⁰ a oublié les classes populaires et les périphéries, en vertu du postulat naïf que la prospérité économique se diffuserait naturellement. Les partis politique d'opposition furent alors en mesure de mobiliser une masse de démunis pour bloquer le système économique, comme ce fut le cas en 2006-2008 avec l'occupation du centre-ville de Beyrouth.

Les constructions nationales supra-communautaires ont échoué

Dans le cas du Liban comme de la Syrie, nous sommes face à une intégration nationale inachevée. On peut invoquer le conflit israélo-palestinien pour expliquer les difficultés du Liban, mais ce n'est pas le cas pour la Syrie. La construction nationale autoritaire créé une classe moyenne de fonctionnaires, de constructeurs nationaux et une armée qui constituent le ciment de cette « nation », mais cela n'est pas exempt de favoritisme communautaire car le système est clientéliste. Le libéralisme économique produit des écarts considérables, sources de conflits qui réveillent le communautarisme. C'est donc dans les phases de construction autoritaire que le fait communautaire a tendance à régresser en tant que facteur de violence, car nous sommes dans des phases de réduction de la fragmentation territoriale et d'allégeance générale à un clientélisme d'Etat. Dans les phases de libéralisation économique, en revanche, les écarts d'enrichissement deviennent vite insupportables en raison de l'absence de redistribution, ce qui réveille les antagonismes communautaires. Le communautarisme et la pauvreté fournissent des combattants aux partis politiques au Liban et aux milices en Syrie. La fragmentation territoriale entre riches et pauvres se double ainsi d'une fragmentation communautaire.

⁵⁰ Balanche Fabrice, « The Reconstruction of Lebanon or the Racketeering Rule » in Are Knudsen and Michael Kerr (editors), *Lebanon After the Cedar Revolution*, C. Hurst & Co Publishers Ltd, London, 2012, 256 p.

Chapitre 3

Communautés et développement

Le développement est le corollaire de la construction nationale. La réduction des inégalités sociales et territoriales apparaît comme le moyen le plus sûr de dissoudre les clivages communautaires dans une vision moderniste. Le Liban, que l'on présente comme le champion du libéralisme, a connu lui aussi sa courte phase développementaliste avec le chéhabisme, entre 1962 et 1970. Le régime baathiste en Syrie fut plus constant et plus audacieux dans sa politique de développement. Les dirigeants baathistes voulaient à travers la politique de développement promouvoir une nouvelle classe bureaucratique et clientéliser la population au détriment de la bourgeoisie traditionnelle. Cependant, le fait de considérer le développement, comme un moyen politique et non un objectif hypothéquait les chances de réussites¹. Au Liban, Fouad Chehab avait lui aussi lancé une politique développementaliste dans un but avant tout politique. Cependant la bourgeoisie libanaise et les féodaux, « les fromagistes », selon son expression, eurent raison de sa politique, ce qui interrompit un processus de rééquilibrage territorial et communautaire, une des causes de la guerre civile.

Au lendemain des indépendances, des différences notables apparaissaient, en termes de développement humain, entre les communautés ethniques et confessionnelles. Au Liban, les chiites étaient nettement en retard sur les autres communautés², tandis que les chrétiens dominaient la société et, parmi eux, les Grecs catholiques. En Syrie, les alaouites et les druzes, reclus dans leurs montagnes, étaient marginalisés. Leur absence du monde urbain accentuait la marginalisation en raison du fort clivage ville-campagne. Depuis cette date, les indicateurs de développement ont nettement progressé, ce qui est particulièrement sensible dans le domaine de l'éducation en Syrie où 70% de la population de plus de 10 ans était illettrée en 1960³ contre environ 1% aujourd'hui. Les minorités confessionnelles en Syrie, les alaouites, les druzes et les ismaéliens, possèdent aujourd'hui un niveau d'éducation supérieur aux musulmans sunnites. Au Liban, la communauté chiite a nettement rattrapé son retard et le Sud Liban n'est plus la région déshéritée du passé ; en revanche le Akkar sunnite et Tripoli sont aujourd'hui à la traîne⁴.

La géographie du développement ne peut donc pas faire l'économie d'une analyse du communautarisme pour comprendre ces dynamiques. Le passif peut trouver sa source dans l'histoire politique plus que dans les blocages religieux, cependant ce facteur n'est pas à négliger totalement

¹ Balanche Fabrice, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Paris, Karthala, 2006, 313 p.

² Nasser Sélim, « La transition des chiites vers Beyrouth : mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975 », *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, CERMOC, 1985, pp. 86-116

³ Bureau central des Statistiques, *Recensement Général de Population 1960*. Damas

⁴ Balanche Fabrice, « Le Liban : triomphe du laisser-faire et du communautarisme », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2011, pp. 44-45.

comme l'expliquent Youssef Courbage et Emmanuel Todd dans le *Rendez-vous des civilisations*⁵. D'une façon générale, et c'est là tout l'objet de ce mémoire, le communautarisme devrait être considéré comme un paramètre du développement par les spécialistes de ce domaine.

A - Des différences de niveau de développement entre communautés

Dans l'*Atlas du Proche-Orient arabe*⁶, j'ai traité du développement social dans le chapitre « Population et développement »⁷ à l'échelle régionale. Cependant l'espace manquait pour analyser la diversité interne aux différents pays. Car il est clair que l'identité communautaire influence l'éducation et la démographie comme je le précise dans la planche: « Construction nationale et démographie ». Ce mémoire est l'occasion d'explicitier davantage la pertinence du critère communautaire dans l'étude du développement.

Les statistiques présentées par Youssef Courbage pour la Syrie⁸ et Eric Verdeil dans l'Atlas du Liban⁹ montrent que les communautés chrétiennes possèdent un niveau de vie supérieur aux musulmans dans leur globalité. Cela s'explique par la présence ancienne des missions chrétiennes au Proche-Orient qui a favorisé la promotion des communautés chrétiennes, notamment les catholiques et les protestants. La supériorité éducative acquise leur a permis d'accéder à des emplois plus rémunérateurs et de prendre une avance économique. En retour, ce développement a conduit les chrétiens à réduire leur fécondité plus rapidement que les musulmans. Le poids de l'histoire continue ainsi à peser sur les niveaux de développement entre communautés, mais cela n'est pas immuable.

1 - Les communautés chiites ont rattrapé leur retard séculaire

La répartition des communautés dans l'espace syro-libanais à la fin de l'Empire ottoman est révélatrice des rapports politiques qu'elles entretenaient avec le centre politique, et les communautés avec les autres : les minorités hétérodoxes sont reléguées dans les périphéries tandis que les musulmans sunnites, les juifs et les chrétiens melkites occupent les centres¹⁰. Au cours du XX^{ème} siècle, les inversions de pouvoir, en faveur des maronites au Liban et des alaouites en Syrie, ont modifié cette répartition et la hiérarchie politique. Néanmoins un siècle n'a pas suffi à rendre complètement caduc l'héritage ottoman. Une nouvelle répartition est apparue avec une modification du rapport centre-périphérie. L'intégration dans une mondialisation dominée dans la région par les

⁵ Courbage Youssef et Todd Emanuel, *opus cité*, 2007.

⁶ Balanche Fabrice, *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris 2011, 132 p.

⁷ Balanche Fabrice, *opus cité*, 2012, pp. 49-61.

⁸ Courbage Youssef et Todd Emanuel, *opus cité*, 2007.

⁹ Verdeil Eric, Faour Ghaleb et Velut Sébastien, *Atlas du Liban*, IFPO-CNRS, Beyrouth, 2009.

¹⁰ Balanche Fabrice, *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2012, pp. 22-23.

pétromonarchies sunnites du Golfe contribue également à une mutation de ce rapport centre-périphérie à l'échelle du Moyen-Orient¹¹.

Les progrès sociaux réalisés par les minorités autrefois marginalisées les ont conduites à réduire considérablement leur fécondité, pour tomber à des niveaux inférieurs à la majorité arabe sunnite en Syrie¹². La démographie est la partie émergée de la société, révélatrice des mutations des mentalités et des évolutions économiques. Youssef Courbage ajoute que ces minorités musulmanes chiites sont plus enclines à réduire leur fécondité que les sunnites, car le statut de la femme y est supérieur¹³. En effet dans le pays alaouite, l'absence de ségrégation des sexes permet aux filles de poursuivre leurs études supérieures davantage qu'en pays sunnite. Bien sûr, cela a été rendu possible parce que l'Etat a beaucoup investis dans les structures éducatives dans les régions alaouites, répondant ainsi à la demande de cette population paysanne pour qui la presque unique promotion sociale passait par l'armée et la fonction publique. Les jeunes diplômées alaouites ont ainsi plus de chance de trouver dans l'appareil d'Etat que les autres grâce à un *wasta* (piston) qui les aide à obtenir un poste de fonctionnaire. Elles se marient plus tard et du fait de leur travail ont moins d'enfants que les jeunes femmes sunnites, qui, à niveau d'étude égal ne parviennent pas à intégrer la fonction publique faute de *wasta*. Le tournant démographique alaouite s'est effectué dans les années 1980-1990, période durant laquelle les alaouites ont bénéficié des effets de la politique de développement de l'Etat. En retour, cette réduction de la natalité dans la communauté alaouite commence à poser un problème au régime pour recruter des forces de répression fidèles, qui lui permettraient de venir à bout de la révolte actuelle.

Au Liban, la communauté chiite ne ressemble plus à celle qui avait donné naissance au « Mouvement des déshérités » de Moussa as Sader. Si elle poursuit son développement à ce rythme, le Hezbollah risque de se retrouver privé, à la prochaine génération de sa base sociale ordinaire ou forcé d'évoluer vers « l'islamo-démocratie », car le discours dogmatique du parti chiite ne pourra plus séduire une population instruite, même par ses soins. La fécondité des chiites est en effet passée de 6,9 enfants par femme en 1970 à 2,2 enfants par femme en 2005¹⁴. L'urbanisation rapide de la communauté explique cette transition démographique accélérée. La communauté chiite est passée de 18% de la population libanaise en 1945 à 30% en 1974 et 35% en 2005¹⁵ (figure 14) Au début du XX^{ème} siècle, les chiites vivaient principalement dans les zones périphériques rurales sous la domination de féodaux et de religieux. Les mutations économiques et sociales du Liban modifient donc complètement les structures de la communauté. Tout d'abord la majorité réside désormais dans les petites villes du sud (Tyr, Nabatyeh) de la Bekaa (Baalbek) et surtout la banlieue de Beyrouth. Le chehabisme développe

¹¹ Balanche Fabrice, « L'Etat au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient », *L'Espace Politique*, 11 | 2010/2.

¹² Balanche Fabrice, *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2011, pp. 60-61.

¹³ Courbage Youssef et Todd Emanuel, *opus cité*, 2007 p. 79

¹⁴ Courbage Youssef et Todd Emanuel, *opus cité*, 2007, p. 86

¹⁵ Balanche Fabrice, « Enjeux démographiques et constructions nationales », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2011, pp. 60-61

un réseau d'enseignement public qui profite largement à la communauté chiite : le nombre d'élèves chiites triple entre 1960 et 1974¹⁶. L'Université libanaise, publique et peu onéreuse par comparaison avec les universités privées, prend son essor dans les années 1960 et leur ouvre les portes de l'enseignement supérieur. La domination des féodaux est contestée par de nouveaux mouvements politiques, tel que le Parti Communiste, très influent, et le « Mouvement des déshérités », appelé Amal (espoir) de l'imam Modtada es Sader, qui regroupe toutes les composantes de la société chiite dans l'objectif de rééquilibrer le pouvoir politique au profit des chiites dans les années 1970-1980. Le Hezbollah assure la continuité de ce mouvement, car Amal est aujourd'hui complètement discrédité par la corruption de ses membres.

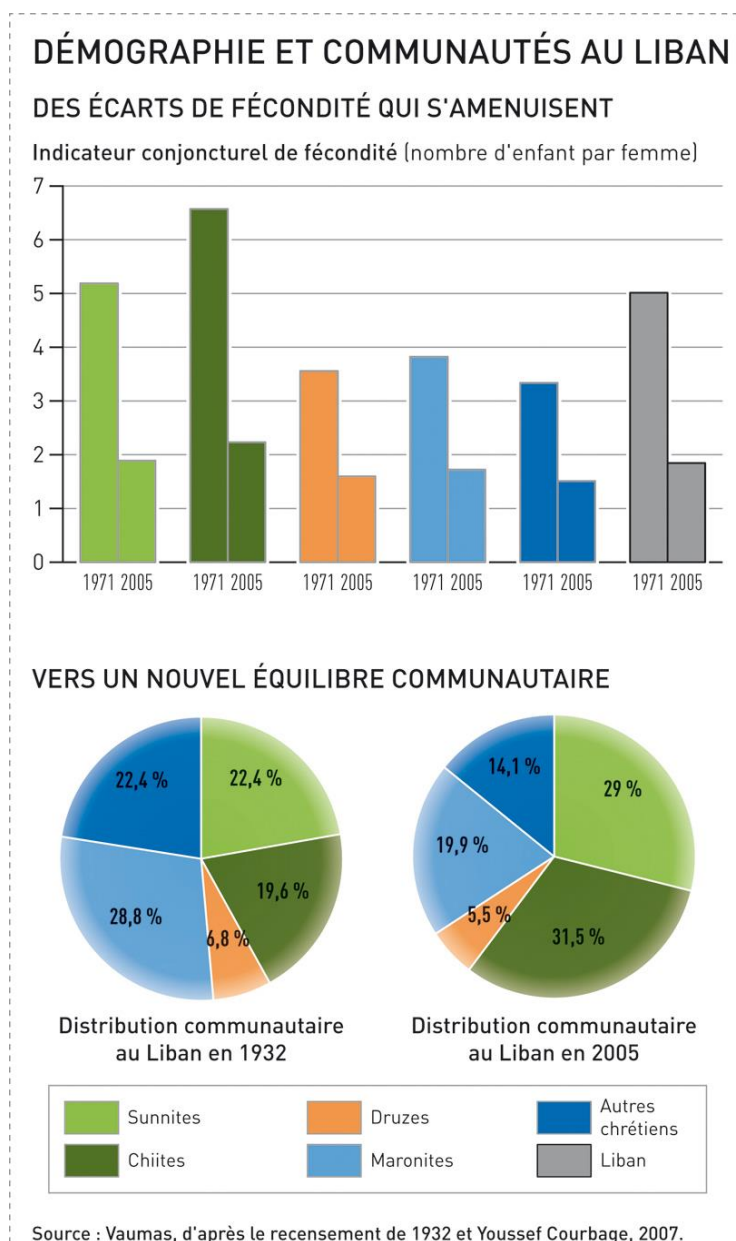


Figure 15 : Planche « Enjeux démographiques et construction nationale », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 60-61

¹⁶ Nasser Selim, *opus cité*, 1985.

2- Le droit à la ville demeure une revendication majeure pour toutes les communautés

L'urbanisation est communément considérée comme un facteur de développement. Au Levant comme ailleurs, le clivage ville-campagne en matière d'accès aux services à long terme a contribué à maintenir les populations rurales dans le sous-développement. Les chrétiens étaient cependant plus favorisés que les musulmans, car les missionnaires étrangers n'hésitaient pas à ouvrir des écoles en pleine campagne pour convertir au catholicisme ou au protestantisme les chrétiens orientaux. L'enclave arménienne de Kessab, isolée au pied du Jebel Akra, entre Lattaquié et Antioche, comptait plusieurs écoles protestantes et catholiques dès la fin du XIX^{ème} siècle qui dispensaient un enseignement moderne en français, anglais et turc, tandis que les villages turkmènes environnants n'avaient aucune école. Les écoles missionnaires rurales ont suscité un développement économique et social des communautés chrétiennes, mais qui en même temps les a affaiblis, car une fois alphabétisés, les chrétiens réduisaient leur natalité et abandonnaient la terre.

Les alaouites, les chiites et les druzes, exclus des villes durant la période ottomane sont aujourd'hui tout aussi urbanisés que les sunnites et les chrétiens. Cependant le mépris demeure à leur égard, car ils sont des nouveaux venus en villes. A Beyrouth, les chiites sont relégués en périphérie de la ville : *dahyeh* (la banlieue sud). Le mépris des citadins est général à l'égard des ruraux, même s'ils appartiennent à la même confession. La crise syrienne révèle le maintien d'un fort clivage ville-campagne notamment à Alep, si les quartiers informels¹⁷, peuplés par les néo-ruraux, ont pris fait et cause pour la rébellion, les citadins d'origine soutiennent le régime par opposition aux ruraux¹⁸. Dans les années 1980, la révolte des Frères Musulmans apparaissait comme une réaction des citadins à l'égard des ruraux, notamment les alaouites, qui affluaient en villes¹⁹. Désormais c'est le contraire, ce qui signifie que le régime a changé de base sociale ou que sa base sociale s'est transformée. Les alaouites résident désormais majoritairement en ville et les couches d'entrepreneurs privés, qui ont profité de la libéralisation économique impulsée par Bachar el Assad, n'ont pas de raison de soutenir l'opposition.

Si la majorité des Syriens résident désormais en ville²⁰, cela ne signifie pas que le droit à la ville est le même pour tous les urbains. Le clivage entre citadins et ruraux demeure, mais il traverse aujourd'hui l'espace urbain.

¹⁷ Balanche Fabrice, « Un Etat en déconstruction », *Carto*, n°15, janvier-février 2013, pp. 11-21.

¹⁸ Balanche Fabrice, « Les territoires de la révolte en Syrie », *Outre Terre*, n°27, Septembre 2011.

¹⁹ Seurat Michel, « Le mouvement islamique en Syrie (1963-1982) », *Syrie : l'Etat de barbarie*, Paris 2012, pp.115-144.

²⁰ D'après le recensement de population 2004 et mes estimations, le taux d'urbains dépasse les 60% en Syrie.

3- Les femmes possèdent un meilleur statut dans les minorités chiites et chrétiennes

Le taux d'activité féminin est en forte hausse en Syrie et au Liban, passant de moins de 10% en 1970 à respectivement 40% et 35% en 2006²¹. Le secteur public est davantage développé en Syrie, ce qui offre plus d'emplois pour les femmes. Dans la société orientale, le fait qu'une femme reçoive de l'argent d'un autre homme que son père ou son mari est toujours mal considéré, ce qui limite l'accès des femmes au secteur privé. En revanche, travailler pour l'Etat est considéré comme neutre.

L'accès des femmes à l'éducation est encore limité dans les familles musulmanes conservatrices, notamment rurales. Il n'est pas question de laisser les filles se rendre en ville pour étudier, autant pour une question de coût que de surveillance. La fille étant destinée à se marier, son futur salaire profitera à son mari et non à ses parents, par conséquent l'investissement financier dans ses études ne se justifie pas aux yeux de nombreuses familles. Dans le Nord de la Syrie l'écart d'alphabétisation entre hommes et femmes dépasse les 20%. Seule la gratuité scolaire permet de réduire progressivement le déséquilibre d'alphabétisation. Paradoxalement, en Syrie comme au Liban, les filles sont plus nombreuses à poursuivre leurs études supérieures que les garçons. Mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elles occuperont une place dominante dans la société. Si les filles poursuivent davantage leurs études dans le supérieur que les hommes, c'est parce qu'elles n'ont pas à se soucier des frais du mariage, de l'achat d'un logement et de son équipement. En revanche, les hommes doivent rapidement trouver un travail rémunérateur pour assumer cette charge énorme. Or les longues études universitaires, qui débouchent au mieux sur un emploi dans la fonction publique, vont à l'encontre de cette logique.

La forte augmentation des femmes diplômées du supérieur provoque une augmentation du célibat féminin, car les hommes refusent souvent de se marier avec une femme plus diplômée qu'eux. Nous retrouvons un phénomène mis en évidence par les anthropologues en France fin XIX^{ème} – début XX^{ème} lorsque les femmes commencèrent à devenir plus nombreuses dans l'enseignement et les emplois de services administratifs. C'était l'époque des institutrices que l'on appelait « mademoiselle » jusqu'à leur retraite ; ces femmes indépendantes qui faisaient peur aux hommes. Nous avons là un facteur supplémentaire de relatif déclin démographique des alaouites, des druzes et surtout des chrétiens, malgré la pression que peut encore exercer la société orientale pour que les individus se marient. Là encore, ce phénomène est beaucoup plus marqué chez les musulmans que chez les chrétiens.

Dans le *Rendez-vous des civilisations*²² la comparaison avec la France déchristianisée du XIX^{ème} siècle, où triomphe le malthusianisme, est très pertinente pour expliquer la baisse de la fécondité dans

²¹ Balanche Fabrice, « Les femmes prennent une part croissante dans la vie économique », *Atlas du Proche Orient arabe*, Paris, PUPS, 2011, pp. 56-57.

²² « Ce que met en évidence l'histoire démographique de l'Europe, c'est l'existence d'une double détermination menant au contrôle des naissances, de deux conditions également nécessaires : la hausse du niveau éducation et la baisse de la pratique religieuse, deux phénomènes qui sont évidemment liés mais dont l'association n'est ni simple ni instantanée ». Courbage Youssef et Todd Emanuel, *opus cité*, 2007, p. 23

les différentes communautés au Proche-Orient. Ce détachement par rapport aux préceptes de la religion, grâce aux progrès de l'éducation entraîne la chute de la fécondité dans les communautés chrétiennes, puis les minorités chiites hétérodoxes. Youssef Courbage fait cependant observer que les communautés chiites (alaouites, druzes, ismaéliens et duodécimains) ont une composante matriarcale plus forte que les sunnites, ce qui explique que le niveau d'éducation des femmes progresse plus vite. Le cas de la communauté alaouite est exemplaire en ce sens puisqu'en deux générations nous sommes passés d'un analphabétisme généralisé chez les femmes à une alphabétisation totale et à une sortie de la transition démographique. La volonté des familles sunnites d'avoir absolument un fils (pour des raisons d'héritage) contribue également à bloquer la fécondité au-dessus de 3 enfants par femme dans les zones sunnites, alors qu'elle est tombée à 2 enfants par femme dans la plupart des zones chiites de Syrie.

Certes, depuis plusieurs décennies, les différences en matière d'éducation se résorbent entre les communautés. L'urbanisation généralisée et la diffusion de la scolarisation gratuite permettent en théorie de promouvoir toute la population indépendamment de l'appartenance communautaire, ce qui n'était pas le cas il y a encore un demi-siècle. Cependant les décalages liés aux différences historiques demeurent, même si une communauté comme les alaouites a réussi à combler son retard rapidement. Les chrétiens conservent encore un certain avantage au Liban grâce à leurs réseaux d'écoles privées, mais elles ne leur sont pas réservées et elles seraient en faillite sans les inscriptions des élèves musulmans. L'avantage global des chrétiens provient plutôt du capital culturel accumulé depuis deux siècles. Aujourd'hui, les différences en matière d'éducation relèvent davantage du niveau de richesse que de la confession.

A nos yeux, le critère communautaire est pertinent dans l'analyse des niveaux de développement. La simple observation révèle des différences de niveau de développement liées à l'appartenance à une communauté ou une autre. La religion n'est pas responsable du retard ou de l'avancée vers la modernité - toute religion est conservatrice - c'est davantage la pratique ou le niveau de détachement par rapport à la religion qui peut expliquer l'avantage d'une communauté sur une autre. L'appartenance des individus à un réseau, dont les frontières sont l'ethnie, la confession ou le clan, permet d'accéder aux outils du développement. Il ne faut pas négliger les réseaux produits par la richesse, la politique ou la simple proximité territoriale mais les réseaux communautaires demeurent les plus puissants et sans doute les plus efficaces.

B - Les politiques de développement constituent des instruments de pouvoir

Après les indépendances la politique développementaliste ne s'est pas imposée d'elle-même. Les politiques développementalistes se sont réellement généralisées à partir des années 1960 : chehabisme et baathisme, mais elles n'étaient pas sans arrière-pensées politiques en raison du contexte politique dans lequel elles ont été promues. Dans le cas du chehabisme et du baathisme, il s'agissait d'affaiblir les notables traditionnels et la bourgeoisie citadine, au profit d'une classe

moyenne liée à l'Etat, grâce à la fonction publique et l'armée. Le but était de se constituer une clientèle sur laquelle s'appuyer pour moderniser l'Etat. Mais avant de disposer d'une base sociale acquise à la modernité, le chef de l'Etat n'a d'autre ressource que de faire appel à sa propre communauté. En devenant présidents, Fouad Chehab et Hafez el Assad se sont imposés comme les chefs de leurs communautés respectives. Au final, les membres de la communauté se dirigent naturellement vers le nouveau *zaim*²³. Les Qoraïchites n'ont-ils pas fait allégeance à Mohamad lorsqu'il est devenu un chef puissant ? Les maronites au Liban n'ont donc rien perdu de leur suprématie avec Fouad Chehab, qui malgré sa volonté de rééquilibrer le Liban n'a pas remis en question les privilèges des maronites. Quant aux alaouites, ils ont connu une ascension fulgurante avec Hafez el Assad.

1- La promotion des hommes par l'éducation dans la Syrie Baathiste

La politique de développement est un instrument de pouvoir, utilisé par des régimes reposant sur le clientélisme, par conséquent les outils du développement sont distribués dans le but d'asseoir ce clientélisme. Parmi ces outils, l'éducation est une priorité à la fois pour obtenir l'allégeance des populations, car elle signifie la promotion sociale, mais également pour unifier la population à travers la diffusion d'un message commun. En Syrie, Hafez el Assad poussa très loin la logique unificatrice puisqu'il nationalisa les écoles privées et imposa l'arabe comme seule langue d'enseignement, sauf dans les écoles arméniennes. Au Liban, Fouad Chehab ne souhaitait pas nationaliser les écoles privées dont il était lui-même le produit et il se contenta de développer l'enseignement public gratuit pour offrir à tous les Libanais la possibilité de s'instruire, y compris au niveau supérieur puisque c'est sous son mandat que l'Université Libanaise s'étendit sur l'ensemble du territoire.

En Syrie, l'enseignement primaire et secondaire fut assez équitablement étendu sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones en marge politiquement tel que le Kurdistan syrien (Planche : « Une population éduquée », Atlas du Proche-Orient arabe, pp. 54-55). Au niveau local, j'ai noté tout de même de fortes disparités. Les lycées en milieu rural sont implantés dans les chefs-lieux de *nahyeh*, conformément à la grille d'équipements publics prévus pour cet échelon administratif, or le choix de ces chefs-lieux constitue déjà une inégalité territoriale puisque le pouvoir favorise ses affidés. La densité du découpage administratif explique aussi que certaines régions soient mieux dotées que d'autres en lycées : la région alaouite avec 25% des chefs-lieux de *nahyeh* de Syrie pour seulement 10% de la population est favorisée par rapport à la campagne d'Alep où le rapport entre population et maillage administratif est exactement inverse. Cela contribue d'ailleurs à expliquer la révolte des populations rurales de la province d'Alep et leur penchant pour les islamistes.

La diffusion des Universités est plus restreinte, mais là encore la région côtière fut favorisée, tandis que le Nord-Est de la Syrie laissa à l'abandon. L'ouverture de l'enseignement supérieur au secteur

²³ Le chef de bande ou le parrain dans le sens mafieux du terme.

privé, dans les années 2000, a profité aux petites villes des périphéries, puisqu'il était interdit de concurrencer l'Université publique en s'installant dans les chefs-lieux de provinces pourvus d'Universités. Des campus ont ouvert à Deir Atyeh (Université du Qalamoun), à Marmarita (Vallée des Chrétiens), à Hassakeh et Qameshlieh. Cependant les droits d'inscription prohibitifs pour la majorité des Syriens (6000 euros par an) restreignent le nombre d'inscrits à la haute bourgeoisie, une classe qui ne constitue plus un danger politique pour le régime de Bachar el Assad. Le but de l'Université publique était de fournir des diplômés fidèles pour l'appareil d'Etat. A l'inverse, ceux qui sortent des universités privées optent pour le secteur privé car ils disposent du capital et des réseaux adéquats. Leurs familles n'ont d'ailleurs pas investi autant de moyens dans leurs études pour les voir rejoindre le secteur public.

2 - Bloquer le développement se révèle contre-productif sur le plan politique

Depuis les années 1990, le régime baathiste a réduit sa politique d'aménagement du territoire, abandonnant les petites villes et les campagnes, à l'exception de zones privilégiées comme la région alaouite. Les périphéries libanaises n'ont jamais bénéficié d'une politique volontariste comparable, y compris durant la parenthèse chehabiste. Néanmoins le Sud Liban et la Bekaa connaissent aujourd'hui un certain développement grâce à la montée en puissance de la communauté chiite, tandis que le Akkar sunnite et Tripoli pâtissent d'une double mise à l'écart confessionnelle et territoriale. Ceci se traduit par une poussée intégriste dans cette région, comme le souligne Bernard Rougier dans *L'oumma en fragment*□.

Le désintérêt de l'Etat pour une région et par conséquent une communauté provoque en retour des phénomènes déstabilisateurs. La révolte en Syrie est la conséquence du retournement de l'espace syrien depuis une vingtaine d'années²⁵. La région de Deraa, où a débuté la révolte en mars 2011, était pourtant fidèle au régime baathiste. Bénéficiaire de la réforme agraire, elle fournissait au régime de nombreux cadres tel Rostom Ghazaleh (ancien proconsul syrien au Liban entre 2002 et 2005) et Farouk el Charah (ancien ministre des affaires étrangères et vice-président). Mais l'absence de développement depuis les années 1980 conjugué à une croissance démographique galopante ont abouti à la dépression économique de cette région. La proximité de Damas, à la richesse devenue ostentatoire, a augmenté la frustration des populations et explique la violence de la révolte. Dans la campagne d'Alep, le déficit en matière d'éducation ajouté aux mêmes facteurs socio-économiques qu'à Deraa font que l'islamisme radical, d'obédience salafiste, a fini par se répandre parmi les populations rurales et conservatrices.

Les Kurdes, pour leur part, ne croient plus dans les promesses du régime baathiste. Après la révolte de 2004, un plan de développement devait être lancé dans la province de Hassakeh, or la situation

²⁴ Rougier Bernard, *opus cité*, 2011.

²⁵ Balanche Fabrice, « Le retournement de l'espace syrien », *Moyen-Orient*, Paris, octobre 2011.

économique a empiré depuis. Certes, la sécheresse est responsable de la dégradation des conditions de vie dans la région, mais le régime n'a rien fait pour améliorer la situation économique, ne serait-ce que par l'absence de prévision et la lenteur des décisions. La conduite qui doit amener de l'eau dans le Khabour depuis le Tigre était toujours à l'étude en 2011. Le ministère de l'irrigation attendait un prêt international d'un milliard de dollars pour passer à l'action, alors que pendant ce temps, l'exode rural s'intensifiait²⁶. Désormais les Kurdes ne comptent plus que sur leurs propres forces pour développer leur territoire, et cela ne peut se faire, dans leur esprit, que par une large autonomie inspirée du modèle irakien.

Chez les alaouites, bénéficiaires de mesures exceptionnelles pour promouvoir un certain développement de la communauté, le succès de cette politique entraîne désormais un problème pour la survie du régime de Bachar el Assad. Les jeunes alaouites préfèrent la fonction publique à la carrière militaire. Les jeunes filles font des études supérieures, elles ne veulent plus épouser des militaires, avoir un minimum de cinq enfants comme leurs mères et devenir femmes au foyer. Cela limite à présent le recrutement des forces de répression. Le clan Assad a du intégrer de nombreux sunnites, dont la fidélité n'est pas acquise. Nous retrouvons là le schéma défini par Ibn Khaldoun²⁷ où la 'assabiyya qui a pris le pouvoir finit par s'affaiblir au contact du pouvoir et de ses avantages et finit par céder la place à une autre assabiyya qui a conservé intacte sa force et sa violence, en raison du sous-développement.

Ainsi, le développement et l'autoritarisme ne sont pas compatibles à terme. Dans un premier temps, le régime a besoin de satisfaire sa clientèle et de produire des cadres, mais dans un deuxième temps, il a plutôt intérêt à bloquer le développement pour ne pas être emporté par la frustration de la population face à un système politique figé.

Au Liban, les chefs communautaires apparaissent comme les promoteurs du développement dans leur région. Mais en même temps, ils bloquent ce développement à un certain stade pour ne pas perdre le contrôle sur leur clientèle. Le cas de Walid Joumblat et des Druzes du Chouf est exemplaire. Le *zaïm* (le patron ou le chef) intercède pour que ses clients obtiennent des emplois publics. En tant que ministre des déplacés pendant des années, il a détourné des milliards de dollars au profit des Druzes du Chouf²⁸. La population druze du Chouf est donc fidèle à la famille Joumblat, elle descend à Beyrouth pour manifester lorsque « Walid Bek » le demande et elle vote pour les listes du PSP à toutes les élections, assurant à Walid Joumblat un groupe pivot au Parlement qu'il sait monnayer en échange de sa participation aux diverses coalitions. Les députés du PSP, élus sur les listes du « 14 mars » en 2009, n'ont pas hésité à rejoindre l'alliance du « 8 mars » en janvier 2011, faisant tomber le gouvernement de Saad Hariri. Il va de soi que ce changement a eu sa contrepartie matérielle.

²⁶ Balanche Fabrice, « Le programme de modernisation de l'irrigation en Syrie », *Méditerranée*, Montpellier, 2013, <http://mediterranee.revues.org/>

²⁷ Cheddadi Abdesselam, *Ibn Khaldûn: L'homme et le théoricien de la civilisation*, Gallimard, Paris, 2006, 544 p.

²⁸ Picard Elizabeth, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Culture et conflits*, automne-hiver, 1994, n°15-16, pp. 49-70

D'un point de vue économique, le Chouf demeure une région marginale dans l'économie libanaise. La beauté des paysages, l'excellent réseau routier et la proximité de Beyrouth pourraient davantage être mis en valeur. Mais nous ne trouvons dans le Chouf qu'un seul hôtel de tourisme : el Amir, qui appartient précisément à Walid Joumblat. En fait, le développement économique est freiné par le *zaïm* lui-même qui cherche à maintenir sa position prééminente et entretient ainsi la dépendance de la population. Dans le contexte féodal du Liban, les entrepreneurs sont mal venus dans les fiefs périphériques, ce qui accentue la concentration des activités économiques dans le Grand Beyrouth.

Le Hezbollah engendre le même effet sclérosant dans le Sud Liban et à l'égard de la communauté chiite en général. A travers son système social il assure la promotion de la population chiite, mais il n'est pas question qu'elle s'émancipe de sa tutelle. Après la guerre de 2006, la reconstruction du Sud Liban et de la banlieue sud, s'est uniquement effectuée à travers les entreprises du Hezbollah (*Jihad el Bina*). Les ONG qui accompagnaient la FINUL dans le Sud ne furent autorisées à travailler que comme sous-traitantes de *Jihad el Bina* (comme Acted). Les ONG de développement local, tel l'ILDES (Institut Libanais de Développement Economique et Social)²⁹ qui propose des micro-crédits ne pouvaient travailler que dans les villages chrétiens. Il n'était pas question pour le Hezbollah que la population chiite puisse accéder à des services concurrents. Il a parfaitement évalué la stratégie occidentale qui, à travers les ONG, voulait couper le Hezbollah de sa base³⁰. Les bailleurs de fonds occidentaux (Union Européenne et Etats Unis) considèrent que la force du Hezbollah provient de la pauvreté et de l'ignorance de la population chiite et que, par conséquent, il suffirait de supprimer ces deux facteurs pour qu'elle puisse s'émanciper de ce parti totalitaire. Ce fut le même raisonnement à l'égard du communisme en Europe occidentale qui aboutit au plan Marshal après la deuxième guerre mondiale.

3 - Divergences et convergences entre la Syrie et le Liban

Jusqu'à l'avènement de Bachar el Assad, le régime baathiste a réussi à faire de l'Etat le guichet unique du développement en Syrie, éliminant les réseaux concurrents et interdisant aux ONG internationales d'opérer sur le territoire syrien, à l'exception de quelques associations marginales. Au Liban, Fouad Chehab était beaucoup plus libéral en la matière, car lui-même s'est appuyé sur un bureau d'étude français, l'*Institut international de recherche et de formation éducation et développement* (IRFED) du père Leuret, pour mettre en œuvre sa politique de développement.

Avec la guerre civile, le Liban est devenu le royaume des ONG, certaines n'étant pas totalement indépendantes vis-à-vis d'influences politiques. Le pays compte aujourd'hui environ 5000 ONG qui opèrent sur son territoire. Elles sont devenues un acteur économique central³¹. Les canaux

²⁹ Entretien avec Boutros Lakaki, directeur de l'ILDES en 2007.

³⁰ Kaouès Fatiha, *Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID, A contrario*, n°18, décembre 2012.

³¹ Kaouès Fatiha, *Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID, A contrario*, n°18, décembre 2012, p. 126.

communautaires sont très sollicités, beaucoup d'ONG sont l'émanation même des communautés, quant aux ONG internationales, même si elles affirment ne pas faire de différence entre les communautés, elles ont souvent un ancrage confessionnel marqué.

La profusion des ONG contribue à affaiblir l'action de l'Etat dans le domaine social, mais cet Etat est-il vraiment soucieux du bien-être de sa population et les bailleurs de fonds peuvent-ils lui faire confiance ? Après l'attaque israélienne de 2006, l'Etat libanais a demandé une aide internationale pour réparer les dégâts. D'une part, il a quintuplé le coût des destructions³², ce qui le rendait peu crédible, d'autre part, il a détourné les premières aides de leur destination finale. L'Union Européenne a versé ses aides directement au gouvernement libanais, en vertu de ses principes de bonne gouvernance, mais ce dernier s'en est servi pour indemniser les déplacés du Chouf de 1983-1984, c'est-à-dire des druzes proche, de Walid Joumblatt et des chrétiens proches de Forces Libanaises, deux partis participant au gouvernement de Fouad Siniora. Le problème récurrent de l'Etat libanais est qu'il fait preuve d'une grande partialité dans l'attribution des fonds publics, ce qui décourage les bailleurs de fonds étrangers qui voudraient participer à une réelle reconstruction nationale.

Après la guerre de 2006, les aides extérieures ont afflué au Liban, mais excepté l'aide de l'Union Européenne, bien peu sont passées directement par le gouvernement libanais. Le Qatar a versé plusieurs centaines de millions de dollars au Hezbollah pour la reconstruction des villages du Sud Liban et la banlieue de Beyrouth. Les autres pays de Golfe ont pris en charge des projets spécifiques en choisissant eux-mêmes les entreprises.

Face à la lenteur de la reconstruction, certains hommes d'affaires ont décidé de procéder sur leurs fonds propres à la reconstruction de certaines infrastructures. Ce fut le cas du propriétaire de la Byblos Bank, qui décida de rétablir le pont autoroutier de Byblos aux frais de sa société. Mais il se heurta au refus du gouvernement de Fouad Siniora qui exigeait qu'il verse l'argent à l'Etat et non qu'il procède lui-même aux travaux. Dans le cadre d'un véritable Etat de droit, cette démarche serait légitime, mais pas dans le cas de l'Etat libanais dirigé par Fouad Siniora. Le bras de fer dura quelques mois, puis le gouvernement fini par céder face à la pression politique et à celle des usagers de la route.

Les ONG constituent des Etats dans l'Etat, certaines sont a-communautaire ou s'efforcent de travailler pour l'ensemble du territoire, mais la plupart sont l'émanation d'une famille de notables, qui s'en sert pour drainer des fonds à l'extérieur et asseoir son clientélisme électoral. La fondation René Mawad, dirigée par Nayla Mawad, la veuve de cet ancien président de la république assassiné en 1989, est l'exemple type d'une ONG à but politique. En fait, chaque député ou candidat à la députation dispose de son ONG au Liban. La fondation René Mawad³³ draine des fonds surtout aux Etats Unis, qui lui servent à promouvoir le développement local. Les actions de la fondation couvrent tout le Liban, mais essentiellement la circonscription électorale de la famille Mawad, membre de l'alliance du 14 mars,

³² Entretien avec René Yerli, économiste à la Délégation Européenne à Beyrouth, aout 2006.

³³ <http://www.rmf.org.lb/main/main/default.html>

elle couvre aussi des zones qui sont affiliées au parti de Saad Hariri dans le Akkar. Dans les zones qui soutiennent l'alliance du 8 mars, la fondation René Mawad est bien sûr *persona non grata*. Le politique et la communautaire sont donc liés en matière de développement, et en définitive, il n'existe guère d'actions humanitaires complètement gratuites et indépendantes du fonctionnement communautaire.

En Syrie, Bachar el Assad a libéralisé le secteur des ONG au point qu'entre 2004 et 2010 leur nombre est passé de 600 à 1500. Le plan quinquennal 2005-2010 reconnaît à travers les ONG le rôle de la société civile (*mujtama al ahli*) dans les politiques publiques. Mais que l'on y prenne garde, le terme choisi en arabe pour désigner la société civile est explicite : « *mujtama al ahli* » et non « *mujtama al madani* » ; il s'agit bien de la société civile a-politique³⁴. La création de l'ONG *Syria Trust for Development* en 2007, dirigée par Asma el Assad, est destinée à contrôler les acteurs de la société civile qui veulent s'investir dans l'action associative. Cela répond également à une demande sociale, car le niveau de vie d'une grande partie de la population syrienne se dégrade³⁵ avec la libéralisation économique, tandis que l'Etat assume de moins en moins ses fonctions sociales. Le régime privatise les services sociaux en laissant opérer des associations caritatives islamiques³⁶ associant hommes d'affaires et religieux. Cela constituait en entorse au principe totalitaire, que le Baath avait appliqué dans au secteur social, afin de priver les élites économiques et religieuses de leurs clientèles, à travers les œuvres de bienfaisance. En autorisant de nouveau ces élites à œuvrer dans le domaine social, d'autant que la population dépendante est nombreuse, le régime prenait un risque politique. Pensait-il pouvoir les contrôler puisque Bachar el Assad avait scellé une alliance avec la bourgeoisie ? Ou n'avait-il pas d'autre choix face à l'augmentation de la pauvreté ? En 2008, le nouveau ministre des cultes, Mohamad Abd al-Sattar al Sayyid, annonce la fin de l'anarchie dans l'enseignement religieux et les activités caritatives³⁷. Cela correspond à une période de renforcement du régime sur le plan international qui lui permet de s'imposer de nouveau à l'intérieur. Il est interdit aux religieux de participer aux conseils d'administration des associations. Cependant cela ne ralentit pas le processus de privatisation et de communautarisation de l'aide sociale, soutenu par des fonds étrangers, notamment en provenance des pays du Golfe pour les associations islamiques. C'est sur cette base que se sont constitués les premiers Comités de Coordination Locale qui organisaient la contestation face au régime en 2011.

³⁴ Fiorini Claudie, « Syria Trust for Development : un cas d'autoproduction du régime », in *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, Caroline Abu-Sada & Benoît Challand (dir.) Co-édition Ifpo - IREMAM – Karthala, Paris, 2012, 240 p

³⁵ Boissière Thierry, « Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie », in E. Longuenesse Elisabeth, Catusse Myriam et Destremeau Blandine (dir), *Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen-Orient*, REMM, n°105-106, 2005.

³⁶ Pierret Thomas et Kjetil Selvik, « Downgrading Authoritarianism in Syria : Welfare Privatization, Islamic Charities, and the Rise of the Zayd movement », *Journal of Middle East Studies*, n°41, 2009, pp. 595-614.

³⁷ Pierret Thomas et Kjetil Selvik, *opus cité*, 2009, p. 609.

Quelques ONG occidentales sont apparues en Syrie³⁸, notamment pour aider les réfugiés irakiens, mais elles sont marginales si on les compare au réseau d'ONG islamiques.

C - Le communautarisme n'apparaît pas officiellement dans les expertises

Les programmes de développement occidentaux ne tiennent théoriquement pas compte des différences communautaires dans leurs actions de développement. Le communautarisme constitue un non-dit, mais pourtant, les projets de coopération au Liban s'efforcent d'équilibrer leurs actions en travaillant avec toutes les communautés, ce qui prouve que ce facteur est bien présent dans leur esprit. Certaines opérations humanitaires prêteraient même le flanc à la caricature, on se souvient d'une évacuation de blessés libanais, en 1989 durant la guerre civile, où Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, avait tenu à évacuer autant de chrétiens que de musulmans. Ce qui revient de fait à reconnaître l'existence des dites communautés. Les expertises en aménagement du territoire possèdent le même travers : le communautarisme est nié, car il serait malvenu pour un expert européen de mettre en valeur ce facteur. Mais nous comprenons rapidement que pour que nos recommandations aient une chance d'être acceptées par les autorités locales, il nous faut réfléchir comme les décideurs et anticiper leurs préoccupations clientélo-communautaires. Evidemment cela pose un problème déontologique, car les experts sont censés demeurer neutres et ne pas faire la promotion du communautarisme.

1-Tenir compte du communautarisme sans l'écrire

Entre 2005 et 2010, j'ai effectué une série d'expertises en Syrie, dans le cadre d'une coopération entre la *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (Agence allemande de coopération internationale) et le Ministère de l'environnement syrien. Ce projet ambitieux visait à cartographier des zones agricoles et de recharge des nappes en eau, permettant d'orienter les plans d'aménagement régionaux à l'échelle de la Syrie. Une autre branche de la GIZ apportait son soutien à la réalisation de plans d'aménagement régionaux. Cependant nous n'avions guère de contacts, puisque notre chef de projet relevait de Beyrouth tandis que le second de Damas et qu'il collaborait avec le Ministère des administrations locales. La communication entre les deux ministères étant proche du néant, nous autres simples techniciens ne pouvions que nous soumettre à la tendance. La fusion du ministère de l'environnement avec celui des administrations locales en 2010 n'a pas franchement amélioré la situation, les équipes demeurant concurrentes.

³⁸ Ruiz de Elvira Laura, « Les catégories à l'épreuve des « associations réelles : ni tout à fait laïques et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance. Etude de cas de l'association Terre des hommes Syrie », *A Contrario*, n°18, 2012, pp. 79-96.

La première phase de l'étude portait sur la *mohafaza* de Damas-campagne, Damas-ville étant exclue de notre étude par une décision bureaucratique. Le plan d'aménagement que nous avons proposé ne tenait absolument pas compte de la diversité communautaire. Même s'il avait très peu de chance d'être accepté et mis en pratique par les autorités syriennes, les critiques qui furent apportées par la commission d'experts syriens reposaient visiblement sur des arrières pensées communautaires. Les experts de la commission du plan de la *mohafaza* de Damas-campagne étaient des sunnites originaires des localités de la Ghouta. Notre plan prévoyait bien sûr de bloquer l'urbanisation de la Ghouta, excepté le long de l'axe de l'aéroport où le mal était déjà fait, pour le reporter sur les plateaux et le piémont de l'Anti-Liban en développant des localités comme Qatana, Saydnaya, Jdaydeh Artouz, et sur la route de l'aéroport Jeramana ou Set Zeynab. L'urbanisation de Douma, Babyla, Daraya et autres petites villes de la Ghouta devait être bloquée afin que, vingt ans plus tard toutes les terres agricoles soient submergées par la croissance urbaine (figure 15).

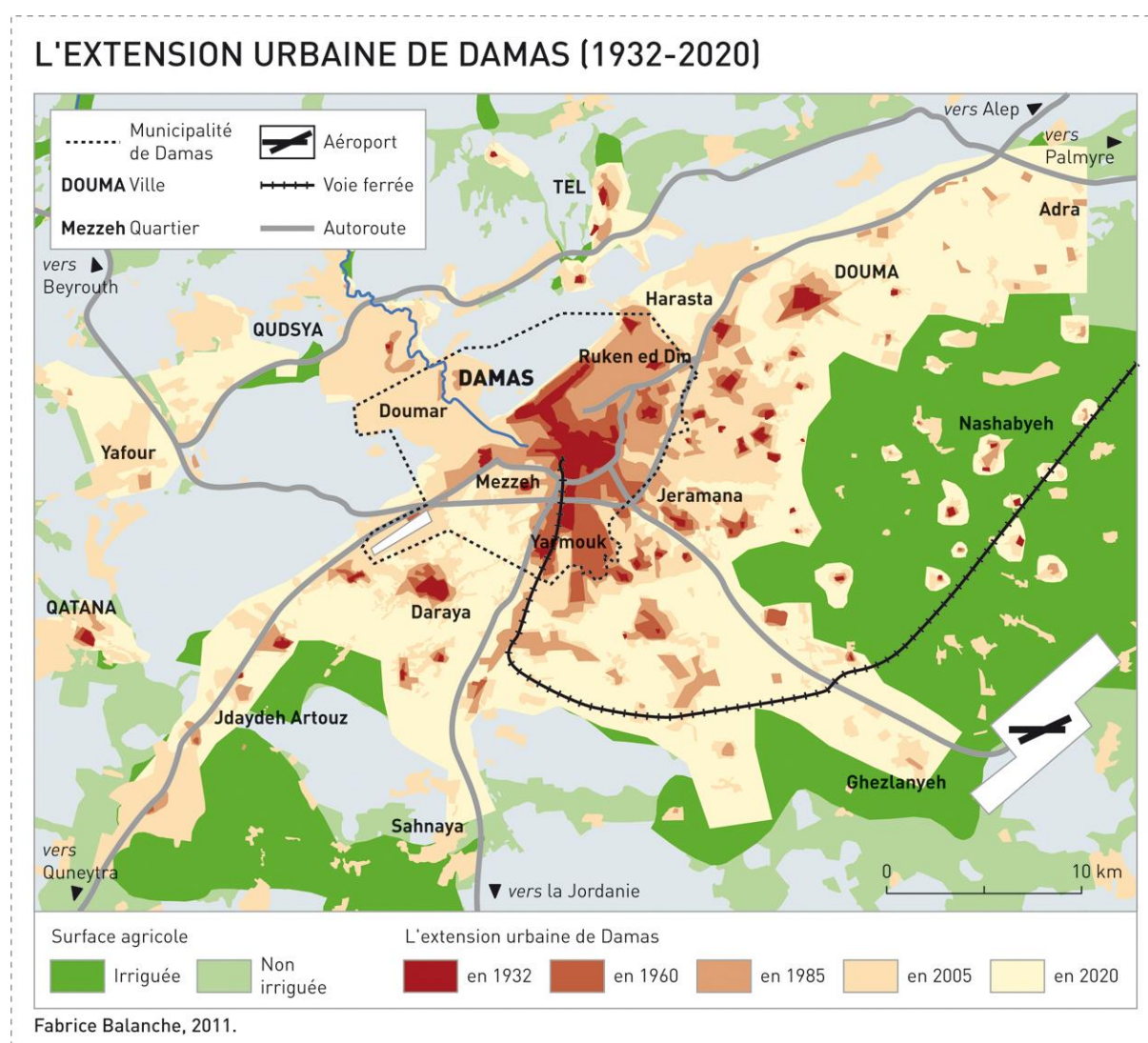


Figure 16 : Planche « Damas dévore ses jardins », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 84-85

Nos arguments furent rejetés pour des raisons techniques : le piémont de l'Anti-Liban manquerait d'eau, alors que c'est précisément là que se trouvent les principales sources vaclusiennes, tandis que, selon les Syriens, la nappe phréatique de la Ghouta était abondante et peu profonde (quelques dizaines de mètres). Les responsables syriens invoquèrent aussi des raisons sociologiques : jamais les syriens n'iraient s'installer à plus de 30 km de Damas. Nous avions beau expliquer que la distance ne se mesure plus en kilomètre mais en temps, nous nous sommes heurtés à une opposition déterminée. Mais le plus aberrant, fut l'unanimité des Syriens pour défendre une coulée verte le long de l'axe de l'aéroport, car cela donnait une bonne image de la Syrie aux visiteurs, comme si nos interlocuteurs se préoccupaient soudain des questions paysagères et environnementales.

En fait, la majeure partie des localités que nous souhaitions promouvoir étaient en fait druzes, chrétiennes, ou chiites comme Set Zeynab. Elles se trouvaient éloignées de Damas, sur des terrains peu fertiles, car c'étaient les seules terres que le pouvoir ottoman sunnite leur avait concédé dans le passé, tandis que la périphérie immédiate de Damas, les riches terres de la Ghouta étaient peuplées par des sunnites. Les bureaucrates de la *mohafaza* de Damas-campagne possédaient tous des terrains dans les localités de la Ghouta, ils étaient associés avec des promoteurs immobiliers, grâce à leur connaissance des règlements, de l'administration et des futures infrastructures. Ils ne souhaitaient ainsi absolument pas que d'éventuels aménagements mettent en valeur des localités non-sunnites dans lesquelles ils n'avaient pas d'intérêts. Leur opposition à notre plan ne relevait pas d'une haine confessionnelle, mais plus pratiquement de la défense d'intérêts liés à leur appartenance confessionnelle. Si nous étions descendus à un niveau local d'aménagement dans la Ghouta sunnite, nous nous serions heurtés au clanisme et non au confessionnalisme. En définitive l'inertie de la bureaucratie syrienne a eu raison de la pugnacité allemande : après cinq années de coopération, le projet n'a pas dépassé la phase préliminaire et dès le printemps 2011, l'Allemagne interrompit toute coopération avec la Syrie.

2 - L'expertise doit accompagner le projet politique pour être retenue

Entre janvier et mars 2011, j'ai effectué une expertise pour le compte de l'Agence France pour le Développement, en partenariat avec le ministère de l'agriculture syrien. Elle portait sur les techniques de modernisation de l'irrigation dans le Nord-Est de la Syrie et la *mohafaza* de Hama. Depuis plusieurs années la Syrie cherchait à limiter la consommation d'eau agricole, en diffusant des techniques modernes comme l'aspersion et le goutte à goutte, beaucoup plus économes que l'irrigation gravitaire. Après l'augmentation des prix du fuel en 2008 (de 6 à 18 LS le litre) de nombreux agriculteurs ne pouvaient plus se permettre d'utiliser leurs motopompes comme dans le passé. Par ailleurs, le niveau des nappes diminuait et la sécheresse cyclique qui frappait la Syrie depuis 2007, rendaient urgente la modernisation des techniques. Le ministère de l'Agriculture disposait d'un fond de plusieurs centaines de millions d'euros pour distribuer des prêts aux agriculteurs, afin qu'ils puissent acheter du matériel moderne d'irrigation. Bien sûr la bureaucratie et la corruption

provoquaient de multiples blocages qui ralentissaient et orientaient la distribution des crédits vers les affidés du régime.

Tandis que dans la région côtière - la région alaouite – et la *mohafaza* de Soueida - la région druze - plus des trois quart des surfaces irriguées étaient équipées de système de goutte-à-goutte ou d'aspersion, la *mohafaza* de Hassakeh, en majorité kurde, arrivait bonne dernière. Certes, nous avons des facteurs sociologiques et économiques pour expliquer cette différence : le niveau d'éducation est le plus faible de Syrie dans le Nord-Est et la réforme agraire n'a pas été totalement appliquée. Les grands propriétaires ont bien été expropriés, mais les terres n'ont pas été distribuées aux paysans ; l'Etat les loue à des entrepreneurs agricoles. Il est évident que la présence de la population kurde explique le retard de développement et bien sûr les piètres résultats en matière de modernisation de l'irrigation, alors que le stress hydrique provoquait une régression sans précédent des terres cultivées.

Pour bénéficier d'un prêt, l'exploitant agricole doit être syrien et propriétaire des terres qu'il cultive. La plupart des petits paysans kurdes sont des métayers et, en 2011, beaucoup n'avaient pas la nationalité syrienne³⁹ ; il leur était donc impossible d'accéder aux prêts et d'acquérir le matériel. Les entrepreneurs agricoles qui louent les terres à l'Etat, qu'ils soient arabes, kurdes ou assyriens, sont syriens et disposent de capitaux qui leur permettent d'acheter des systèmes d'aspersion sans recourir aux prêts de l'Etat. Cependant comme ils possèdent également des terres en leur nom propre, ils profitent de ces prêts très attractifs. Durant la mission d'expertise j'ai rencontré un grand propriétaire de la région de Hassakeh, qui possédait plusieurs centaines d'hectares et qui en louait le double à l'Etat. Il déplaçait les systèmes d'aspersion sur les terres louées. Son frère était le responsable de l'Union des paysans de Hassakeh, chef d'une puissante tribu de Jezireh : la banque agricole ne pouvait donc rien lui refuser.

Normalement les efforts de l'AFD et du Canal de Provence, le sous-traitant retenu pour l'expertise et la mise en œuvre du projet de 20 millions d'euros, devaient porter sur les petits paysans. Il s'agissait de les regrouper en coopératives d'usagers de l'eau, de lancer des opérations de formations, etc. Cependant les zones identifiées comme les plus demandeuses, c'est à dire les zones kurdes, n'avaient aucune chance d'être retenues par le Ministère de l'Agriculture, car la politique du régime Baathiste consistait justement à réduire la population kurde par le sous-développement. Depuis 2007, date du début de la grande sécheresse qui affectait gravement la région, les paysans kurdes abandonnaient l'agriculture pour s'entasser dans les périphéries de Hassakeh et Qameshly ou bien, comme dans les *Raisins de la colère* de John Steinbeck, ils mettaient leur famille et leur maigres biens dans une voiture, et partaient pour Alep, Damas, la région côtière ou le Liban, chercher du travail.

Il était impossible d'expliquer les problèmes politiques de la région de Hassakeh dans le rapport officiel et j'ai rédigé une note séparée pour le Canal de Provence qui m'employait. Mais il n'est pas

³⁹ Plus de 300,000 Kurdes étaient apatrides, car privés de leur nationalité syrienne en 1961. En principe, un décret présidentiel de 2011 les a naturalisés.

certain que la société l'ait donné à l'AFD, car ma conclusion était qu'il ne servait à rien d'investir 20 millions d'euros dans cette zone, où la politique sécuritaire allait à l'encontre du développement pour des raisons communautaires. Le seul résultat tangible aurait été d'aider les grands propriétaires à accaparer les terres des petits paysans et à se passer de leurs métayers. Les techniques modernes d'irrigation exigeaient en effet moins de main d'œuvre, ce qui revenait à favoriser la politique de nettoyage ethnique du régime baathiste. On peut aisément comprendre qu'un expert qui rend une note de ce type scie la branche sur laquelle il est assis. Si le projet est refusé, il perd des occasions de consultations futures, et si le projet se poursuit tout de même pour des raisons politiques, l'AFD et le canal de Provence ne feront pas appel à lui.

Les problèmes de réalisation liés au communautarisme sont donc niés par les expertises. Cependant, pour que les projets soient acceptés par les autorités locales, il faut tenir compte de leurs objectifs cachés. Cela implique que les experts déguisent des intérêts communautaires en intérêts publics. Le plan d'aménagement du territoire libanais réalisé par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF) entre 2002 et 2004 est l'exemple type d'un plan qui respecte les équilibres communautaires sans l'écrire explicitement. Saïda qui devrait être une ville satellite de Beyrouth, au même titre de Byblos est promue, car ville sunnite et origine de la famille Hariri. Les experts évitent de faire un choix entre Zahleh (chrétienne) et Baalbek (chiite) dans la Bekaa Nord, etc. Tous les partis politiques, et par conséquent les communautés, sont satisfaits de ce plan, qui n'est toujours pas mis en œuvre cependant (figure 16). Mais ne jetons pas la pierre aux orientaux : les rapports techniques, en France également, servent à justifier des décisions politiques liées à des intérêts clientélistes, le communautarisme est moins présent mais d'autres types de groupements d'intérêts exercent une pression sur la puissance publique.

Des politiques de développement rattrapées par le communautarisme

Le développement possède un avers universel à travers l'éducation de base, l'accès aux services publics, mais également un revers discriminant à un niveau supérieur. La nature propose et l'homme dispose, or l'homme ne dispose pas toujours, car il n'a pas les outils, ou les réseaux pour cela. Le système peut promouvoir des individus dont il a besoin : chehabisme et baathisme ont tous deux promu une classe moyenne de serviteurs de l'État contre les féodalités. Mais ensuite cette classe s'est fermée, n'assurant plus que la promotion de ses propres enfants et par conséquent le groupe dominant a plutôt favorisé sa communauté. Les inversions de pouvoir au cours du XX^{ème} siècle, qui ont vu l'espace syro-libanais passer de la domination de la communauté sunnite à celle des minorités, a favorisé le développement de ces dernières.

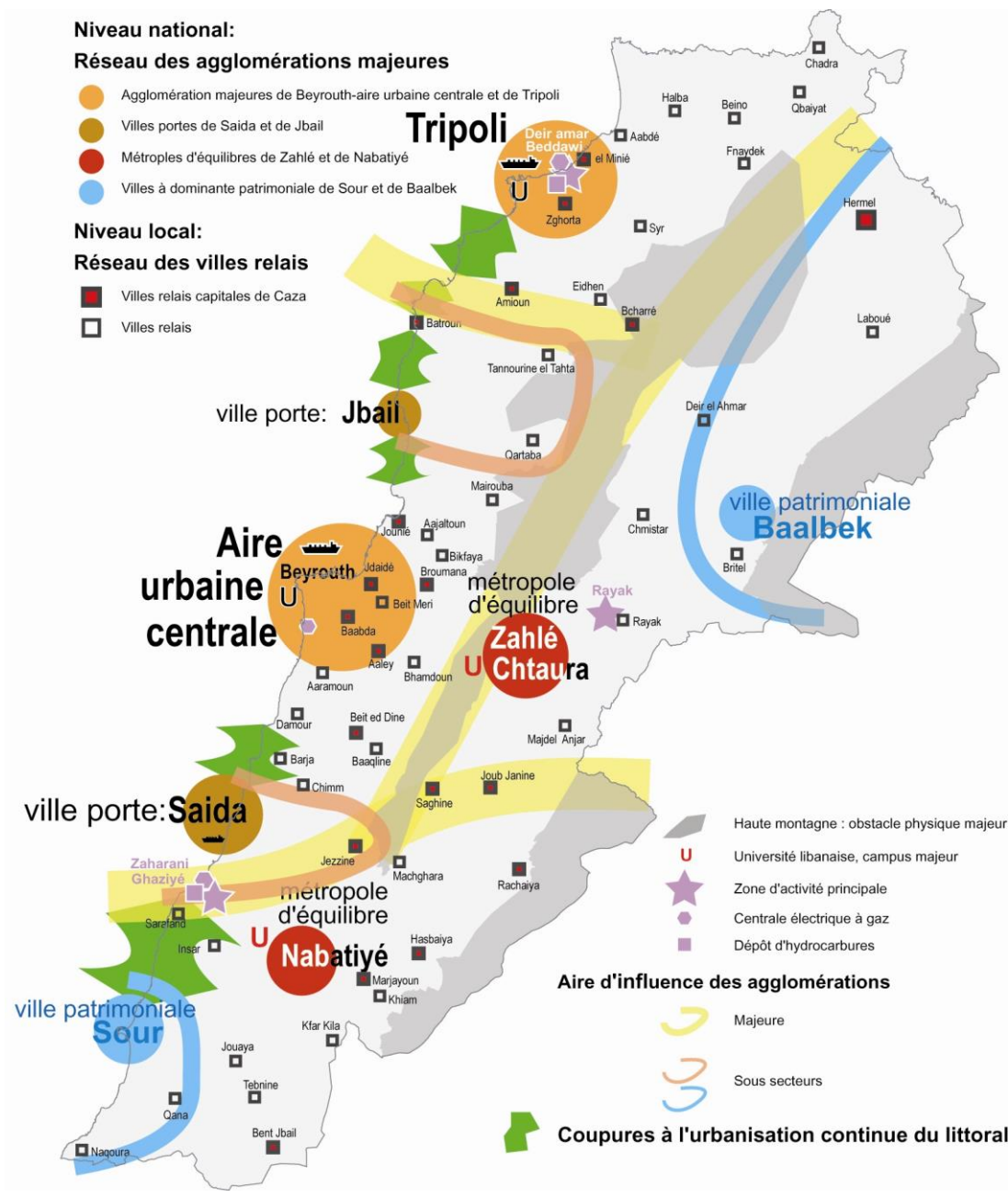


Figure 17 : Le schéma d'aménagement du territoire libanais, IAURIF, 2006

L'Etat n'est pas le seul instrument de développement. Certaines communautés peuvent bénéficier d'une aide extérieure. Ce fut le cas des chrétiens sous l'empire ottoman qui ont acquis une avance économique grâce aux missions chrétiennes occidentales. L'émigration exerce aussi un rôle positif avec un décalage d'une génération sur les communautés grâce aux transferts de capitaux et de savoir-faire qui peuvent provoquer localement un développement. Paradoxalement, le sous-développement, provoqué ou non et cause d'émigration, exerce une rétroaction positive à condition

que le milieu local se montre réceptif ou que le régime ne mette pas son veto sur les initiatives pour des raisons politiques.

L'appartenance communautaire est un puissant facteur de constitution des réseaux clientélistes qui conditionnent l'accès de l'individu aux ressources. Ce n'est pas la localisation des individus qui est déterminante dans le cadre d'une politique de développement, mais leur appartenance à un réseau, le plus souvent communautaire, qui bénéficiera des effets du développement. Les nouvelles solidarités horizontales ou territoriales entre individus de différentes communautés se constituent lentement et sont remises en question lors des crises politiques récurrentes dans la région. De la même manière que la guerre civile libanaise a marqué le Liban pour plusieurs générations, la crise syrienne en fera de même au point qu'elle risque d'aboutir à une partition du pays selon des frontières communautaires. Le développement est inachevé tout comme la construction nationale. Syrie et Liban sont donc bien mal armés pour affronter la mondialisation et les turbulences géopolitiques.

Chapitre 4

Géopolitique des communautés

La géopolitique représente l'étude de l'espace comme un enjeu entre acteurs. Les communautés au sens large (ethnie, confession, clan) sont précisément des acteurs géopolitiques, car ils possèdent une stratégie de défense ou d'expansion territoriale. Dans ma thèse, j'ai pu identifier la stratégie des alaouites :

« Depuis la prise du pouvoir par le Baath, les alaouites ont adopté une stratégie d'extension territoriale de leur core area, centrée sur le Jebel Ansaryeh. Elle s'est traduite par l'appropriation des plaines de la périphérie du Jebel Ansaryeh –plaine côtière, Akkar et Ghab – et la tentative de dominer les agrovilles qui les exploitaient auparavant ».

Il est possible de transposer cet exemple à l'ensemble du Proche-Orient. Tous les acteurs développent une stratégie de survie permanente qui les conduit à avancer dès que l'occasion se présente. Le phénomène ne fait que s'exacerber avec l'affaiblissement de l'Etat et la mondialisation économique, dans une région où la proximité des principales ressources d'hydrocarbures au monde attise la convoitise des grandes puissances.

Comment les géopolitiques locales se connectent-elles avec la géopolitique internationale et comment réagissent-elles à la mondialisation ? Dans son roman *Le Rocher de Tanios*¹, Amin Maalouf montre comment une querelle entre un village maronite et un village druze peut déclencher une intervention internationale à travers le jeu des alliances. La même querelle identitaire entraîna après l'attentat de Sarajevo l'Europe, dans la première guerre mondiale. Le Proche-Orient fait partie de ces zones tampons entre les puissances régionales et internationales qui se prêtent à un conflit meurtrier depuis deux siècles. Jacques Lévy remarque dans *L'espace légitime*² que le conflit israélo-arabe ne s'est pas interrompu mécaniquement avec la fin de la guerre froide, car il est de ces conflits que l'on peut qualifier d'identitaire, de ces géopolitiques locales qui perdurent.

Avec la fin de la guerre froide, la mondialisation économique s'est étendue au Proche-Orient. Mais dans cette économie de relation plus que de transaction, dans cette arène du « capitalisme des copains », les bienfaits attendus en termes de développement et de démocratisation se font attendre. Certains réseaux sont activés par le libéralisme économique tandis que d'autres se retrouvent marginalisés en Syrie. Sans surprise, les territoires gagnants sont les métropoles tandis que les petites villes et les périphéries déclinent, privé des investissements publics et du protectionnisme économique en Syrie.

¹ Maalouf Amin, *Le Rocher de Tanios*, Éditions Grasset, Paris, 1993.

² Lévy Jacques, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de Sciences Po., Paris, 1995, 442 p.

Le moteur de la mondialisation au Moyen-Orient est le Gulf Cooperation Council (Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Oman et Koweït) aux excédents commerciaux sont équivalant à ceux de la Chine, sa croissance annuelle est comprise entre 6 et 10% par an depuis 2003, ce qui en fait le principal pourvoyeur d'investissements et réceptacle des migrations de travail pour les pays de la région (Planche : « Une dépendance croissante des pétromonarchies du Golfe », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 80-81). Les pays du GCC forment un bloc géopolitique, une « Sainte alliance » sunnite, sous parapluie américain qui craint par-dessus tout l'Iran. Ce dernier, grâce à l'intervention américaine qui l'a débarrassé de Saddam Hussein, a pu constituer un axe stratégique constitué du Hezbollah libanais, de la Syrie de Bachar el Assad, de l'Irak de Nouri al Maliki et qualifié abusivement de « Croissant chiite », qui dispose lui aussi d'immenses réserves en hydrocarbures susceptibles d'entretenir un conflit majeur dans la région. La géopolitique et l'économie sont intimement liées au Proche-Orient et les deux pôles géopolitiques régionaux, GCC et Iran-Irak, sont liés à la nouvelle alliance internationale qui se dessine, avec d'un côté l'OTAN et de l'autre le couple Chine-Russie. Une parenthèse de vingt années, où les Etats Unis dominaient le monde, s'est donc achevée avec la crise syrienne. Les nouvelles fractures géopolitiques internationales et régionales traversent le Proche-Orient, réactivant les clivages communautaires et infra-communautaires.

A - L'espace est un enjeu entre les communautés

Communautarisme et géopolitique : voici sans doute le thème le plus difficile à traiter, car il fait débat. Cela sous-entend que le communautarisme est facteur de conflit, un sujet tabou en France et au Proche-Orient. Ainsi a-t-il fallu 18 mois de conflits en Syrie pour que les médias et les universitaires reconnaissent l'existence d'une guerre civile communautaire, certes non généralisée, comme toutes ces guerres qui ne mobilisent qu'une minorité d'individus, mais qui imposent leur combat à l'ensemble de la population. En revanche, au Mali, le risque de dérapage ethnique a tout de suite été mis en évidence à la fois par le ministère de la défense, les médias et les chercheurs. Pourquoi cette différence de traitement ? Et parce que le fait ethnique est reconnu en Afrique subsaharienne tandis que le communautarisme est nié au Proche-Orient ?

Au Proche-Orient, le communautarisme est nié parce qu'il renvoie aux affres de la guerre civile libanaise, où sur la simple mention de votre confession sur votre carte d'identité vous pouviez perdre la vie sur un barrage. Mais sans avoir besoin de remonter vingt ans plus tôt, c'est précisément ce qui se passe en Syrie actuellement, la carte d'identité ne porte pas mention de la confession mais grâce à votre nom et votre accent on peut vous identifier facilement. Le communautarisme est nié car chacun connaît les risques d'un dérapage communautaire. Le nationalisme arabe avait comme souci de dissoudre ces identités tout comme le socialisme dans les Balkans, mais leurs échecs économiques et politiques sont aussi celui de l'intégration nationale. La Yougoslavie a éclaté après un conflit communautaire, l'Irak est devenu un Etat fédéral sur des bases communautaires, prélude à la partition, le Liban et la Syrie sont suspendus au règlement de la crise actuelle.

Les ouvrages de Laurent et Annie Chabry : *Politique et minorité au Proche-Orient*³ et *Identités et stratégies politiques dans le monde arabo-musulman*⁴ offrent une vision peu conventionnelle des sociétés du Proche-Orient dans la recherche française, qui se révèle très stimulants pour comprendre la géopolitique du Proche-Orient⁵. D'après eux, il semble que les minorités non-arabes sunnites aient tendance à se solidariser face à l'hégémonie de la majorité. Cela n'empêche pas des conflits internes aux minorités et internes à une même communauté, mais lorsqu'elles se sentent menacées par la majorité, elles parviennent à faire bloc. Au Proche-Orient, ce ne serait donc pas dans le cadre étatique qu'il faudrait rechercher les minorités mais dans celui d'un Moyen-Orient dominé par les Arabes sunnites, tout du moins à partir du XX^{ème} siècle, lorsque le critère ethnique a pris le pas sur le confessionnel, dissociant Arabes, Kurdes et Turcs sunnites. Ainsi l'alliance contre nature entre le Hezbollah chiite et le Courant Patriotique Libre chrétien de Michel Aoun peut s'interpréter comme une manifestation de cette tendance, face à la domination politique du Courant du Futur sunnite. Par-delà une alliance avec le régime syrien « alaouite » face à l'hégémonie sunnite dans la région obéit à la même logique. Au contraire, les partis chrétiens (Forces Libanaises et Phalangistes) et les druzes de Walid Joumblat considèrent que leur défense est davantage assurée par la protection de l'élément majoritaire sunnite, d'autant qu'il dispose de la puissance financière du Golfe et du soutien américain. Le retour de la Russie sur la scène proche-orientale et la puissance du pôle géopolitique Iran-Irak chiite face au couple Arabie Saoudite –Turquie, offre une nouvelle opportunité aux minorités.

La permanence du communautarisme fragilise la Syrie et le Liban. Ces divisions internes sont propices à la guerre civile et à l'instrumentalisation par les puissances extérieures, qui plus est dans le contexte conflictuel du Moyen-Orient. Certes, le conflit israélo-arabe demeure la clé de voûte des tensions régionales, mais il est rattrapé aujourd'hui par l'opposition entre l'Iran et l'Arabie Saoudite. S'agit-il comme certains⁶ l'affirment d'une opposition chiites-sunnites, d'un conflit séculaire qui n'aurait jamais disparu ? Il est clair que la marginalisation politique des sunnites au Liban, par l'alliance Hezbollah-Amal-Courant Patriotique Libre, et le maintien au pouvoir de Bachar el Assad en Syrie mécontentent fortement les puissances sunnites du Golfe, l'Arabie Saoudite en tête, pour qui le pouvoir suprême doit revenir aux sunnites, comme toutes les fonctions d'autorité : *wilaya al 'ama*. Les accords de Taef en 1989 avaient donné la réalité du pouvoir libanais à la communauté sunnite en renforçant le poids du premier ministre au détriment de celui du Président chrétien maronite, mais la

³ Laurent Chabry et Annie Chabry, *Politique et minorités au Proche-Orient : les raisons d'une explosion*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1984, 34 p.

⁴ Laurent Chabry et Annie Chabry, *Identités et stratégies politiques dans le monde arabo-musulman*, Paris, L'Harmattan, 2001, 462 p.

⁵ Stéphane Rosière a proposé une distinction originale entre les deux disciplines, considérant la géographie politique comme "l'étude du cadre politique" (celui-ci étant constitué de territoires, de lignes politiques (préférées au terme de frontières), réseaux, pôles et lieux symboliques) et la géopolitique comme "l'étude de l'espace considéré comme un enjeu" (et impliquant des acteurs, opposés ou alliés). D'autres distinctions ont été proposées et ce champ épistémologique est loin d'être clos. Certains pensent aussi que la géographie politique peut être considérée comme une sous-discipline de la géopolitique. Plus que la géopolitique, la géographie politique se préoccupe de tous les types de territoires, des maillages, et des subdivisions administratives.

⁶ Antoine Sfeir, *L'Islam contre l'Islam – L'interminable guerre des sunnites et des chiïtes*, Paris, Grasset, 2013, 244 p.

montée en puissance des chiites remet en cause cette prééminence sunnite au grand dam de l'Arabie Saoudite. L'intervention américaine en Irak (2003-2011) a abouti à la prise de pouvoir par les chiites, ce qui contrarie encore plus les pétromonarchies sunnites du Golfe tétanisées par la menace iranienne. Le régime « alaouite » de Damas est considéré comme le maillon faible de cet axe pro-iranien, qualifié de « Croissant chiite » par le roi de Jordanie⁷. Il s'agit de le faire tomber en soutenant les mouvements rebelles qui le combattent à défaut d'intervenir directement.

1 - Toutes les communautés ne répondent pas aux critères d'acteur géopolitique

Au Proche-Orient certaines communautés constituent des acteurs géopolitiques selon la définition de Séphane Rosière :

« On entendra comme acteur, au sens géopolitique du terme, toute entité qui élabore des représentations territoriales et des pratiques de l'espace, qui exprime ces représentations, et agit sur l'espace en structurant des réseaux et des territoires. L'acteur agit sur le territoire en interaction permanente avec d'autres acteurs »⁸.

Les communautés, confessionnelles, ethniques et locales exercent une forte emprise territoriale, créant des discontinuités dans l'espace, marquant le territoire par des symboles, et réduisant l'espace public au minimum. L'appartenance à une communauté interdit à l'individu de résider dans de nombreux espaces, à moins de renoncer à son style de vie pour dissimuler son identité. Rares sont les espaces de tolérance intégrale : les quartiers aisés, les centres commerciaux et les zones de résidence des classes moyennes sécularisées, le plus souvent du fait de leur travail dans le secteur étatique. Les populations en Syrie et au Liban n'ont plus qu'une confiance relative dans une coexistence pacifique pérenne et la création d'un Etat-nation. Les différentes communautés considèrent qu'elles peuvent mieux valoriser leur capital territorial que l'Etat, considéré comme un prédateur en Syrie ou une fiction au Liban. Cependant, elles s'appuient tout de même sur lui pour obtenir des infrastructures et un soutien financier.

L'espace, en tant que ressource, est un enjeu pour les différentes communautés en temps de paix, et protection durant les périodes de conflit. Le concept de montagne refuge a été longtemps critiqué au profit de celle de montagne fossile ou de montagne témoin : un conservatoire identitaire préislamique tandis que les populations des plaines s'étaient converties à la culture et à la religion dominante. Cependant, la crise syrienne, et avant la guerre civile libanaise, prouvent que des territoires peuvent jouer le rôle de refuge pour une communauté, renforçant la communauté existante et excluant ceux qui n'appartiennent pas à cette communauté. La montagne par ses défenses naturelles était plus

⁷ Le Roi Abdallah II de Jordanie, le 8 décembre 2004, à l'occasion d'une interview dans le Washington Post a lancé un avertissement à l'égard de l'émergence d'un « croissant chiite ». Ce dernier, allant de l'Iran au Liban, comprendrait également l'Irak post-Saddam, désormais dominé par la majorité arithmétique chiite, et la Syrie alaouite.

⁸ Rosière Stéphane, *Géographie politique et géopolitique*, Paris, Ellipses, 2007 p. 283.

propice à jouer ce rôle dans le passé. Aujourd'hui, la sophistication des armes limite, mais n'annule pas, les atouts de la montagne. Aussi la constitution d'un réduit communautaire, en cas de conflit, est-elle devenue un objectif des différentes communautés du Proche-Orient. Celles qui ne disposent pas d'un tel territoire, comme les Chrétiens irakiens, n'ont eu d'autre choix que de quitter le pays ou de se placer sous la protection d'une plus puissante, tel que les Kurdes, ce qui ne constitue pas une solution satisfaisante sur le long terme.

Pour être un véritable acteur, la communauté a besoin d'être structurée et de posséder des représentants. Une reconnaissance politique à travers des quotas de parlementaires, des institutions scolaires et médicales favorisent la cohésion et l'émergence de représentants et de partis politiques spécifiques. C'est le cas au Liban mais ce n'était pas le cas jusqu'à présent en Syrie. Cependant, selon la thèse d'Annie et Laurent Chabry, la communauté alaouite s'est emparée de l'Etat syrien et ce dernier exerce une politique nationale et internationale indépendante de la communauté, qui en tire cependant un certain bénéfice. Sur le plan territorial cette mainmise sur l'Etat a permis à la communauté alaouite d'étendre son territoire et d'accéder à la ville. La communauté chiite libanaise connaît le même processus, par des voies différentes, mais selon le même principe de la conquête de l'Etat. Les Druzes de la province de Soueida ont renforcé leur emprise sur les marges sud du Jebel Druze, contestées par la pression démographique sunnite venue du Hauran, grâce à l'appui du Ministre druze des Administrations Locales qui a promu chefs-lieux de canton un groupe de villages du Leja, qui se dépeuplaient faute de ressources⁹.

Les communautés évoluent dans des dimensions locales (les rapports avec les autres communautés), nationales (vis-à-vis de l'Etat) et internationales. Dans les conflits régionaux : israélo-arabe, Iran-Arabie Saoudite, les différentes communautés libanaises se rangent dans un camp car l'absence d'unité nationale ne permet pas à l'Etat d'apparaître comme un acteur géopolitique. En Syrie, avant la crise, l'Etat était un acteur géopolitique international, et pas seulement un instrument entre les mains d'une communauté. L'objectif d'une communauté n'est pas forcément le séparatisme, d'une part parce qu'elle n'est pas assez importante pour y parvenir, d'autre part parce que les Etats aujourd'hui disposent d'un tel potentiel militaire qu'ils peuvent combattre toute insurrection. L'exemple de la crise syrienne est là encore éloquent : après deux ans de combats, la puissance de feu de l'armée syrienne lui permet de conserver l'avantage malgré une insurrection généralisée.

Il faut tout d'abord distinguer les communautés locales, tribus et clans, dont les objectifs sont tout simplement limités à la maîtrise de leur territoire et l'appropriation de ressources. L'objectif est simple, défendu par un *mouqâtil* (combattant), qui se bat pour son honneur et son existence sur la terre, comme le montre Michel Seurat avec l'exemple du quartier de Bab Tebané à Tripoli¹⁰ Pour Bernard Rougier : « *Elle (l'attitude du mouqâtil) correspond à une attitude de défense du quartier ou du village*

⁹ Roussel Cyril, *opus cité*, Beyrouth, 2011.

¹⁰ Seurat Michel, « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban) : étude d'une 'assabiyya urbaine », in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Maghreb*, Beyrouth, Cermoc, 1985, p. 45-86.

face à une agression extérieure, quelle que soit l'identité de l'agresseur »¹¹. Pour exister, les combattants doivent s'appuyer sur un système international qui leur procurera armes et finances. Cela peut se traduire par l'adhésion à une idéologie supranationale, tel l'islamisme dans la version véhiculée par al Qaïda ou, durant la guerre froide, comme le marxisme et l'anti-impérialisme pour bénéficier des subsides de l'URSS.

Les communautés ethniques et confessionnelles qui disposent d'une masse critique et d'une forte assise territoriale ont une stratégie plus ambitieuse de conquête de l'Etat, ce qui peut se solder par le séparatisme en cas d'échec ou de rejet. Pour cela elles ont davantage besoin d'un appui international pour conserver le pouvoir ou acquérir la légitimité internationale indispensable à la reconnaissance de leur indépendance. Pour qu'un nouvel Etat puisse être créé, il a besoin d'un soutien populaire local, mais il doit aussi répondre à des intérêts géopolitiques internationaux. La communauté internationale est toujours réticente à accepter la création de nouveaux Etats. Par exemple l'Organisation de l'Unité Africaine a fait un dogme de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation un dogme. Il a été écorné par l'indépendance de l'Erythrée en 1991, mais il s'agissait d'une frontière héritée de la colonisation. La division du Soudan en 2011 fut un coup plus sérieux qui ouvre la porte à de nouvelles revendications séparatistes. Le Somaliland réclame ainsi sa reconnaissance et toute l'Afrique centrale a les yeux rivés sur la République Démocratique du Congo, le nouvel « homme malade »¹². L'évolution de l'Irak vers le fédéralisme peut-elle constituer une solution alternative à la partition ? Il est clair que sans cette formule, les Kurdes auraient fait sécession et que les Arabes sunnites se seraient rebellés. Le fédéralisme donne à l'opposition des opportunités d'emplois dans les assemblées régionales, ce qui leur permet de patienter et de distribuer des subsides à leur clientèle. Il faut se rendre à l'évidence que la rente pétrolière est quasiment aujourd'hui le seul facteur d'unité de l'Irak¹³, les querelles politiques entre arabes sunnites et chiites portant sur sa redistribution. La revendication kurde est plus complexe puisque ces derniers réclament une extension des frontières du Gouvernement Régional du Kurdistan (KRG) avec notamment l'inclusion de Kirkouk.

2 - La communauté évolue dans un cadre nationale et international

La Syrie et le Liban ne sont pas encore au même niveau de fragmentation que l'Irak. Mais cette crainte existe et les différentes communautés adoptent des stratégies en fonction de leur taille et de la disposition ou non d'un territoire homogène. Cela n'exclut pas des stratégies individuelles ou des divergences au sein de la même communauté. Dans les périodes de conflits, les objectifs des

¹¹ Rougier Bernard, *opus cité*, 2011, p. 23

¹² Au XIX^{ème} siècle, l'empire ottoman était considéré comme « l'homme malade » de l'Europe. Toutes les puissances européennes étaient à son chevet pour se le partager. Il ne devait d'ailleurs sa survie qu'à la mésentente entre les puissances sur les modalités du partage.

¹³ Balanche Fabrice, « La rente pétrolière : seul facteur d'unité de l'Irak », *Atlantico*, 17 décembre 2011. <http://www.atlantico.fr/decryptage/irak-depart-armee-americaine-instabilite-regionale-terrorisme-corruption-rente-petroliere-fabrice-balanche-248297.htm>

communautés sont facilement identifiables mais en temps de paix, il peut être plus difficile de les cerner. Au Liban, la reconnaissance institutionnelle des communautés et une certaine liberté d'expression, à condition de savoir interpréter les discours, permet de comprendre les objectifs géopolitiques. A l'inverse, en Syrie, durant des décennies, le jeu communautaire était masqué. Ce n'est qu'après plusieurs années de recherche sur le terrain, à travers l'étude de la relation entre espace et pouvoir, qu'il devient possible d'appréhender le phénomène communautaire et ses objectifs géopolitiques. Alors, la crise syrienne se révèle n'être que le prolongement des processus en cours depuis des décennies.

Par ailleurs, une communauté évolue dans un cadre étatique, mais aussi dans un cadre régional. Or la principale communauté de la région est arabe sunnite ; elle n'est pas unie comme toutes les communautés majoritaires qui, fortes de leur nombre, ressentent moins le besoin d'une solidarité communautaire. Par ailleurs elles sont traversées, plus que les minorités, par différents clivages : rivalités géographiques, différences ville-campagne, tribalisme, clanisme, etc. Ces oppositions existent au sein des minorités, mais elles s'estompent vite lorsque les intérêts de la communauté sont menacés. Une différence d'appréciation de la situation régionale et des différences idéologiques contribue également à diviser la communauté majoritaire, comme l'explique Bernard Rougier dans *L'Oumma en fragments*. Ainsi, pour certains sunnites libanais, l'objectif premier est la lutte contre Israël et la politique américaine, par conséquent il faut être solidaire de l'Iran et du Hezbollah. Cela explique l'aura dont bénéficie le Hezbollah en milieu sunnite après la « divine victoire » de 2006. Pour d'autres sunnites en revanche, l'Iran poursuit un but de prosélytisme et souhaite l'hégémonie au Moyen-Orient, sous couvert de lutte contre Israël. Ceci fait des chiïtes des ennemis et non des compagnons de route. La même césure existe en Syrie, à l'égard du régime de Bachar el Assad. Ce dernier tente de rallier à lui les sunnites au nom de la résistance contre Israël, en organisant des manifestations sur le Golan, comme ce fut le cas au printemps 2011, et en stigmatisant régulièrement le « complot américano-sioniste » contre la Syrie.

Exceptés les Kurdes (qui représentent 15% de la population des deux pays), les communautés ethniques non arabes sont de petite taille en Syrie et au Liban. Elles sont assimilées à d'autres groupes par des liens religieux. Les Arméniens et les Assyriens sont associés à famille chrétienne. Les Turkmènes et les Tcherkesses se diluent progressivement dans la masse arabe sunnite. Cela prendra plus de temps pour les Turkmènes du Nord de la Syrie, proches de la Turquie et isolés dans leurs villages, que pour ceux qui résident à Alep ou Lattaquié. On peut ajouter que les Turkmènes de Syrie n'ont pas de revendication irrédentiste, et que la Turquie ne demande pas leur rattachement à la « mère patrie » pour éviter des revendications semblables de la part de la Syrie sur les populations arabes de Turquie, notamment celle du Sandjak d'Alexandrette. La Turquie peut en revanche exiger un droit de protection sur les Turkmènes, comme elle le fait dans le Nord de l'Irak, dans le but d'empêcher la création d'un Etat kurde¹⁴.

¹⁴Balanche Fabrice, « Le retour de la Turquie », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2011, pp. 126-127.

Or actuellement, la Turquie peut être tentée par la même politique vis-à-vis de la Syrie. Car les Kurdes syriens, en dépit de leurs nombreuses divisions politico-claniques, sont unanimes pour obtenir un statut d'autonomie comparable à celui du Kurdistan irakien, prélude possible à une véritable indépendance. Or la délimitation du territoire kurde syrien pose de nombreux problèmes en raison de la mixité ethnique du territoire et de l'absence de continuité territoriale. Par ailleurs, quel sera le statut du million de Kurdes qui résident à Damas et à Alep ? Les Kurdes de Damas, installés depuis trois générations, ayant perdu leurs attaches avec leurs villages d'origine ne souhaitent pas subir une discrimination si leur lointains cousins de Qamechly obtiennent une région autonome. Mais appartiennent-ils à la communauté kurde ? Ont-ils un moyen de peser sur le processus collectif ? Tous les Kurdes ne partagent pas l'objectif commun, mais dans ce cas ils se placent en dehors de la communauté, ils ne participent plus à cette action collective. Il faudrait que leur nombre soit suffisamment important pour représenter un contre-pouvoir qui modifierait l'action de la communauté. Nous pouvons donc considérer la communauté kurde en Syrie comme un acteur géopolitique, car malgré l'absence de *leadership* elle possède un objectif clair. En revanche les Arabes sunnites sont trop divisés par des objectifs contradictoires qui ne font pas sens pour la majorité de la communauté pour que cette dernière soit un acteur géopolitique. Le conflit en Syrie peut contribuer à souder la communauté arabe sunnite en lui fournissant un objectif clair : la chute du régime alaouite de Bachar el Assad, dans le cas où le conflit deviendrait exclusivement communautaire.

3 - La conquête de l'Etat est l'objectif premier des communautés

Au Liban, la communauté maronite a longtemps joué le même rôle que les sunnites à l'échelle régionale. Forte de son poids démographique et de sa prééminence politique, elle était en proie à des conflits internes pour la conquête de l'Etat. Depuis la fin de la guerre civile, la communauté est toujours divisée entre le courant aouniste et les anciens partis miliciens, Phalangistes et Forces Libanaises. Alors qu'elle dispose d'une hiérarchie religieuse qui pourrait lui donner une unité politique. Cependant, depuis l'échec de la tentative phalangiste d'unifier le camp maronite et par-delà, l'ensemble des chrétiens durant la guerre civile, aucun leader politique maronite n'est parvenu à rassembler la communauté au Liban. Les autres communautés chrétiennes sont trop petites pour avoir une réelle indépendance politique et géopolitique. Les Arméniens disposent de leurs propres partis politiques, mais ils concluent des alliances électorales avec les deux grands blocs libanais pour exister au Parlement. La division des chrétiens s'explique alors par des querelles internes aux différentes familles de notables, mais aussi par une divergence sur la stratégie de la communauté. Les aounistes pensent que les intérêts des chrétiens sont mieux défendus par une alliance avec le Hezbollah, la Syrie et l'Iran, non pas parce qu'ils sont de fervents défenseurs de la cause palestinienne, mais parce qu'ils craignent l'hégémonie sunnite au Liban à travers les pétromonarchies du Golfe. Les aounistes ne sont pas convaincus que les Etats-Unis souhaitent défendre les chrétiens en cas de conflit au Liban. La politique américaine, entre son soutien à Israël et son alliance avec les

pétromonarchies sunnites du Golfe¹⁵, n'a pas de stratégie pour les chrétiens orientaux, si ce n'est leur évacuation. Tout à l'opposé Michel Aoun, les Phalangistes et les Forces Libanaises pensent que la défense des Chrétiens au Liban exige une alliance avec le camp pro-saoudien et pro-américain. Ainsi les différents partis politiques chrétiens du Liban partagent-ils le même souci de défense des chrétiens, mais ils n'ont pas la même stratégie et sont minés par des rivalités entre familles qui empêchent de considérer le camp chrétien comme un acteur géopolitique. Sur cette base, les trois principaux partis chrétiens (Parti phalangiste, Forces Libanaises et Courant Patriotique Libre) peuvent être considérés comme des acteurs géopolitiques.

En fait la plupart des communautés confessionnelles sont dans cette situation, divisées entre deux ou trois pôles concurrents. Les Druzes libanais sont majoritairement derrière Walid Joumblat, mais la famille Arslan lui dispute le *leadership*, et pour cela, elle s'appuie sur le Hezbollah. Cependant en cas d'attaque extérieure, l'ensemble des druzes fait corps pour la défense de la communauté. En mai 2008, lorsque le Hezbollah a tenté de conquérir le Chouf, il s'est tout d'abord heurté à une forte résistance des Druzes de Walid Joumblatt, mais également à l'hostilité de ses alliés druzes du Parti Démocratique : le Cheikh Arslan ayant vivement protesté contre l'attaque du Chouf et apporté son soutien à Walid Joumblat.

Les chiites libanais et les alaouites en Syrie constituent deux véritables acteurs géopolitiques en raison de leur cohésion communautaire. Hafez el Assad a fait un monolithe d'une communauté alaouite divisée en multiples clans. Il a atteint cet objectif en éliminant les notables concurrents : les grands propriétaires, chefs de tribus, dépossédés de leurs terres et de leur pouvoir, mais aussi les opposants politiques, comme le parti de l'action communiste de Ryad Turk, très influent dans la région de Lattaquié. Grâce au clientélisme et à la peur de la revanche sunnite, le régime des Assad peut s'appuyer sur une communauté fidèle. Cela lui a permis d'éviter d'être renversé en 1979-1982 et de tomber au printemps 2011. Désormais les alaouites n'ont pas d'autre alternative que soutenir le régime jusqu'au bout, et en cas de perte de Damas, de se retrancher dans la région côtière¹⁶ de leur côté. Les chiites libanais se répartissent entre le Mouvement Amal et le Hezbollah. Au fil des années, Amal est devenu un satellite du Hezbollah, notamment depuis le retrait syrien qui l'a privé de son principal soutien extérieur¹⁷. Nabih Berri, le chef d'Amal et le président du parlement, assure l'intermédiaire entre Nasrallah, le chef du Hezbollah, et les diplomates occidentaux qui ne peuvent officiellement discuter avec le chef d'un « groupe terroriste »¹⁸. La communauté chiite apparaît elle-aussi comme un monolithe apportant ses voix au Hezbollah et soutenant son action de « résistance ». Lors des élections le Hezbollah abandonne quelques places éligibles à Amal sur leurs listes communes afin que le mouvement puisse continuer à exister au Parlement.

¹⁵ Balanche Fabrice, « La stratégie américaine », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS Paris, 2011, pp. 122-123

¹⁶ Balanche Fabrice, « Les Alaouites et la crise politique en Syrie », *Les clés du Moyen-Orient*, 7 mars 2012. <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Alaouites-et-la-crise.html>

¹⁷ Le Hezbollah est soutenu par l'Iran tandis qu'Amal était pro-syrien.

¹⁸ Le Hezbollah est sur la liste des groupes terroristes définie par les Etats-Unis. L'Union Européenne a renoncé à l'inscrire sur sa propre liste, mais le dialogue avec le Hezbollah est toujours impossible.

Les corps intermédiaires de notables et grandes familles traditionnelles ont donc été marginalisées chez les alaouites syriens tout comme chez les chiites libanais, au profit de l'emprise d'une seule famille, les Assad, ou d'un parti politique, le Hezbollah en l'absence d'une réelle concurrence interne. Le risque de division de la communauté est donc plus faible que chez les maronites, druzes ou sunnites,. Pour les alaouites, cela pose le problème de la succession des Assad, si Maher et Bachar el Assad venaient à victimes d'un attentat, car les alaouites ne sont pas structurés par un parti politique. Ils sont encadrés par le parti Baath, ou plutôt ils encadrent le parti Baath, mais ce dernier qui dépasse la simple communauté alaouite, et de toute façon, il n'a pas la réalité du pouvoir. Le modèle le plus abouti de parti politico-confessionnel est bien le Hezbollah, représentant de la communauté chiite libanaise et acteur géopolitique. L'objectif du clan Assad est de conserver le pouvoir dans le cadre de l'Etat syrien alors que celui du Hezbollah est de conquérir le pouvoir au Liban. La simple défense de leurs communautés respectives ne constitue pas leur finalité. Pour atteindre leur objectif, ils ont besoin de dépasser l'étroitesse de leur périmètre communautaire, minoritaire et de s'appuyer sur une *dawa* (une idéologie) capable d'intégrer ceux qui n'appartiennent pas à leur communauté à titre comparatif. Dans les années 1950-1960, Kamal Joumblatt avait le même objectif qu'Hafez el Assad, en s'appuyant sur une idéologie socialiste et séculière à travers le Parti Socialiste Progressiste, destiné à rassembler au-delà de la communauté druze, mais sans succès. Après son assassinat en 1977, le PSP a fini par ne devenir qu'un parti druze défenseur des seuls intérêts communautaires druzes et joumblattiste. Il peut cependant être considéré comme un acteur géopolitique mineur, si on compare à la communauté alaouite de Syrie et au Hezbollah qui s'appuient sur des institutions étatiques et qui bénéficient d'un véritable soutien international.

B - Des communautés instrumentalisées par la géopolitique ?

Le Proche-Orient semble connaître un regain identitaire au profit des différentes communautés confessionnelles, ethniques et locales, au détriment d'autres formes d'organisations sociales. Mais s'agit-il vraiment d'un regain ou bien simplement d'une redécouverte de l'évidence par les chercheurs ? A la décharge des chercheurs, il est clair que depuis les années 1970-1980, le contexte global a radicalement changé. La mondialisation a contribué à saper les bases des constructions nationales. Dans le cas de la Syrie, le mode de développement baathiste en Syrie était à bout de souffle à fin des années 1980, ce qui a entraîné un affaiblissement de l'Etat. Quant au Liban, divisé par la guerre civile, il n'est pas parvenu à reconstruire un véritable Etat, dans le cadre d'une reconstruction prédatrice orchestrée par Rafic Hariri. La population, sans la défense d'un Etat protecteur face à la mondialisation et aux menaces internes, n'a d'autre choix qu'un repli sécuritaire sur ses structures primaires : la famille, le clan, la communauté. C'est une opinion partagée par Jean Pierre Derriennic dans *Les guerres civiles* : « *privés de la protection d'un Etat minimalement efficace, beaucoup de gens se réfugient dans des solidarités identitaires qui alimentent des conflits*

interminables »¹⁹. Ce dernier précise dans son ouvrage que les guerres partisans et socio-économiques devraient d'ailleurs disparaître au XXI^{ème} siècle au profit des guerres civiles identitaires, ce qui n'exclut pas des paramètres partisans et socio-économiques, mais devenus mineurs par rapport à la composante identitaire. Les communautés constituent ainsi des groupes sociaux en quête de soutiens extérieurs pour exister dans le cadre d'Etat affaiblis ou en faillite.

1 - Diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités : le leg de l'histoire.

Il faut relativiser la création et l'instrumentalisation du communautarisme par les puissances extérieures comme le défendent les thèses tiers-mondistes comme celle d'Edwar Saïd. Le communautarisme est avant tout d'expression d'une volonté locale, qui n'est certes pas unanime, mais partagée par assez d'individus pour donner corps à des entités pré-nationales. La création de l'Etat du Grand Liban à partir du *mutassarifat* (gouvernement autonome) du Mont Liban a ainsi résistée au départ des troupes françaises du Levant en 1945-1946 :

« *Les violences de 1841-1860 au Liban, qui ne s'expliquent que partiellement par la donne communautaire, n'en aboutissent pas moins à la mise en place d'un gouvernement local²⁰ à l'autonomie limitée sur la base du partage intercommunautaire du pouvoir, institutionnalisé sous le mandat français des années 1920 et 1930, puis par le Pacte National de 1943 qui acte l'indépendance du pays* »²¹.

En revanche, L'Etat des Alaouites n'a pas perduré au-delà de 1936. Jacques Weulersse expliquait son intégration à l'Etat de Syrie, dans sa conclusion amère du *Pays des Alaouites*, par l'absence d'une élite alaouite capable de prendre son destin en main. Il passait sous silence l'attraction du nationalisme arabe et surtout les erreurs du Mandat français, contrairement à d'autres auteurs comme le père jésuite Louis Jalabert²², sans complaisance pour l'administration coloniale. Mais aujourd'hui alors que les alaouites sont rejetés par la révolte syrienne et qu'ils disposent d'une élite, pourquoi ne reconstitueraient-ils pas cet Etat des Alaouites ? La volonté locale existe, moins motivée par la revendication identitaire, comme c'est le cas chez les Kurdes, que par la recherche d'une sécurité. Par ailleurs, sur le plan international cette construction pourrait être soutenue par les protecteurs du régime des Assad : la Russie et l'Iran, qui verront une partie de leurs intérêts au Proche-Orient sauvés, mais également par Israël. La partition de la Syrie affaiblit son potentiel de nuisance et de revendication sur le Golan, outre le fait que la création d'un Etat alaouite justifie sa propre existence en tant qu'Etat juif. Le communautarisme existe également à l'échelle des Etats dans tout le Moyen-Orient, et pas uniquement au sein de ces Etats. Comme je le souligne dans *l'Atlas du Proche-Orient*

¹⁹ Derriennic Jean-Pierre, *Les guerres civiles*, Presses de Sciences Po, 2001, p. 269.

²⁰ Le *mutassarifat* du Mont Liban

²¹ Borszaslan Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, 2011, Paris, Belin, p. 89.

²² Jalabert Louis, *Syrie et Liban, réussite française ?*, Paris, Plon, 1934, 248 p.

*arabe*²³, il est révélateur que l'Etat le plus stable du Proche-Orient soit la Jordanie en raison de son homogénéité ethnico-confessionnelle²⁴, alors qu'il s'agit de l'Etat le plus artificiel de la région, qui plus est dirigé par une dynastie d'origine étrangère.

« Diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités » : ce principe qui était à la base du colonialisme européen au Proche-Orient a survécu aux indépendances puisque le clan Assad pratique la même politique. L'Irak de Saddam Hussein était lui aussi dominé par une minorité ethnico-confessionnelle qui employait les mêmes moyens. L'intervention américaine a permis de donner le pouvoir à la majorité chiite, mais la démocratisation n'est pas forcément au rendez-vous, puisque le nouveau régime irakien renoue avec l'autoritarisme, mobilisant cette fois la majorité chiite. En Syrie, la « révolution », après deux ans de conflit, s'est restreinte à la population arabe sunnite et turkmène. Les valeurs de l'Islam et la solidarité communautaire l'emportent au détriment des revendications politiques. Les pouvoirs, qu'ils soient étrangers ou nationaux, utilisent et manipulent les communautés. A la différence des pouvoirs coloniaux qui affirmaient leur politique à l'égard des minorités, les régimes nationalistes sont plus hypocrites puisqu'ils affirment leur volonté d'unité nationale tout en activant le communautarisme à leur profit. Walid Joumblatt est sans doute l'homme politique le plus représentatif de ce grand écart entre une pratique communautariste à outrance et un discours universaliste. Le leader druze s'est fait le chantre de l'abolition du confessionnalisme politique au Liban, parce qu'il sait que cette mesure n'a aucune chance d'être adoptée, de son vivant tout du moins. Par ailleurs, dans le cas d'une suppression éventuelle du confessionnalisme politique, la communauté druze, forte de sa cohésion, serait en mesure de tirer avantage de la suppression des quotas au parlement.

L'instrumentalisation des communautés n'a pas commencé avec le colonialisme. Si nous remontons à l'Antiquité, les premiers schismes du Christianisme ont servi de prétexte à des guerres civiles communautaires. Dès la mort du prophète Mohammad, la dissidence est apparue au sein de l'Islam donnant naissance au chiisme et à une insurrection récurrente des chiites contre le sunnisme politique.

*« Le chiisme restera toujours marqué par cette tradition de lutte contre le pouvoir sunnite et, plus généralement, contre les pouvoirs dits « illégitimes » ou injustes. C'est de ce levier qu'essaieront de se servir Khomeyni et le mouvement de la Révolution islamique pour propager la Révolution iranienne dans les pays arabes avoisinants »*²⁵.

Les heurts entre communautés ont augmenté au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle avec l'impérialisme européen, puis plus récemment avec l'interventionnisme des Etats-Unis dans la région. Mais c'est oublier des périodes plus anciennes où les luttes religieuses étaient exacerbées. Cependant, ne surestimons pas

²³ Balanche Fabrice, « Jordanie : une monarchie venue d'Arabie », *Atlas du Proche-Orient arabe*, Paris, PUPS, 2011, pp. 46-47.

²⁴ Balanche Fabrice, « L'Etat au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient », *L'Espace Politique*, 11 | 2010/2.

²⁵ Chabry Laurent et Chabry Annie, *opus cité*, 1984, p. 63

le caractère de guerre de religion que peuvent prendre des conflits, qui même en Europe était largement instrumentalisé par des intérêts politiques :

« On sait que bien des luttes confessionnelles n'ont, sur le terrain, de « religieux » que l'identité de leurs protagonistes et rien à voir avec la défense d'une doctrine ou d'un culte persécuté. Il reste pourtant toujours à faire la part d'une authentique « promotion de la religion » éventuellement mise en œuvre par quelques fanatiques religieux, ce qui exclut toutes les interprétations univoques ou systématiques »²⁶.

La conquête ottomane du Proche-Orient au XVI^{ème} siècle a gelé les conflits communautaires et repoussé pour trois siècles les européens de la région. La puissance répressive des nouveaux maîtres et le système d'administration indirecte de l'Empire ottoman a permis d'éviter les heurts en laissant une grande autonomie aux communautés. Mais à partir du début du XIX^{ème} siècle, la conjonction de l'affaiblissement de l'Empire face aux puissances européennes, le passage à une administration directe et l'influence du nationalisme ont réactivé les anciennes rivalités communautaires, ce qui a profité à l'impérialisme européen (figure 18).

La stratégie géopolitique des minorités rencontre l'impérialisme européen

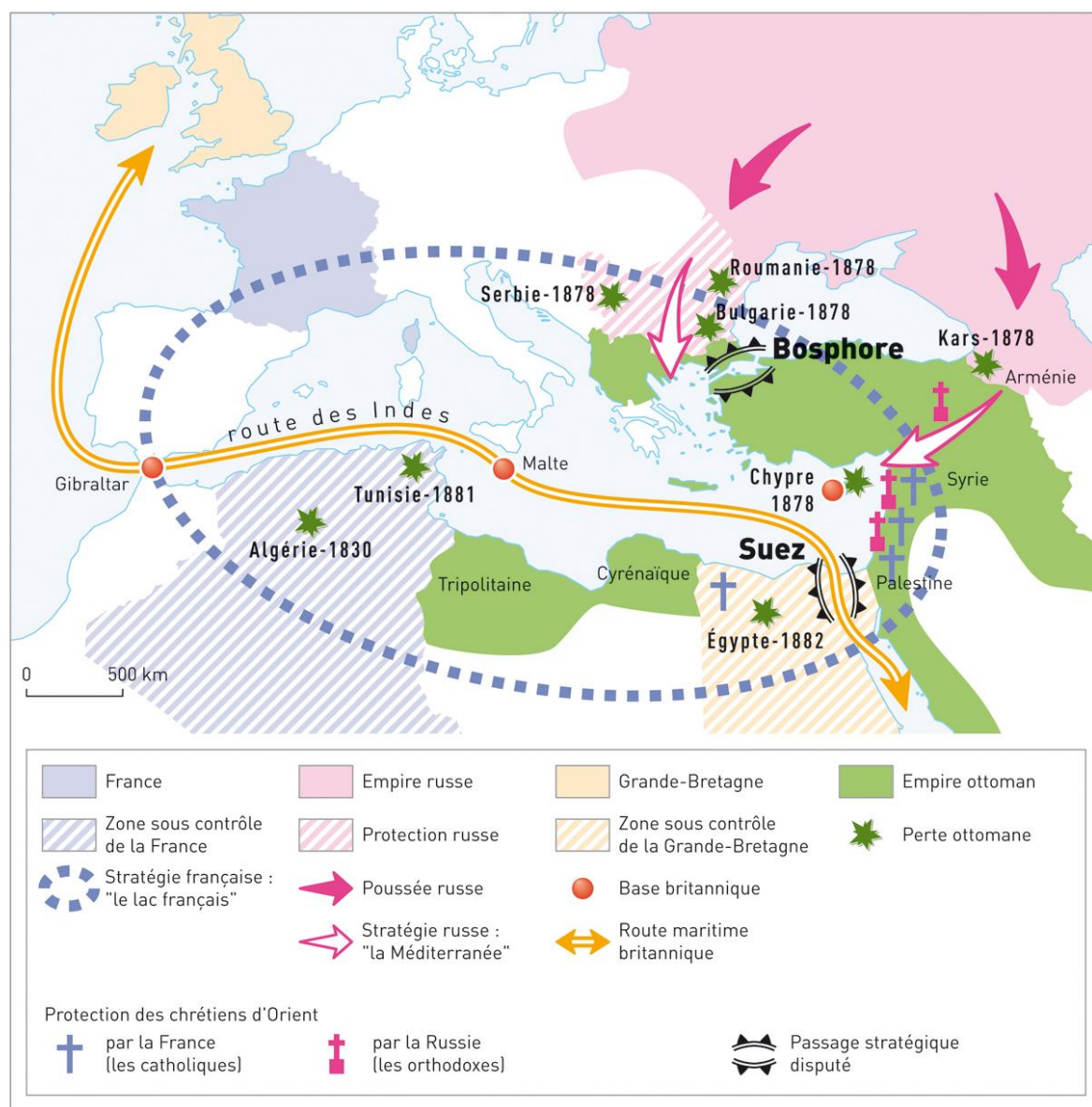
Au nom de la protection des minorités, les impérialismes français, anglais et russe s'implantent dans la région en prenant appui sur les différentes minorités qui deviennent leurs clients. La France est la protectrice des catholiques d'Orient depuis le traité dit des « Capitulations » de 1535 ; la troisième république, anticléricale à l'intérieur, est cléricale à l'extérieur, car la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 ne remet pas en cause les rapports de la France avec les catholiques au Proche-Orient. La révolution russe en 1917 n'a pas non plus conduit à un divorce entre l'URSS et les chrétiens orthodoxes du Proche-Orient dont la Russie assurait la protection. Les chrétiens orthodoxes passèrent de l'adoration du tsar à celle de Staline, participants activement à la création des partis communistes dans la région²⁷. Les idéologies passent mais la communauté demeure.

Le sentiment national, dans le sens français (volonté de vivre ensemble dans un cadre égalitaire et laïc) peine à se construire en Syrie et au Liban. Mais surtout la définition du nationalisme est différente en fonction des communautés, qui peuvent posséder leur propre nationalisme : le maronitisme politique durant la guerre de Liban était l'embryon d'une construction nationale. Il n'a pas réussi à séduire la majorité des maronites et les conditions géopolitiques n'étaient pas réunies pour que qu'un Liban chrétien se constitue. Le nationalisme syrien, dans sa version baathiste, continue de séduire une partie de la population syrienne : les minorités y voient un moyen de défense contre l'hégémonie des sunnites et une partie des sunnites pensent qu'il s'agit du meilleur rempart contre l'islamisme.

²⁶ Chabry Laurent et Chabry Annie, *opus cité*, 1984, p. 14

²⁷ Ter Minassian Talin, *Colporteurs du Komintern : l'Union soviétique et les minorités au Moyen-Orient*, Presses de Sciences Po, 1997.

LES IMPÉRIALISMES FRANÇAIS, RUSSES ET BRITANNIQUES EN MÉDITERRANÉE À LA FIN DU XIX^e



Fabrice Balanche, 2011.

Figure 18 : Planche « Les impérialisme européens », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 24-25

C'est précisément la montée de l'islamisme sunnite en Syrie qui remet en cause la conception de la nation syrienne telle qu'elle s'est construite depuis l'indépendance. L'irrédentisme kurde ajoute à la complexité d'une définition de la nation syrienne. Ce n'est pas l'absence de conscience nationale qui motive les acteurs politiques, mais la volonté de faire triompher une certaine définition de la nation, qui peut se révéler exclusive et discriminatoire. Pour faire triompher leur conception du « nationalisme » les camps opposés ont ainsi recours volontairement à l'aide extérieure.

Il faut donc relativiser l'idée de communautés manipulées par l'extérieur. Les communautés et les puissances extérieures possèdent des intérêts communs à se soutenir mutuellement. Cependant il ne

faut pas négliger la solidarité identitaire entre une communauté et son parrain extérieur. Le soutien de la France aux maronites du Liban dépasse le seul calcul géopolitique, l'Eglise catholique de France, à travers ses réseaux d'influence, soutient la cause des minorités chrétiennes en Orient. L'expédition française de 1860 était en partie motivée par l'émoi que suscitait dans les milieux catholiques le massacre des chrétiens de Syrie et du Liban. Napoléon III ne pouvait qu'intervenir, s'il voulait conserver le soutien de l'Eglise catholique. Cette tradition s'est poursuivie durant la guerre civile libanaise : on se souvient des interventions des députés UDF au parlement français en octobre 1990, lorsque l'armée syrienne, avec l'aval des Etats Unis et d'Israël²⁸, avait fini par prendre le palais présidentiel de Baabda, détruisant les dernières forces loyales à Michel Aoun. Une délégation de députés français s'était même rendue au Liban pour apporter leur soutien au Président Michel Aoun, retranché à Baabda en 1989 et refusant les accords de Taef²⁹. En 2006, les Israéliens ont pris garde de ne toucher à aucun village chrétien lorsqu'ils bombardaient le Liban-Sud, connaissant la réaction que cela susciterait en Europe. La destruction d'une excavatrice par un missile israélien, en périphérie du quartier chrétien d'Achrafyeh à Beyrouth, que Tsahal pensait avoir identifié par erreur un lance-missile, a immédiatement provoqué un tollé de protestations de la part des chancelleries européennes et fait la une des quotidiens : « Les quartiers chrétiens de Beyrouth bombardés », alors qu'aucune victime n'était à déplorer. La destruction des dizaines de villages chiites du Sud-Liban et les dizaines de morts quotidiens suscitaient moins de reproches. Le soutien du monde sunnite à l'égard de la révolte syrienne est également manifeste. Les quêtes pour la Syrie dans les mosquées sont si nombreuses en Arabie Saoudite que l'Etat tente de les interdire pour éviter qu'elles n'alimentent des groupes armés en délicatesse avec les autorités saoudienne. La crise syrienne montre que la solidarité arabe, qui a marqué la deuxième moitié du XX^{ème} siècle avec la cause palestinienne, s'est nettement estompée au profit d'une solidarité fondée sur des critères religieux. Peut-on pour autant résumer la géopolitique du Proche-Orient à des luttes communautaires, ce qui validerait notamment la thèse du croissant chiite ?

2 - La religion et l'ethnie ne sont pas des facteurs de rapprochement naturels

La religion serait-elle devenue un puissant facteur de rapprochement entre les communautés au Proche-Orient, indépendamment des frontières étatiques ? Le nationalisme arabe serait mort mais le nationalisme « local », c'est-à-dire *qawmya*, n'aurait pas réussi à triompher ? Les ethnies non arabes en profiteraient également pour s'émanciper, comme le montre l'exemple des Kurdes. Une nouvelle géopolitique basée sur les ethnies et les confessions est trop simpliste, que cela soit au niveau régional ou au niveau international, car en géopolitique les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. C'est ce dernier principe qui prime sur les autres. Ainsi l'Arménie chrétienne est-elle alliée avec l'Iran chiite, tandis que l'Azerbaïdjan chiite est allié avec la Turquie pro-américaine et non l'Iran

²⁸ <http://www.ina.fr/video/CAC93067906/aoun-itinaire-et-avenir.fr.html>

²⁹ <http://mplbelgique.wordpress.com/2009/03/14/le-14-mars-de-1989-a-2005-la-verite/>

chiite. Derrière ces alliances « contre nature » se trouve le conflit à propos du Nagorni Karabakh, qui rentre plus globalement dans le conflit entre le monde perse et le monde touranien.

Actuellement l'Irak, arabe mais en majorité chiite, est bien allié avec l'Iran perse mais chiite. Un renversement du gouvernement de Nouri al Maliki au profit d'une coalition composée des Arabes sunnites, des kurdes du parti chiite pro-américain de Ryad Alaoui, éloignerait sans doute l'Irak de l'Iran, mais pourrait aussi plonger l'Irak dans la guerre civile. Sans doute l'Administration américaine de Georges Bush pensait-elle, en éliminant Saddam Hussein, le plus grand ennemi de l'Iran, que la solidarité arabe prendrait le pas sur la solidarité chiite. Cela n'est peut-être pas à exclure dans le futur, si les intérêts géopolitiques de l'Irak et de l'Iran finissent par diverger.

La politique d'appuis et/ou défense des minorités qui animait les puissances européennes dans le passé a fait place à une alliance avec les pétromonarchies du Golfe, pour des raisons économiques et géopolitiques évidentes. La France a fini par s'aligner sur la politique américaine au Moyen-Orient, car cela fait bien longtemps qu'elle n'a plus les moyens de ses ambitions internationales et désormais sa politique étrangère est dictée par la réduction du déficit du commerce extérieur. Dans cette équation, les chrétiens d'Orient pèsent bien peu. Le déclin démographique, économique et politique des chrétiens au Proche-Orient s'explique aussi par l'affaiblissement de l'Europe face aux pétromonarchies du Golfe, en particulier l'Arabie Saoudite, qui renforcent les sunnites par leur soutien financier et politique. Ce soutien peut prendre la forme indifféremment d'un appui à un parti sunnite laïc, comme le Parti du futur de la famille Hariri, aux Frères Musulmans ou encore les groupes salafistes. Face à l'Iran, considéré comme la principale menace régionale depuis la révolution islamique de 1979, les pétromonarchies du Golfe ont d'abord soutenus l'Irak baathiste de Saddam Husein, puis progressivement les mouvements salafistes, jugés seuls capables d'empêcher la progression de l'Iran au Proche-Orient.

La rapide défaite des milices du Parti du Futur de Saad Hariri, en mai 2008 à Beyrouth, face au Hezbollah a bouleversé la donne pour le régime saoudien. A partir de cette date, il était clair que le Hezbollah allait finir par s'emparer du gouvernement et contrôler complètement le Liban : la chute du gouvernement Hariri en janvier 2011 fut considérée par les Saoudiens comme une étape supplémentaire dans ce processus. Dès 2008, l'Arabie Saoudite a donc investi dans les groupes salafistes de Tripoli, jugés plus aptes que les compagnies de sécurité de Saad Hariri, pour s'opposer au Hezbollah³⁰. Le Liban Nord est devenu une base pour les réseaux jihadistes internationaux et un camp d'entraînement pour les jeunes libanais désireux de les rejoindre. Dès le début de la crise syrienne, ces combattants ont passé la frontière pour soutenir le mouvement de révolte notamment à Homs (figure 19). L'objectif majeur de l'Arabie Saoudite est de briser « le croissant chiite » qui se serait constitué entre le Liban, la Syrie, l'Irak et l'Iran, menaçant la péninsule arabe sunnite et surtout ses réserves d'hydrocarbures, base de sa puissance. Le Hassa, la principale province pétrolière de l'Arabie Saoudite, est peuplée par une majorité chiite qui est en opposition vis-à-vis de la

³⁰ Rougier Bernard, *opus cité*, 2011.

monarchie sunnite. Cette dernière craint que l'Iran ne prenne appuis sur cette population pour la déstabiliser.

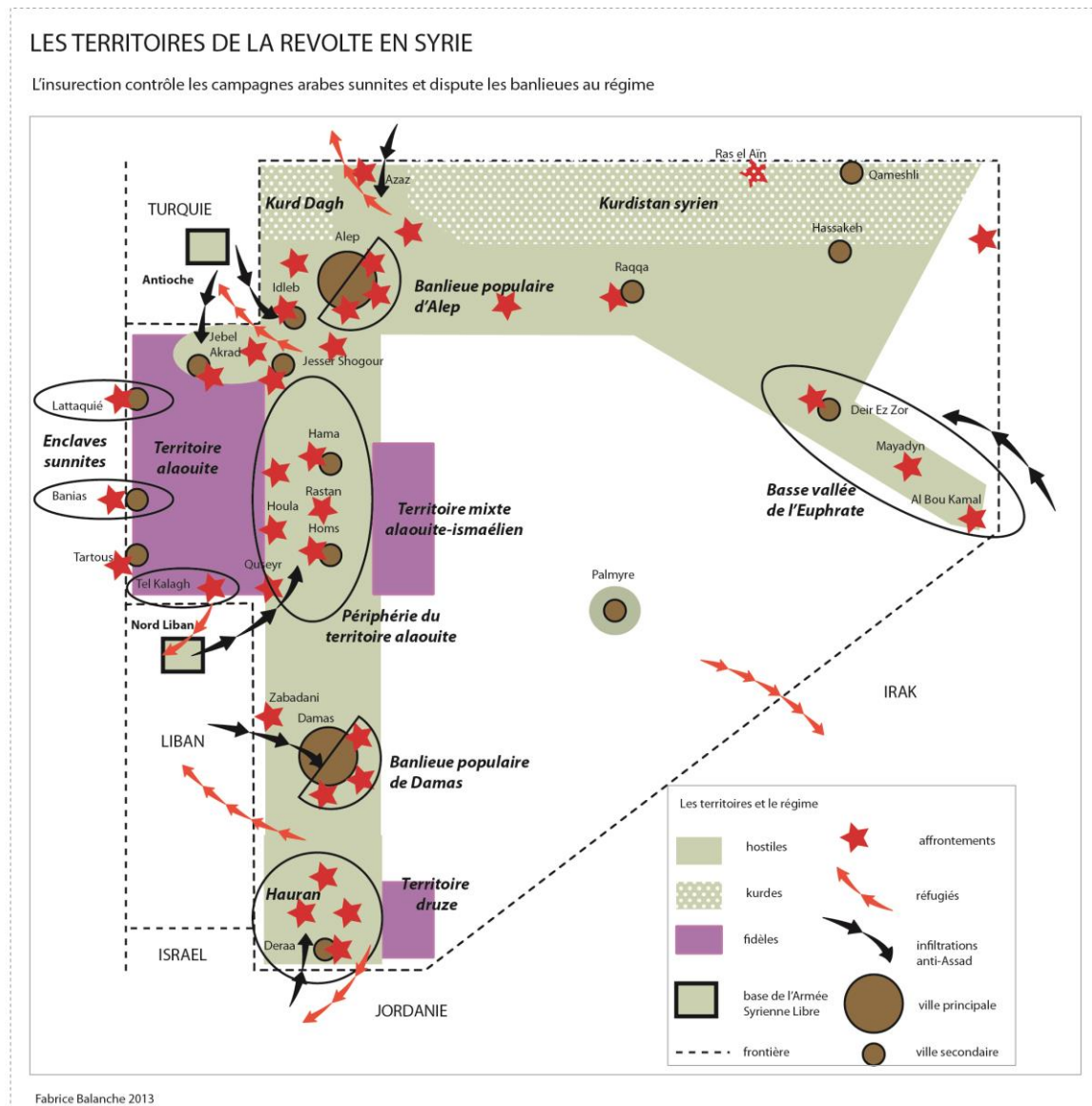


Figure 19 : Les territoires de la révolte en Syrie, *Eurorient*, n°41-42, mai 2013

Avons-nous réellement un croissant chiite³¹ constitué par le Hezbollah, la Syrie, l'Irak et l'Iran au Moyen-Orient ? Nous observons certes l'existence d'une alliance stratégique entre ces acteurs, dont les dirigeants ont la particularité d'être de confession chiite, si nous classons les alaouites dans la famille chiite. Nous avons aussi une contiguïté territoriale étatique de l'Iran à la Méditerranée, si nous considérons l'Etat libanais comme un Etat chiite ou plutôt le Hezbollah comme un Etat dans l'Etat, mais il ne s'agit pas d'une continuité territoriale chiite. L'Irak occidental est sunnite tout comme 90%

³¹ Laurence Louër « Déconstruire le croissant chiite », *Revue internationale et stratégique* 4/2009 (n° 76), p. 45-54.

du territoire syrien. En ce qui concerne la population, 80% des Iraniens sont chiites, 55% des Irakiens, mais seulement 15% des Syriens, si nous intégrons dans cette famille les différentes branches (alaouites, druzes, ismaéliens, chiites duodécimains), enfin les chiites constituent un peu plus de 40% de la population libanaise (35% de chiites duodécimains, 5% de druzes et 1% d'alaouites).

Les alaouites et les druzes sont classés dans la famille chiite, mais leur croyance en la réincarnation est jugée tout autant hérétique par les chiites duodécimains que par les sunnites. Toutes les communautés « chiites » ne font pas cause commune avec l'Iran. Les druzes libanais de Walid Joumblatt louvoient depuis 2011 entre l'alliance du 8 mars et celle du 14 mars, mais depuis 2004, ils appartiennent fermement à l'alliance pro-saoudienne. Les druzes libanais fidèles à la famille Arslan, sont quant à eux dans le camp pro-iranien. L'appartenance à une famille religieuse, en apparence commune, n'explique pas ce choix politique. Il s'agit d'un choix par défaut qui exprime une lutte interne pour le contrôle de la communauté. Nous trouvons également des groupes sunnites dans le camp du 8 mars dominé par le Hezbollah :

« En l'occurrence, la stratégie repose sur la constitution d'un réseau d'acteurs islamistes alliés en milieu sunnite, afin de former une première ligne de défense immunisant le Hezbollah contre les risques d'un affrontement direct avec des forces religieuses sunnites (...) le Hezbollah doit faire prévaloir une lecture idéologique des crises régionales sur une lecture confessionnelle »³².

S'agit-il vraiment d'une volonté du Hezbollah d'unir les Arabes contre la politique américaine au Moyen-Orient, en appui à l'Iran lui aussi menacé par les Etats-Unis ? Ou est-ce un écran de fumée idéologique destiné à masquer la défense des intérêts de la communauté chiite libanaise ? Selon la thèse de Laurent et Annie Chabry, cette politique du Hezbollah correspondrait à une version moderne de la *taqya*³³ (la dissimulation), donc de la deuxième hypothèse. Mais comment expliquer la présence de groupes islamistes sunnites aux côtés du Hezbollah ? Sont-ils dupes du jeu du Hezbollah, motivés par une volonté de conquête du pouvoir au sein de leur communauté face à d'autres groupes ? La lutte antisioniste est-elle si puissante dans leur esprit qu'il faut effectivement taire les querelles entre musulmans, pour se concentrer sur l'essentiel ? Cela rappelle la *fatwa* de l'Iman de Palestine el Haj al Hussayni en 1932 qui avait reconnu les alaouites et les druzes comme musulmans, dans le but d'obtenir une « union sacrée » contre le sionisme et le colonialisme.

« Les tensions confessionnelles sont attribuées aux seuls ennemis de la umma dont l'obsession présumée est d'œuvrer à sa division interne afin de mieux la dominer de l'extérieur »³⁴.

Le géographe n'est en général qu'un piètre politologue, il me semble préférable d'avoir recours à la connaissance du terrain plus qu'à l'analyse des discours des leaders politiques du Proche-Orient. Je pense que la défense de la communauté chiite est le principe fondamental qui guide le Hezbollah,

³² Rougier Bernard, *opus cité*, 2011, p. 7

³³ La *taqya* est très pratiquée par les chiites, qui considèrent comme licite de cacher leur véritable identité religieuse pour éviter les persécutions.

³⁴ Rougier Bernard, *opus cité*, 2011, p. 7

comme les autres communautés libanaises. Les alliances sont stratégiques et non idéologiques ou religieuses, si n'est dans le but de défendre un style de vie commun. Cela n'exclut pas l'apparition de mouvements motivés par une idéologie pan-islamique, mais tout comme les idéologies progressistes, le pan-islamisme finira par s'estomper alors que le paramètre communautaire s'inscrit davantage dans la durée. La lecture de l'ouvrage de Fawaz Trabesli³⁵, sur la permanence des notabilités au Liban, me renforce dans cette conviction.

L'existence d'un croissant chiite ne va donc pas de soi, tout comme l'alliance des minorités face à la majorité sunnite à l'échelle régionale. Ce principe d'alliance contribue à expliquer l'alliance des chrétiens aounistes avec le Hezbollah face à la « menace » sunnite, ce qui permet aux aounistes de s'affirmer au sein de la communauté chrétienne, grâce aux subsides iraniens et au poids électoral du Hezbollah³⁶. Quant aux autres partis chrétiens, phalangistes et Forces Libanaises, leur alliance avec le 14 mars leur donne accès aux pétrodollars saoudiens et les moyens de survivre sur le plan électoral dans les circonscriptions mixtes. Les clivages de la guerre civile, de la lutte intra-communautaire resurgissent à travers cette division du camp chrétien libanais.

La religion n'est donc pas un facteur naturel de rapprochement, qui expliquerait les alliances actuelles. Les configurations politiques locales et régionales fragmentent les communautés et créent des alliances qui peuvent paraître contre nature par rapport à la logique confessionnelle. Les chrétiens libanais ne se sentent pas encore assez menacés pour former un bloc politique uni. Les chrétiens syriens sont plus unis face au danger d'un scénario à l'irakienne, mais cela ne suffit pas à les protéger. Les alaouites, liés au pouvoir et disposant d'un territoire assez vaste sur la côte syrienne, ont davantage les moyens de résister à une opposition sunnite radicalisée. Les druzes du sud de la Syrie se protègent également en faisant front commun et peuvent compter sur leur montagne refuge eux aussi. Cependant les druzes du nord de la Syrie, situés en zone rebelle, ont déclaré leur soutien à la révolution, tout en refusant de porter les armes. Ils n'avaient guère d'autre choix que de se désolidariser du reste de la communauté et de pratiquer une *taqya* locale et circonstanciée pour ne pas être victime des rebelles salafistes. Leurs coreligionnaires ont parfaitement compris leur choix et ne leur en tiennent pas rigueur.

L'Islam sunnite n'est pas un facteur de rapprochement naturel entre arabe, turkmène et kurde. Les Kurdes syriens sont sunnites et pourtant ils se tiennent à l'écart de l'opposition, tandis que les Turkmènes ont rejoint l'opposition armée. Les deux minorités aspirent à une promotion dans la nouvelle Syrie. Les Kurdes veulent une autonomie sur le modèle irakien et estime qu'il faut compter sur ses propres forces. Les Turkmènes aspirent à une reconnaissance en tant que minorité culturelle et surtout à un plus grand poids politique. La meilleure option est donc de rejoindre la rébellion armée, d'autant qu'elle est soutenue par la Turquie. Cela leur vaut un traitement de faveur puisqu'au sein de la Coalition Nationale Syrienne, les Turkmènes possèdent trois sièges (sur 64) alors qu'ils ne

³⁵ Traboulsi Fawaz, *A History of Modern Lebanon*, New York, Pluto Press, 2007, 320 p.

³⁶ Balanche Fabrice, « Communautés, fragmentation territoriale et gouvernance au Proche-Orient », *Etudes Interculturelles*, Chaire Unesco de l'Université catholique de Lyon, Mai 2012

représentent qu'un % de la population syrienne, soit autant que les Kurdes mais qui sont eux 15% de la population. L'investissement des Turkmènes dans la rébellion armée s'explique aussi par la peur du projet territorial kurde qui englobe leurs territoires à la frontière turque. A titre individuel, quelques Kurdes ont rejoint la rébellion dans les bataillons islamistes. Adhésion sincère au djihad ou bien conflit de génération ? Les motivations individuelles peuvent prendre aussi le pas sur le collectif.

Enfin n'oublions pas la permanence des idéologies laïques et du nationalisme dans le sens du terme arabe *qawmya*, qui permet à certains de résister à la polarisation identitaire. Le fait d'être différent de ses voisins ne signifie pas forcément qu'on souhaite leur disparition. Un fort degré de mixité territoriale est un puissant facteur neutralisateur du sentiment communautaire, c'est pour cela que les milices communautaires s'attachent en premier lieu à faire disparaître cette mixité. Il s'agit également pour l'Etat de promouvoir une identité nationale qui permette de lutter contre la fragmentation interne. Le roi de Jordanie qui dénonce le « croissant chiite » s'attache à promouvoir une identité jordanienne : « La Jordanie en premier » pour dissoudre le clivage entre jordanien d'origine et palestinien, mais également pour faire barrage au panislamisme des Frères Musulmans.

La Jordanie est un paradoxe dans la région, car il s'agit de l'Etat le plus artificiel : une monarchie étrangère qui règne sur un morceau du *Bilad Ech Cham* qui était partagé entre Damas et Jérusalem, avec une majorité de la population d'origine palestinienne. Et pourtant, il s'agit du pays le plus stable du Proche-Orient arabe si on compare à la Syrie et au Liban depuis les indépendances. La légitimité religieuse du roi et l'homogénéité sunnite du pays réduisent les clivages communautaires, limités à des appartenances tribales mais qui ne remettent pas en cause la monarchie et l'intégrité du pays. La monarchie jordanienne est contestée, notamment par les islamistes, mais nous n'observons pas en Jordanie un processus de fragmentation sur des bases communautaires comme en Syrie et au Liban. Ce pays peut-il être considéré comme un laboratoire de l'Etat-nation au Proche-Orient ? La nation jordanienne est basée sur la fidélité à la monarchie, tout comme dans l'Empire ottoman les différentes communautés n'ont pas à se poser de question quant à leur adéquation avec la définition de l'identité nationale. Les minorités sont trop peu nombreuses pour envisager dans un combat politique face à la majorité arabe sunnite (95% de la population). Cette dernière forte du nombre et représentée par un des siens n'a pas de raison de contester l'autorité de l'Etat. Nous sommes donc dans un cas de figure complètement différent du Liban et de la Syrie, puisqu'il existe une quasi homogénéité ethnico-confessionnelle en Jordanie

Les communautés et l'aboutissement du principe des nationalités

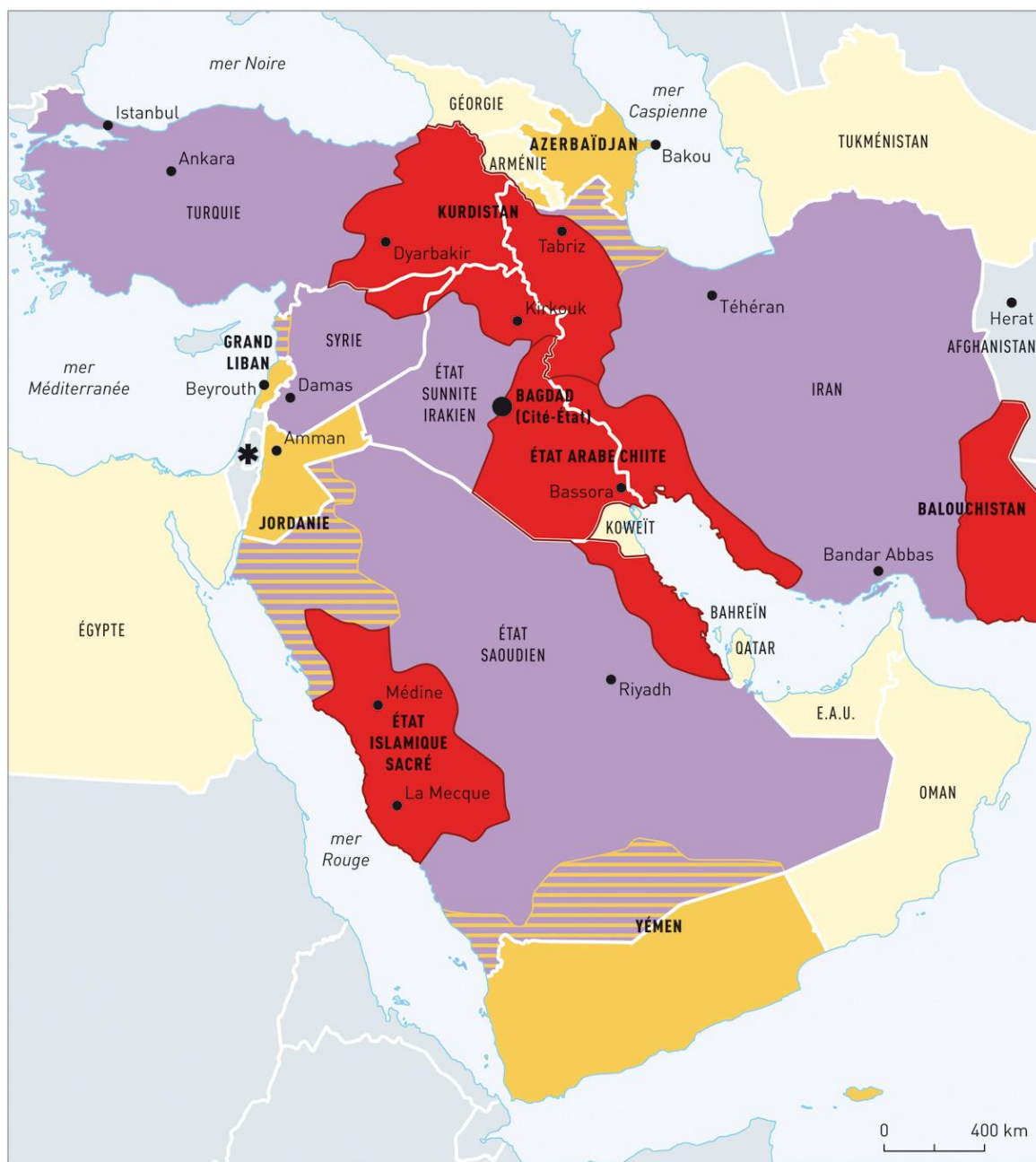
Toutes les communautés ne sont pas des acteurs géopolitiques, car elles sont trop fragmentées pour cela. Elles n'ont surtout pas d'objectifs géopolitiques, car la solidarité communautaire n'aboutit pas forcément à une construction politique. Le statut d'une communauté peut évoluer en fonction du contexte et d'une aide internationale. Si les chrétiens de Syrie, trop dispersés sur le territoire, ne constituent toujours pas un acteur dans la crise syrienne, en revanche, les Turkmènes sont apparues sur le devant de la scène et peuvent être aujourd'hui considérés comme un acteur géopolitique. La

réactivation d'une entité turkmène par la Turquie constitue un atout pour intervenir dans les futures affaires syriennes, tout comme elle l'a fait dans le Nord de l'Irak. Cette pratique est ancestrale : au Liban la France soutenait les maronites, l'Iran appuie les chiites et l'Arabie Saoudite les sunnites. L'objectif des communautés acteurs est de s'emparer de l'Etat pour s'approprier des ressources. Les alliances que cet Etat, dominé par une communauté, va alors tisser au niveau international, sont davantage motivées par ce besoin de demeurer au pouvoir que dans l'intérêt réel du pays. Ainsi la Syrie aurait-elle eu plus intérêt à s'allier avec les pays du golfe arabe pour bénéficier des capitaux du Golfe comme la Jordanie, or elle s'est alliée avec l'Iran, la seule puissance régionale qui puisse garantir aux alaouites de rester au pouvoir. L'Etat ne peut être considéré comme un acteur géopolitique indépendant, s'il est l'otage d'une communauté et utilisé dans l'intérêt de cette communauté.

On doit faire le constat que la construction de l'Etat nation a échoué en Syrie et au Liban dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. En ce début de XXI^{ème} siècle, il sera difficile de relancer ce type de construction dans le contexte multicommunautaire syrien et libanais, car la géopolitique actuelle et de la mondialisation ne s'y prêtent pas. Les Etats ne sont pas des isolats qui peuvent se construire seuls. Les interventions étrangères sont multiples. Le processus de fragmentation s'accélère et nous passons par une phase fédérale, officielle ou non (Le Liban est un Etat fédéral de fait), qui peut aboutir à une indépendance officieuse ; c'est déjà le cas du Kurdistan d'Irak. De nombreux intellectuels arabes dénoncent un plan américain de division du Proche-Orient, mais en fait cette division n'est qu'à moitié impulsée de l'extérieur. La diplomatie américaine fait le constat que les différentes communautés ne parviennent pas à coexister dans les Etats actuels et que cela bloque toute évolution démocratique. Dans un premier temps, la partition territoriale n'apportera pas la paix, en raison de l'épuration ethnique et des querelles territoriales entre les nouvelles entités, mais à terme, l'application du « principe des nationalités », du Président Wilson, aux communautés ethnico-confessionnelles du Proche-Orient devrait apporter la stabilité politique et la démocratie. Dans les années 1990, les Etats Unis ont rapidement préconisé une division de la Yougoslavie dans cet esprit (figure 20). Les Libanais sont-ils condamnés *ad vitam aeternam* à la paralysie institutionnelle ? Les aspirations démocratiques des Syriens seront-elles toujours bloquées parce que la minorité alaouite a peur d'être marginalisée. De nombreuses raisons internes et externes poussent à un redécoupage des Etats du Proche-Orient. La mondialisation contribue à cette fragmentation.

LE MOYEN-ORIENT REDESSINÉ PAR LES FAUCONS AMÉRICAINS

DES FRONTIÈRES ETHNIQUES ET CONFESSIONNELLES



Source : Ralph Peters.

Figure 20 : Planche « La stratégie américaine », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 122-123

C - Communautarisme et mondialisation

Isabelle Milbert, dans un article intitulé « Mondialisation, gouvernance et développement »³⁷, explique parfaitement les processus de fragmentation en cours dans les Pays en Voie de développement en raison de la mondialisation. Les Etats sont affaiblis par la mondialisation et ce plus particulièrement dans les Pays en Développement : « *Dans les PED, de façon encore plus marquée que les pays riches, la mondialisation des flux économiques et financiers rend très difficile la maîtrise des équilibres économiques fondamentaux et des politiques sociales dans le cadre strict des frontières étatiques* ».

Selon Baudoin Dupret³⁸ cet affaiblissement de l'Etat contribue à faire ressurgir des processus normatifs coutumiers ou informels, d'autant plus que l'Etat de droit n'a jamais été vraiment respecté et que l'Etat apparaissait comme un instrument entre les mains d'un groupe prédateur. Cette vision est partagée par Sylvie Brunel, qui dans un petit texte consacré à la mondialisation en 2007³⁹, conclure sur une remarque peu optimiste, quant aux conséquences de la mondialisation sur les pays du Sud :

« L'incertitude face aux mutations du monde, la rapidité des changements suscitent en réaction une réaffirmation des identités locales, une réactivation des communautés d'appartenance : recherche de socles identitaires, montée des communautarismes, la mondialisation fragmente paradoxalement le monde. Jamais les combats mémoriels et l'intolérance religieuse n'ont été aussi aigus. »

Sylvie Brunel rejoint les conclusions plus générales de l'article « Mondialisation » du Dictionnaire de la géographie⁴⁰ :

« En tant que changement d'échelle, c'est-à-dire invention d'un nouvel espace pertinent, la mondialisation crée inévitablement des tensions sur les configurations locales préexistantes en les menaçant d'une concurrence par sa seule existence ».

Ainsi la plupart des géographes, que leur terrain de recherche privilégié soit au Nord ou au Sud, insistent sur les conséquences négatives que la mondialisation a sur l'unité les constructions nationales, notamment dans les Etats où coexistent des populations aux identités diverses. La Banque Mondiale se veut pourtant optimiste, dans un rapport sur le développement intitulé : *Repenser la géographie économique*⁴¹. Le rapport affirme qu'après une période délicate de 20 à 40 ans, où les inégalités territoriales vont s'accroître fortement entre les métropoles et les autres territoires, il devrait se produire un rééquilibrage qui apportera la justice spatiale. Encore faut-il que l'accroissement des

³⁷ Milbert Isabelle, « Gouvernance et mondialisation » in Cadène Philippe (Dir.), *Mondialisation. L'intégration des pays en développement*, Paris, SEDES, 2007.

³⁸ Dupret Baudoin, *Au nom de quel droit ? Répertoires juridiques et référence religieuse dans la société égyptienne musulmane contemporaine*, Paris/Le Caire, LGDG/CEDEJ/Edition de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000.

³⁹ Brunel Sylvie, « Qu'est-ce que la mondialisation ? », *Sciences Humaines*, n°180, mars 2007.

⁴⁰ Lévy Jacques et Lussault Michel, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 2003.

⁴¹ Banque Mondiale, *Repenser la géographie économique*, Washington, 2008.

inégalités territoriales ne provoque pas une partition des pays concernés ou une insécurité qui interrompe le processus de développement linéaire tel que le conçoit la Banque Mondiale. D'après mon expérience du Proche-Orient, et d'autres pays du Sud, où l'intégration nationale est inachevée, les territoires et les populations marginalisées n'attendent pas deux générations pour accéder au développement promis. On prête aux Orientaux une légendaire patience, mais le Printemps arabe a montré qu'elle pouvait leur faire défaut.

Les pays du Sud, dont la construction nationale est fragile ou inexistante, sont déstabilisés par la mondialisation. Les différents clivages territoriaux et communautaires sont réactivés à mesure que l'Etat s'affaiblit. Il ne faut pas occulter cette dimension dans la crise syrienne et les luttes politiques ouvertes que le Liban connaît depuis le retrait syrien, ni oublié les fondamentaux socio-économiques facteurs de tensions. Enfin, toutes les luttes géopolitiques ne sont pas liées à la mondialisation, comme toutes n'étaient pas toutes liées à la guerre froide. Néanmoins, il n'est pas possible d'ignorer ce facteur supplémentaire de crise politique au Proche-Orient.

1 - La mondialisation indirecte du Proche-Orient

La mondialisation économique qui touche la Syrie et le Liban est récente. L'économie libanaise était certes ouverte depuis des décennies, mais la guerre civile lui donnait une teneur particulière. Les investissements étrangers étaient absents, l'informel et les trafics illégaux dominaient une économie sous contrôle milicien. Après la guerre civile, l'économie libanaise était officiellement libéralisée, mais les blocages inhérents au maintien des pratiques miliciennes, à la prédation syrienne et haririenne⁴², ne faisaient pas du Liban un pays libéral dans le sens anglo-saxon du terme. A partir de la mort de Rafic Hariri (14 février 2005) et du retrait de l'armée syrienne du Liban (28 avril 2005) qui suivit rapidement, l'économie libanaise commença véritablement à se libéraliser, car le monopole du couple Hariri – Syrie avait disparu pour laisser la place à une concurrence entre les anciens outsiders. La fin du duopole sclérosant explique en partie l'exceptionnelle croissance économique du Liban entre 2006 et 2010, à peine ralentie par la crise mondiale de 2008. La prise du pouvoir par la coalition du 8 mars, en janvier 2011, et la crise syrienne ont en revanche interrompu l'élan.

La Syrie avait choisi dans les années 1960, sous le régime baathiste, un mode de développement autocentré qui s'est prolongé jusque dans les années 1990. La fin de la guerre froide a permis l'ouverture économique de la région : au Liban avec la fin de la guerre civile, et en Syrie avec une libéralisation progressive de l'économie. Si Rafic Hariri a résolument inscrit le Liban dans la mondialisation, en promettant de lui redonner la place financière et touristique qu'il occupait avant la guerre civile, en revanche Hafez el Assad était plus mesuré, car il craignait de déstabiliser son régime en favorisant la montée de la bourgeoisie syrienne. La prudence du Lion de Damas a maintenu la

⁴² Balanche Fabrice, « The Reconstruction of Lebanon or the Racketeering Rule » in Are Knudsen and Michael Kerr (editors), *Lebanon After the Cedar Revolution*, C Hurst & Co Publishers Ltd, London, 2012.

Syrie dans un semi-protectionnisme. En fait les deux pays étaient plutôt complémentaires puisque le régime syrien laissait aux entrepreneurs la possibilité d'utiliser au Liban les services qu'il refusait d'ouvrir en Syrie⁴³, en particulier le système bancaire. Le manque à gagner pour la Syrie était compensé par les exportations manufacturières et agricoles syriennes au Liban. Cela favorisait l'intégration économique entre les deux pays. Bachar el Assad a accéléré l'ouverture économique de la Syrie, supprimant le contrôle des changes et libéralisant le système bancaire. A partir de 2005, date du retrait syrien du Liban sous la pression internationale, les relations économiques entre les deux pays se distendent, pour changer d'échelle. La création du GAFTA⁴⁴ en 2005 et la montée en puissance des pays du Golfe, grâce à la forte augmentation des cours du pétrole entre 2002 et 2007 (de 20 à 140 \$ le baril), encouragent l'intégration de la Syrie et du Liban dans une zone économique régionale.

Pendant que les pays du Proche-Orient se débattaient dans affres du conflit israélo-arabe, les pays du Golfe bâtissaient une économie puissante grâce à la rente pétrolière et à la paix. Désormais les six pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) sont au cœur de la mondialisation, avec leurs places financières et leur position de *hub* sur la plus grande route maritime du monde : Europe du Nord – Asie orientale (figure 20). L'excédent commercial du CCG, en année moyenne avec un cours du pétrole brut d'environ 100\$ le baril, est comparable à celui de la Chine. Une petite partie des devises accumulées par les pays du CCG sont réinvestis dans les pays arabes. Il s'agit seulement de quelques milliards de \$ au Proche-Orient, mais cela suffit à faire du CCG le premier investisseur dans la région (les 2/3 des Investissements Directs Etrangers), loin devant l'Europe. A ces investissements directs il faut ajouter les remises des émigrés, surtout en provenance du CCG qui représente 20% du PIB libanais et 3% du PIB syriens en 2010 d'après la Banque Mondiale⁴⁵. Mais en réalité cette part est supérieure car une grande part des transferts ne transite pas par le système financier officiel, mais par des courtiers informels (*hawala*) ; c'est notamment le cas pour les émigrés syriens qui ne font pas confiance au système bancaire, qu'il soit public ou privé. Le développement économique des pays du CCG attire un nombre croissant d'émigrés syriens et libanais. Il s'agit plutôt de cadres moyens et supérieurs, car les emplois manuels sont occupés par une main d'œuvre venue d'Asie du Sud et du Sud-Est. Les syro-libanais dans le Golfe constituent donc un groupe social à hauts revenus, très courtisé par les promoteurs immobiliers dans leurs pays d'origine. Cet enrichissement explique notamment l'inflation de constructions résidentielles haut de gamme à Beyrouth, Damas et Alep, provoquant une exclusion résidentielle inconnue jusque-là.

⁴³ Balanche Fabrice, « Syrie-Liban : intégration régionale ou dilution ? », *Mappemonde*, septembre-octobre 2005, 13 p

⁴⁴ Great Arab Free Trade Agreement

⁴⁵ Balanche Fabrice, « Une dépendance croissante des pétromonarchies du golfe », *Atlas du Proche-Orient arabe*, PUPS, Paris, 2012, pp. 80-81.

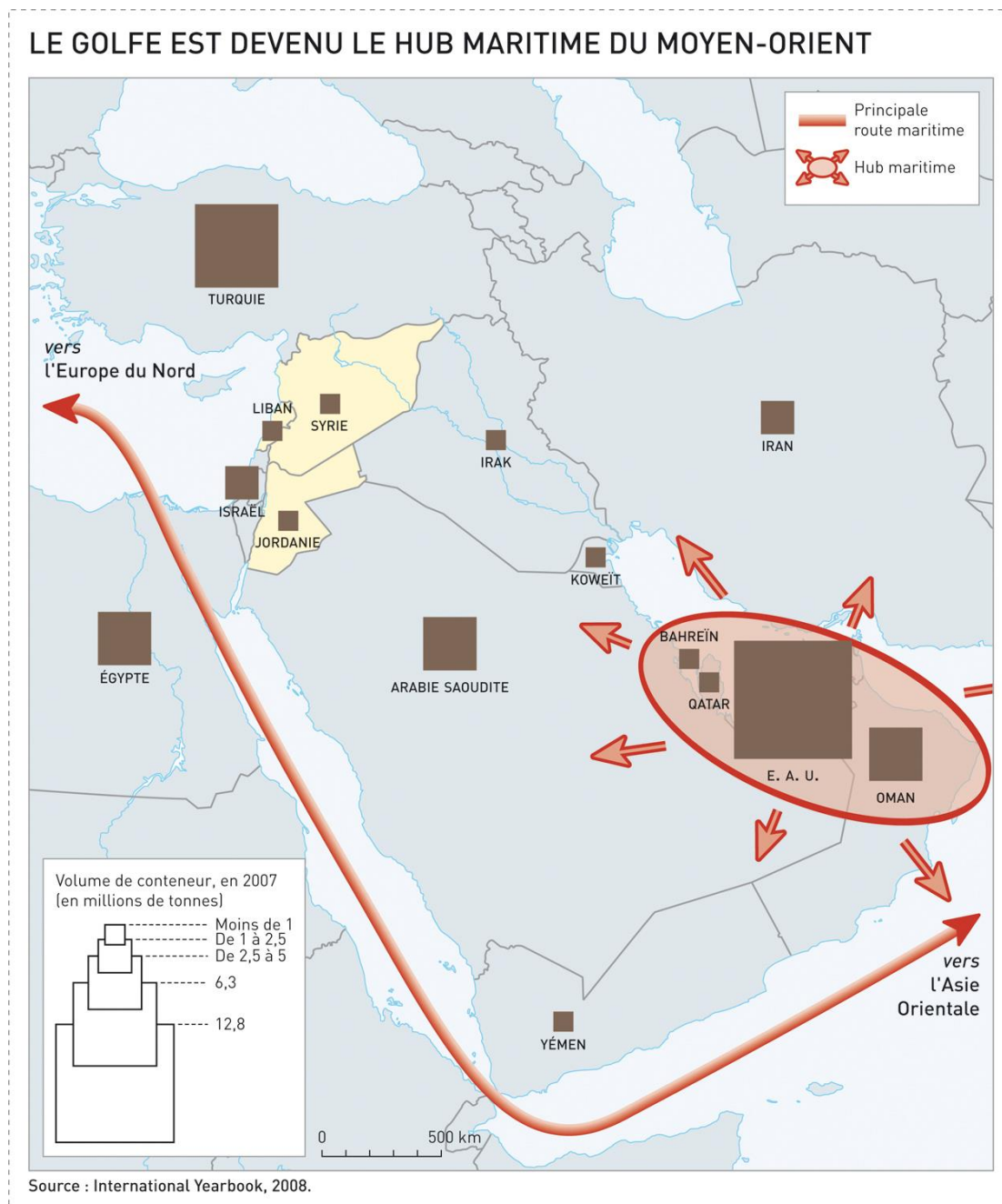


Figure 21 : Planche « La marginalisation du littoral levantin », *Atlas du Proche-Orient arabe*, pp. 76-77

Tout comme il existe le concept de rente indirecte nous pouvons élaborer celui de mondialisation indirecte⁴⁶. Il caractérise parfaitement la situation des métropoles du Proche-Orient, car leur intégration dans le réseau des villes mondiales est plus suiviste qu'active. En ce qui concerne les pays non pétroliers, leur croissance économique reste liée au drainage des ressources nationales, les investissements immobiliers internationaux et des remises des émigrés. La faiblesse de la recherche-développement et de l'industrie manufacturière exportatrice témoigne de leur faible intégration à la

⁴⁶ Balanche Fabrice, « Métropolisation et mondialisation : des facteurs de déstabilisation politique dans le monde arabe » (en espagnol), *Foro internacional*, Mexico, Mai 2012.

nouvelle économie mondiale. Leur système économique et l'ordre urbain qui en découlent sont le résultat d'un système politique autoritaire et prédateur. Certes, Bachar el Assad rêve-t-il du modèle chinois pour son pays : un développement économique sans libéralisation politique, mais les structures de l'économie syrienne et du pouvoir ne permettent pas d'en faire un tigre économique⁴⁷. Le système Hariri, mélange d'hégémonie sunnite, d'ouverture totale à la mondialisation et de clientélisme politique ne pouvait guère obtenir de meilleurs résultats⁴⁸. La dégradation des conditions de vie de la population, réelle ou supposée en raison de la frustration née d'une croissance inégalitaire, génèrent aussi une contestation politique et réveillent les antagonismes communautaires.

2 – L'inégalité des communautés dans la mondialisation

Les communautés ne sont pas égales face à la mondialisation tout comme elles ne sont pas égales face au développement. La mondialisation favorise les communautés diasporiques au détriment des communautés territorialisées. Celles qui possèdent une tradition migratoire disposent d'atouts certains dans la nouvelle économie mondiale, à condition que les émigrés maintiennent des liens étroits avec leur communauté d'origine. Cette émigration est souvent le fruit d'une marginalisation politique et économique qui les a conduits à chercher leur salut dans l'émigration internationale.

Le cas des druzes de Syrie si on les compare aux alaouites, est caractéristique de cette marginalisation politique. En 1967, les druzes ont été éliminés du pouvoir par les officiers alaouites⁴⁹. Par la suite le Jebel druze n'a pas bénéficié des mêmes investissements publics que le Jebel Ansaryeh, fief des alaouites. Les druzes avaient également moins de facilité pour trouver du travail dans le secteur public et surtout dans l'armée jusqu'à une époque récente. Tandis que les alaouites venaient en masse à Damas travailler dans le secteur étatique ou descendaient des villages de montagne vers les villes côtières, les druzes traversaient l'Atlantique. Ils se rendaient peu dans les pays du Golfe où ils étaient mal considérés du fait de leur confession hétérodoxe. Dans les années 1990, le Jebel druze est revenu en grâce auprès des autorités de Damas. C'est alors que le ministre des administrations locales de l'époque, Mr Attrach⁵⁰, s'est particulièrement employé à développer sa région d'origine, par les promotions administratives, génératrices d'emplois publics, la modernisation du réseau routier et autres investissements dans les infrastructures. Mais le développement du Jebel

⁴⁷ Balanche Fabrice, « Le nouveau lion de Damas ne fera pas de la Syrie un tigre économique » (en espagnol), *Revista culturas* numéro 8, *Dix ans de Bachar El Assad*, Sevilla, septembre-octobre 2010.

⁴⁸ Balanche Fabrice, « The Reconstruction of Lebanon or the Racketeering Rule » in Are Knudsen and Michael Kerr (editors), *Lebanon After the Cedar Revolution*, C Hurst & Co Publishers Ltd, London, 2012.

⁴⁹ Van Dam Nikolaos, *The Struggle For Power in Syrian: Politics and Society Under Asad and the Ba'th Party*, London, I.B. Tauris, 1996.

⁵⁰ Il est un membre de la famille de Sultan Attrach le chef druze qui déclencha la révolte contre l'occupation française entre 1924 et 1927.

Druze repose aujourd'hui davantage sur les transferts des émigrés que sur ceux de l'Etat⁵¹, contrairement au Jebel Alaouite.

Quant aux alaouites, employés par l'Etat, ils n'avaient pas un fort besoin économique de s'expatrier. Tous ceux qui avaient fait des études secondaires et supérieures pouvaient intégrer le secteur étatique s'ils le souhaitaient. Ceux qui partaient à l'étranger, le faisaient surtout pour des raisons politiques, ce qui ne favorisait pas le maintien des liens avec leur territoire d'origine. Avant la prise du pouvoir par le régime baathiste, les alaouites possédaient eux aussi une forte tradition migratoire vers l'Amérique Latine notamment. Ce courant migratoire s'est tari pour l'ensemble des Syriens et des Libanais avec la fermeture de ces pays à l'immigration et leurs difficultés économiques dans les années 1980. L'Europe et l'Amérique du Nord se sont fermées également, sauf pour les chrétiens libanais durant la guerre civile. A l'heure actuelle les pays du Golfe arabe représentent la principale zone d'accueil pour les Syriens et les Libanais. L'Afrique de l'Ouest qui attirait beaucoup de Libanais chiites est devenue plutôt répulsive en raison de ses crises politiques récurrentes.

Le nouveau pôle d'attraction du Proche-Orient, les pays du CCG, possède une politique d'immigration choisie au caractère provisoire⁵², puisqu'il faut disposer d'un contrat de travail pour pouvoir s'y installer. Le recrutement des travailleurs venus de Syrie et du Liban s'effectue par l'intermédiaire d'offices spécialisées liées aux ambassades ou bien directement entre un *kafil* (garant ou patron) et un candidat. L'appartenance communautaire fait partie des critères de recrutement au même titre que la compétence de l'employé. Les chiites n'ont pratiquement aucune chance en Arabie Saoudite subissent une discrimination dans les autres pays où il est préférable d'adopter la stratégie de la *taqya* (dissimulation) pour obtenir un contrat. Dans ce contexte, les sunnites possèdent beaucoup plus de chance de trouver du travail dans les pays du CCG, où il est de bon ton d'afficher un comportement islamique conservateur. Les conditions de vie dans le Golfe, excepté à Dubaï et à Bahreïn, sont d'ailleurs plus acceptables pour les familles sunnites conservatrices que pour les chrétiens ou les alaouites, beaucoup plus occidentalises dans leur style de vie. Cela produit en retour un enrichissement différentiel des communautés dans les territoires d'origine.

La mondialisation venue du Golfe n'est pas seulement économique, elle est aussi culturelle. Le Golfe exporte cette influence vers la Syrie et le Liban, ses capitaux, ses touristes mais aussi son modèle urbain⁵³, ses valeurs sociales et religieuses. Il peut prendre la forme de l'affairisme et du consumérisme promu par la famille Hariri au Liban, mais aussi du radicalisme islamique parmi les populations pauvres, de Tripoli ou des banlieues de Damas, qui n'ont pas accès à la société de consommation, et qui n'ont d'autre choix pour survivre que de rentrer dans la clientèle d'un puissant à travers son association de bienfaisance :

⁵¹ Roussel Cyril, *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*, Beyrouth, IFPO, 2012.

⁵² Marc Lavergne, « Golfe arabo-persique : un système migratoire de plus en plus tourné vers l'Asie », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°3 | 2003

⁵³ Barthel Pierre Arnaud, *Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

« Les services qu'ils fournissent assurent un filet social à ceux, nombreux, qui n'ont pas d'autre choix pour survivre que de recourir à la générosité intéressée d'un patron local. En l'absence de perspectives de développement économique, les *zu'amâ* (les notables) tirent l'essentiel de leur pouvoir de l'existence d'une culture de pauvreté qu'ils n'ont guère de raison de faire disparaître au regard des avantages politiques qu'elle leur procure »⁵⁴.

La mondialisation venue du Golfe profite davantage aux sunnites, dans la mesure où les classes moyennes trouvent des opportunités d'emplois rémunératrices, les entrepreneurs bénéficient des relations économiques privilégiées et les leaders locaux, qu'ils appartiennent au groupe des entrepreneurs comme en Syrie ou soient simplement des héritiers de grandes familles comme à Tripoli, disposent de capitaux venus du Golfe pour contrôler les populations pauvres qu'ils utilisent dans leur combat politique. Les luttes pour le contrôle de Beyrouth et la crise syrienne sont partiellement la conséquence de cette mondialisation indirecte car elle réactive, comme le souligne Sylvie Brunel⁵⁵, les identités et les conflits communautaires.

3 – Mondialisation, métropolisation et rivalités communautaires

Les processus de métropolisation et de mondialisation sont en marche en Syrie et au Liban, sous les effets de l'ouverture économique et de la pression des capitaux du Golfe. Les métropoles perdent des activités productrices, mais gagnent des activités de commandement et d'échange sur le modèle des grandes villes des pays développés⁵⁶. Cependant cette concentration crée une proximité qui confère à la promiscuité dans les métropoles telles que Damas, Alep et Beyrouth. Les écarts de richesses s'accroissent de façon exponentielle au sein des territoires entre les populations connectées à la mondialisation et celles qui ne disposent que de ressources locales. Les différences sont sociales mais les tensions mobilisent des réseaux communautaires.

La concentration des investissements sur la métropole provoque une dualité au sein de l'espace national, selon le principe centre-périphéries. Le réseau urbain secondaire est abandonné, ce qui a pour conséquence d'entraîner les régions périphériques dans la pauvreté, tandis que la richesse se concentre dans la région métropolitaine autour de la capitale. En Syrie, cela n'entraîne pas de transferts massifs de population des périphéries vers le centre : Damas ne dépasse pas les 25% de la population nationale syrienne ; en revanche l'agglomération de Beyrouth dépasse 50% de la population libanaise. Le poids des villes moyennes augmente peu, et ce sont plutôt les bourgs classés comme non-urbains par l'administration⁵⁷ qui connaissent la plus forte croissance démographique, sans toutefois être accompagnés par le développement économique. La pauvreté se concentre dans

⁵⁴ Rougier Bernard, *opus cité*, 2011, p. 10.

⁵⁵ Brunel Sylvie, *opus cité*, 2007.

⁵⁶ Escallier Robert, « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », *Cahier de la Méditerranée*, n°64, 2003.

⁵⁷ Semmoud Bouziane, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 2010.

ces petites villes où le contrôle social rend la situation explosive pour la jeunesse au chômage, particulièrement celle qui a fait des études supérieures. Là encore, en fonction des réseaux qui relient les territoires à la mondialisation ou au pouvoir politique, qui dispose encore de capacités de financements, la situation est inégale d'une périphérie à une autre. Ce qui illustre le rôle différentiel de l'appartenance communautaire.

Après le gel de la guerre froide, nous retrouvons une certaine analogie avec le phénomène de mondialisation du XIX^{ème} siècle, qui avait contribué aux heurts confessionnels en Syrie et au Liban. L'influence croissante de l'économie européenne sur l'Empire ottoman avait créé un écart de revenus entre les communautés. Les communautés chrétiennes et juives citadines étaient à l'interface entre l'Europe et l'Empire ottoman, ce qui a contribué à leur enrichissement, mais suscite une jalousie meurtrière à leur égard qui conduisit au massacre des juifs en 1840 et des chrétiens en 1860 à Damas. Dans la montagne libanaise, le massacre des maronites par les druzes s'inscrit également dans cette histoire économique : La culture et la filature de la soie avait favorisé les chrétiens créant une différence de développement avec les druzes, leurs maîtres dans le Chouf.

Mondialisation et rivalités communautaires à Beyrouth

Nous avons l'habitude d'interpréter les tensions récentes à Beyrouth, comme fondamentalement politiques et géopolitiques, entre un Hezbollah pro-iranien et le parti du Futur pro-saoudien. Durant la guerre civile, le facteur communautaire ne pouvait être nié, avec la partition entre un Beyrouth-Est chrétien et Beyrouth Ouest musulman. Certes, nous étions dans le contexte du conflit israélo-arabe et de la guerre froide et le nationalisme arabe des musulmans affrontait le nationalisme libanais des chrétiens. Les repères communautaires étaient cependant brouillés par le choix de certains qui avaient choisi leur camp plutôt en fonction d'une identité politique que de la solidarité communautaire, Georges Hawi⁵⁸ ou Georges Ibrahim Abdallah⁵⁹ sont des exemples célèbres. Mais en fin de compte, les aspects économiques sont passés sous silence, en particulier ce qui touche au « droit à la ville » dans le cas de Beyrouth. Or, il n'est pas anodin que les tensions les plus intenses aient lieux à Beyrouth, certes lieu de pouvoir, lieu de rencontre des différentes communautés, mais également lieu de la plus grande exclusion sociale. Aujourd'hui, Beyrouth est une métropole où la territorialisation communautaire est forte, d'autant plus forte que la guerre civile a réduit la mixité relative qui régnait avant-guerre, et qu'elle se traduit par un fort contrôle de type milicien sur les territoires urbains de Beyrouth. Dans ce contexte, la loi du marché ne peut s'appliquer normalement sur le foncier. Tout projet immobilier ou d'infrastructure est ressenti comme une attaque de la part de la communauté adverse. Schématiquement, nous pouvons résumer l'évolution de Beyrouth depuis la fin de la guerre civile à ces tendances : exclusion des pauvres de la ville-centre au profit des populations aisées, le reflux des chrétiens vers les quartiers est et la pression des chiites de la banlieue sud pour le « droit à la ville ».

⁵⁸ Secrétaire général du parti communiste libanais

⁵⁹ Chrétien du Nord Liban impliqué dans des attentats anti-Israélien et anti-américain en France, chef d'un groupuscule terroriste pro-palestinien.

Comme nous l'avons vu après le retrait des troupes syriennes en 2005, une vie politique plus conflictuelle a repris ses droits au Liban. Deux coalitions politiques sont apparues : « le 8 mars », composé par le Hezbollah, Amal, PSNS qui fut rejoint par le CPL de Michel Aoun, « le 14 mars » dominée par le parti du Futur de Saad Hariri dans lequel se trouve également le PSP de Walid Joumblatt et les partis chrétiens Phalangistes et Forces Libanaises. Cela aboutit à une opposition chiite contre sunnite, avec une division des chrétiens en deux camps. Certes les alliances sont stratégiques, mais elles recouvrent aussi une réalité sociale et idéologique. Globalement, le 8 mars défend une conception de l'Etat fort, protecteur vis-à-vis de la mondialisation, tandis que le 14 mars, dominé par les hommes d'affaires et les anciens grands propriétaires terriens, préfère un Etat faible et une économie ouverte. Cela n'exclut pas la présence de féodaux dans le camp du 8 mars, tel Frangié et Arslan pour des raisons stratégiques et des querelles intracommunautaires. Ces deux alliances sont souvent caricaturées comme pro-syrienne (« le 8 mars ») et anti-syrienne (« le 14 mars ») avec des actions guidées par des intérêts strictement géopolitiques⁶⁰. Cependant ces partis politiques, émanations de communautés confessionnelles et de clans, s'appuient sur une clientèle qu'ils doivent contenter. Le droit à la ville fait partie de ces revendications et explique le mode d'action du 8 mars qui a occupé symboliquement le centre-ville de Beyrouth entre septembre 2006 et mai 2008. Il s'agissait d'obtenir une ouverture du gouvernement de Fouad Siniora aux forces de l'opposition, ce qui fut réalisé par l'accord de Doha en mai 2008. Les chancelleries occidentales ne voyaient à travers cette manifestation que la volonté du Hezbollah d'empêcher le travail du Tribunal Spécial sur le Liban pour identifier les assassins de Rafic Hariri. Sans doute, cela faisait-il partie des arrières pensées du Hezbollah, mais non de la majorité des manifestants, venus des banlieues populaires chiites et chrétiennes, exclus d'un centre-ville reconstruit par Rafic Hariri pour une clientèle aisée : la diaspora libanaise et les touristes du Golfe. Le campement installé au centre-ville bloquait l'activité économique. Le déploiement militaire, les restrictions de circulation et la vue du campement décourageaient la plupart des touristes de s'y rendre. L'objectif de l'opposition était de faire fuir les capitaux du Golfe et de saper la puissance financière de la famille Hariri, pour l'obliger à accepter la constitution d'un gouvernement d'union national où l'opposition disposerait d'un « tiers de blocage ».

L'offensive du Hezbollah sur Beyrouth-Ouest en mai 2008⁶¹ et les accords de Doha mirent fin à l'occupation du centre-ville de Beyrouth. A cette occasion, la milice du Hezbollah et celles de ses alliés (Amal et PSNS) occupèrent quelques jours la partie sunnite de Beyrouth, ce qui provoqua une violente réaction identitaire sunnite contre les chiites, qui se doublait d'une réaction de défense des « citadins » contre les « ruraux ». En effet, les sunnites de Beyrouth-Ouest sont pour l'essentiel des urbains depuis plusieurs générations, qui considèrent les chiites de la banlieue sud comme des ruraux venus envahir et détruire la ville (*inrifyer*)⁶². Le processus de pression chiite sur Beyrouth, décrit par Selim Nasser⁶³, se poursuit. Désormais nous n'avons plus un clivage Est/Ouest à Beyrouth mais

⁶⁰ Balanche Fabrice, « Pro-syriens et anti-syriens au Liban : cessons la caricature », La Presse, Montréal, 13 décembre 2006.

⁶¹ Gresh Alain, « Une semaine qui ébranla le Liban », Le Monde Diplomatique, juin 2008.

⁶² Le terme « *inrifyer* » signifie : « ensauvager la ville ». Il est extrêmement péjoratif.

⁶³ Nasser Selim, opus cité, 1985.

plutôt Nord-Sud : la banlieue chiite contre la ville sunnite⁶⁴. La confrontation a lieu sur les marges des quartiers sunnites comme Tariq Jedid, objet lui aussi d'une lutte d'influence entre le Hezbollah et le Parti du Futur⁶⁵. La pression immobilière venue du centre pousse les classes moyennes et populaires vers la périphérie. Dans le cas de la banlieue sud de Beyrouth, les sunnites sont confrontés aux chiïtes qui font le mouvement inverse, ce qui produit naturellement des tensions, le communautarisme prenant l'ascendant sur les solidarités de classe. Une situation comparable a commencé à apparaître à Damas et Alep, annoncée par l'ouverture économique syrienne. Les mobilisations sociales face à l'exclusion spatiale sont une des causes de la crise syrienne. La fragmentation communautaire de l'agglomération de Damas empêche l'unité des populations des périphéries. Seules les classes populaires sunnites se sont mobilisées, entraînant la méfiance des autres communautés, mais aussi des classes supérieures sunnites de Damas-ville. Ces dernières ne sont pas prêtes à se solidariser avec les néo-ruraux, même s'ils appartiennent à la même communauté⁶⁶. Il faut également relativiser le critère confessionnel à Alep qui est marginal par rapport aux clivages sociaux ou à ceux qui opposent citadins d'origine contre ruraux et néo-citadins. La ville formelle, intégrée dans l'économie mondialisée, fait face à la ville informelle peuplée de néo-citadins et de citadins déclassés. Dans cette dernière les rebelles n'ont eu aucun mal à s'infiltrer, mais la population des quartiers formels n'a pas basculé dans leur camp, car elle ne se reconnaît pas dans cette révolte venue des campagnes. La crise syrienne, tout comme le printemps arabe, est aussi le produit du processus de mondialisation indirecte.

La mondialisation et la crise syrienne

La mondialisation est en partie responsable de la crise syrienne, dans le sens où elle a affaibli l'Etat, son système de redistribution et par conséquent réactivé les identités communautaires, en particulier le sunnisme qui se sent plus proche de la prospérité du Golfe arabe que de l'allié iranien. Certes le système économique hérité d'Hafez el Assad était à bout de souffle et il n'était plus soutenable pour les finances de l'Etat. Il devenait urgent de libéraliser l'économie et de réaliser des réformes structurelles. Mais le système politique syrien en était-il capable ? Bachar el Assad ne pouvait pas faire de la Syrie un tigre économique⁶⁷ à mon avis. Les réformes audacieuses étaient bloquées par la bureaucratie, qui craignait pour ses privilèges, et par le pouvoir lui-même, qui craignait que l'enrichissement de la bourgeoisie sunnite lui soit fatal. La Syrie se trouvait donc dans un entre deux qui se prolongeait et accentuait le mécontentement social. Certes, on peut penser qu'une libéralisation plus audacieuse aurait provoqué davantage de problèmes sociaux et que l'évolution en douceur vers une « économie sociale de marché », un concept plutôt obscur en Syrie, était la meilleure solution pour préserver la cohésion sociale. Il n'en fut rien, l'Etat a perdu sa fonction protectrice, mais il a

⁶⁴ Balanche Fabrice, « Beyrouth : ville éclatée », Atlas du Proche-Orient arabe, Paris, PUPS, pp. 88-89.

⁶⁵ En 2012, le Parti Démocratique Arabe, allié sunnite du Hezbollah dans le quartier de Tariq Jedid, a été chassé par un coup de force du Parti du Futur soutenu par des rebelles syriens.

⁶⁶ Balanche Fabrice, « Damas : une ville sous le contrôle du Baath », Moyen-Orient, avril 2012

⁶⁷ Balanche Fabrice, « Le nouveau lion de Damas ne fera pas de la Syrie un tigre économique » (en espagnol), Revista culturas numéro 8, Sevilla, septembre-octobre 2010.

conservé l'autoritarisme, ce qui est devenu insupportable pour la population. Le processus entamé dans les années 1990, s'est accéléré avec Bachar el Assad et a abouti un retournement rapide de l'espace syrien⁶⁸. La géographie de la révolte syrienne indique une double fragmentation : centre-périphérie, à l'échelle nationale et à l'échelle urbaine, puisque les périphéries urbaines sont le produit d'un exode rural mal intégré, et un clivage communautaire : sunnite contre alaouite dans la périphérie du Jebel Ansaryeh⁶⁹.

L'échec de la transition économique, un autoritarisme insupportable, un favoritisme communautaire de plus en plus mal perçu : la mondialisation a soufflé sur des braises qui ne demandaient qu'à s'enflammer en Syrie. Malgré une forte croissance économique depuis 2005 - mais croissance ne signifie pas développement - l'économie syrienne ne crée pas assez d'emplois pour intégrer les masses de jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Depuis 1945, la population syrienne double tous les vingt ans. La croissance de la population a commencé à ralentir à la fin des années 1990, mais la bombe à retardement démographique menace d'exploser à tout moment. Bachar el Assad était-il conscient du danger ? Le nouveau président donnait durant les dix premières années de son règne l'impression de naviguer à vue, lançant des réformes économiques, pour attirer les capitaux étrangers, instaurant une vérité des prix sur l'énergie et les matières alimentaires, qui se révèlent désastreuses sur le plan social. Quant à l'aménagement du territoire, qui avait permis d'éviter le processus de macrocéphalie urbaine, en développant un réseau de petites et moyennes sur l'ensemble du territoire, il est tout simplement abandonné au profit de la détermination de zones d'investissements privilégiées pour les capitaux du Golfe⁷⁰. Au lieu de résorber l'habitat informel ou tout du moins de le limiter, le régime encourage la construction de complexes immobiliers de luxe à Damas, de villages touristiques haut de gamme à Lattaquié et Tartous, et d'hôtels cinq étoiles. Bachar el Assad déclare en 2010 que le tourisme est le nouveau pétrole de la Syrie, qu'il va permettre de créer deux millions d'emplois à l'horizon 2020⁷¹. Le croyait-il véritablement ? Le fait est que cette déclaration était complètement irréaliste, signe que le régime se trouvait complètement en dehors des réalités économiques, qu'il n'avait pas pris conscience des dangers que la mondialisation faisait peser sur la société.

La mondialisation renforce la géopolitique communautaire

La mondialisation économique réactive la bourgeoisie citadine qui dispose du capital social et financier qui lui permet de participer au processus et d'en capter les bénéfices. Dans le cas de la Syrie et du Liban, il s'agit surtout d'accéder à la rente pétrolière des pays du Golfe. La mondialisation est indirecte, elle se traduit par la mutation du Liban et de la Syrie vers une économie de services pour les pays du Golfe. Les activités productrices sont progressivement abandonnées car non compétitives

⁶⁸ Balanche Fabrice, « Le retournement de l'espace syrien », *Moyen-Orient*, Paris, octobre 2011

⁶⁹ Balanche Fabrice, « Les territoires de la révolte en Syrie », *Outre Terre*, n°27, Septembre 2011.

⁷⁰ Balanche Fabrice, « Syrie : un Etat autoritaire en déconstruction », *Carto*, n°15, janvier 2013.

⁷¹ Balanche Fabrice, « Le nouveau lion de Damas ne fera pas de la Syrie un tigre économique » (en espagnol), *Revista culturas, Dix ans de Bachar El Assad*, n° 8, Sevilla, septembre-octobre 2010.

dans une économie ouverte, sans défense face à la concurrence internationale. Le processus est largement avancé au Liban et la Syrie commençait à en prendre le chemin avant que la crise politique n'interrompe le processus. Dans ce contexte, les institutions étatiques et ceux qui en dépendent sont marginalisés. Le processus d'intégration nationale est suspendu, voir démantelé. La majeure partie de la population n'a d'autre choix de retrouver les réflexes d'organisation tribale et de se ranger derrière un patron ou un parti communautaire. La mondialisation en Syrie et au Liban ne crée pas une classe moyenne, comme en Inde ou dans d'autres pays émergents, qui constitue le substrat d'une évolution démocratique. Elle augmente les écarts de revenus et à tendance à renforcer la communauté arabe sunnite au détriment des minorités confessionnelles et ethniques.

La Syrie et le Liban sont devenus des périphéries dominées des pays du CCG sur le plan économique, ce qui contribue effectivement à marginaliser les non sunnites. La crise syrienne et le renversement du gouvernement Hariri au Liban ont interrompu le processus. Les capitaux du Golfe se retirent du Liban⁷² et leurs projets sont abandonnés en Syrie depuis deux ans. Le maintien au pouvoir de Bachar el Assad en Syrie et de l'alliance Hezbollah-Aoun au Liban peuvent être interprétés comme une résistance des minorités et des exclus de cette mondialisation venue du CCG, au profit d'un retour au protectionnisme national et à un système de pouvoir qui protège les minorités confessionnelles, à l'échelle du Moyen-Orient, de l'hégémonie sunnite d'inspiration wahabite. La présence d'un autre pôle géopolitique régional : le duo Iran-Irak, doté de réserves en hydrocarbures comparables à celles du CCG, représente une alternative à une mondialisation qui menace le système de pouvoir du régime syrien et du Hezbollah.

⁷² *L'Orient le Jour*, « Les Arabes amorceraient-ils leur retrait du marché immobilier libanais ? », Beyrouth, 17 janvier 2013.

Conclusion générale

Pour une étude décomplexée du communautarisme

Le communautarisme est un facteur de compréhension de l'espace que les géographes doivent intégrer dans les analyses spatiales au même titre que l'économie, le relief, l'action publique, etc. Tous les espaces ne sont pas concernés au même niveau par ce facteur, car le communautarisme n'est pas forcément un mode d'organisation présent ou majeur dans toutes les sociétés. Dans le cas du Proche-Orient le communautarisme est un fait social indéniable dont l'influence sur l'organisation spatiale est primordiale.

Les prismes idéologiques en géographie

Après les excès du colonialisme à l'égard du communautarisme : « diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités », la géographie française a globalement évacué de son champ d'analyse le communautarisme. S'agissait-il de faire oublier la collusion entre géographes et militaires dans l'empire colonial ? Il est vrai que les géographes étaient souvent à l'avant-garde de la colonisation et participaient activement à la construction de l'Empire, bien que quelques géographes comme Jean Dresch¹, avaient vigoureusement critiqué la géographie coloniale. Après la deuxième guerre mondiale, la géographie française fut profondément influencée par le marxisme positiviste de nouveaux géographes, adhérents ou compagnons de route du Parti Communiste². Le communautarisme n'avait donc plus de place dans la discipline, les identités ethniques ne pouvaient que se dissoudre avec la modernité : le socialisme dans les pays d'Europe de l'Est le nationalisme arabe au Moyen-Orient. Le conflit israélo-arabe était interprété en terme néo-colonialiste dans les milieux académiques, ses caractéristiques communautaires étaient évacuées. La guerre froide a contribué à figer les conflits identitaires ou leur donné une dimension idéologique. Ce fut notamment le cas de la partition de l'Inde, dont le caractère éminemment religieux fut passé sous silence, comme le souligne Georges Corm :

« L'Inde n'a gagné son indépendance en 1947 qu'au prix de la sécession d'une large partie de ses habitants musulmans, ce qui a entraîné la création du Pakistan (« Terre des purs »), qui ne définit son identité que par la religion. Comme nous le verrons nous n'avons pas beaucoup réfléchi, à l'époque, à cette curiosité que pouvait être la création d'un nouvel Etat sur la base exclusive de l'identité religieuse. Nous n'avons pas davantage réfléchi sur l'usage des idées nationales modernes dans des terreaux culturels très différents du contexte historique européen dans lequel elles sont nées »³.

¹Dresch Jean, *Un géographe au déclin des Empire*, Paris, Maspero, collection Herodote, 1979, 262 p.

² Bataillon Claude, « Six géographes en quête d'engagement : du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération », *Cybergeo* 2006, <http://cybergeo.revues.org/1739>

³ Corm Georges, *La question religieuse au XXI^{ème} siècle*, Paris, La découverte, 2006, p.68.

Introduire les paramètres communautaires dans l'analyse de l'espace

Au début de mes investigations en Syrie, en raison de ma formation universitaire à Besançon, j'ai tenté d'appliquer le modèle gravitaire pour définir les attractions urbaines au Proche-Orient. J'ai obtenu quelques résultats intéressants ou plutôt l'illusion de résultats. La présence d'une agglomération puissante contribue à empêcher l'épanouissement des autres agglomérations, mais il s'agit là d'une simple strate, sur laquelle il faut surimposer une autre strate, un autre champ de force composé par des réseaux communautaires qui viennent brouiller le champ précédent ou tout simplement l'annuler. Le différentiel d'attraction d'Alep sur la région côtière syrienne vis-à-vis de Damas n'est pas lié au poids démographique et économique de Damas, tout à fait relatif puisqu'Alep et Damas ont fait jeu égal jusqu'au début des années 1960, mais au fait que les alaouites ont des réticences à se rendre dans la métropole sunnite du nord tandis qu'ils sont mieux accueillis à Damas. Le fait que le régime d'Hafez el Assad leur procure des emplois dans l'administration centrale est un facteur supplémentaire d'attraction, qui n'a rien à voir avec l'attraction naturelle ou mathématique de Damas. Nous pouvons reproduire cet exemple à toutes les échelles avec d'autres couples de territoires : les variables communautaires et politiques apparaissent alors comme primordiales dans l'attractivité des lieux.

L'espace tout comme l'identité communautaire sont des construits et par conséquent, ils ne sont pas figés dans le temps. Il convient d'introduire une importante variable historique lorsqu'on analyse l'espace syro-libanais dans le temps long : en période de paix et de prospérité économique, le champ de forces a-communautaire s'impose, mais lors des périodes de conflits, ce sont les forces communautaires qui l'emportent, car la recherche de la sécurité prime sur toute autre relation. Les montagnes levantines, pôles répulsifs dans un espace homogène, redeviennent des montagnes refuges, attractives dans un espace communautarisé. L'homo « *economicus* » d'Europe de l'Ouest depuis la révolution industrielle n'évolue pas selon les mêmes paramètres et dans le même type d'espace que l'homo « *communautaris* » du Proche-Orient.

Toutes les sociétés humaines contiennent une part de communautarisme

Que cela soit en Europe de l'Ouest ou au Proche-Orient, nous possédons tous une part d'homo « *economicus* » et « *communautaris* ». Ces deux parts sont constitutives des individus des deux côtés de la Méditerranée. Le système politique et économique permet simplement aux hommes de s'émanciper des structures primaires en Europe de l'Ouest, alors que le système de pouvoir emprisonne les individus dans ces mêmes appartenances au Proche-Orient. Pour chaque individu, le degré d'emprisonnement n'est certes pas le même en fonction de son appartenance sociale et de sa localisation : les classes supérieures urbaines sont beaucoup plus indépendantes du communautarisme que les classes populaires rurales. Mais il ne faut pas croire que l'urbanisation provoque mécaniquement la disparition des identités communautaires au profit de la citoyenneté et permette le passage de la communauté (*Gemeinschaft*) à la société (*Gesellschaft*). Les communautés confessionnelles dans les villes orientales ont perduré de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les villes

orientales n'ont jamais été un creuset d'intégration avant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Les communautés vivaient dans des quartiers séparés ne se fréquentant que dans de rares espaces publics comme le souk et maintenant une stricte endogamie. Par la suite, une certaine forme de nationalisme, issu de la *Nahda*⁴, est venue rapprocher les communautés urbaines, tout en maintenant un fort clivage avec le monde rural.

Les coups d'Etat baathistes et nassérien amenèrent une autre version du nationalisme qui se voulait plus intégrateur sur le plan social et territorial mais, par leurs origines rurales et militaires, les nouveaux acteurs instaurent un système de pouvoir qui favorisait la recrudescence du communautarisme. Les « Printemps arabes » s'inscrivent en réaction à l'échec de ces modes de construction nationale hérités des années 1950-1960. Cependant, en mettant en avant une identité clairement musulmane sunnite en Syrie, le mouvement génère une violente exclusion, qui risque d'aboutir à une partition du pays.

L'espace légitime appliqué au Proche-Orient

Dans l'*Espace Légitime*⁵, publié en 1995, Jacques Lévy réhabilite le politique en géographie. Dans l'introduction de l'ouvrage, Jacques Lévy définit toute une série d'axiomes qui se révèlent des plus utiles pour analyser l'espace politique et en particulier celui du Proche-Orient. La lecture de cet ouvrage fut des plus utiles pour comprendre l'organisation de l'espace syrien, notamment la région alaouite. Le concept de distance présenté par Jacques Lévy, « *Il faut considérer la distance non pas comme une contrainte mais comme un choix* », exprime parfaitement les logiques de ségrégation communautaire dans l'espace syro-libanais. Il permet d'enterrer définitivement le déterminisme physique qui avait encore cours chez Jacques Weulersse et Xavier de Planhol. La fragmentation du relief n'est pas responsable du maintien des identités communautaires dans les montagnes levantines. Ce sont les communautés elles-mêmes qui ont choisi ces lieux escarpés pour mettre de la distance entre elles et avec les autorités. L'exode montagnard du XIX^{ème} siècle vers les plaines agricoles, désormais sécurisées du *ghazzou* des bédouins, puis vers les villes au XX^{ème} siècle a réduit les distances physiques entre communautés, mais non les distances culturelles.

Les communautés en milieu urbain peuvent maintenir une distance entre elles malgré la densité. Les individus utilisent des itinéraires différents et fréquentent des lieux publics communautaires. Certes, nous l'avons évoqué, le souk et certains centres commerciaux sont des espaces publics multicommunautaires, mais il existe également des souks marqués par une identité communautaire. La généralisation de la voiture individuelle génère un effet tunnel, y compris dans les déplacements quotidiens, qui favorise le maintien des distances et offre la possibilité aux individus de ne plus se côtoyer. L'absence d'un véritable réseau de transports en commun, dans l'agglomération de Beyrouth, n'est pas simplement due à la logique libérale de l'Etat libanais, mais aussi à un rejet des transports collectifs par la population, qui préfère éviter les contacts entre communautés. Le choix des itinéraires

⁴ La renaissance arabe du XIX^{ème} siècle

⁵ Lévy Jacques, *opus cité*, 1995, 442 p.

au Liban ne s'est d'ailleurs toujours pas émancipé de la guerre civile. A titre d'exemple, en fonction de sa confession, le chauffeur de taxi qui vous amène de l'aéroport au centre-ville n'empruntera pas la même route. Un chrétien préférera prendre l'autoroute, plutôt que la route directe qui traverse la banlieue sud chiite.

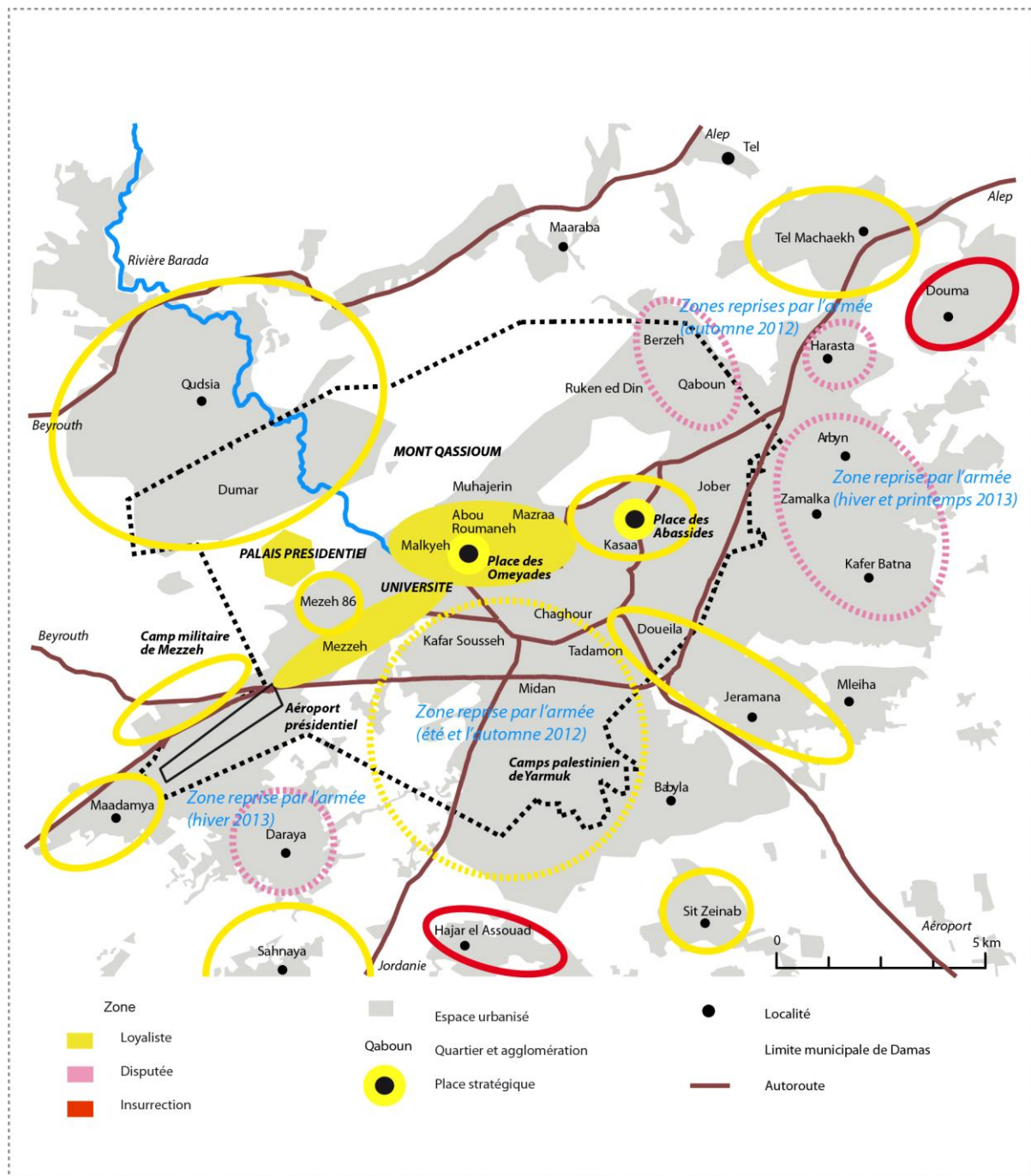


Planche 22 : Insurrection et contre-insurrection à Damas, mai 2013.

La question des solidarités territoriales et du mimétisme comportemental, en fonction de l'appartenance à un territoire, développée par Jacques Lévy se révèle également très stimulante pour comprendre les identités de quartier au Proche-Orient. Sans avoir travaillé sur cette région, Jacques

Lévy rejoint pourtant les conclusions de Michel Seurat sur la constitution d'une 'assabiyya urbaine à Tripoli⁶. On choisit ses voisins avant de choisir sa maison au Proche-Orient. Cela signifie que le choix du logement dépend du style de vie qui règne dans le quartier et de la solidarité qu'il est possible d'y trouver. Cela ne concerne évidemment pas les classes supérieures, mais la majorité de la population en revanche, qui ne dispose d'une liberté territoriale limitée. Le communautarisme se reproduit en ville, il s'exacerbe même car la promiscuité génère des conflits de voisinage, qui peuvent rapidement dégénérer en affrontements communautaires. Michel Seurat a mis en évidence le conflit entre les quartiers de Bab Tebanneh et de Jebel Mohsen à Tripoli. Les exemples ne manquent pas non plus à Beyrouth et ils se multiplient en Syrie avec la crise : quartiers alaouites contre sunnites à Homs, la banlieue druzo-chrétienne de Jeramana contre les agglomérations sunnites de Daraya et Babyla (figure 22) l'Alep citadine contre l'Alep néo-rurale, l'Alep kurde contre l'Alep arabe.

La fragmentation citadine prend de multiples formes qui dépassent la confession et l'ethnie pour celle d'une simple identité de quartier, mais elle est le plus souvent sous-tendue par le communautarisme à base ethnique ou confessionnel.

Ne dites pas « communauté » mais « diversité »

Plusieurs géographes ont mis en évidence le contraste entre l'approche des communautés par la géographie anglo-saxonne et la géographie française. Dans l'introduction du premier chapitre de *Géographies anglo-saxonnes*⁷, Béatrice Collignon pose clairement le problème : « Pour les anglophones, la minorité est un concept opératoire pour penser la société, alors que ce n'est pas le cas pour les Français »⁸. Son introduction à la géographie des minorités est d'une grande richesse épistémologique sur le cheminement des géographies française et anglo-saxonne :

« Cette définition (de la minorité) est en accord avec le projet républicain, forgé autour de l'unité de la nation construite sur l'égalité de tous les citoyens et la négation de l'existence d'identités intermédiaires entre l'individu et l'identité nationale. Celle-ci est un composé nourri de diverses influences qui se dissolvent dans un tout dont le cœur est constitué par des valeurs et références communes à tous les membres de la société. En revanche, dans les pays anglo-saxons, la catégorie « minorité » désigne tout autre chose. La majorité n'y est pas définie à la même échelle, dans des sociétés qui se pensent elles-mêmes comme constituées de groupes hétérogènes – des communautés » - et vivant plus l'un à côté de l'autre qu'ensemble »⁹

La problématique de l'analyse de l'espace syro-libanais, par la géographie française contemporaine, n'est-elle pas explicitée dans ce paragraphe ? La géographie française projette le modèle républicain

⁶ Seurat Michel, *opus cité*, 1985.

⁷ *Géographies anglo-saxonnes*, 2001, Textes rassemblés et présentés par J.-F. Staszak, B. Collignon, C. Chivallon, B. Debarbieux, I. Généau de Lamarlière et C. Hancock, Paris, Mappemonde-Belin, 315 p.

⁸ Collignon Béatrice, « La géographie et les minorités : déconstruire et dénoncer les discours dominants », in *Géographie Anglo-saxonnes*, Paris, Mappemonde-Belin, 2001, p. 23.

⁹ Collignon Béatrice, *opus cité*, 2001, p. 24.

assimilationniste sur des sociétés communautarisées, ce qui empêche le chercheur de repérer les véritables fractures. S'agit-il d'une peur d'entretenir ou de réactiver cette fracture ? Pour empêcher les communautés de prendre conscience de leur existence, le géographe devrait-il éviter toute investigation en ce sens ? Yves Lacoste n'écrivait-il pas que les études géographiques avaient servi aux armées coloniales¹⁰ pour asservir les peuples, faisant porter aux scientifiques l'opprobre de la collaboration avec l'impérialisme. Pour rester pur il serait donc préférable de s'intéresser à la géomorphologie ou à une géographie modélisatrice déshumanisée. Pourtant, Yves Lacoste, tout en dénonçant la collusion éventuelle des géographes avec le pouvoir politique, a lui-même pratiqué cette collaboration active.

Le fait de traiter du communautarisme ne signifie pas que l'on partage cette vision de la société. Par ailleurs, le fait de nier le phénomène ne conduit pas davantage à sa disparition. Les dirigeants baathistes en Syrie affirmaient que les différences ethniques et religieuses étaient du domaine privé, ce qui ne les empêchait pas d'utiliser tous les ressorts communautaires pour dominer la société et affirmer leur pouvoir. Hafez El Assad, avant qu'il ne devienne président, faisait condamner ses camarades baathistes en les taxant de communautarisme, alors que lui-même plaçait les membres de son clan aux commandes de l'armée en vue de s'emparer du pouvoir. Les thèses d'Edward Saïd et le sentiment de culpabilité sont tellement présents en Occident, que nous nous interdisons certaines investigations et que nous n'osons répondre aux critiques qui nous sont adressées lorsque nous mettons en évidence le communautarisme.

Une grande hypocrisie règne à l'égard du communautarisme que cela soit au Proche-Orient ou en France. Les Libanais possèdent le système politique le plus communautariste au monde, ils ont subi quinze ans de guerre civile communautaire, la nomination d'un haut fonctionnaire est une affaire qui mobilise toutes les communautés, car il faut respecter des quotas officiels, mais officiellement l'appartenance communautaire serait un détail. Cette schizophrénie est difficile à comprendre au premier abord et il faut quelques années pour parvenir à dépasser cette contradiction. Une fois que le chercheur a compris que l'idéologie n'est qu'un écran de fumée et que les fondamentaux en politique, tout comme dans l'organisation sociale, demeurent les liens primaires, il lui est possible de travailler sereinement et objectivement. En Syrie, le dogme de la nation arabe syrienne n'a pas résisté à la crise actuelle. Les indices de la supercherie baathiste étaient pourtant clairs depuis des décennies pour celui qui connaissait réellement la société syrienne.

Ne jetons pas la pierre aux Libanais et aux Syriens, car nous ne sommes guère différents en France sur ce thème. Lors des élections municipales, les têtes de listes s'efforcent d'intégrer des candidats de « la diversité » pour éviter que ces derniers ne présentent eux-mêmes des listes de « la diversité », qui ne sont en fait que la représentation d'intérêts communautaires. Ces pratiques sont courantes aux Etats Unis où le « vote ethnique » est un paramètre des campagnes électorales et cela n'a pourtant pas empêché un président « de couleur » d'être élu à la présidence. Nous sommes face à une réelle

¹⁰ Lacoste Yves, *La géographie cela sert d'abord à faire la guerre*, Paris, Maspero, 1976.

hypocrisie à l'égard du communautarisme en France, puisque la plupart des hommes politiques reconnaissent son importance dans les élections, mais qu'ensuite ils se conforment au discours laïc et assimilationniste, comme s'il suffisait de tenir ce discours pour que le communautarisme se dissolve.

Un champ nouveau d'investigation pour la géographie française

Un champ nouveau d'investigation s'ouvre pour la géographie française, en particulier la géographie politique, avec l'étude du communautarisme sur notre propre territoire car il n'est pas nécessaire de se rendre à l'Est de la Méditerranée pour appréhender le phénomène. Mais au moins, le voyage en Orient permet-il une prise de conscience à l'égard de certaines thématiques. La mondialisation y réactive les identités communautaires et y fragilise les constructions nationales. Les Etats inachevés et divisés par des clivages ethno-confessionnels risquent de se fragmenter au cours du XXI^{ème} siècle et les guerres civiles identitaires¹¹ se multiplier. Cela ne signifie pas que les différences identitaires soient facteurs de conflits, que le monde entre dans une guerre des civilisations, mais simplement que le communautarisme redevient un puissant élément de mobilisation politique puisque les grandes idéologies universalistes ne jouent plus ce rôle. A différentes échelles des mesures peuvent être prises pour enrayer les dérives violentes liées au communautarisme, mais pour cela il convient de comprendre le phénomène et de le repérer dans les situations de pré-conflits. Lorsque les processus de fragmentation sont inévitables, il paraît inutile de s'attacher à une fiction unitaire rejetée par la population. Un divorce à l'amiable est alors préférable à une guerre civile communautaire qui aboutira au même résultat. Cela implique que les acteurs locaux et internationaux soient rationnels et raisonnables en privilégiant un scénario tchécoslovaque plutôt que yougoslave.

¹¹Deriennic Jean-Pierre, *Les guerres civiles*. Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 281 p

Bibliographie

Ababsa Myriam, *Raqqa : territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, IFPO, Beyrouth, 2009, 363 p.

Al Dbiyat Mohamed, *Homs et Hama en Syrie centrale*, IFEAD, Damas, 1995, 370 p.

Balanche Fabrice, « Syrie : un Etat autoritaire en déconstruction », *Revue Carto*, n°15, janvier 2013.

Balanche Fabrice, « Le programme de modernisation de l'irrigation en Syrie », *Méditerranée*, Montpellier, 2013, <http://mediterranee.revues.org/>

Balanche Fabrice, « The Reconstruction of Lebanon or the Racketeering Rule » in Are Knudsen and Michael Kerr (editors), *Lebanon After the Cedar Revolution*, C Hurst & Co Publishers Ltd, London, 2012.

Balanche Fabrice, « Damas : une ville sous le contrôle du Baath », *Moyen-Orient*, avril 2012

Balanche Fabrice, « La crise syrienne : itinéraire de la transformation d'une révolution en guerre civile », *Diplomatie*, n°58, septembre 2012

Balanche Fabrice, « Métropolisation et mondialisation : des facteurs de déstabilisation politique dans le monde arabe » (en espagnol), *Foro internacional*, Mexico, Mai 2012.

Balanche Fabrice, « Les Alaouites et la crise politique en Syrie », *Les clés du Moyen-Orient*, mars 2012

Balanche Fabrice, *Atlas du Proche-Orient arabes*, PUPS, Paris, 2011, 133 p.

Balanche Fabrice, « Le retournement de l'espace syrien », *Moyen-Orient*, Paris, octobre 2011.

Balanche Fabrice, « Les territoires de la révolte en Syrie », *Outre Terre*, n°27, Septembre 2011

Balanche Fabrice, « L'Etat au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen Orient », *L'Espace Politique*, 11 | 2010/2

Balanche Fabrice, « Le nouveau lion de Damas ne fera pas de la Syrie un tigre économique » (en espagnol), *Revista culturas* numéro 8, *Dix ans de Bachar El Assad*, Sevilla, septembre-octobre 2010.

Balanche Fabrice, « L'optimisation des pouvoirs en Syrie : pouvoir et communautarisme », *Geopoint 2008*, Avignon, 2010.

Balanche Fabrice, « Clientélisme, communautarisme et fragmentation territoriale en Syrie », *A Contrario*, 2009, n°11.

Balanche Fabrice, « Les municipalités dans la Syrie Baathiste », *Revue Tiers Monde*, n°193, janvier-mars 2008, p. 169-187.

Balanche Fabrice, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Paris, Karthala, 2006, 313 p.

Balanche Fabrice, « la Syrie : un potentiel touristique peu développé pour le plaisir des initiés », *Teoros*, été 2006, n°26.

Balanche Fabrice, « La fragmentation spatiale en Syrie : entre patrimonialisme et communautarisme rampant », *Revue de l'Economie Méridionale*, juin 2005, p. 203-210.

Balanche Fabrice, *Syrie : ethnies et confession*, 2005, non publié.

Balanche Fabrice, « Transports et espace syrien », *Annales de Géographie*, n°630, mars-avril 2003, pp. 146-166.

Banton Michael, *Racial and ethnic competition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

Barrès Maurice, *Enquête au pays du Levant*, Plon, Paris, 1923, 185 p.

Barthel Pierre Arnaud, *Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 250 p.

Bataillon Claude, « Six géographes en quête d'engagement : du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération », *Cybergeog* 2006, <http://cybergeog.revues.org/1739>

Bazin Marcel, « Urbanisation et systèmes urbains au Proche-Orient », *Revue de Géographie de l'Est*, n°2-3/1997, septembre 1997, pp. 115-139.

Boissière Thierry, « Précarité économique, instabilité de l'emploi et pratiques sociales en Syrie », in E. Longuenesse Elisabeth, Catusse Myriam et Destremeau Blandine (dir), *Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen-Orient*, REMM, n°105-106, 2005.

Borzaslan Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, La Découverte, Paris, 2011, 125 p.

Borzaslan Hamit, *100 mots pour dire la violence dans le monde musulman*, Maisonneuve, Paris, 2005, 192 p.

Borzaslan Hamit, « Alevisme ou l'impossible équation du nationalisme turc », in A. Dieckhof et R. Kastoryano (dir.), *Nationalisme en mutation en Méditerranée orientale*, Paris, CNRS Editions, 2002, pp. 132-152.

Bourgey André, « La guerre et ses conséquences géographiques au Liban », *Annales de Géographie*, 1985, Volume 94, Numéro 521, pp. 1-37.

Bougarel Xavier, *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La découverte, 1996, 173 p.

Brisson Thomas, « La critique arabe de l'orientalisme en France et aux États-Unis » in « Lieux, temporalités et modalités d'une relecture », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2008/3 Vol. 2, n° 3, p. 505-521

Brunel Sylvie, « Qu'est-ce que la mondialisation ? », *Sciences Humaines*, n°180, mars 2007.

Carré Olivier, *Le nationalisme arabe*, Fayard, 1993, Paris, 293 p.

Carrère D'Encausse Hélène, *L'Empire éclaté*, Flammarion, Paris, 1978, 320 p.

Chabry Laurent et Chabry Annie, *Identités et stratégies politiques dans le monde arabo-musulman*, L'Harmattan, Paris, 2001, 440 p.

Chabry Laurent et Chabry Annie, *Politique et minorités au Proche-Orient : les raisons d'une explosion*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1984, 358 p.

Charvet Jean-Paul et Sivignon Michel, *Géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 2008, 352 p.

Cheddadi Abdesselam, *Ibn Khaldûn: L'homme et le théoricien de la civilisation*, Gallimard, Paris, 2006, 544 p.

Chouet Alain, « L'espace alaouite à l'épreuve du pouvoir », *Maghreb-Machrek*, 1995.

CNRS Liban et CDR, « Organisation du territoire », *Atlas du Liban*, Beyrouth, 2004, pp. 60-63

Collignon Béatrice, « La géographie et les minorités : déconstruire et dénoncer les discours dominants », in *Géographie Anglo-saxonnes*, Mappemonde-Belin, Paris, 2001.

Corm Georges, *La question religieuse au XXI^{ème} siècle*, Paris, La découverte, 2006, 205 p.

Côte Marc, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Paris, 1989, 362 p.

Courbage Youssef et Todd Emanuel, *Le Rendez-vous des civilisations*, Le Seuil, Paris, 2007, 180 p.

Courbage Youssef, Fargues Philippe, *Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc*, Payot, Paris, 1997, 346 p

De la Roche Jean, « Notes sur les débuts de notre occupation du territoire des Alaouites ». *L'Asie Française*, pp. 366-377.

Degenne Alain et Forsé Maurice, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Paris, 1994, 288 p.

Deriennic Jean-Pierre, *Les guerres civiles*, Presses de Sciences Po, Paris, 2001, 281 p

Di Méo Guy, *Géographie sociale et territoire*, Nathan Université, Paris, 1998, 317 p

Di Méo Guy, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, 208 p.

Dresch Jean, *Un géographe au déclin des Empire*, Maspero, Paris, 1979, 262 p.

Droz Vincent Philippes : *Le Moyen-Orient*, Le Cavalier blanc, Paris, 2009, 126 p.

Droz-Vincent Phillippe, *Moyen-Orient : pouvoirs autoritaires, sociétés bloquées*, PUF, Paris, 2004, 305 p.

Dupont Louis, « Pluralité culturelle et modernité. Exploration géographique », *Géographie et cultures*, n°58, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 99-118.

Dupont Louis, « Le postmodernisme en géographie », *L'Espace géographique*, 2004/1 tome 33, p. 6-37.

Dupret Baudoin, *Au nom de quel droit ? Répertoires juridiques et référence religieuse dans la société égyptienne musulmane contemporaine*, Paris/Le Caire, LGDG/CEDEJ/Édition de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000.

El Samad Ali, « Le découpage électoral au Liban : une lecture géopolitique de la loi de 2000 », *L'Espace Politique*, 2007-3, <http://espacepolitique.revues.org/index568.html>

Escallier Robert, « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », *Cahier de la Méditerranée*, n°64, 2003.

Favier Agnès, *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*, *Les cahiers du CERMOC*, n°24, 2001, 428 p.

Fiorini Claudie, « Syria Trust for Development : un cas d'autoproduction du régime », in *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, Caroline Abu-Sada & Benoît Challand (dir.) Co-édition Ifpo - IREMAM – Karthala, Paris, 2012, 240 p

Staszak Jean-François, *Géographies anglo-saxonnes*, 2001, Mappemonde-Belin, Paris, 315 p.

Ghalioun Burhan, *La question communautaire et le problème des minorités*, Beyrouth, Dâr Talïa, 1979, 325 p.

Gouëset Vincent et Hoffmann Odile, « Communautés, communautarisme : un concept qui semble poser problème dans la géographie française », in *Séminaire "communauté(s)"*. CNRS, Rennes, 2002, (17), p. 13-21

Gresh Alain, « Une semaine qui ébranla le Liban », *Le Monde Diplomatique*, juin 2008.

Guellner Ernest, *Saints of the Atlas*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1969, 317 p.

Harb Mona, *Le Hezbollah à Beyrouth (1985 – 2005). De la banlieue à la ville*, Karthala/IFPO, Paris/Beyrouth, 2010, 300 p.

Horowitz.Donald, *Ethnic groups in conflict*, Berkeley: University of California Press, 1985

Hungtinton Samuel, *Le Choc des Civilisations*, Editions Odile Jacob, Paris, 2007, 545 p.

Jalabert Louis, *Syrie et Liban, réussite française ?*, Plon, Paris, 1934, 248 p.

Kaouès Fatiha, *Les ONG au Liban : l'exemple de l'USAID, A contrario*, n°18, décembre 2012.

Kepel Gilles, *Jihad : expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2001.

Labaki Boutros et Abou Rjely Khalil, *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, L'Harmattan, Paris, 1993, 210 p.

Lacoste Yves, *La géographie cela sert d'abord à faire la guerre*, Maspero, Paris, 1976, 246 p.

Labévière Richard, *La tuerie d'Ehden ou la malédiction des Chrétiens du Liban*, Fayard, Paris, 2009, 385 p.

Laurence Louër, « Déconstruire le croissant chiite », *Revue internationale et stratégique*, 2009, n°76, pp. 45-54.

Lavergne Marc, « Révolutions arabes : pas de démocratisation sans décentralisation », *Confluences Méditerranée*, juin 2013.

Lavergne Marc, « Monde arabe : de la quête de l'unité au destin partagé », *La revue internationale et stratégique*, Armand Colin, 2011.

Lavergne Marc, « Le royaume hachémite, d'Abdallah Ier à Abdallah II, un demi-siècle d'histoire », *Les Cahiers de l'Orient*, 3è tr. 2004, n°75

Lévy Jacques et Lussault Michel, *Dictionnaire de la géographie*, Belin, 2003, Paris, 1033 p.

Lévy Jacques, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de Sc. Po., Paris, 1995, 442 p.

Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998, 192 p.

Maalouf Amin, *Le Rocher de Tanios*, Éditions Grasset, Paris, 1993, 280 p.

Marc Lavergne, « Golfe arabo-persique : un système migratoire de plus en plus tourné vers l'Asie », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°3 | 2003

Meier Daniel, *Mariages et identité nationale au Liban. Les relations libano-palestiniennes dans le Liban de Taëf (1989-2005)*, Collection Développements. Genève : Institut de hautes études internationales et du développement ; Paris : Karthala. 216 p.

Méouchy Nadine, *Les formes de conscience politique et communautaire au Liban et en Syrie à l'époque du Mandat français 1920-1939*, Thèse de doctorat sous la direction de Dominique Chevalier, Paris-Sorbonne, 1989, 447 p.

Milbert Isabelle, « Gouvernance et mondialisation » in Cadène Philippe (Dir.), *Mondialisation. L'intégration des pays en développement*, SEDES, Paris, 2007.

Moynihan Patrick, *Pandaemonium: Ethnicity in International Politics*, New York, Oxford University Press, 1993

Mutin Georges, *Afrique du Nord, Moyen-Orient*, in *Nouvelle Géographie Universelle*, Belin-Reclus, Paris, 1995,

Nasser Sélim, « La transition des chiites vers Beyrouth : mutations sociales et mobilisation communautaire à la veille de 1975 », *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, CERMOC, Beyrouth, 1985, pp. 86-116

Picard Elizabeth, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006, 335 p.

Picard Elizabeth, « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures et Conflits*, n°15-16, 1994, pp. 49-70.

Picard Elizabeth, « Existe-t-il un problème communautaire en Syrie », *Maghreb-Machrek*, 1979.

Pierret Thomas et Kjetil Selvik, « Downgrading Authoritarianism in Syria : Welfare Privatization, Islamic Charities, and the Rise of the Zayd movement », *Journal of Middle East Studies*, n°41, 2009, pp. 595-614.

Planhol Xavier, *Les Nations du Prophète*, Fayard, Paris, 1993, 894 p.

Planhol Xavier, *Minorités en Islam. Géographie politique et sociale*, Flammarion, Paris, 1997, 524 p

Raffestein Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, LITEC, Paris, 1978, 180p.

Raymond André, *La Syrie d'aujourd'hui*, CNRS, Paris, 1980, 340 p.

Reynaud Alain, « Centre et périphérie », in Bailly Alain, *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, 1995, p. 583-600.

Rodinson Maxime, *Islam Politique et croyance*, Paris, Fayard, 1993, 333 p.

Roger Brunet, Jean-Christophe François et Claude Grasland, 1997, « la discontinuité en géographie: origines et problèmes de recherche », in *l'Espace Géographique* n°4, p 297-308

Rosière Stéphane, *Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique et géopolitique*, Armand Colin, Paris, 2008.

Rosière Stéphane, *Géographie politique et géopolitique*, Ellipses, Paris, 2007, 426 p.

Rougier Bernard, *L'oumma en fragment*, PUF, Paris, 2011, 245 p.

Roussel Cyril, *Les Druzes de Syrie. Territoire et mobilité*, IFPO, Beyrouth, 2011, 263 p.

Ruiz de Elvira Laura, « Les catégories à l'épreuve des « associations réelles : ni tout à fait laïques et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance. Etude de cas de l'association Terre des hommes Syrie », *A Contrario*, n°18, 2012, pp. 79-96.

Saïd Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 2005, 422 p.

Semmoud Bouziane, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 2010, 320 p.

Seurat Michel, « Le mouvement islamique en Syrie (1963-1982) », *Syrie : l'Etat de barbarie*, Paris 2012, pp.115-144.

Seurat Michel, « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli (Liban) : étude d'une 'asabiyya urbaine », in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Maghreb*, Beyrouth, Cermoc, 1985, p. 45-86.

Seurat Michel, *L'Etat de barbarie*, Le Seuil, Paris, 1988, 280 p.

Sfeir Antoine, *L'Islam contre l'Islam – L'interminable guerre des sunnites et des chiïtes*, Grasset, Paris, 2013, 244 p.

Sharabi Hisham, *Neopatriarchy, A Theory of Distorted Change in Arab Society*, New York: Oxford University Press, 1988, 207 p.

Signoles Pierre, *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région*, Fascicules de Recherches n°14 et 15, URBAMA, Tours, 1041 p.

Staszak Jean-François, *Géographies anglo-saxonnes*, 2001, Mappemonde-Belin, Paris, 315 p.

Ter Minassian Talin, *Colporteurs du Komintern : l'Union soviétique et les minorités au Moyen-Orient*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997, 353 p.

Touraine Alain, *Les sociétés dépendantes : essai sur l'Amérique Latine*, Duculot, Paris, 1976, 266 p.

Traboulsi Fawaz, *A History of Modern Lebanon*, Pluto Press, New York, 2007, 320 p.

Roy Olivier, *Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale*, Cahiers du CERI, n°16, 1997, 48 p.

Van Dam Nikolaos, *The Struggle For Power in Syrian: Politics and Society Under Asad and the Ba'th Party*, I.B. Tauris, London, 1996.

Verdeil Chantal, « Une « révolution sociale » dans la montagne, la conversion des alaouites par les jésuite dans les années 1930 », B. Heyberger, R. Madinier (dir), *L'Islam des marges : mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman, XVIe-XXe siècles*, EHESS, Paris, 2010, pp. 81-105.

Verdeil Eric, Faour Ghaleb et Velut Sébastien, *Atlas du Liban*, IFPO, Beyrouth, 2007, 207 p.

Weulersse Jacques, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Gallimard, Tours, 1947, 329 p.

Weulersse Jacques, *Le pays des Alaouites*, Arthaud, Tours, 1940, 418 p.

Weulersse Jacques, *Noirs et Blancs. À travers l'Afrique nouvelle: de Dakar au Cap*, Éditions du CTHS, Paris, 1993, 254 p

Weulersse Jacques, « Aspects permanents du problème syrien : la question des minorités », *Politique étrangère*, n°1, 1936, pp. 29-38.

Weulersse Jacques, « Antioche : essai de géographie urbaine », Institut Français d'Etudes Arabes de Damas, *Bulletin d'Etudes Orientales*, 1935.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 : Définir et repérer le communautarisme dans l'espace	24
A - Différents types de communautés aux identités sécantes	25
1 - Les communautés ethniques résistent à l'arabisation	26
2 - L'héritage du <i>millet</i> ottoman : le confessionnalisme	28
3 - La tribu constitue l'échelon de base du communautarisme	30
4 - Des liens primaires entretenus par le système politique et économique	32
B - Les géographes français et le communautarisme	33
1 - les géographes « coloniaux »	33
2 - La géographie contemporaine, le Proche-Orient et les communautés	39
3 - L' <i>Orientalisme</i> ou le poids de la culpabilité	43
C - La matérialisation de la strate communautaire dans l'espace	46
1 - La répartition des communautés dans l'espace	46
2 - Le concept de « ville orientale » doit être revu	51
3 - L'Urbanisation ne signifie pas la dissolution du communautarisme	56
Chapitre 2 : Le communautarisme et la construction nationale	59
A - Comment concilier communautés et construction nationale ?	60
1 - Le processus de construction territoriale	60
2 - Le rapport complexe des minorités à l'égard des nationalismes	64
3 - Du clan au parti politique	65
4 - Le communautarisme n'est pas le seul facteur de structuration politique	68
B - Le fonctionnement de l'Etat renforce le communautarisme	73
1 - Les réseaux communautaires s'épanouissent dans l'administration	73
2 - Les territorialités communautaires sont prises en compte par le découpage administratif	75
C - Les territorialités communautaires face à l'Etat aménageur	78

1 - Le réseau routier entre stratégie nationale et communautaire	78
2 - Pas de construction nationale sans justice territoriale	83
Chapitre 3 : Communautés et développement	86
A - Des différences de niveau de développement entre les communautés	87
1 - Les communautés chiites ont rattrapé leur retard séculaire	87
2 - Le droit à la ville demeure une revendication majeure pour toutes les communautés	90
3 - Les femmes possèdent un meilleur statut dans les minorités chiites et chrétiennes	91
B - Les politiques de développement constituent des instruments de pouvoir	92
1 - La promotion des hommes par l'éducation dans la Syrie baathiste	93
2 - Bloquer le développement se révèle contre-productif sur le plan politique	94
3 - Divergences et convergences entre la Syrie et le Liban	96
C - Le communautarisme n'apparaît pas officiellement dans les expertises	99
1 - Tenir compte du communautarisme sans l'écrire	99
2 - L'expertise doit accompagner le projet politique pour être retenue	101
Chapitre 4 : Géopolitique des communautés	106
A - L'espace est un enjeu entre les communautés	107
1 - Toutes les communautés ne sont pas des acteurs géopolitiques	109
2 - La communauté évolue dans un cadre nationale et international	111
3 - La conquête de l'Etat est l'objectif premier des communautés	113
B - Des communautés instrumentalisées par la géopolitique ?	115
1 - Diviser pour régner et s'appuyer sur les minorités : le leg de l'histoire	116
2 - La religion et l'ethnie ne sont pas des facteurs de rapprochement naturel	120
C - Communautarisme et mondialisation	128
1 - La mondialisation indirecte du Proche-Orient	129
2 - Les communautés et la mondialisation	132
3 - Mondialisation, métropolisation et rivalités communautaires	134

Conclusion : Pour une étude décomplexée du Communautarisme	140
Bibliographie	147
Table des matières	155
Table des figures	159

Liste des figures

1 - La population des Etats sous Mandat en 1922	15
2 - Les Kurdes et les Turkmènes en Syrie du Nord	27
3 - La fragmentation territoriale au Liban	31
4 - La répartition communautaire à la fin de la période ottomane	48
5 - La vieille ville de Damas à la fin de l'Empire ottoman	49
6 - Beyrouth ville éclatée	55
7 - Du Mont Liban au Grand Liban	61
8 - L'Etat des Alaouites : 1920-1936	62
9 - Le transit des hydrocarbures : un fort potentiel	63
10 - Insurrection et contre-insurrection en Syrie – Juin 2013	71
11 - L'évolution du découpage administratif en Syrie, au Liban et en Jordanie depuis 1960	75
12 - Un réseau de transport centralisé et fermé dans un Proche-Orient fragmenté	80
13 - Le différentiel d'attraction urbaine entre Homs et Hama	82
14 - Attraction urbain et communautés	83
15 - Démographie et communauté au Liban	89
16 - L'extension urbaine de Damas (1932 – 2020)	100
17 - Le schéma d'aménagement du territoire libanais	104
18 - Les impérialismes français, russes et britanniques en Méditerranée à la fin du XIX ^{ème} siècle	119
19 - Les territoires de la révolte en Syrie	122
20 - Le Moyen-Orient redessiné par les faucons américains	127
21 - Le Golfe est devenu le hub maritime du Moyen-Orient	131
22 - Insurrection et contre-insurrection à Damas, mai 2013	143